

**SAINTE-MARTHE-DU-CAP
SE SOUVIENT
1915 - 1990**

SAINTE-MARTHE-DU-CAP-DE-LA-MADELEINE

Édition Société du Patrimoine de Sainte-Marthe-du-Cap

1915



1990

ARMOIRIES

DÉFINITIONS HÉRALDIQUES, STE-MARTHE-DU-CAP

La feuille :

signifie la richesse des terres de culture, l'emblème canadien par excellence. Les divisions de cette feuille représentent l'épanouissement du peuple.

Le fleuve St-Laurent :

stylisé en bleu et blanc, représente, en mémoire, les gens qui l'utilisèrent comme voie principale et première route de communication.

L'équerre en jaune avec fleur de lys :

représente les armoiries du Sieur Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières et propriétaire du fief Ste-Marie.

La couleur orangée :

représente la jeunesse.

La gerbe de blé :

représente la culture de la terre et nos premiers colons.

La petite chapelle :

représente la première chapelle paroissiale du Cap-de-la-Madeleine située sur le fief Ste-Marie.

La fleur de lys blanche :

extrait des armoiries du Sieur Pierre Boucher, représentée par la couleur jaune.

La couleur verte :

souligne l'espérance d'un peuple toujours en pleine croissance.

La couleur bleu :

en l'honneur de la dévotion mariale.

La devise choisie pour Ste-Marthe est **NOBLESSE OBLIGE** :

cette devise, inscrite sur la banderole, symbolise l'union du présent et du passé. La couleur jaune, utilisée pour cette même banderole, est la même que celle des armoiries du Sieur Pierre Boucher et souligne la noblesse française de nos ancêtres.



AVANT-PROPOS



La Municipalité de Sainte-Marthe célèbre cette année son 75^e anniversaire de fondation. La Société du Patrimoine travaille depuis un an et demi à structurer le programme des fêtes du 75^e.

Voyant les évolutions de notre municipalité, le conseil d'administration des fêtes a pris l'initiative de recourir à un programme gouvernemental et ainsi obtenir une subvention qui permit l'embauche d'une historienne pour les recherches historiques. En parcourant les archives, les procès-verbaux de la municipalité, les journaux, etc., nous avons constaté que le travail était de taille dû au manque de renseignements. Notre investigation a été plus longue et plus difficile que prévu.

Malgré ces embûches que rencontre toujours sur son chemin un historien, le volume «STE-MARTHE-DU-CAP SE SOUVIENT» a vu le jour. Nous espérons qu'il saura plaire à chaque citoyen.

Je remercie la Société du Patrimoine et en particulier Madame Jeannine T. Beaudoin, co-auteure, qui m'accorda son aide et sa confiance tout au long de ces 7 mois. Ma reconnaissance s'adresse aussi à Madame Carole C. Dumas dont le soutien, l'aide et la grande compréhension facilitèrent mon travail. Je tiens à souligner l'excellente collaboration de Monsieur Laurier Mongrain qui m'a prêté main-forte pour le chapitre des loisirs. Je ne puis passer sous silence l'excellent appui de tout le personnel de la Municipalité, leur encouragement et leur sollicitude m'ont grandement touchée.

En dernier lieu, je veux remercier tous les citoyens de Sainte-Marthe qui nous ont prêté main-forte par leur témoignage et documents. Votre participation restera gravée dans notre album souvenir.

Hélène Hamelin
Auteure



MESSAGE DE LA COORDINATRICE DE L'ALBUM



Cet «Album Souvenir» pour vous et les vôtres, nous le présentons avec une grande fierté, mais aussi avec une certaine humilité, car c'est une première expérience mais combien enrichissante et valorisante.

Nous le dédions dans un premier temps, à tous les maires et conseils municipaux qui ont oeuvré au sein de la municipalité pour le développement et le mieux-être des concitoyens et concitoyennes, à tous nos admirables pionniers et pionnières qui ont bâti cette communauté dans la foi, l'amour, l'unité et le dévouement, fiers de leur patrimoine, de leur fleuve, de leurs maisonnées, de leurs champs.

Nous ne pouvons qu'être remplis d'admiration et de respect pour ces fondateurs et fondatrices tenaces et engagés. À nous, Marthelinois et Marthelinoises d'aujourd'hui, de perpétuer l'oeuvre de nos prédécesseurs avec autant de fierté, d'efficacité et de succès.

L'orientation et la conception du présent album se veut une image globalisée du vécu de 1915-1990.

Qu'en ce 75^e, chacun, chacune témoigne d'une mentalité ouverte et authentique afin de mieux faire évoluer notre «belle et grande» municipalité, nous remémorant notre devise «**Noblesse oblige**».

Jeannine T. Beaudoin
Fondatrice de la Société du Patrimoine
Co-auteure de l'album

Jeannine T. Beaudoin



COMITÉ DE L'ALBUM



*Jeannine T. Beaudoin, Olivette Champagne, Denise Faucher, Carole C. Dumas,
Marianne Arcand et Hélène Hamelin.*

AUTEURES

Hélène Hamelin Bac. spécialisé en histoire

Jeannine Trépannier Beaudoin Bac. avec mention en français

CORRECTION

Marianne Arcand, professeur

Olivette Champagne, professeur

DACTYLOGRAPHIE

Denise Faucher, secrétaire

Carole Chevalier Dumas, secrétaire



TABLE DES MATIÈRES

Armoiries	2
Avant-propos	3
Message de la Coordonnatrice de l'album	4
Comité de l'album	5
Logo de la Société du Patrimoine	7
Message du Président des Fêtes du 75 ^e	8
Comité des Fêtes du 75 ^e	9
Message du Maire	10
Logo de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap	11
Message du Député fédéral	12
Message du Ministre des Affaires municipales	13
Message du Député provincial	14
Poème de Félix Leclerc	15
Chapitre I	
Vie municipale	17
Chapitre II	
Vie religieuse	41
Chapitre III	
Vie économique	73
Chapitre IV	
Vie scolaire	101
Chapitre V	
Loisirs et culture	125
Chapitre VI	
Nos aînés témoignent	141
Chapitre VII	
Tant de souvenirs	197
Regard sur l'avenir	212
Poème de Gaiien Lapointe	213
Hommage à nos bienfaiteurs	214
Liste des tableaux	215
Bibliographie	216





Société du Patrimoine de Sainte-Marthe

LA FLAMME

représente l'ardeur des membres à conserver le patrimoine.

LES LETTRES «S» ET «P»

pour Société du Patrimoine forment le porte-flambeau.

LE TRAIT D'UNION

vers le haut entre les lettres se veut le trait d'union entre la population et la municipalité ; il symbolise l'élan constant vers le mieux-être.

LA DEVISE

Toujours plus, toujours mieux!



MESSAGE DU PRÉSIDENT DES FÊTES DU 75^e



Célébrer le 75^e anniversaire de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, c'est revivre un passé riche de patrimoine, de traditions, de souvenirs.

La publication d'un album souvenir historique nous plonge d'emblée dans cette réalité de nos origines en puisant dans le passé tout ce qui a animé notre village du chemin du Roi.

Rapprocher des gens, faire le lien avec le passé, avoir une meilleure conscience du présent et assurer un avenir constructif, c'est l'objectif visé par ces activités variées.

Au nom de notre conseil d'administration, je veux remercier très sincèrement le conseil municipal, la Société du Patrimoine, le comité historique, les bénévoles, les médias, nos généreux donateurs, nos aînés qui ont témoigné de leur passé et tous ceux et celles qui de près ou de loin ont contribué et contribueront au succès de ces fêtes mémorables.

Tous les espoirs sont permis pour l'avenir de Ste-Marthe-du-Cap.

Puisse ce 75^e resserrer les liens d'amitié dans ces retrouvailles et créer des liens nouveaux dans de riches semailles...

*Amicalement vôtre,
Yvon Charland
Président des Fêtes du 75^e*

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Yvon Charland'. The signature is fluid and cursive.



COMITÉ DES FÊTES DU 75^e
1915 - 1990
Membres de la Société du Patrimoine



Jeannine Trépanier Beaudoin
Coordinatrice



Yvon Charland
Président



Claude Cossette
Vice-président



Suzanne Juras
Vice-présidente



Thérèse De Lafontaine
Secrétaire



Pierrette Farrier
Trésorière



Louise Larivière
Publiciste



Sylvie Mélançon
Directrice



Madeleine Lemire
Directrice



MESSAGE DU MAIRE



Ste-Marthe-du-Cap pose fièrement dans cette mosaïque de Municipalités qui forment le patrimoine québécois.

75 ans, où Ste-Marthe a toujours eu un caractère familial, sain et harmonieux. Nous avons su garder au fil des ans ce climat de vie naturel, qui nous est propre, allié au développement économique de l'âge moderne.

De grandes et belles familles ancestrales où le lien de solidarité est continu avec les nouveaux résidents qui forment nos secteurs domiciliaires depuis quelques années. L'évolution de notre Municipalité est quasi aussi importante que notre fleuve St-Laurent est imposant et ce n'est pas peu dire.

Mon rôle de maire, dans le contexte actuel, est d'unir un passé riche à un avenir prometteur. Il faut saisir cette occasion pour découvrir la route de demain tracée par celle du passé. Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à ceux qui nous visiteront lors des activités ainsi qu'à nos anciens qui seront rassemblés, heureux de revivre une page d'histoire lors des retrouvailles du 24 juin 1990.

Je tiens à féliciter le Comité organisateur des Fêtes, ainsi que les bénévoles qui ont contribué à faire de cet événement un succès éclatant.

À vous, Marthelinois, Marthelinoises, Bon 75^e anniversaire, et que le cap sur Ste-Marthe... soit gagnant, encore pour 100 ans.

Lucien Chaussé, Maire

A handwritten signature in cursive script, reading "Lucien Chaussé".





SIGNIFICATION DU LOGO

- ◆ Représentation de notre emblème floral «Le rosier cannelle».
- ◆ Symbolisation de l'accueil aux nouveaux résidents et aux touristes par la rose.
- ◆ Représentation de l'esthétique de la municipalité, par villes, villages et campagnes fleuris.
- ◆ Représentation du développement domiciliaire et industriel, par la forme des maisons.
- ◆ Symbolisation du fleuve par le bleu du logo.



MESSAGE DU DÉPUTÉ FÉDÉRAL



Secrétaire parlementaire
au ministre d'État
Forêts



Cap-de-la-Madeleine, le 2 août 1989.

Chers amis,

C'est avec plaisir que je m'associe, à l'ensemble de la population du Comté de Champlain, pour souligner de façon particulière, le 75^e anniversaire de Fondation, de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap.

Je souhaite que les festivités entourant cet événement alimentent en chacun de vous, le sentiment de fierté et d'appartenance, qui est sans aucun doute, à l'origine du dynamisme et de l'essor de votre collectivité.

Que cet anniversaire soit le présage de bien des années à venir, remplies de succès, de prospérité et de fraternité et ce, à la mesure de ce que vous méritez.

Salutations distinguées,

Michel Champagne

*Député de Champlain et
Secrétaire Parlementaire du Ministre d'État
aux Forêts.*



**MESSAGE DU MINISTRE
DES AFFAIRES MUNICIPALES**

✚ ✚ Gouvernement
✚ ✚ du Québec



Cher(e)s ami(e)s de Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

À titre de ministre régional, je suis particulièrement heureux de m'associer au 75^e anniversaire de fondation de votre municipalité et d'adresser mes plus sincères félicitations à la population de la Corporation municipale de Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine pour avoir investi énergies et efforts afin de mettre en valeur l'extraordinaire potentiel qui caractérise si bien ce coin de notre région.

Je tiens à féliciter tous les bénévoles qui contribueront à faire de ce 75^e anniversaire de fondation un franc succès.

J'invite donc bien cordialement tous et chacun d'entre vous à souligner, à votre façon, cet événement mémorable. Je souhaite qu'il constitue un moment privilégié de réflexion sur le chemin parcouru ainsi que sur les nouveaux défis qui vous attendent, individuellement et collectivement.

Yvon Picotte
Ministère des Affaires Municipales



MESSAGE DU DÉPUTÉ PROVINCIAL



75 ans d'histoire,

75 ans déjà

Jeunesse ou âge d'Or?

Pour une municipalité, c'est encore bien jeune. Et pourtant, comme il fait plaisir aux aîné(e)s de nous raconter leurs bons moments de jeunesse, Sainte-Marthe s'ennorgueillit de plusieurs événements qui ont contribué à son essor.

Pour son 75^e, vous soulignez ce bel anniversaire de façon bien spéciale ; nous sommes ici pour encore longtemps. Comme dit le prophète Kahil Gibran : «**Le présent relie notre passé vers le futur**». Ce futur sera rempli de dynamisme à l'image de ses citoyens et citoyennes. On le sait, les Marthelinois et Marthelinoises savent se prendre en main, savent s'organiser.

Ces festivités seront pour vous un succès. Je félicite le conseil d'administration ainsi que tous les bénévoles qui feront de cette fête une réussite.

Bon Anniversaire Sainte-Marthe...

Longue Vie!

Pierre A. Brouillette
Député de Champlain



POÈME DE FÉLIX LECLERC

POUR UN QUÉBEC FRANÇAIS

Nous sommes des Québécois
Issus de la vieille France
maîtres chez nous et loin des rois
après trois siècles de patience

Après trois siècles de sommeil
troupeau rendu à l'abattoir
il était temps qu'on se réveille
avant de passer au saloir

Peuple nouveau sorti du froid
je ne parle que le français
je fais des affaires jusqu'en Chine
mon meilleur client c'est l'Anglais.

Mes chants d'amour, mes chants de guerre
traversent déjà les frontières
suis un des ruisseaux d'eau neuve
qui rajeunira l'océan.

Chaque petit peuple est un soleil
beauté de plus à l'univers
c'est grave erreur et grande horreur
que de le piquer pour qu'il meure.

Fondre un peuple dans un autre
adroitement sans douleur
l'assimiler qu'il disparaisse
c'est génocide en douceur.

Étranger, ici tu es chez-toi
si tu respectes mes usages
mais si tu m'imposes ta loi
plie bagage et déménage.

Nous sommes Québécois
depuis et pour des siècles
que les «Durham»
en fassent leur deuil!

*juillet 1980
Île d'Orléans, Québec.*



CHAPITRE 1 LA VIE MUNICIPALE



Vue aérienne de
Sainte-Marthe

STE-MARTHE SE SOUVIENT...



INTRODUCTION

L'histoire de Sainte-Marthe est intimement reliée à celle de Cap-de-la-Madeleine. Pendant près de 237 ans, le territoire appartenant aujourd'hui à Sainte-Marthe-du-Cap faisait partie intégrante du Cap-de-la-Madeleine.

Au début de la colonie, la venue des Récollets et des Jésuites amène la formation de noyaux de population un peu partout pour évangéliser les Indiens et exercer leur apostolat auprès des colons déjà établis. C'est à Cap-de-la-Madeleine, que le lieu de résidence des Jésuites est établi.

Les habitants espèrent donc de plus en plus l'érection d'une paroisse ayant un curé résident. Leur souhait sera exaucé le 30 juin 1678, lorsque Mgr De Laval érige la paroisse du Cap-de-la-Madeleine. Messire Paul Vachon, un des premiers à être ordonné prêtre fut nommé à la cure du Cap le 14 octobre 1685. Il reçoit de Mgr De St-Vallier, la cure fixe de Sainte-Marie-Madeleine, le 18 septembre 1694.

Ce n'est qu'en mars 1721 que les limites territoriales de la paroisse seront déterminées. Elles s'établiront comme suit : «l'étendue de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, située en ladite seigneurie, sera d'une lieue et demie de front que contient cette seigneurie à prendre du côté d'en bas depuis le fief Marsolet, en remontant le long du fleuve jusqu'au premier des chenaux de la rivière des Trois-Rivières, ensemble les profondeurs renfermées dans ces bornes».

Avec la naissance de nouvelles paroisses, ces limites subiront quelques modifications, telles la fondation de Saint-Maurice en 1843 et de Saint-Louis-de-France en 1902. De plus, tour à tour, d'autres paroisses seront fondées mais elles continueront à faire partie du Cap-de-la-Madeleine au point de vue civil. Sainte-Marthe-du-Cap qui s'est détachée de cette municipalité, en 1915, continue du point de vue religieux à faire partie de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine. C'est donc depuis 75 ans que la municipalité possède son conseil et sa propre administration.

Au fil des années, le visage de la Municipalité subit quelques transformations. Sa vocation première, l'agriculture, cède doucement ses droits de notariété pour modifier quelque peu son image.

Depuis un certain nombre d'années, la Municipalité connaît un essor sans précédent, de plus en plus de personnes sont attirées par l'espace et la tranquillité qu'offre Sainte-Marthe. De par sa situation géographique, il est possible d'allier les bienfaits de la campagne et les avantages de la banlieue. Le majestueux fleuve St-Laurent, qui sillonne Sainte-Marthe, offre aux résidents établis sur ses rives et aux voyageurs un panorama des plus magnifique.



Hôtel Municipal — Ste-Marthe-du-Cap



*L'hôtel municipal où se retrouvent les services administratifs,
techniques et communautaires.*

CONSEILLERS MUNICIPAUX



*Secteur Village #1
Jeannine Trépanier Beaudoin*



*Secteur St-Laurent #2
Pierre Juneau*



*Secteur Norbert #3
Pierre Latour*



*Secteur St-Malo-Ouest #4
Yvon Charland*



*Secteur St-Malo-Est #5
Maurice Dumas*



*Secteur des Prairies #6
Jean-Guy Bergeron*



LA DIVISION

Le territoire détaché du Cap-de-la-Madeleine a été érigé en municipalité, sous le nom de Municipalité de Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, officiellement le 11 juin 1915.

La nouvelle municipalité est bornée au sud par le fleuve St-Laurent, au nord par une partie de St-Louis-de-France et de St-Maurice, à l'est par la Municipalité de Champlain et à l'ouest par une partie du terrain appartenant à cette date à la compagnie Grès Falls, à la ligne entre les lots nos 106 et 107 du cadastre de ladite paroisse du Cap-de-la-Madeleine pour le Comté de Champlain, s'étendant ladite ligne, du fleuve St-Laurent au chemin public de la concession du fleuve St-Laurent, ledit chemin public faisant la limite sud dudit territoire jusqu'à la ligne entre les lots nos 113 et 114 dudit cadastre, et partie à cette dernière ligne sur tout son parcours jusqu'au cordon entre la concession du fleuve Saint-Laurent et le rang St-Malo ; ledit cordon faisant la limite sud dudit territoire jusqu'à la ligne entre les nos 427 et 428 dudit cadastre sur tout son parcours, jusqu'au cordon des rangs St-Malo et des Grandes-Prairies côté sud-est, ladite ligne traversant sur son parcours la ligne du chemin de fer du Pacifique, ce dernier cordon devant être la limite sud dudit territoire, pour sa partie s'étendant de ladite ligne entre les lots 426 et 427 jusqu'à la ligne entre les numéros 536 et 538 dudit cadastre, partie toujours vers l'ouest à cette dernière ligne jusqu'au chemin public qu'elle traverse en biais et indiquée par le lot 539 dudit cadastre et de la ligne entre les nos 537 et 540 jusqu'au chemin du cordon entre les côtés nord-ouest et sud-est du rang des Grandes-Prairies, ce dit chemin faisant la limite sud dudit territoire de cette dernière ligne jusqu'au point de départ de la ligne entre les lots nos 567 et 568, et pour une dernière partie, toujours vers l'ouest, à cette dernière ligne sur tout son parcours jusqu'à la limite nord de ladite municipalité de la paroisse du Cap-de-la-Madeleine.¹

Le 14 février 1916, la Municipalité de Sainte-Marthe sera amputée d'une partie de son territoire au profit de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine du Cap-de-la-Madeleine. Les lots annexés seront une partie des lots 112 et 113.

¹ LA GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, no 24, Vol XLVLL, 12 juin 1915, p. 1623-1624.



FONDATION DE LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ

Les causes de la division

C'est en 1915 que des cultivateurs et quelques journaliers demandent de détacher une partie du territoire de Cap-de-la-Madeleine pour former une municipalité. Tout débute en 1914. Le Cap-de-la-Madeleine commence à s'industrialiser. Il faut améliorer la route nationale pour favoriser le développement amené par l'implantation d'une nouvelle usine, La St-Maurice Paper, dont le début des opérations date de 1912. De plus le gouvernement provincial avait déjà commencé le pavage des chemins dont les rues Notre-Dame et Thibeau.

Un an plus tard à Cap-de-la-Madeleine, on commence à parler de plus en plus de travaux de voirie, d'aqueduc et d'égout. On est aussi à construire une nouvelle ligne de tramways qui amène beaucoup de chambardement dans la vie ordinairement paisible des gens tels : expropriation, coupure de terrain, etc.

De plus les nouveaux venus au Cap (appelés les gens d'en haut et ceux de Ste-Marthe appelés les gens d'en bas) exigent des trottoirs. Cette demande crée beaucoup de disputes. Il n'y a qu'à consulter les journaux de l'époque pour comprendre l'importance que pouvait revêtir cette question surnommée par les journalistes du Bien Public et la Chronique de la Vallée du St-Maurice, «La chicane des trottoirs». Les gens «d'en bas», qui étaient en forte majorité des cultivateurs, avaient peur d'être obligés de payer pour tous ces nouveaux services qui ne leur profiteraient pas. Les deux secteurs du Cap-de-la-Madeleine n'avaient tout simplement pas les mêmes besoins.

Les résidents «d'en bas» ont trouvé la solution au problème en demandant la séparation des Conseils du Cap-de-la-Madeleine et de la paroisse. Une municipalité distincte de celle du Cap est donc formée. Cette demande fut accordée par la Législature Provinciale en 1915.

Cette séparation n'a pas été faite sans certains grincements car cinq cultivateurs, qui selon le tracé prévu, devaient continuer à faire partie du Cap-de-la-Madeleine, ont réussi (car ils étaient établis du côté nord de la route nationale) après plusieurs pourparlers et prises de bec, à passer à la nouvelle municipalité.

C'est pour cette raison que les limites des deux municipalités au lieu d'être une ligne droite forment une équerre. Appartient donc à Sainte-Marthe, le côté Nord à partir de la rue Alice exclusivement, alors que le côté Sud fait partie de la ville du Cap-de-la-Madeleine jusqu'aux confins des propriétés de la Consol.

État de la Municipalité de Ste-Marthe au 31 juillet 1915, date de la séparation de la Municipalité de Ste-Marthe

Évaluation de l'Impôt	\$976415.00
Ste-Marthe	\$21975.00
Total	\$998390.00
Monte Total	\$11250.00
ach. Salle Publique \$200.00	
avances de Cap \$195.00	
Total	\$395.00
Surplus resté à la Municipalité de Ste-Marthe	
Part de la dette due par Ste-Marthe	\$5170.00
Part de la dette due par Ste-Marthe	\$21975.00
Total	\$27145.00
Argent en caisse \$445.00	
Part de l'Impôt Ste-Marthe	\$21975.00
Ste-Marthe	\$11250.00

*Verifié et trouvé correct
Cap de la Madeleine
ce 6ème jour de Novembre 1915
A. Bourgeois Sec. Trés.
Ernest Gagnon Sec. Adm.*

Document historique



TOPONYMIE

La toponymie, c'est l'étude des noms de lieux : d'un comté, d'un rang, d'un village, etc. La personne qui établit la toponymie essaie de comprendre le pourquoi de l'appellation de cours d'eau, de marécages, de la population. Parfois un nom en usage dans une municipalité, pour désigner un emplacement, ne sera pas officialisé par la municipalité ou reconnu par la Commission de toponymie du Québec, mais seulement surnommé par les habitants de la région. Souvent l'origine remonte très loin dans le temps.

Aujourd'hui cet usage s'efface de plus en plus pour ne retenir que les noms officialisés. À Sainte-Marthe on ne retrouve pas de toponymie aussi originale que dans d'autres municipalités. Néanmoins l'étude des noms des rangs et de la municipalité s'avère intéressante.

Sainte-Marthe

La Municipalité faisait jadis partie de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine du Cap-de-la-Madeleine. Lors de la séparation, la nouvelle municipalité prend le nom de Sainte-Marthe en l'honneur de Marthe la soeur de Marie-Madeleine.

Red Mill

En français, Red Mill signifie Moulin Rouge. Le terme anglais sera celui retenu officiellement. Au début ce nom n'est donné officiellement qu'à la gare du Canadien Pacifique établie à cet endroit et plus tard au bureau de poste. Ce nom fut choisi par M. Joseph Bradley à cause de la couleur des constructions de l'usine et de celle de l'ocre.

St-Malo

Nom emprunté en l'honneur de Jacques Cartier qui fut le grand découvreur du Canada.

Grandes-Prairies

Nom historique attribué depuis très longtemps aux terres qui aboutissent aux vastes étendues marécageuses et incultes désignées sous le nom de Grandes-Prairies.

LA POPULATION : 1915 - 1990

Tableau 1

1915 : 300	1940 : 778	1951 : 1092	1975 : 2903
1921 : 660	1941 : 796	1956 : 1597	1976 : 3375
1922 : 652	1942 : 802	1958 : 1476	1977 : 3238
1927 : 681	1943 : 784	1961 : 1739	1978 : 3375
1928 : 685	1944 : 792	1962 : 1734	1979 : 4293
1930 : 718	1945 : 797	1966 : 2150	1980 : 4200
1931 : 784	1946 : 950	1968 : 3219	1981 : 4800
1932 : 774	1947 : 977	1970 : 2388	1982 : 4818
1938 : 648	1948 : 1057	1971 : 2524	1983 : 4910
1939 : 775	1950 : 1056	1972 : 2541	1989 : 5109

Source : Archives de la municipalité



RÉTROSPECTIVE

Pour retracer les premiers habitants de Sainte-Marthe il faut remonter en 1644. C'est à cette date que s'érige la première maison du Cap. Son propriétaire était Jacques Hertel (la fondation du Cap-de-la-Madeleine date du 22 mai 1652). Cette maison était la seule habitation entre Trois-Rivières et Port-neuf.

C'est en 1659 que commence vraiment l'occupation du territoire avec Pierre Boucher (historique chapitre 111) alors qu'il se fait concéder par le Père Jacques de la Place la «consistance de quatre arpents de terre de front sur cinquante de profondeur...»². Cette concession, il lui donnera le nom de Fief Sainte-Marie.

«Trois ans plus tard, soit en 1662, d'autres terres seront concédées. Le 17 novembre une concession est donnée à Louis Bourrot dit Laflotte et le 15 mars respectivement à Sébastien Provencher et à Jacques Vandy»³.

Petit à petit le territoire, qui deviendra plus tard Sainte-Marthe, accueille ses premiers habitants. C'est pourquoi en 1915, lorsque survient la séparation, la municipalité compte déjà 300 habitants.

Après seulement 5 ans de séparation, Sainte-Marthe voit sa population croître de 360 personnes, par la suite il faudra attendre près de trente ans, soit en 1951, avant de parvenir à atteindre ce qu'il est permis d'appeler un record, 1092 habitants.

Par la suite, dans l'ensemble, le nombre d'habitants sera croissant, subissant de temps à autre de légères baisses de population, pour atteindre en 1980, 4 200 personnes. Survient en 1981 une augmentation de 600 personnes pour enfin atteindre en 1989, 5 109 habitants.

Un fait important est à noter, c'est que Sainte-Marthe n'a pas subi de forte diminution de population comme cela se produit depuis quelques années pour de nombreuses paroisses. Étant située à proximité des grands centres, l'exode amorcé dans certaines municipalités n'est pas ressenti à Sainte-Marthe. Sa population n'est pas appelée à diminuer mais bien à augmenter aux cours des prochaines années.

2 E. MITCHELL, Messire Pierre Boucher, p. 108

3 FRÈRE JEAN-PAUL PROVENCHER, Sébastien Provencher et sa descendance, p. 165



L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Le conseil

Un conseil municipal est formé d'hommes et de femmes, qui de par leur motivation et leur comportement, orientent la destinée de leurs concitoyens. Au fil de la lecture des procès-verbaux, on constate que les citoyens ont toujours su s'entourer d'hommes, correspondant à leur image. Les maires et les conseillers sont, jusqu'en 1950, pour la grande majorité, des cultivateurs ou des journaliers. Après cette date, on assiste à une diversification socio-professionnelle du conseil, on y retrouve des arpenteurs, contracteurs, garagistes. Cet état de fait est attribuable à la multiplication des métiers.

Le déroulement des élections a beaucoup changé depuis 1915. À cette époque il n'était pas nécessaire de savoir lire ou écrire. Si un conseiller avait acquis ces notions, on le nommait maire.

Les élections se déroulaient en 2 étapes. En premier lieu un avis public est affiché à la porte de l'église Sainte-Marie-Madeleine. La lecture en est faite par le secrétaire d'élection, le dimanche suivant le jour, où l'avis a été rendu public. Par cet avis les électeurs sont invités à se rendre à la salle paroissiale. À la date fixée par l'avis public, le secrétaire d'élection demande aux personnes présentes, d'indiquer à main levée, le candidat de leur choix. On devra attendre en 1951 avant qu'il y ait des élections. Comme exemple on peut citer le cas de M. Alfred Brière qui, en 1939, se présente comme conseiller, constatant de ce fait qu'il faut faire des élections, celui-ci préfère retirer sa candidature.

LE PREMIER CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARTHE

Suite à la séparation de Sainte-Marthe de Sainte-Marie-Madeleine, il était nécessaire que les deux municipalités établissent leur état de compte, ce qui fut fait le 27 juillet 1915. Il en résulte que la nouvelle municipalité a une évaluation de \$ 208,375.00, sa dette est de \$ 2176.00 tout en ayant en caisse \$ 105.89. De plus, les dépenses pour ériger la municipalité s'élèvent à \$ 82.30. C'est avec ces maigres moyens que la vie de la nouvelle municipalité débute.

Il fallait pour prendre en charge l'administration, que les citoyens se choisissent un maire et des conseillers. La première élection des conseillers eut lieu mardi, le 27 juillet 1915, à 10 h 00 du matin à l'école de l'arrondissement no. 2. Ce conseil est formé de M.M. Joseph Rocheleau, Louis Dorval, Alexandre Lottinville, Louis-Adolphe Montplaisir, Charles Lottinville, Hercule Vaillancourt et Dominique Montplaisir. Le maire n'est pas encore élu. Le 31 juillet 1915 à 7 h 00 du soir les conseillers sont convoqués à une assemblée spéciale, ayant pour but l'élection du maire. Tous étaient présents, le conseiller Joseph Rocheleau propose que le conseiller Dominique Montplaisir soit élu maire. Le conseiller Charles Lottinville seconde cette proposition qui fut adoptée à l'unanimité.

Les responsabilités de la Corporation municipale

Hier et aujourd'hui les responsabilités qui reviennent à la municipalité demeurent presque les mêmes. Elle doit voir à l'entretien des chemins existants, à en ouvrir de nouveaux, au réseau d'aqueduc, d'égouts et aujourd'hui au zonage agricole, à l'assainissement des eaux, etc. Pour parvenir à remplir toutes ses obligations, le conseil est obligé de compter sur un certain nombre de personnes qui ne sont pas rémunérées pour leurs services. Le seul à obtenir une rémunération et qui incon-



testablement le plus important, est le secrétaire-trésorier. En 1915, M. J. Bourque obtint \$ 100.00 par année pour ses services, mais lors de l'embauche de J.C. Rocheleau en 1918, son salaire est moins élevé, il n'est que de \$ 5.00 par mois. En 1923, il obtint sa première augmentation, elle est de \$ 4.00 portant sa rémunération à \$ 108.00 par année.

Lors du premier conseil de 1915, les conseillers nomment trois inspecteurs de voirie : Alexandre Lapointe, Thomas Rocheleau, Hypolite Brière. Trois inspecteurs agraires sont aussi nommés : David Dumas, Luc Toupin et Albert Montplaisir. Ce sont les «spécialistes» de la municipalité qu'il faut consulter, lorsqu'on a des questions à poser ou lors de litiges survenant entre propriétaires, au sujet de cours d'eau, de chemins, de clôtures, etc. Trois estimateurs sont aussi nommés pour faire le rôle d'évaluation : Godefroy Vaillancourt, Hercule Beaumier et Octave Beaumier.

Les chemins

L'entretien des chemins est ce qui préoccupe le plus le conseil municipal. En 1915, son attention est portée sur le mauvais état des routes de Red Mill, Saint-Malo et Grandes-Prairies. La municipalité reçoit de nombreuses réclamations pour bris d'autos. Alors tous les ans, d'énormes quantités de charbon (communément appelé crasse) est étendu pour l'assise des chemins ou combler les ornières. Les hommes sont payés 45 cents la verge pour étendre le charbon sur les routes. Ce charbon provient de la St-Maurice Paper ou de l'usine de Red Mill. En 1918, M. Pierre Montplaisir est nommé surintendant. Il divise alors les routes et en charge l'entretien aux propriétaires. L'automne, la municipalité vend les chemins pour ne pas avoir à s'en occuper durant l'hiver. Ce sont des entrepreneurs ou individus qui, par soumission, s'occupent de l'entretien des chemins. Bien entendu il ne s'agit pas de l'ouverture comme on la connaît aujourd'hui mais plutôt un rouleau qui est passé sur le chemin pour fouler la neige. Le 18 janvier 1919 une résolution est passée demandant que les chemins soient entretenus sur une largeur de 4 pieds.

Le 2 novembre 1929, par le règlement no 8, il est résolu que les routes municipales seront dorénavant à la charge de la corporation et les dépenses relatives à leur entretien seront à la charge de l'ensemble des contribuables. Ceci permettra à la municipalité d'obtenir des subventions, que le ministre de la voirie accorde pour la construction et l'entretien des chemins. L'argent est dès lors prélevé par voie de taxation directe sur les biens imposables de la municipalité.

En 1930, la route nationale, passant dans la municipalité de Ste-Marthe, subit des travaux d'élargissement. La distance à couvrir est de trois à cinq milles. Ces travaux devenaient urgents car la route n'était pas sécuritaire depuis l'augmentation du trafic automobile. Les années suivantes, la Corporation, avec l'aide du gouvernement, verra à l'entretien, à la réfection et au pavage des routes qui sillonnent la municipalité.



LES RÈGLEMENTS

Depuis 75 ans le conseil municipal de Sainte-Marthe a dû légiférer sur un grand nombre de questions.

Le premier règlement adopté par le conseil municipal concerne la prohibition de la vente de boissons enivrantes et de spiritueux. La vente et l'émission des permis sont interdites dans la municipalité, le 17 janvier 1916. L'abolition de la prohibition de la vente de boissons alcooliques est levée dans la municipalité le 12 juin 1961.

Le 2 septembre 1952, un règlement, portant le no 31, prohibe les salles de danses publiques. Si une infraction est commise à ce règlement il y a une possibilité d'amende de \$ 10.00 mais n'excédant pas \$ 25.00 et à défaut de paiement c'est l'emprisonnement n'excédant pas trente jours. Ce n'est que le 3 décembre 1968 que ce règlement sera abrogé dans la municipalité.

Un règlement daté du 1^{er} août 1933 et portant le no 11 légifère sur la morale et l'ordre public. Selon ce règlement, il est défendu de s'attarder près des établissements où de l'essence est vendue. Il est aussi interdit d'y faire du bruit, soit en chantant ou autrement ou tolérer qu'on se serve de paroles déshonnêtes ou blasphématoires ou qu'on y tienne une conduite indécente ou propre à offenser la morale et les bonnes moeurs ou à troubler la paix publique.

Selon ce même règlement il est défendu de se baigner à moins d'être revêtu d'un costume qui ne pêche pas contre la modestie et la décence et n'offense pas la pudeur. Les costumes de bain pour les personnes de sexe féminin doivent être suffisamment haut sur la poitrine et le dos pour éviter tout semblant de provocation et le maillot doit être recouvert d'une jupe arrivant aux genoux.

Il est défendu de se coucher en costume de bain à plus de 25 à 30 pieds de l'eau, sur la plage.

Il est interdit de circuler en costume de bain et de s'exposer à la vue des passants soit en voiture soit à pieds sur le chemin public ou sur les propriétés privées à moins que ce ne soit pour se rendre d'une maison à la plage et de la plage à la maison et ce, par le chemin le plus court. Il est également interdit de traverser le grand chemin en costume de bain, à moins, d'être couvert d'une robe de bain ou d'un manteau.

Toute personne qui enfreint ce règlement sera passible d'une amende de pas moins de \$ 5.00 ne devant pas dépasser \$ 20.00 plus les frais. À défaut de paiement de l'amende et des frais, ce sera l'emprisonnement. Jusqu'à ce jour ce règlement n'a pas été abrogé. Il est donc toujours en vigueur.

Le règlement des Licences de commerces est adopté le 1^{er} mai 1920, il concerne les négociants en gros ou en détail ou exerçant un commerce général. Que ce soit un chartier, un roulier public, boulanger, etc. résident ou non-résident dans la municipalité, il ne peut exercer son commerce dans les limites du territoire municipal, sans avoir au préalable, obtenu du conseil de Sainte-Marthe une licence à cet effet. Le prix varie pour un résident ou un non-résident. Par exemple un boucher résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois paiera sa licence \$ 2.00, alors que pour un non-résident le prix sera de \$ 3.00. Pour tout chartier et roulier public résidant dans la municipalité depuis trois mois, la somme de \$ 2.00 et chaque cheval extra la somme de \$ 1.00 tandis qu'un non-résident paiera la somme de \$ 10.00 et chaque cheval supplémentaire \$ 1.00.



Les licences sont payables annuellement et elles subissent des hausses de prix ou des baisses, comme les marchands d'épicerie qui en 1924 voient le prix de leur licence baisser de \$ 5.00 pour les résidents.

Les aliénés

Le conseil doit subvenir aux besoins des déficients, originaires de la paroisse, placés dans les asiles ou hôpitaux de Québec, Montréal et Ville-Joie du Rosaire, lorsque leurs familles ne peuvent pas subvenir à leurs besoins. Souvent le conseil a de la difficulté à payer tous les comptes qui lui sont adressés. Quelquefois on refusera de payer, estimant que la famille a les moyens de le faire, ou tout simplement parce que la personne en question n'était pas résidente de la municipalité depuis plusieurs mois, lors de son internement ou hospitalisation.

Le secours direct

À partir de 1929, le conseil municipal votera à presque toutes les réunions une certaine somme d'argent, devant être destinée à certaines familles dans le besoin. Ces sommes sont en moyenne de \$15.00. Souvent les conseillers et le maire achètent eux-mêmes les provisions et quelques fois déboursent des sommes d'argent à leurs frais.

La municipalité n'est pas très riche, lorsque des citoyens adressent une requête demandant des secours directs celle-ci est rejetée. La corporation est dans l'impossibilité de payer la part demandée.

Le conseil a de bons arguments pour rejeter cette demande. On fait remarquer que la municipalité comprend presque autant de journaliers que de cultivateurs et la grande partie de ces journaliers, depuis la fermeture du moulin de la St-Maurice Paper, sont devenus chômeurs et plusieurs retardent dans le paiement de leurs taxes, laissant par le fait même la municipalité dans un état financier précaire pour rencontrer les obligations ordinaires.

La municipalité porte actuellement une évaluation dans les trois cent mille dollars seulement, comprenant une partie de la propriété de la St-Maurice Paper et de Red Mill. L'évaluation à part ces corporations, représente des cultivateurs à ressources très limitées car ils habitent une localité attenante à une des villes les plus affectées de toute la province. Les produits de la ferme ne trouvent pas marché convenable. Les produits se donnent beaucoup plus qu'ils ne se vendent et cela depuis deux ans. Cette situation met les cultivateurs sur un même pied de privation et de gêne que les chômeurs.

Plusieurs cultivateurs ont contracté des dettes considérables en achetant leurs terres et machineries agricoles après la guerre, lorsque tout était à un prix très élevé. Plusieurs sont incapables de rencontrer leurs obligations de sorte qu'en leur imposant le fardeau du secours direct, vu le nombre de chômeurs que la liste présente, si ce principe de secours direct est adopté, ce sera pousser à la banqueroute un bon nombre de contribuables. Au lieu de trouver dans cette mesure un moyen efficace de soulager la misère de quelques-uns, ce sera réduire à la misère et à la ruine un nombre plus considérable de nos citoyens.

Pour contrer au chômage qui sévit dans la municipalité le conseil demande des octrois pour la réfection des routes, cela permet de procurer du travail à quelques chômeurs.



Avis public

À partir du 5 novembre 1935, la publication de tout avis, règlement ou résolution du conseil municipal sera faite en vertu du code municipal, dans la langue française, sans préjugé pour aucun des habitants de la Municipalité.

Il est ainsi ordonné que les avis, règlements et résolutions dudit conseil municipal de la paroisse de Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine dans le comté de Champlain, dont la publication est prescrite par les dispositions du code municipal de la province de Québec, se publient à l'avenir dans la langue française seulement.

Nom des rues

En septembre 1967, il est devenu nécessaire pour la municipalité de se donner des noms de rue et de rang d'une manière officielle. Le règlement no 66 est alors adopté. Les noms de rues : Notre-Dame, route Red Mill, rang Saint-Malo, rang des Grandes-Prairies seront maintenant officiels.

Aqueduc

Vers les années 60, il devient nécessaire pour la Corporation de Sainte-Marthe de construire un réseau d'aqueduc devant desservir une partie de la municipalité sur la route nationale.

Le projet commence à germer lorsque les Révérendes Soeurs Dominicaines réalisent leur propre aqueduc. M. Adélarde Toupin alors maire de la municipalité, suit de très près les résultats des travaux de recherche que poursuit la communauté religieuse. Il recueille les données et commence à se monter un dossier.

La communauté religieuse a dû déboursé une somme de \$ 14,000.00 pour les recherches, alors que suite au dossier préparé par M. Toupin, il n'en coûte que \$ 254.00 à la municipalité.

M. Toupin ayant situé l'usine de pompage et le site du réservoir à l'endroit qui lui paraissait le plus favorable, entreprit avec patience de regrouper les éléments nécessaires pour mener à bien le projet : l'acquisition d'un terrain et du chemin de passage servant à amener l'eau à la route no 2. Il fit porter ses efforts sur l'acquisition au coût le plus bas, ayant comme résultat, qu'il en coûte presque rien pour obtenir tous ces éléments.

La phase suivante fut la préparation du plan. M. Toupin travaillait à ce projet depuis près de trois ans lorsqu'il laissa son siège de maire à son cousin M. Roger Guilbault. Il lui confia le soin de réaliser la dernière étape.

À cette époque, les fermes étaient équipées de puits qui s'approvisionnaient aux eaux de surface, car au-delà de 50 pieds l'eau est salée et sur les côtes, on trouve un secteur où l'eau est ferrugineuse et un autre où l'eau est pure.

Le projet de construction d'un aqueduc date donc d'une quinzaine d'années. Le réseau s'étend de l'est du Cap-de-la-Madeleine, longeant la partie de la route nationale, jusqu'aux limites de Champlain, ce réseau sera doté d'un système de compteurs. Le règlement portera le no 54 et permettra à Sainte-Marthe, d'aller sur le marché des obligations pour la première fois. Le règlement est d'une valeur de \$ 365,000.00 réparti sur trente ans.



M. Roger Guilbault, maire, eut l'opportunité de voir adopter la loi d'aide financière aux municipalités. Son conseil étudia cette loi et y trouva l'argument qui devait permettre d'obtenir une subvention et de sauver aux contribuables une somme importante.

À cette époque la municipalité de Sainte-Marthe ne possédait pas de service contre les incendies. Elle devait faire appel aux sapeurs de Cap-de-la-Madeleine. Avant 1965 ceux-ci ne disposaient que de la réserve de leur camion, ne pouvant s'approvisionner ailleurs, sauf quelquefois dans des puits.



Le conseil qui a fait du réseau d'aqueduc une réalité : de droite à gauche ; MM. Paul Gervais, Narcisse Hinse, Marcel Arcand, Roger Guilbeault, Maurice Toupin, Gilles Hamel et Éloi Leblanc.

Les plans de construction du réseau d'aqueduc et de protection contre les incendies sont préparés par la firme d'ingénieurs Tremblay et Héroux de Shawinigan. Les travaux sont réalisés par Dollard Construction à partir d'expertise de Lévesque et fils.

Le réseau ne desservira pas les résidents de Red Mill et de Grandes-Prairies. Toutefois le puits est situé sur les côteaux de Red Mill, à l'extrémité Nord du boulevard Francoeur.

À la suite de cette réalisation environ 80 % de la population sera desservie par un système d'aqueduc. Le système d'aqueduc et de protection contre les incendies fut mis en opération en juillet 1965.

Avec la réalisation du nouveau système d'aqueduc les sapeurs ont à leur disposition des bornes-fontaines à tous les 500 pieds.

La cérémonie d'inauguration eut lieu le 31 octobre 1965 sur le site du puits et la réception fut donnée au secrétariat de la municipalité. Cette cérémonie marque l'inauguration officielle de l'aqueduc au coût de \$ 365,000.00.



En 1965 le conseil municipal entreprend des négociations avec les Révérendes Soeurs Dominicaines du Rosaire pour acheter leur réseau d'aqueduc. Il desservira la population de Red Mill soit 60 à 70 familles. Les travaux débiteront en 1968. La municipalité réussit donc à récupérer de l'ancien réseau d'aqueduc, des Soeurs Dominicaines, une quantité d'amiante évaluée à \$ 20,000, l'équipement fut remis à neuf par M. Hervé Brouillette inspecteur. Cela permet de réaliser une économie importante. Les travaux sont exécutés par les employés de la municipalité. Cinq ou six hommes y travaillent à plein temps.

Le réseau a trois milles et demi de long. Il dessert le boulevard Francoeur sur toute sa longueur, la route no 2, à partir des limites est, jusqu'aux limites ouest de la municipalité, ainsi que la route de Red Mill depuis le puits jusqu'aux limites ouest.

Avant cette réalisation, les citoyens de Red Mill se servaient de puits de pointes et de pompes électriques pour tirer l'eau nécessaire à la consommation. Plusieurs, même, n'avaient plus d'eau, le problème était donc très urgent.

L'inauguration de ce réseau d'aqueduc eu lieu le 29 juin 1969. Aujourd'hui ce réseau s'étend à chaque année selon la demande et les nouvelles constructions.

Ces quelques règlements et réalisations ne représentent qu'un infime partie de ce qui a été réalisé depuis 75 ans. Il n'y a qu'à penser à l'éclairage des rues, les égouts, le zonage agricole, les murs de soutènement, le parc industriel, et récemment le dossier de l'assainissement des eaux. Il y a aussi les projets d'avenir tels que la construction d'une rampe de mise à l'eau et d'un belvédère. Ces réalisations, projets et règlements nous permettent de constater que le conseil a toujours été et va toujours de l'avant.

Le but premier de ces hommes et femmes, qui hier et aujourd'hui, ont accepté les responsabilités qui incombent à leur charge, est le bien-être de leurs concitoyens et bien sûr la fierté d'appartenir à une municipalité où il fait bon vivre.



Premier système d'aqueduc (système de pompage), Inauguration.



LISTE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Tableau 2

<i>Louis Adolphe Montplaisir</i>	1915		
<i>Hercule Vaillancourt</i>	1915		
<i>Léopold Montplaisir</i>	1916		
<i>Joseph Caron</i>	1916		
<i>Joseph Rocheleau</i>	1915-1916		
<i>Louis Dorval</i>	1915-1916		
<i>Alexandre Lottinville</i>	1915-1916		
<i>Charles Lottinville</i>	1915-1916		
<i>Grégoire Dumas</i>	1917	1921 à 1924	1935-1936
<i>Alfred Vaillancourt</i>	1917		
<i>Eugène Montplaisir</i>	1917	1926-1927	1931
<i>(remplacé le 16 août par Horace Toupin)</i>			
<i>Elzéar Beaumier</i>	1917 à 1922	1923 à 1925	
<i>(remplacé par Tancrède Leduc qui siège 1 mois et retour de M. Beaumier)</i>			
<i>Octave Beaumier</i>	1917-1918		
<i>Louis Loranger</i>	1917-1918		
<i>David Dumas</i>	1918 à 1926		
<i>Adolphe Montplaisir</i>	1918-1919	1922 à 1925	
<i>Joseph Chs Rocheleau</i>	1918		
<i>(remplacé par Arthur Arcand)</i>			
<i>Hypolite Brière</i>	1919-1920		
<i>Arthur Arcand</i>	1919 à 1921	1942 à 1945	
<i>Arcade Toupin</i>	1920-1921	1927 à 1929	1952 à 1960
<i>Joseph Caron</i>	1921-1922		
<i>Arthur Vaillancourt</i>	1922 à 1925	1931 à 1937	1942 à 1950
<i>(démission le 30 février 1950)</i>			
<i>Toussaint Toupin</i>	1923 à 1926	1935-1936	
<i>Octave Lottinville</i>	1925-1926		
<i>Dominique Montplaisir</i>	1926		
<i>(démission en octobre, remplacé par Arcade Toupin)</i>			
<i>Henri Loranger</i>	1926 à 1929		
<i>Octave Montplaisir</i>	1927		
<i>Zotique Dumas</i>	1927-1928		
<i>Henri Guilbault</i>	1927-1928		
<i>Luc Toupin</i>	1928-1929	1932 à 1935	
<i>Oscar Montplaisir</i>	1928 à 1932	1937 à 1942	
<i>Donatien Guilbault</i>	1929-1930	1945-1946	
<i>Ovila Brière</i>	1929 à 1932		
<i>Anselme Toupin</i>	1930-1931		
<i>Henri Arcand</i>	1930-1931		
<i>(remplacé par Arcade Toupin qui est remplacé par Arthur Vaillancourt)</i>			
<i>Eugène Vaillancourt</i>	1930-1931		
<i>Horace Toupin</i>	1931	1933-1934	
<i>Eugène Montplaisir</i>	1932		



LISTE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Tableau 2

Joseph Grenon	1932 à 1934	
Zotique Brière	1933-1934	1937 à 1946
Arthur Clément	1933-1934	
<i>(remplacé par Octave Lottinville le 3 mars 1936 mais le 7 avril il reprend son siège)</i>		
Henri Sauvageau	1935-1936	
Armand Dumas	1936	
Luc Toupin	1937	
Adrien Courteau	1937-1938	
Anselme Courteau	1937	
Jean-Marie Leclerc	1938 à 1941	
Richard Montplaisir	1938 à 1940	
<i>(remplacé par Achille Lottinville le 21 décembre)</i>		
Émile Vaillancourt	1938 à 1941	
Odilon Montplaisir	1939	1949 à 1955
J. Achille Lottinville	1940 à 1947	
Charles-Édouard Montplaisir	1941 à 1944	
Armand Dumas	1943 à 1946	
Gilles Toupin	1946 à 1949	
Aldège Toupin	1947 à 1950	
François Sauvageau	1947-1948	
Arthur Roy	1947 à 1950	
Raoul Beaumier	1948-1949	
Rodolphe Dumas	1949-1950	
Ovila Brière	1951 à 1954	
Alphonse Lagacé	1950-1951	
<i>(remplacé le 7 février par Odilon Montplaisir)</i>		
Victor Lottinville	1950-1951	
<i>(remplace Arthur Vaillancourt)</i>		
Zotique Vaillancourt	1950-1951	
Rosaire Dumas	1951 à 1960	
Roger Guilbault	1951 à 1956	
Adélar Gouin	1952 à 1961	
Marcel Sauvageau	1955 à 1960	
Richard Loranger	1956-1957	
Maurice Toupin	1957 à 1960	1963 à 1970
Prudent Boisclair	1958 à 1961	
Lucien Gosselin	1961-1962	
Marcel Arcand	1961 à 1971	
Narcisse Hinse	1961 à 1971	
Camille Ross	1961-1962	
Paul Gervais	1962 à 1965	
Zéphérin Vaillancourt	1962-1963	
Gilles Hamel	1963-1964	
<i>(remplacé par Éloi Leblanc le 13 novembre)</i>		



LISTE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Tableau 2

<i>Adélarde Toupin</i>	1964	1972 à 1977
<i>Éloi Leblanc</i>	1964 à 1971	
<i>Ange-Albert Dubois</i>	1966-1967	
<i>Albert Hubert</i>	1968 à 1971	
<i>Jules Landry</i>	1969-1970	
<i>Laurent Rocheleau</i>	1971-1972	
<i>(remplacé par M. Victor Lottinville)</i>		
<i>Claude Dumas</i>	1971-1972	
<i>Yves Lefebvre</i>	1971-1972	
<i>Claude Champoux</i>	1972-1973	
<i>Marcel Cossette</i>	1972	1982 à 1984
<i>Claude Paquin</i>	1973 à 1976	
<i>Amédé Fillion</i>	1973 à 1975	
<i>Nancy Yéo</i>	1973-1974	
<i>Jean-Guy Pépin</i>	1973 à 1975	
<i>(remplacé par M. Lucien Chaussé le 14 octobre 1975)</i>		
<i>Denis Richard</i>	1974-1975	
<i>Émilien Normandin</i>	1975 à 1977	
<i>Lucien Chaussé</i>	1975-1976	
<i>Maurice Dumas</i>	1975-1976	1984 à ...
<i>Cyrille Beaumier</i>	1976	
<i>Jean-Louis Jobin</i>	1977-1978	
<i>Armand Brière</i>	1977	
<i>Cyrille Brière</i>	1977	
<i>Joseph Pépin</i>	1977-1978	
<i>Gaston Girard</i>	1978 à 1980	
<i>Marcel Desjardins</i>	1978 à 1981	
<i>Réjean Montplaisir</i>	1978 à 1981	
<i>Armand Brière</i>	1978	
<i>Raymond Duval</i>	1979 à 1983	
<i>Étienne Bergevin</i>	1979-1980	
<i>Daniel Bouchard</i>	1979-1980	
<i>Maurice Rheault</i>	1981	
<i>Suzanne Jutras</i>	1981 à 1983	
<i>Daniel Bastien</i>	1982	
<i>Jean-Pierre Sévigny</i>	1982 à 1986	
<i>Roger Savard</i>	1983-1984	
<i>Louis St-Arnaud</i>	1984 à 1986	
<i>Jean-Guy Bergeron</i>	1984 à ...	
<i>Michel Nobert</i>	1984 à 1986	
<i>Jeannine Trépanier Beaudoin</i>	1987 à ...	
<i>Yvon Charland</i>	1987 à ...	
<i>Pierre Latour</i>	1987 à ...	

Source : Procès-verbaux de la municipalité



QUELQUES BRINS D'HISTOIRE

- 1951 : ✦ Pour la première fois il y a votation.
- 1952 : ✦ Pour la première fois les sièges sont numérotés.
- 1965 : ✦ Règlement permettant de rémunérer les conseillers et le maire.
- 1973 : ✦ Première femme élue conseillère.
- ✦ M. Arthur Vaillancourt fut conseiller pendant 17 ans (ces 17 années ne sont pas consécutives).

LISTE DES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERIS

Tableau 3

J. Bourque	1915-1916
Pierre Montplaisir	1917
J.C. Rocheleau	1918 à 1949
Jérôme Loranger	1950 (démission le 30 février 1950)
Edmond Rivard	1950 à 1962
Laurent Toupin	1963-1964
Adélarde Toupin	1965 à 1971
Éloi Leblanc	Août 1972 à octobre 1972
André Toupin	Octobre 1972 à 1980
Jean-Pierre Gratton	1981
Frédéric Prescott	Janvier 1982 à septembre 1985
Marcel Milot	Octobre 1985 à ...



*Marcel Milot
Secrétaire-trésorier*

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT

Luc Bélair Septembre 1987 à ...

Source : Procès verbaux de la municipalité 1915-1989



LES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX

Depuis 1915 Sainte-Marthe a connu 11 maires qui ont présidé à la vie municipale.



1915-1916 M. Dominique Montplaisir

M. Dominique Montplaisir est élu maire du Cap-de-la-Madeleine le 21 janvier 1913. Il eut entre autre, lors de son mandat, à présider les assemblées portant sur la séparation de Sainte-Marthe. Il devint le premier maire de la municipalité le 31 juillet 1915.

M. Montplaisir était cultivateur. Son épouse se nommait Anny Cadotte. Il est décédé le 28 février 1965. Il fut le dernier témoin du pont des cha-pelets.



1917 à 1918 M. Charles Lottinville

M. Charles Lottinville est l'époux de Adélina Vaillancourt. Il est l'un des nombreux cultivateurs du rang Saint-Malo. Charles et Adélina eurent 10 enfants. Son décès survint alors qu'il était maire de la municipalité, en octobre 1918. Il fut remplacé temporairement par M. Octave Beaumier.



1919 à 1931 M. Louis Loranger

Il fut maire de Sainte-Marthe pendant 12 ans. Il épousa Éléonor Arcand, fille de Elzéar Arcand. Ils eurent 8 enfants. Cultivateur de métier il besogna fort pour faire vivre sa famille. Il s'intéressa jeune à la politique. Bon orateur, il savait convaincre les gens. Il défendait vivement les intérêts de ses concitoyens. Il était respecté de tous.

Il fut conseiller municipal en 1917 et 1918. Honnête et grand travailleur il a su gagner la confiance des gens.





1932 à 1938 M. Henri Rocheleau

M. Henri Rocheleau est né le 15 mars 1886. Il exploitait une ferme et un commerce laitier. Son premier mandat à titre de maire a été marqué par la dépression économique mondiale. C'est à cette époque aussi qu'il perdit malheureusement son épouse.

Il a donc essayé durant ce début de mandat, de soulager la misère des familles, en distribuant au nom de la municipalité des vivres aux nécessiteux. Il a même, à plusieurs reprises, aidé les gens de ses propres deniers. Il a aussi été préfet de comté.



1939 à 1944 M. Henri Loranger

Henri naquit à Sainte-Marthe-du-Cap. Ses parents étaient Théophile Loranger et Éléonore Montplaisir.

Il fréquente l'école du village, son enfance évolue dans ce coin natal qu'il aime tant. Attiré par la vie politique et les affaires municipales, il prend plaisir à y participer.

Henri fait partie des mouvements d'action catholique du temps. Par la suite il est élu commissaire d'école, échevin et finalement maire de Ste-Marthe de 1939 à 1944.



1945 à 1949 M. Albert Beaumier

Né à Sainte-Marthe-du-Cap le 6 janvier 1906 du mariage de Elzéar Beaumier et de Anna Arcand. Il épouse Espérance Carignan le 24 octobre 1931. Il participe activement à la vie municipale.

Son métier de mécanicien, c'est à Limoilou qu'il l'apprend. Il sera maire pendant trois ans, commissaire d'école durant neuf ans et président de la commission scolaire pendant cinq ans.

Chevalier de Colomb, M. Beaumier a aussi fait partie de la chambre de commerce du Cap-de-la-Madeleine.





1949 à 1962 M. Adélarde Toupin

Adélarde Toupin est né le 15 janvier 1902, fils de Ernest Toupin et de Dorina Godin. Il a fait des études collégiales et plus tard a enseigné au Collège de Victoriaville lorsqu'il était Frère. Toute sa vie il est demeuré à la maison paternelle de Sainte-Marthe-du-Cap. Adélarde était un homme d'une grande bonté, charitable envers les siens et les autres. Ses loisirs étaient la bicyclette, le patin et il aimait beaucoup voyager.

Il a travaillé de nombreuses années au bureau des licences du Cap-de-la-Madeleine. Il était un fervent de la politique. Son homme était Maurice Duplessis. Il a été maire de Sainte-Marthe de 1949 à 1962, donc pendant 13 ans, conseiller pendant 6 ans en plus d'être secrétaire-trésorier pendant 6 ans. M. Adélarde Toupin est décédé le 27 février 1980.



1963 à 1972 M. Roger Guilbault

Roger est le fils de Donatien Guilbault et de Marie-Louise Godin. Il a oeuvré dans plusieurs domaines avant d'avoir la piqure de la politique municipale. Il sera conseiller de 1951 à 1956 et maire pendant 9 ans. Par la suite il se consacrera à l'immobilier. (voir bibliographie des familles)

Il a été préfet de comté de Champlain-Lavolette pour un terme d'un an.



1973 à 1976 M. Marcel Cossette

Né au Cap-de-la-Madeleine de Roland Cossette et de Béatrice Lépine, il a fait ses études au Cap-de-la-Madeleine et est résident de Sainte-Marthe-du-Cap depuis 1962. Il est marié à Pierrette Laroche et père de deux filles, Josée et France. Il est à l'emploi de la Société Reynolds du Canada depuis plus de 30 ans. Sa vie politique : il a été échevin en 1972 et 1973. Maire de 1973 à 1977 et un retour comme échevin pour un terme de deux ans en 1979.

Ses loisirs sont en hiver les sacs de sable et la pêche blanche. L'été c'est le golf, les voyages et il est amateur de bons restaurants. Monsieur Cossette garde un bon souvenir de sa vie politique car cela lui a permis de connaître beaucoup de gens et plusieurs parmi ceux-là sont restés ses amis. Il souhaite à toute la population de Sainte-Marthe-du-Cap, un bon 75^e anniversaire.





1977 à 1979 M. Marius Blouin

M. Marius Blouin est né à Saint-Henri de Lévis, le cinquième d'une famille de 10 enfants. Son père était à la fois fermier et charpentier. Il fit ses études primaires à l'école du rang, les études secondaires, collégiales et pédagogiques à Québec où il obtint un bac, de l'Université Laval. Par la suite, il fait des études en assistance sociale. Son milieu de travail fut toujours celui de l'éducation.

Son incursion dans la vie municipale fut motivée par le goût de vivre des expériences différentes des sciences humaines. Nous lui devons une réorganisation efficace de la régie interne de la municipalité. Son court mandat fut un souffle nouveau de progrès.

M. Blouin tient à remercier ses collègues conseillers, les employés et toute la population pour leur confiance et leur collaboration.



1979 à ... M. Lucien Chaussé

Né le 27 août 1944 à Trois-Rivières, il est l'aîné d'une famille de cinq enfants. Il fut diplômé garde-forestier et mesureur de bois en 1965.

Marié à Carmen Gagnon le 5 octobre 1968, il est le père de 2 enfants : Stéphane et Carole. Lucien Chaussé est à l'emploi des Consultants VFP Inc., firme d'ingénieur-conseil où il est technicien senior en arpentage et le responsable de tous les travaux d'arpentage.

Depuis son arrivée à Sainte-Marthe-du-Cap en 1972, il s'est impliqué dans les loisirs jusqu'en 1975, où il fut nommé échevin pour 3 ans. Et en 1979, il fut élu Maire pour son premier mandat et présentement est en cours de son quatrième mandat qui se terminera en 1991.



HÔTEL MUNICIPAL

La première assemblée du Conseil municipal eut lieu le 27 juillet 1915, à l'ancienne école no 2. Il ne nous est pas possible de situer cette maison d'école car elle existait déjà lors de la séparation de la municipalité. Pour retrouver son emplacement, il faudrait vérifier les procès-verbaux des commissaires du Cap-de-la-Madeleine, ici le temps nous manque pour faire cette vérification qui pourrait s'avérer très longue.

Entre 1916 et 1917 une nouvelle école portant le no 2 est construite. Son emplacement n'est pas mentionné, mais il pourrait s'agir de la maison appartenant aujourd'hui à M. Sanscartier cependant son emplacement n'est pas le même car elle a été déménagée. Le conseil municipal aurait siégé pendant 34 ans à cette école.

Le 5 août 1952 le Bureau de la Corporation est établi au domicile de M. Edmond Rivard. Le 4 novembre de la même année les Révérendes Soeurs Dominicaines de Ville-Joie du Rosaire consentent à louer leur salle pour les réunions du conseil. Pendant près de deux ans les religieuses ouvrent leurs portes au conseil de Sainte-Marthe.

En 1954 suite à l'ouverture de la nouvelle école no 2 appelée plus tard «École Notre-Dame de la Rive», le conseil y déménage le 5 octobre. Aujourd'hui cet édifice est occupé par le Club Optimiste. Huit ans plus tard, on siège à l'école tout récemment construite, l'école Dominique-Savio.

Le 7 janvier 1965 le bureau de la corporation est situé à l'école no 1 «École St-Joseph». Vu l'annexion de la Commission Scolaire de Ste-Marthe à celle du Cap-de-la-Madeleine (survenue officiellement en 1968) la Corporation municipale se portera acquéreur de cette école en 1966, au prix de \$1,600.00. Cependant la Commission Scolaire gardera un droit d'occupation pour une période de 10 années. De plus elle se réserve un espace dans la voûte à être construite par la Corporation municipale. Le 2 juillet 1968 à 8:30 heures P.M. la première assemblée est tenue à l'Hôtel municipal portant comme numéro civique le 2061 Notre-Dame.

En 1969, l'Hôtel municipal subira d'autres améliorations grâce à plusieurs octrois. La bénédiction aura lieu le 29 juin 1969. Mais déjà seulement 10 ans plus tard, cet Hôtel de ville dont on était si fier s'avère déjà trop petit. Il faut dès lors songer à son agrandissement. Le 16 janvier 1981 on assiste à

l'ouverture officielle du nouvel Hôtel de ville, anciennement l'école no 1.



Plan du nouveau complexe communautaire

Aujourd'hui avec l'augmentation sans cesse grandissante de la population, de l'essor que connaît la municipalité, de la modernisation de l'administration, de l'augmentation du personnel qualifié répondant aux besoins de la population, il devient nécessaire de songer à la construction d'un nouvel Hôtel de ville. Ce projet est en construction et sera bientôt terminé.



LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX EN 1989

1. Marcel Milot : Secrétaire-trésorier.
2. Luc Bélaïr : Secrétaire-trésorier adjoint.
3. Carole Chevalier Dumas : Secrétaire générale, agent d'information.
4. Fernand Veillette : Directeur des travaux publics.
5. Jean Mercier : Inspecteur municipal.
6. Laurier Mongrain : Directeur des loisirs.
7. Claudette Toupin : Secrétaire de direction.
8. Ginette Launier : Secrétaire.
9. Denise Vallières Faucher : Téléphoniste-réceptionniste.
10. Roger Courteau : Chef d'équipe, journalier spécialisé.
11. Guy Veillette : Journalier spécialisé.
12. René Dupont : Journalier.
13. Charles Veillette : Journalier.
14. James Poirier : Journalier spécialisé.



*M. Fernand Veillette
Directeur des travaux publics*



CHAPITRE 2 LA VIE RELIGIEUSE



STE-MARTHE SE SOUVIENT...





Sa Sainteté Jean Paul II

accorde de tout coeur à

Son Honneur Monsieur le Maire
Lucien Chaussé, à son Conseil Municipal,
et aux citoyens et citoyennes de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

une

bénédictio apostolique spéciale
à l'occasion du 75^e anniversaire de fondation
de la Municipalité; 1915 - 1990 . ~

Ex Aedibus Vaticanis, die

+ *Antoniusz Władysław*

Archiepiscopus

Elemosynarius Summi Pontificis

MESSAGE DE L'ÉVÊQUE



Evêché de Trois-Rivières



Le 22 août 1989

Chers citoyens et citoyennes de Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine,

Votre municipalité célèbre cette année son soixante-quinzième anniversaire de fondation. À l'occasion de cet événement qui vous rapproche les uns des autres dans la fraternité, je tiens à m'associer à votre joie et à vous offrir mes plus chaleureuses félicitations. Avec vous je remercie le Seigneur qui s'est fait présent à travers les moments joyeux et tristes qui ont tissé la vie de Sainte-Marthe-du-Cap pendant ces trois-quarts de siècles.

J'y joins mes vœux les meilleurs pour l'avenir. Avec vos chefs civils et religieux, puissiez-vous tous contribuer à la croissance harmonieuse d'une municipalité où il fera bon de vivre et où Dieu aura la place qui lui revient.

Avec mon attachement et mes vœux fraternels,

Évêque de Trois-Rivières.

+ Laurent Hoël



MESSAGE DU CURÉ UNE MUNICIPALITÉ BIEN VIVANTE



Municipalité côtoyant une ville plus de trois fois centenaire, favorisée par un site exceptionnel, composée de citoyens fiers de leur municipalité, dynamiques, ingénieux et engagés, dirigée par des personnes proches de la base, soucieuses de fournir à tous, les services adéquats ; Sainte-Marthe-du-Cap est en plein essor.

À tous les pionniers qui ont travaillé avec cœur pour mettre au monde cette municipalité, à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui ont inculqué à leurs successeurs un esprit de créativité et de débrouillardise, à tous les responsables qui ont su aiguiller les ressources et les bonnes volontés du milieu, à tous les bénévoles qui ont consacré temps, énergies et talents pour créer un esprit de fraternité, de travail et de fête, nos hommages bien mérités.

Que votre dynamisme marque votre engagement dans la paroisse et contribue à favoriser l'échange, la fraternité, le partage et la communion entre citoyens de Ste-Marthe et ceux du Cap-de-la-Madeleine. Que cette vitalité extraordinaire qui vous caractérise une fois de plus en ces fêtes anniversaires se continue et que votre municipalité connaisse de nouveaux développements pour le bien-être de ses résidents actuels et futurs et aussi à l'avantage de toute la région.

Avec toute mon admiration, mes meilleurs voeux.

Fernand Dufour, o.m.i.-

Fernand Dufour, o.m.i.-





L'église actuelle Sainte-Marie-Madeleine



LES ADMINISTRATEURS DE LA FABRIQUE STE-MARIE-MADELEINE



*1^{re} rangée : Pierrette Farrier, Marie-Marthe Girard,
Père Fernand Dufour, Lorraine L. Gouin
2^{ième} rangée : Laurent Fraser, Gaétan Soucy, Vianney Rhéaume, Yves Racette*

Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine 1915 - 1990

75 ans d'histoire, de réalisations, d'évolution...

Hommage et admiration aux valeureux pionniers...

Félicitations aux Autorités municipales, aux
Comités de l'Album et des Fêtes en ce 75^e!

À tous les Marthelinois, Marthelinoises, fierté et dynamisme.

Joyeuses Fêtes du 75^e!

Puissent nos sentiments rehaussés du parfum de l'amitié nous rapprocher toujours davantage les uns
des autres.

Les Marguilliers - Marguillières.



LA VIE RELIGIEUSE

Paroisses desservant la population de Sainte-Marthe-du-Cap

L'histoire de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine se confond avec la fondation de la cité du Cap-de-la-Madeleine.

Le nom de «Cap-de-la-Madeleine» a été donné par Jacques de la Ferté, abbé de Sainte-Marie-Madeleine, le 21 novembre 1651. Les cérémonies de prise de possession, marquant la fondation autant religieuse que civile, eurent lieu le 22 mai 1652. Pierre Boucher en rédigea le procès-verbal. Mgr François de Montmorency Laval, vicaire apostolique puis évêque de Montréal, érige la paroisse du Cap-de-la-Madeleine le 30 octobre 1678, date de l'érection canonique. Messire Paul Vachon, l'un des premiers canadiens à être ordonné prêtre, reçoit, le 14 octobre 1685, la cure de Sainte-Marie-Madeleine.

Ainsi érigé, les paroissiens vivent comme toutes autres paroisses chrétiennes sous la conduite de leur curé au milieu d'une église et d'un presbytère.

Au Cap-de-la-Madeleine seront fondées, tour à tour, les paroisses : Sainte-Famille en 1918, Saint-Lazare en 1927, Saint-Odilon en 1938, Saint-Eugène en 1949, Saint-Gabriel-Archange en 1960 et Sainte-Bernadette en 1965.

Bien que la municipalité de Sainte-Marthe se soit détachée du Cap-de-la-Madeleine en 1915, le citoyen continue au point de vue religieux à faire partie de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, car la séparation n'est survenue que sur le plan civil.

Malgré les difficultés que connaissent nos ancêtres, dues à l'état des chemins ou l'éloignement de l'église, le sentiment d'appartenance à leur clocher a toujours été très fort et aujourd'hui encore ce sentiment demeure dans le cœur de plusieurs.

HISTOIRE DE LA PETITE CHAPELLE

Pierre Boucher est gouverneur des Trois-Rivières de 1653 à 1657. Le 9 mars 1656, le Père Jacques de la Place, procureur des Jésuites aux Trois-Rivières, lui octroie une concession de quatre (4) arpents de terre de front sur cinquante (50) arpents de profondeur, située au Cap-de-la-Madeleine.

Ayant obtenu cette nouvelle concession, Pierre Boucher laisse la gouverne des Trois-Rivières pour venir s'établir sur son fief auquel il donne le nom de Sainte-Marie. Il construit sur celui-ci une redoute, sa demeure «HERMITAGE», aussi des bâtiments pour sa ferme, un logement pour son fermier et une chapelle en bois de vingt (20) pieds de profondeur sur vingt pieds de largeur. Cette chapelle il la dédia à Sainte-Madeleine en souvenir du donateur de la seigneurie Messire Jacques de la Ferté, abbé de la Madeleine. Cette chapelle sera la première du Cap-de-la-Madeleine, située à près d'un mille en aval du Sanctuaire actuel, elle se trouvait à l'extérieur de l'enceinte palissadée. Aussi, en 1661, devant partir pour l'Europe en quête de colons pour la Nouvelle-France, Pierre Boucher crut prudent, en raison de la menace continuelle de l'Iroquois, de la transporter à ses frais à l'intérieur de l'enceinte, au village du Moulin des Pères Jésuites, où demeuraient la plupart des censitaires, des volontaires et des gens de métiers.



Le premier mai 1662, le R.P. Charles Jean Alloués, supérieur des Jésuites, cède un terrain de cent (100) pieds sur soixante (60) à la paroisse du Cap. La chapelle de Pierre Boucher y fut transportée à peu près à l'endroit actuellement occupé par le premier groupe du Rosaire, près du Sanctuaire, et elle devint la première église paroissiale du Cap-de-la-Madeleine.

Quand, en 1714, on dut remplacer l'historique chapelle qui tombait de vétusté, le maître-menuisier, François Dufaux, s'engagea à «employer toutes les planches et madriers de l'ancienne église qui se trouveraient bons pour la nouvelle». Ces pièces de bois antiques incrustés dans les murs du Sanctuaire actuel éternisent, au pèlerinage marial, le souvenir des bienfaits de Pierre Boucher.⁴

La chapelle commémorative

Aussi était-ce un devoir de reconnaissance et une louable curiosité de rechercher le site exact de l'historique chapelle de Pierre Boucher, au Fief Ste-Marie, afin d'y ériger une chapelle-souvenir. Après de patientes et fructueuses recherches dans les greffes des notaires de l'époque, ce site a été trouvé et son authenticité repose sur des preuves irréfutables.

En septembre 1940, la société d'histoire du Cap-de-la-Madeleine forme un comité, qui a pour tâche de préparer un pèlerinage commémoratif sur le Fief de Pierre Boucher.

Monsieur V.W. Rousseau a construit la réplique de la petite chapelle de Pierre Boucher. Cette chapelle miniature doit abriter une statue de Notre-Dame de la Paix offerte par Messieurs Phillias Morin et P. Émery Massicotte. Ce petit oratoire, une fois terminé, sera transporté sur le Fief Sainte-Marie à l'endroit où fut construite la chapelle de Pierre Boucher, sur la route nationale dans la municipalité de Sainte-Marthe aux confins des terres d'Octave Beaumier et de Napoléon Loranger.

Le 27 octobre 1940, un millier de personnes ont assisté à la cérémonie religieuse et historique. La foule se rendit en procession de l'église Sainte-Madeleine jusqu'au Fief Sainte-Marie. Le curé de la paroisse Sainte-Madeleine a béni la petite chapelle, ainsi que la statue Notre-Dame de la Paix qui a été placée dans une niche aménagée sur la façade de la chapelle mémoriale.

Une réception fut organisée en l'honneur des visiteurs de l'extérieur venus assister à cette cérémonie. Le soir onze cents (1100) personnes ont trouvé place dans la salle Sainte-Marguerite pour entendre les orateurs traiter de sujets historiques. Suivant la coutume, la chapelle a été offerte à la municipalité de Sainte-Marthe et celle-ci verra à son entretien.

Ce qui manque dès lors à la petite chapelle, c'est une cloche. À la cérémonie on fait sonner la cloche authentique de la première chapelle du Fief Sainte-Marie, mais celle-ci n'a été que prêtée pour la circonstance car elle est religieusement conservée au musée des Oblats. Le 19 décembre 1940, monsieur J. Téléphore Nadeau offre gracieusement à la société d'histoire du Cap-de-la-Madeleine, une magnifique cloche qui est placée dans le clocher de la chapelle miniature. Il tient à faire sa part comme tous les donateurs du terrain, de la chapelle et de la statue.

Pour des besoins de voirie, la petite chapelle est déplacée de quelques pieds en 1982. Elle a été transportée sur la façade du terrain voisin du côté nord-est, qui est le cimetière de la ville du Cap-de-la-Madeleine. Ce cimetière est le quatrième possédé par la ville du Cap-de-la-Madeleine.

⁴ Cap-de-la-Madeleine Cité mystique de Marie P.E. Breton o.m.i.



QUI EST PIERRE BOUCHER?



Pierre Boucher est né en 1622 à Mortagne dans l'Orne France. Dès l'âge de 13 ans il arrive au pays. Sa carrière est très remplie, étant un homme très cultivé, il exerce plusieurs postes au sein de la colonie. Il est le collaborateur des missionnaires, linguiste, soldat, interprète, ambassadeur, juge, gouverneur, écrivain, seigneur et fondateur.

Louis XIV lui décerne des lettres de noblesse et dès lors il est le deuxième Canadien à en recevoir. Tout au long de sa vie, Pierre Boucher servira sous treize (13) gouverneurs généraux et sept (7) intendants. Son petit-fils est La Vérendrye le découvreur de l'Ouest et son arrière-petite-fille, Marguerite d'Youville.

À l'âge de 31 ans (1653), il est nommé lieutenant civil et criminel pour la juridiction des Trois-Rivières et en 1659, il devient gouverneur de cette même juridiction.

À la demande du Roi Soleil, il devient écrivain. Son livre traite des ressources naturelles de la colonie et lui donne comme titre «HISTOIRE NATURELLE DU CANADA».

Très bon collaborateur et ayant le verbe facile, Pierre Boucher ramène d'un voyage en France une centaine de colons et près de six cents (600) soldats.

À 42 ans, il se retire dans sa seigneurie des Îles Percées qu'il nomme Boucherville. De son mariage avec Jeanne Crevier, quinze (15) enfants sont nés. Il vécut cinquante (50) ans sur sa seigneurie de Boucherville et son décès survint en 1717.



**VENTE D'UNE CHAPELLE SITUÉE AU CAP-DE-LA-MADELEINE,
PAR PIERRE BOUCHER DE GROUSBOIS À NICOLAS RIVARD SIEUR DE LA
VIGNE ET CLAUDE HERLIN, MARGUILLIERS DE L'OEUVRE DU
CAP-DE-LA-MADELEINE (10 et 20 avril 1661)**

«Cet acte a été publié partiellement par M. Meilleur BARTHE, dans LA PRESSE de Montréal, du 7 mai 1921».

PAR DEVANT CLAUDE HERLIN, Notaire, en la juridiction du Cap-de-la-Madeleine, soussigné :

FURENT PRÉSENTS en leur personne, **Pierre Boucher**, Écuier, **Sieur De Grosbois**, Juge Prévost de ladite Jurisdiction et Conseiller (à la Cour) - les mots À LA COUR sont biffés dans l'original, mais bien lisibles - **de Québec d'une part** ; et **Nicolas Rivard Sieur de la Vigne**, capitaine dudit Cap, d'autre part, faisant tant pour lui, que pour moi susdit notaire, en tant que **Marguilliers de la Paroisse dudit Cap-de-la-Madeleine** ; lesquels, tous d'un commun consentement ont fait le marché qui s'en suit, savoir est, que ledit **Sieur Boucher vend**, cède quitte et transporte, et de fait, a volontairement vendu, cédé quitté et transporté à Lavigne audit nom, **Une Chapelle qu'il a fait bâtir dans sa cour, de vingt pieds de long et de vingt pieds de large** ; tout en tel état qu'elle est, savoir, avec ses planchers, portes, fenêtres, couverture, autel, balustrade, marche pied d'autel, et plusieurs autres accommodements ; comme pareillement un brise-vent qui est devant la porte ; pour **ladite chapelle être transportée là où il sera jugé à propos, tant par le Curé que par lesdits marguilliers; et aux dépens de ladite paroisse** ; et ce aussi, **pour commencer l'église qui doit servir de paroisse au Cap. Moyennant le prix et somme de huit cent livres, tz.** qui est le prix dont l'on est convenu avec ledit **Sieur Boucher** susdit, que l'on est convenu d'autant **qu'il fut fait assemblée de plusieurs habitants dudit Cap ce jourd'hui trentième de janvier mil six cent soixante et un, à la Redoute au village de St-François** ; dont il fut, entre lesdit habitants, arrêté, conclu du susdit prix et somme. Qu'après cette conclusion arrêtée, préférant, lesdits marguilliers, comme en ayant le pouvoir de diligenter, et faire au plus tôt ce marché avec ledit **Sieur Boucher**, le trouvant avantageux ; et de fait, ledit **Sieur Boucher** l'ayant fait estimer depuis le marché conclu par divers ouvriers, il s'est trouvé que ledit bâtiment **coûtait au Sieur Boucher, proche de neuf cent livres**. De plus, ledit **Sieur Boucher** s'est obligé de prendre le soin, de la faire démonter, la **faire charrier, et remonter, en la place où il sera désigné par le Curé et lesdits Marguilliers** ; et pour cet effet, promet aussi de **prêter à ladite paroisse la somme de deux cent livres, tant pour faire les frais de transport que débâtissant, comme clous, planchers, madriers, etc.. comme aussi en ornements** ; les deux sommes ensemble font la somme de mil livres, tz, et **de laquelle somme de mil livres, tz, ledit Sieur Boucher et sa femme, donnent deux cents livres à la paroisse dudit Cap** ; ainsi, **reste à huit cents livres** qui leur sont dues par les Marguilliers au nom de ladite paroisse dont les Marguilliers leur font obligation, aussi au nom de ladite paroisse devers laquelle obligation, aussi au nom de ladite paroisse devers laquelle obligation ils hypothéqueront ce qui appartient à ladite paroisse ; afin de n'être obligés de payer de leurs propres biens en quelque cas que ce soit. Mais à condition que lesdits Marguilliers feront toute diligence possible pour s'en acquitter envers ledit **Sieur Boucher**, qui accorde et consent que **ladite somme ne lui doit être payée que petit à petit, c'est-à-dire, cent livres, par chaque année, dont le premier terme échéera à la fin du mois de mars, en l'année mil six cent soixante et deux** ; ainsi toutes les autres années consécutives, jusqu'à définition de paiement. De plus **demande ledit Sieur Boucher qu'il lui soit accordé une place dans l'église pour mettre un banc conformément et proportion de l'aumône qu'il fait à ladite église** ; **de plus pour l'intérêt des argents, veut et entend que les Marguilliers s'obligent de faire dire deux services savoir, un après sa mort et l'autre après la mort de sa femme** ; et ce aux dépens de la fabrique ; demande de plus ledit **Sieur d'être lui et sa femme au catalogue des bienfaiteurs pour avoir part à toutes les prières qui se font et se feront à ladite**



paroisse ; toutes lesquelles choses ont été accordées audit Sieur par lesdits Marguilliers. Demande ledit Sieur que, s'il est permis de faire deux aisles, de chaque côté un, audit bâtiment de ladite église, **lesdites aisles représentant une croix** qu'il soit permis d'en faire **une**, en cas qu'il en ait alors le moyen **pour y dresser une chapelle à laquelle ledit Sieur donnera le nom** et demeurera ladite chapelle à lui ou à ses héritiers. Demande de plus ledit Sieur Boucher **qu'en cas que l'on fasse une plus grande église, soit qu'on la change de place ou non, avoir le même droit**, mentionné ci-dessus, que dans la présente, lui ou ses héritiers. - Fait et passé en mon Étude avant midi, ce jourd'hui, septième de mars, mil six cent soixante et un ; présent : Me Élie Bourbeau et Julien Trottier, témoins, habitants dudit Cap, qui ont signé avec ledit Sieur Boucher ; lesdits Sieur LaVigne et Herlin, Marguilliers de présents, en ladite paroisse.

Signé : Boucher, n, Rivard, Bourbeau - Marque de «X» Julien Trottier Herlin, N.R.

Depuis que ledit **Sieur Boucher a livré «sa chapelle»** et a eu le soin de la faire rebâtir au lieu qui avait été désigné et pour les frais de transport a déboursé cent francs ou environ, ainsi qu'il appert par la mémoire qu'il nous en a donné, dans lequel mémoire y est comprise, pour la **valeur de deux cents francs ou environ d'ornements** qu'il a avancés à la paroisse ; ainsi les deux sommes ensemble sont trois cents francs qui est cent francs plus qu'il n'avait promis ; lesquels susdits francs il promet faire la même faveur à ladite paroisse qu'il a fait pour le surplus qui est à dire payer cette dite somme de cents francs à la fin des autres années qui sera la neuvième ; ledit mémoire est devant notre registre pour y être gardé et y avoir recours en cas de difficulté. Ce fut fait et bien compté, examiné et arrêté par nous, les Sieurs Boucher, Lavigne et Herlin, et ce en présence du R. Père Jacques Frémin, de la Compagnie de Jésus, curé en ce lieu, de ladite paroisse ; ce jourd'hui dixième avril, en l'an ci-dessus.-

A comparu, par devant Claude Herlin, notaire en la juridiction du Cap-de-la-Madeleine, soussigné : Nicolas Rivard Sieur de LaVigne, Capitaine audit Cap, faisant aussi au nom de moi susdit Herlin, en tant que Marguillier, pour et au nom de la paroisse dudit Cap. Lesquels ont reconnu et confessé devoir par ces présentes à Pierre Boucher, Ecr., Sieur de Grosbois la somme de **neuf cent livres tz**, laquelle somme **promettent lesdits marguilliers, payer ledit Sieur en plusieurs années consécutives moyennant la somme de cent livres tz., par chacun an, à commencer à payer ladite somme de cent livres tz à la fin de mars mil six cent soixante et deux, qui sera le premier terme, en continuant consécutivement d'années en années jusqu'à déduction de paiement de ladite somme de neuf cents livres tz., et ces paiements en castor, bon et valable, au prix courant ; ou en grains, aussi bons et valables, au prix courant ; savoir blé froment, blé d'inde, et non en pois, et pour cet effet avoir hypothéqué tout ce qui appartient à ladite paroisse du Cap vu que presque tout a été avancé par ledit Sieur Boucher lequel a demandé cela pour assurance de son dû ; et la présente obligation sera renouvelée ou agréée par nouvelle élection des Marguilliers afin que nous, de présent Marguilliers, en puissions être dégagés par ledit Sieur Boucher.**

Fait et passé audit Cap, en mon étude avant midi, ce jourd'hui vingtième avril, mil six cent soixante et un, présence Me Élie Bourbeau et Julien Trottier, Habitants dudit Cap, témoins qui ont signé avec les susdit LaVigne et Herlin de présent Marguilliers de ladite paroisse.

Signé : Bourbeau, n, Rivard, Marque «X» de Julien Trottier Herlin, N.R.

Le texte ci-dessus a été transcrit en orthographe plus moderne que celui qu'employait Herlin et que l'on peut constater dans les pièces authentiques qui existent encore de ce notaire, aux Trois-Rivières.

G.V. o.m.i. (25 janvier 1959)

Inventaire des greffes Vol. XII



Cette chapelle est transportée, en 1662, sur un terrain, offert par R.P. Charles Jean Allouez, de 100 pieds sur 60 pieds. Cette donation sera confinée par un acte passé le 8 novembre 1662 devant le notaire Deschenaux à Québec.

Lors de sa reconstruction les dimensions originales de la chapelle ont été modifiées. En 1863, le recensement ne parle plus d'une chapelle de 20 pi² mais de 30 pieds de long sur 16 pieds. Cette chapelle deviendra l'église paroissiale et par la suite petit sanctuaire. Elle est située à l'endroit occupé aujourd'hui par le 1^{er} groupe du Rosaire, près du Sanctuaire.

« Cette chapelle érigée par Pierre Boucher, en 1659 et où se réunissaient les colons pour les cérémonies du culte et de la prière quotidienne, constitue en quelque sorte la première étape dans l'histoire de l'imposante basilique qui s'élèvera un jour à la gloire de Marie ». ⁵

Ce n'est qu'après de longues recherches effectuées dans les centaines de greffes notariaux des districts de Trois-Rivières et de Québec depuis 1650 à nos jours que Me Alfred Cambray découvre le site de la première chapelle de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, sur le Fief Sainte-Marie à Cap-de-la-Madeleine.

LES ÉGLISES DE LA PAROISSE

Le Roi Louis XIV a voulu donner à la Nouvelle-France des structures semblables à celles de la France ; il a demandé la fondation de paroisses avec cure fixe. Sous le régime français, la paroisse, avec un territoire bien délimité, était l'unité administrative rurale au point de vue civil ; au point de vue religieux, elle était le territoire ecclésiastique soumis à la juridiction spirituelle d'un curé. Ainsi constituée, la paroisse était une agglomération de citoyens vivant une vie communautaire intense sous la conduite du curé, pasteur des âmes, avec son église, centre de cette vie communautaire, et son presbytère qui en est le prolongement ; avec son cimetière, lieu de repos pour les corps qui ont été le temple de l'Esprit-Saint ; avec aussi des organisations paroissiales qui permettent à leurs membres l'épanouissement de la vie chrétienne, la satisfaction de leurs besoins de culture et de loisir.

La paroisse du Cap-de-la-Madeleine, sous le vocable de Sainte-Marie-Madeleine, a connu les mêmes structures avec ses églises, ses presbytères, ses cimetières et ses multiples organisations paroissiales. Quelques notes historiques sur les églises, les presbytères, les cimetières et les organisations paroissiales aideront à faire comprendre l'évolution de la paroisse malgré les difficultés qu'elle a eues à surmonter.

Première église

Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières de 1653 à 1657, reçoit en 1656 des Pères Jésuites, une concession de quatre arpents de largeur sur cinquante de profondeur à même leur Seigneurie du Cap-de-la-Madeleine ; cette concession est à vingt et un arpents du Fort Saint-François, enceinte palissadée où résidaient les colons du Cap près de la rivière Faverel et la rivière du Moulin.

Pierre Boucher laisse la gouverne des Trois-Rivières et vint s'établir sur son fief Sainte-Marie, construisit une redoute, sa demeure « Hermitage », des bâtiments sur sa ferme, un logement pour son

⁵ E. Mitchell, op. cit., 108 p.



fermier et une chapelle en bois de «vingt pieds en carré». La chapelle était construite en 1659, puis que Mgr de Laval, dans une relation faite au Saint-Siège en 1661, dit qu'une église en bois, dédiée à Sainte-Marie-Madeleine, existe depuis deux ans au Cap.

La Société d'Histoire du Cap érigeait, le 27 octobre 1940, une chapelle miniature sur le site du fief Sainte-Marie en souvenir de la chapelle de Pierre Boucher. On peut voir cette chapelle miniature en bordure de la route 138, dans la municipalité de Sainte-Marthe ; la Société d'Histoire a fait don de cette chapelle à la municipalité qui s'occupe de sa conservation.

Pierre Boucher est envoyé en mission auprès de Louis XIV pour lui représenter le besoin urgent de nouveaux colons pour la Nouvelle-France ; il sait que, en son absence, son fief sera exposé aux incursions iroquoises ; il sait aussi que les colons seraient heureux d'avoir une église au fort Saint-François. Aussi il fait part aux marguilliers de la paroisse de son intention de leur vendre sa chapelle. Le 25 janvier 1661, les habitants acceptent sa proposition. Le 7 mars 1661, devant Mtre Claude Herlin, il vend sa «chapelle qu'il a fait bâtir dans sa cour de vingt pieds de long et vingt pieds de large tout en état qu'elle est, savoir avec les planchers, portes, fenêtres, couverture, autel, balustrade, marche-pied d'autel et plusieurs autres accommodements comme pareillement un brise-vent qui est devant la porte». La chapelle devait être transportée là où le curé et les marguilliers le jugeraient à propos pour servir d'église à la paroisse. Le Sieur Boucher s'engagea de la faire monter, charrier et remonter à ses frais. Le prix de vente a été de 800 livres, payable 100 livres par année «jusqu'à définition du paiement». En retour, il demanda entre autres choses une place pour un banc dans l'église, deux services pour lui et sa femme, l'inscription de son nom au catalogue des bienfaiteurs.



Chapelle rappelant la première église

La chapelle ne sera probablement transportée qu'en 1662, parce que c'est le premier mai 1662 que R.P. Charles Allouez cédera à la paroisse du Cap un terrain de 100 pieds sur 60 pour l'église et le presbytère. Cette cession de terrain sera confirmée par le R.P. Girault, supérieur des Jésuites, et Casot, procureur, par un acte passé le 8 novembre 1790 devant le notaire Deschenaux à Québec. Selon cet acte, le terrain est borné au Nord-Est à Pierre Lacroix, au Nord-Ouest, au Sud et au Sud-Ouest par le ruisseau Faverel. La chapelle a été modifiée lors de la construction puisque, dans les archives de la paroisse, on mentionne que, lors du recensement de 1683, il existe une chapelle de 30 pieds de long sur 16 pieds de large.

C'est dans cette première église que nos pionniers sont venus s'agenouiller et prier ; c'est là aussi que Mgr de Laval a conféré le sacrement de confirmation aux enfants en 1664 et 1666 ; c'est encore là que la dévotion au Saint-Rosaire a commencé avec l'établissement de la Confrérie du Saint-Rosaire érigée à perpétuité par une patente du Père Antoine Cloche le 11 mai 1694 et approuvée par Mgr de St-Vallier, évêque de Québec, le 4 octobre 1697.



Deuxième église

Quand les paroissiens du Cap ont ramassé une à une les pierres des fondations et des murs d'une nouvelle église, quand ils en ont creusé les fondations, ils étaient loin de penser qu'ils travaillaient à l'érection d'un édifice qui subirait vaillamment les épreuves du temps et qui deviendrait un monument national dédié à la Vierge du Rosaire. Leur courage et leur dévouement étaient sans bornes comme leur foi inébranlable.

La chapelle de Pierre Boucher donnait des signes évidents de vieillissement. Le curé Paul Vachon et ses paroissiens admettaient l'inutilité de réparation à recommencer tous les ans. Mgr de St-Vallier, dans sa visite des paroisses en 1714, écrit que «toutes les autres églises (dont celle du Cap) étaient ou si prêtes à tomber en ruines, ou si dépourvues des choses les plus nécessaires, que la pauvreté où je les vis m'affligea sensiblement». Par contre, la pauvreté des habitants interdisait de songer à la construction d'une nouvelle église.

Au cours de sa visite, Mgr de St-Vallier recommande aux paroissiens d'édifier un nouveau temple et il écrira de sa main au livre de fabrique ses volontés comme suit : «Nous, Jean, Évêque de Québec, durant le cours de la visite que nous avons faite en la paroisse de Sainte-Magdeleine-du-Cap... avons déclaré aux habitants à la fin de notre prédication que notre intention était qu'ils fissent paraître leur zèle en travaillant à une nouvelle église de pierre pour la bâtisse de laquelle nous avons promis de donner abondamment et qui, nous l'espérons,



2^e église ; Le petit sanctuaire et le presbytère.

sera faite bientôt si les habitants qui sont des deux côtés de la rivière y contribuent, comme Nous les y exhortons pour l'honneur de la grande Sainte leur patronne et leur avantage particulier, leur déclarant que Nous permettrons volontiers la bâtisse d'une nouvelle Chapelle du côté de Bécancour, après qu'ils auront fait paraître leur zèle pour la bâtisse de celle de Sainte-Magdeleine qu'ils doivent toujours regarder comme leur Mère matrice, pour le service de laquelle ils doivent jusqu'à l'établissement d'une nouvelle église de l'autre côté, donner le pain bénit, rendre les autres droits paroissiaux. Donné au Cap-de-la-Magdeleine, le 13 mai de l'an 1714».

On était pas prêt à commencer pour autant ; les exigences de l'évêque vis-à-vis les habitants de Bécancour et de Dutort ont soulevé des chicanes qui se sont terminées par des concessions des habitants du Cap le premier dimanche de juin 1715. Ensuite, le curé Paul Vachon se met en route pour recueillir les fonds nécessaires, les paroissiens ne pouvant seuls absorber les dépenses inhérentes à une telle entreprise. Aux Trois-Rivières et à Montréal, il délègue des bourses ; l'argent recueilli joint à la souscription de l'évêque et à celle du curé permet de commencer les travaux en 1717. Les paroissiens font preuve de dévouement ; on ne construit pas bien vite mais bien. En 1720, on passe un contrat avec Dufaux pour la couverture de l'église et le parachèvement de l'intérieur : «Les dits curé et marguilliers et habitants cèdent au dit Dufaux tout le vieux bois de charpente de l'ancienne église avec son entourage, ayant consenti le dit Dufaux d'employer toutes les planches et madriers



de l'ancienne église qui se trouveront bons pour la nouvelle église». Dufaux avait trois ans pour exécuter ces travaux ; il semble que l'église ait été utilisable en 1720.

Comme il appert aux archives de la paroisse, cette église a été bien entretenue au cours des ans ; il y est souvent fait mention des réparations effectuées. Cependant elle n'avait pas de sacristie. Ce n'est que le 12 septembre 1762 que les anciens et les nouveaux marguilliers et notables de la paroisse acceptèrent la construction d'une sacristie à la suite de la recommandation de Messire Joseph Perreault, vicaire général ; les habitants «s'engageant à fournir trois livres par famille pour soulager la fabrique, à l'exception de deux ou trois qui ne sont point en moyen de la faire».

En 1844, M. Léandre Tourigny est nommé curé du Cap. Il constate le délabrement de la sacristie ; il en parle à Mgr Thomas Cooke, vicaire général, qui en informe Mgr Jos. Signay, archevêque de Québec. Mgr Signay envoie Mgr Cooke se renseigner sur place. Le 2 avril 1845, celui-ci écrira : «J'ai constaté que la sacristie actuelle de la paroisse est de l'aveu de tout le monde et de chaque personne présente à l'assemblée dans un tel état de ruine qu'il est impossible de la réparer ; que d'ailleurs elle est trop petite pour contenir au besoin les paroissiens. En conséquence nous avons de suite décidé qu'il était nécessaire de construire une nouvelle sacristie». Les dimensions mentionnées en l'acte du 10 août 1845 correspondent aux dimensions de la sacristie actuelle. Après leur arrivée au Cap, les Pères Oblats continuent l'entretien de l'église, et en 1927, ils feront exécuter les travaux nécessaires pour la mettre à l'épreuve du feu.

Troisième église

Depuis 1844, la paroisse du Cap-de-la-Madeleine a un curé résident en la personne de M. Léandre Tourigny ; celui-ci a constaté l'ignorance des enfants et même des adultes. Il n'y avait même pas d'écoles, le gouvernement ayant cessé ses subventions. Cette torpeur qui engourdissait les paroissiens était presque normale après un délaissement partiel de plus d'un siècle. La paroisse de Saint-Maurice, détachée de la paroisse du Cap en 1843, voulait supplanter celle du Cap et lui enlever son curé qui allait y exercer son ministère. Les paroissiens du Cap eurent un regain de vie et se mirent à la tâche pour garder leur curé.

L'arrivée de M. Luc Désilets comme curé en 1864 a marqué un tournant dans la paroisse. Son zèle n'avait pas de bornes ; il était tout à tous. En 1873, la paroisse comptait environ 1,300 âmes ; l'église était trop petite pour accueillir les gens aux offices divins. M. Luc Désilets, avec le consentement des marguilliers, demande à Mgr Lafleche, évêque des Trois-Rivières, l'autorisation de construire une nouvelle église, autorisation qui sera accordée le 5 décembre 1873 : «...avons permis et permettons qu'il soit construit dans la dite paroisse de Sainte-Marie-Madeleine du Cap une nouvelle église et une nouvelle sacristie en pierre et de plus nous avons réglé et réglons ce qui suit : ladite église sera construite sur le terrain appartenant actuellement au sieur Joseph Lacourse, le centre du choeur étant à environ cent dix pieds du coin nord de la sacristie actuelle, le portail de la dite église devant être tourné vers le sud-ouest ; ladite église aura environ cent trente-cinq pieds de longueur, cinquante cinq pieds de largeur et vingt-sept pieds au-dessus des lambourdes ; ladite sacristie aura environ trente-cinq pieds de longueur, trente pieds de largeur et douze pieds entre les deux planchers ; lesdites dimensions seront en dehors et à mesure anglaise ; il ne sera procédé à la construction desdites église et sacristie qu'après qu'un plan d'icelles aura reçu notre approbation».

Les paroissiens ont voté un montant de \$16,000 pour les travaux de construction ; comme les deux tiers de la paroisse étaient journaliers, ceux-ci consentirent à se charger de payer un montant équivalent à un tiers de la somme totale souscrite pour alléger le fardeau qui, sans cela, aurait pesé



beaucoup plus sur les propriétés des cultivateurs. Les cultivateurs se chargèrent de payer les deux tiers, prenant pour base de répartition le dernier rôle municipal homologué. Les journaliers acceptèrent une évaluation conventionnelle plus élevée que celle de la municipalité. M. Luc Désilets fit accepter ce mode de répartition en février et mars 1874 lors d'une assemblée de paroisse. Le premier versement étant dû le 1^{er} août 1874.

Pendant que le curé Désilets s'occupe de l'achat des terrains nécessaires à l'emplacement de l'église, les marguilliers et francs-tenanciers décident de démolir leur église pour utiliser les cailloux à la construction de la nouvelle église, et d'acheter la pierre à Sainte-Angèle. Le récit que M. Louis-Eugène Duguay, dans les archives, sur l'attente du chemin de glace sur le fleuve pour le transport de la pierre, le retard apporté par «dame nature» à donner ce chemin de glace, les prières de M. Luc Désilets retenu à sa chambre par maladie, le transport de la pierre, les lettres du curé à ses ouailles, ce récit dis-je, est un témoignage merveilleux de la foi d'un pasteur en Dieu, de sa confiance en la Vierge du Rosaire, du zèle de son dévoué vicaire Duguay qui laisse transpirer malgré lui son abandon à la Divine Providence, et de l'inlassable travail d'équipe d'hommes robustes et simples soutenus par les «ave» de leur curé.

À l'automne de 1878, la pierre est prête à Sainte-Angèle ; il ne reste plus qu'à attendre la glace sur le fleuve pour la transporter. M. Désilets fait réciter le chapelet et promet de ne pas démolir la petite église s'il obtient son pont de glace. Janvier et février passent et le fleuve ne gèle pas. Les prières sont plus pressantes et le soir du 14 mars 1879, un fort vent du «sorouet» amène un mouvement des glaces du Lac Saint-Pierre et des bordages du fleuve vers le Cap ; le fleuve semble couvert. M. Duguay part avec une quinzaine d'hommes faire l'inspection. MM. Firmin Cadotte et Flavien Bourassa en tête, on réussit à traverser le fleuve de peine et de misère, et à revenir. Les jours suivants, des équipes consolident et balisent le chemin ; le 18 mars, M. Joseph Longval fait le premier voyage. La corvée commença le lendemain, mercredi le 19 mars, fête de St-Joseph. Dans sa lettre à ses paroissiens, M. Luc Désilets qui ne pouvait sortir de sa chambre, dit : «Votre prière persévérante a été exaucée ; contre toute espérance, nous avons un pont de glace pour transporter la pierre de notre église. Vous voyez ce que c'est la prière. «Il est certain que cette glace est un don spécial du ciel ; il faut en profiter. Le bon Dieu serait blessé, les saints seraient offensés, les hommes, nos frères étrangers, seraient indignés si nous n'en profitions pas. Mais nous en profiterons et pour cela il ne faut pas perdre une minute. Je vous avoue que j'ai été vraiment réjoui quand j'ai appris les efforts si généreux qu'ont fait les journaliers, les travaux durs qu'ils ont entrepris, les grands dangers auxquels ils se sont volontairement et hardiment exposés pour préparer le pont de glace que le bon Dieu nous donnait. La traverse est maintenant prête. Mais



La troisième église



je vous dirai que j'ai été hier soir encore plus consolé quand tant de cultivateurs m'ont dit ou fait dire qu'ils ne voulaient pas d'argent pour charroyer la pierre, mais qu'ils charroyeraient gratis par corvée; quand un grand nombre de journaliers apprenant ce beau projet des cultivateurs lorsqu'ils revenaient fatigués de l'ouvrage m'ont dit à leur tour qu'ils retourneraient aujourd'hui et tous les jours prochains pour entretenir la traverse».

M. Luc Désilets avait demandé d'attendre la fin du charroyage de la pierre pour aller faire du sucre ; ils en seraient récompensés. «Ceux qui après quelques travaux de charroyage de pierre sont allés à leur sucre, rapporte M. Duguay, sont revenus sans n'avoir rien fait.

Le charroyage continua jusqu'au mercredi suivant. La huitième journée, raconte M. Duguay, on vint m'avertir que le pont de glace menaçait ruine ; je me rendis en effet sur les lieux et je le trouvai affaibli. Il ne cassait pas mais il s'enfonçait et l'eau venait par-dessus surgissant à travers la neige qui formait une couche flottante à chaque côté du pont de glace. J'annonçai la fin de la corvée et tous suspendirent les travaux. Le pont de glace se détériora rapidement et ne servit plus. Les 160 toises demandées et nécessaires pour élever l'église jusqu'aux châssis étaient traversées». Le tout grâce au pont des «ave» ou pont des chapelets. L'hiver suivant, on transporta le reste de la pierre.

Le 18 juin 1879, les paroissiens en corvée commencèrent à creuser les fondations ; les travaux avancent bien. Le dernier dimanche de septembre 1880, le curé et les paroissiens font leurs adieux à l'église qui, depuis 1714, a été le témoin de la vie du Cap. Le 3 octobre, avait lieu la bénédiction de la nouvelle église ; les cloches, coulées en France, ont été bénites le 25 juin 1882.

L'église n'était pas finie ; jusqu'en 1902, MM. Désilets et Duguay continueront les travaux selon les moyens financiers. Ensuite, les Révérends Pères Oblats ont pris la relève. Ils ont terminé l'intérieur de l'église. En janvier et février 1928, le R.P. Athanase Francoeur a fait exécuter les réparations importantes ; le R.P. Ernest Castonguay, curé de 1936 à 1942, grâce aux dons de paroissiens, a fait installer des verrières et terminer la décoration intérieure.

Quatrième église

Sous la direction des Révérends Pères Oblats, l'oeuvre des pèlerinages a pris une expansion considérable ; des foules de plus en plus nombreuses rendent visite à la Madone du Rosaire dans son Sanctuaire qui, même avec son annexe, est beaucoup trop exigü. Les Oblats songeaient à construire un temple spacieux capable de recevoir les pèlerins. Pour ce faire, il leur faut l'emplacement de l'église paroissiale. Ils obtiennent de l'Évêque de Trois-Rivières, le premier mai 1951, l'autorisation de construire une nouvelle église paroissiale à l'angle nord-ouest des rues Sainte-Madeleine et du Sanctuaire.

Les trois premières églises étaient la propriété de la fabrique de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine. Cette quatrième église, construite par la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, est leur propriété ; la fabrique en deviendra propriétaire plus tard.

Le 2 mai 1951, le R.P. Wilfrid Soucy, O.M.I., bénit le terrain de la nouvelle église ; les travaux de construction commenceront le 21 juin et se dérouleront rapidement. Le 25 décembre 1952, l'église sera ouverte pour la première messe de Minuit ; l'entrée définitive aura lieu le 2 avril 1953, le Jeudi Saint. Le 12 juillet, aura lieu la bénédiction officielle par Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières.



Dans son sermon, le Père W. Soucy a voulu «rendre hommage publiquement à tous ceux qui nous ont aidé : premièrement à tous les membres du personnel de la Cure qui ont partagé le travail et les difficultés ; aux autorités Oblates et Diocésaines toujours si compréhensives, nous leur exprimons notre profonde gratitude. À tous les habiles artisans qui se sont dévoués, qui ont épuisés leurs forces, reçu des blessures, risqué même leur vie pour construire et édifier ce temple, à tous ces ouvriers obscurs dont les noms ne paraîtront même pas dans les annales historiques, je dis un sincère Merci». Et plus loin, il ajoute : «Que reste-t-il donc à faire maintenant, sinon de considérer ce temple comme un monument de ralliement. De même que les pierres de cet édifice, reliées les unes aux autres, forment cette unité parfaite de beauté, ainsi, que vos âmes, reliées les unes aux autres par la charité du Christ, vous rendent plus forts, plus conquérants sur les forces du mal, et vous donnent la victoire définitive dans une paix que Dieu seul peut vous donner».

Il y aurait beaucoup à dire sur l'architecture de ce temple et sur sa décoration intérieure, conception de l'architecture Jean-Louis Caron. L'autel et la balustrade sont des chefs-d'oeuvre. La réalisation de l'oeuvre a été confiée à la firme J.P. Morin Ltée. Les Révérends Pères Oblats n'ont rien ménagé pour doter la paroisse d'un temple grandiose, l'un des plus beaux du diocèse des Trois-Rivières⁶.



L'église actuelle

⁶ Réf. Aperçu Historique, 300e Paroisse Sainte-Marie-Madeleine. M. Maurice Loranger



ÉPHÉMÉRIDES DE LA PAROISSE SAINTE-MARIE-MADELEINE

- 1683 : Statistiques : 31 familles - 200 âmes.
1685 : 4 octobre : nomination de Messire Paul Vachon à la cure du Cap.
1694 : 11 mai : établissement d'une confrérie du Rosaire.
1694 : 18 septembre : arrivée à la cure fixe Messire Paul Vachon, curé résident.
1697 : 4 octobre : Monseigneur de St-Valier pose son visa à la confrérie du St-Rosaire.
1714 : 13 mai : fondation du petit Sanctuaire actuel (2^e église paroissiale).
1729 : 7 mars : mort de Messire Paul Vachon, curé (69 ans) (inhumation sous les marches du grand autel, au Sanctuaire).
1729-1844 : Cap sans curé résident. La paroisse est desservie par les curés et missionnaires des paroisses voisines.
1837 : La paroisse Saint-Maurice est détachée du Cap-de-la-Madeleine.
1854 : Don de la Statue miraculeuse et son installation dans le Sanctuaire.
1864 : Arrivée du vicaire Luc Désilets, animateur de la dévotion du Rosaire.
1873 : Statistiques : 1300 âmes.
1878 : Construction de la nouvelle église (3^e église paroissiale).
1879 : 19 mars : prodige du pont de glace «pont des chapelets».
1880 : 3 octobre : bénédiction de l'église.
1881 : 29 septembre : 1^{re} visite du Révérend Père Frédéric.
1882 : 25 juin : bénédiction des cloches.
1888 : 22 juin : dédicace du petit Sanctuaire. Animation des yeux de la Statue.
1888 : 30 août : mort du grand vicaire Luc Désilets.
1888-1902 : Monseigneur Louis-Eugène Duguay.
1902 : Arrivée des Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée, comme gardiens du Sanctuaire et desservants de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine.
1904 : Couronnement de la Statue miraculeuse.
1909 : Le Pèlerinage Notre-Dame-du-Cap est déclaré National par les Pères du Concile plénier de Québec.
1918 : 10 novembre : Détachement - érection de la paroisse Sainte-Famille.
1925 : Séparation de l'oeuvre paroissiale et du Sanctuaire.
1927 : 26 novembre : Détachement - érection de la paroisse Saint-Lazare.
1929 : Translation du cimetière au lieu actuel sous le Révérend Athanase Francoeur, o.m.i.
1951 : 1^{er} mai : Autorisation de la construction de l'église paroissiale (4^e église paroissiale).

Éphémérides de la construction de l'église Sainte-Marie-Madeleine.

1951

- 2 mai : Bénédiction du terrain de la nouvelle église. Cette date avait été choisie pour commémorer l'élection du Très Révérend Père Léo Deschatelets, o.m.i., comme Supérieur Général de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée.
21 juin : Du 21 juin au 5 août, la Cie Franki Compressed Piles solidifie le terrain, futur endroit de l'église, par les pieux Franki.
6 août : Début des travaux de fondation.



- 1^{er} et 2 oct. : Les employés de J.P. Morin, entrepreneur général, coulent la dalle de béton.
- 22 oct. : Édification de la structure d'acier par Lord et Compagnie.
- 29 oct. : Finition du clocher, pose de la flèche.
- 5 déc. : Les employés de M. Roland Larivière commencent les travaux de maçonnerie (pose de la pierre).
- 8 déc. : Bénédiction de la pierre angulaire par Son Excellence Monseigneur Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières. La cérémonie a lieu dans l'ancienne église paroissiale.
- 20 déc. : Arrêt des travaux.

1952

- 25 fév. : Reprise des travaux, pose de la pierre. Les employés des sous-traitants J.-P. Bourassa et P. Careau commencent les travaux de plomberie et l'installation du système de chauffage.
- Avril : Construction de la toiture.
- 24 mai : Pose de la dernière pierre.
- 6 juin : M. Oscar Banchini, sculpteur, commande le marbre d'Italie pour la maître-autel et la table de communion.
- 28 juillet : Les plâtriers entrent en scène à l'église, sous la direction de Bouchard & Fils, sous-traitants.
- 27 sept. : Achat d'un orgue dont l'installation est confiée à M. Walter Shaw.
- 15 oct. : Les travaux de plâtre sont terminés.
- 24 oct. : Les Établissements Cogné descendent les cloches de l'ancienne église et les envoient à Montréal pour réparations nécessaires.
- 25 oct. : La Maison Bastien & Frères commence les planchers en tuile céramique-terrazo.
- 7 nov. : Retour des cloches.
- 15 nov. : Installation électrique des cloches, montée des cloches dans le clocher.
- 20 nov. : Coïncidence douloureuse, pour la première fois, les cloches sonnent le glas du R.P. Hilaire Cholette, o.m.i., vicaire à la paroisse.
- 25 déc. : 1^{ère} messe de Minuit dans la nouvelle église paroissiale.

1953

- 15 janvier : Début des travaux du sous-sol.
- 2 avril : Entrée définitive à l'église (Jeudi Saint 1953).
- 16 avril : Inauguration du sous-sol, 1,600 personnes présentes.
- Juin : Peinture du tableau Sainte-Marie-Madeleine par J. Valenzuela, peintre espagnol.
- 10 juin : Les Religieuses du Bon Pasteur viennent installer le tableau des épousailles de la Sainte-Vierge, dans la chapelle privée de mariage. C'est l'oeuvre de la Révérende Soeur Marie du Saint-Coeur-de-Marie, parente du curé constructeur.
- 28 juin : La Messe est célébrée pour la première fois sur le maître-autel, par Son Excellence Mgr. G.-L. Pelletier, à l'occasion de l'ordination d'un enfant de la paroisse, le R.P. Martial Charest, o.m.i.. La pierre d'autel avait été consacrée la veille par M. le Chanoine Robert Giroux, procureur de l'évêché.
- 12 juillet : Bénédiction solennelle de l'église par Son Excellence Mgr G.-L. Pelletier, évêque de Trois-Rivières.



LES CLOCHES DE NOS ÉGLISES

Les cloches de l'église sonnent pour les événements heureux comme pour les moins heureux ; toujours elles invitent les paroissiens à la prière. La première église de la paroisse Sainte-Marie--Madeleine a eu ses cloches. M. Ls-Eugène Duguay rapporte que, avant 1713, «il existait deux petites cloches ; elles sont conservées encore mais ne servent plus, elles ont les lèvres toutes brisées. Ce qui fait qu'elles ont un son brisé, la voix s'échappe mal. En 1704, on voit dans les comptes qu'il a fallu réparer la cloche. Le 1^{er} mai 1901, je les ai déposées au musée du Séminaire de Trois-Rivières». Une petite note ajoutée à ce texte dit qu'elles sont revenues au Cap.

J'ai essayé de savoir où était ces cloches ; le père Armand Tremblay dit ne les avoir jamais vues. Elles ne sont pas non plus au musée du Séminaire ; une visite au musée en compagnie de l'abbé Bettez, n'a rien donné ; on n'a pas souvenir de les avoir eues en garde.

Ces deux cloches ont été remplacées en 1713, comme l'écrit M. Duguay : «Il y a actuellement (c'est écrit le 1^{er} mai 1890) dans le clocher de la chapelle du Saint-Rosaire, une cloche qui porte les inscriptions suivantes :

*Je me nomme Marie Magdeleine
Mon parrain a été Pierre Robineau,
chevalier de Bécancour, grand-voyer de
ce pays,
Ma marraine : Marie Charlotte
Legardeur, son épouse, 1713.*

Je suis porté à croire que les signes qui suivent le millénisme sont les armes de la famille».

Les archives de Monastère (D49, Vol 1, p.31) disent que le Père Tourangeau, supérieur provincial des Oblats, a fait don d'une cloche à l'église du Cap (Sanctuaire). Elle a été bénite le 25 septembre 1907 et elle porte le nom de «Cloche Notre-Dame du Cap». Elle a été installée dans le clocher pour remplacer la cloche de 1713 qui est endommagée et qui est conservée aux archives du Monastère.

Les cloches de l'église actuelle sont celles de l'église de 1878. Elles ont été fondues à Lyon, France, par O. Reynaud, de la maison Morel. M. Reynaud a obtenu un grand prix à l'exposition des beaux arts à Rome en 1870 et il a été honoré par un bref du titre de fondeur pontifical par le Pape Pie XI. Les cloches sont arrivées au début de janvier 1882 à Sainte-Angèle ; M. Duguay alla les chercher avec quinze hommes ; la traversée se fit sur le Lac St-Pierre, le fleuve n'étant pas gelé à Trois-Rivières et au Cap. Arrivée au Cap le 20 janvier 1882, la bénédiction des cloches eut lieu le 25 juin 1882. Le 24 octobre 1952, les Établissements Cogné descendent les cloches du clocher et les envoient à Montréal pour les réparations nécessaires. Le 7 novembre, les cloches reviennent pour être installées, le 15 novembre, dans le clocher de l'église actuelle. Voici quelques précisions extraites du registre paroissial : Les quatre nouvelles cloches forment un total en poids d'environ 4,300 livres. La plus petite pèse environ 300 livres. La seconde 600 livres, la troisième 1,100 livres. La plus grosse,



Photo de l'une des deux cloches à main de la première église de Cap-de-la-Madeleine. Elle est au musée David M. Stewart, au Vieux Fort de l'Île Ste-Hélène à Montréal. L'autre cloche est au musée des Pères Oblats, Cap-de-la-Madeleine



ou la quatrième qui fait fonction de bourdon, environ 2,300 livres. Les notes qu'elles donnent sont : Mi bémol, La bémol, Do et Mi bémol de bas en haut. Ces notes forment un accord parfait et sont très harmonieuses. Le travail de l'exécution est vraiment artistique. Ces cloches sont les plus belles que nous ayons vues sous ce rapport. Elles portent chacune quatre médaillons qui ont le fini des plus beaux reliefs, une inscription latine tirée de l'Écriture Sainte en rapport avec leur fonction ; sur de jolies bandes circulaires, les noms des parrains et des marraines, et des ornements en feuilles de lys et de vigne et en grappes de raisin disposées en forme de couronne.

Sur la plus grosse, on lit : «BENEDICAM DOMINUM IN OMNI TEMPORE, SEMPER LAUS EJUS IN ORE MEO». Je bénirai le Seigneur en tout temps ; ses louanges seront toujours en ma bouche.

Les médaillons sont : le sacré-Coeur de l'immaculée Conception, la patronne Sainte-Marie-Madeleine et Sainte-Anne, la seconde patronne du pays, l'emblème des quatre Évangélistes se trouve sur la cloche aux quatre points cardinaux.

Les noms des parrains et marraines, en relief sur l'airin, sont : Son Honneur Monsieur Jean-Baptiste Bourgeois, juge du district, Dame Marie Panneton, épouse de Monsieur Jean-Baptiste Normand, Monsieur Hyppolite Montplaisir, député fédéral du Comté Champlain et Dame Marie-Françoise Gilson, épouse de son Honneur le juge, Monsieur Isaïe Rocheleau et Dame Clémentine Godin, épouse de Monsieur Georges Morin.

Sur la seconde cloche, qui est la cloche paroissiale, on lit le verset du psalmiste : «VESPERE, MANE ET MERIDIE NARRABO ET ANNONTIABO LAUDEM TAUM». Le soir, le matin et le midi j'annoncerai et chanterai vos louanges. Les médaillons sont : le Bon Pasteur, la Mère de Miséricorde, Saint-Joseph et Saint-François Xavier. Ce dernier rappelle le passage des Jésuites. Les parrains et marraines sont : Monsieur Pascal Montplaisir et son épouse, Dame Joséphine Hébert, Monsieur J.-B. Dorval et Dame vve Isidore Perreault, Monsieur Ed. Crevier et Dame T. Toupin.

Sur la troisième cloche, celle de la Sainte-Vierge et des offices particuliers : «MAGNIFICAT ANIMA MEA DOMINUM». Mon âme glorifie le Seigneur ; les médaillons : le Sauveur, la Vierge, Saint-Léon et Saint-Charles. Les parrains et marraines : Monsieur Jean Lottinville et Dame Calixte Rouleau, épouse de Monsieur Ed. Lacroix, le Révérend Charles Z. Garceau, prêtre curé, représenté par Monsieur P. Désilets, N.P. et dame Clémentine Jourdain, épouse de Monsieur Théophile Cadotte, le Révérend E. Duguay, prêtre vicaire et Dame Paul Hébert.

Sur la quatrième, la cloche des catéchismes : «SONET VOX TUA IN AURIBUS MEIS ; VOCE ENIM TUA DULCIS». Que votre voix résonne à mes oreilles car elle est douce. Les médaillons sont : le Christ enseignant, Mater de la grâce divine, Saint-Lazare et Sainte-Marthe. Les parrains et marraines : F.X. E. Loranger et son épouse, Dame Marie-Anne Lacroix, Monsieur P. Toupin et Dame vve L. Lapointe, Monsieur Godfroy Beaumier et Mlle Marie Éléonore Rocheleau.

Toutes ces cloches ont été données par les paroissiens.



LES PRESBYTÈRES

Une paroisse ne peut se concevoir sans l'église ; elle ne peut se concevoir sans le presbytère qui en est le prolongement. Le presbytère sert à loger le curé ; il sert de bureau pour l'administration de l'église. Il est encore aussi important, sinon plus, pour accueillir les paroissiens qui viennent consulter leur pasteur sur les problèmes quotidiens qu'ils ont à affronter tant au point de vue spirituel que temporel. Le prêtre est le phare qui guide, le baume qui adoucit, le conciliateur qui aplanit, le père qui pardonne. Parce qu'on a confiance en sa sagesse, sa clairvoyance, sa bonté, les confidences sont faciles, les entretiens se terminent dans la paix et la sérénité.

La paroisse de Sainte-Marie-Magdeleine a eu ses presbytères ; comme on va le voir, ce ne fut pas toujours facile parce que les mêmes problèmes existaient : faible population et conditions économiques désastreuses.

Premier presbytère

Après la construction de la première église, il a fallu attendre vingt ans avant d'avoir un presbytère. Les Jésuites sont restés au Cap jusqu'en 1860 et ils avaient leur maison. Les paroissiens ont alors songé à avoir une maison pour loger leur curé. Tout près de la chapelle et «à six pieds proche le cimetière», il y avait une maison inoccupée ; elle était la propriété du Sieur Jacques Aubuchon et de sa femme Marguerite Itasse, qui l'avaient habitée jadis. Jacques Aubuchon consent à vendre sa maison à la paroisse. Le 26 février 1684, en la maison du Sieur Le Boulanger de St-Pierre, le curé, le notaire, les marguilliers sont présents ainsi que les époux Aubuchon. Le contrat se passe et la fabrique prend possession d'un domaine de quatre-vingts pieds sur soixante. Les archives de 1686 mentionnent : «il y a une chapelle de bois et un petit presbytère qui n'est pas une perfection». Au moins le curé Paul Vachon, à son arrivée en 1685, trouve un toit pour se loger.

Bois de chauffage pour le presbytère. En 1729, les revenus du curé étaient insuffisants pour subvenir à l'entretien du presbytère. Aussi, à deux mois après la mort du curé Paul Vachon, les paroissiens possèdent une terre - ils étaient vingt - se sont engagés à fournir chacun une corde de bois pour chauffer le presbytère. Cet engagement passé par l'abbé François Richard, vicaire de M. Vachon, nous renseigne sur les modes de procédure et sur les difficultés de l'époque. Voici le texte de cet engagement plus ou moins respecté au cours des ans :

«Par devant nous François Richard, prêtre faisant les fonctions curiales de la paroisse du Cap de la Magdeleine, évêché de Québec, soussigné et témoins ci-bas nommés furent présents en leur personne le Sieur St-Pierre Leboulanger, le Sieur Jean Jolliet, Michel Arsonneau, Michel Crevier, Pierre Rochereau, Joseph Provencher, François Rochereau, Jean-Baptiste Lefebvre dit Lacroix, Joseph Barette, Jean-Baptiste Massé, Jean-Baptiste Barrette, Charles Lemerle, Joseph Rioux, François Garand, François Arsonneau, Michel Rochereau, tous habitants de la dite paroisse du Cap de la Magdeleine, lesquels de leur bon gré, franche et libre volonté, ont reconnu et confessé par ces présentes s'être obligés et s'obligent chacun en leur propre et privé nom, pour parvenir à la subsistance et entretien du curé qui desservira la dite paroisse dans la suite, vu le peu de dime et revenu casuel qui se trouve dans le dit lieu, de fournir de ce jour jusqu'à perpétuité le bois de chauffage du dit curé et de le traîner pour cet effet devant la porte du dit presbytère du dit lieu, pendant l'automne, tant en charette qu'en traîne sur la neige, et pour parvenir à la dite quantité de bois, les dits susnommés ont convenu entre eux à vingt cordes de bois bon et marchand, et pour cet effet d'en fournir un chacun pour sa part et portion la quantité d'une corde, et demandent les obligés que les



absents qui possèdent des terres dans le district de la paroisse et qui y tiennent pareillement feu et lieu, lesquels ne se sont pas trouvés présents à la dite assemblée quoiqu' avertis publiquement de s'y trouver, soient obligés à la même charge et contribution, lesquels absents sont les Sieurs Decormier, Toupin, Laperle et Arsonneau, habitants de la dite paroisse, les obligations et promesses ci-dessus mentionnées, faites à moi ci-bas soussigné, chargé de pouvoir de M. Thierry Hazeur, vicaire général de ce diocèse, pressant et acceptants le dit acte, et pour l'exécution d'icelui, d'un commun consentement des dits paroissiens pour le sujet assemblés, le dit marguillier qui sera en charge en chaque année sera obligé comme il s'oblige par les présentes d'avertir les usdits nommés d'amener le dit bois si-dessus mentionné et même de les obliger en cas de refus, par toute voie juste et raisonnable et équitable car ainsi il a été expressément accordé par lesdits paroissiens promettant et obligeant. Fait et passé dans la maison curiale du dit lieu ce jourd'hui quatorzième avril l'an Mil sept cent vingt-neuf en présence des susdits nommés qui ont déclaré ne savoir signer, sinon les dits Sieurs Joliet, St-Pierre Leboulanger et Pierre Rochereau qui ont signé avec nous de ce enquis suivant l'ordonnance après lecture faite». (Suivent les signatures ou les marques)

Nous avons approuvé et approuvons l'acte ci-dessus passé avec les habitants du Cap de la Magdeleine le 14 avril de la présente année à Québec, ce 28 avril 1729».

Signé : Hazeur.

Ce contrat a été déposé chez M. Petit, greffier de la Prévôté de la ville des Trois-Rivières, le 25 juillet 1729, par François Richard, Prêtre. Le 6 mars 1730, M. Chartier de Lotbinière, archidiacre de Québec, dans le cours de sa visite approuve le contrat et exhorte les paroissiens à en tenir les clauses.

Deuxième presbytère

La maison Aubuchon n'était pas «une perfection en 1686» ; il est convenable que l'on ait songé à construire un autre presbytère. Les comptes de fabrique de 1709 font état du presbytère qui n'est autre que la maison Aubuchon. Quand un autre presbytère a-t-il été construit?

Les Annales de mars 1913, p. 404, donnent un extrait du Vol 11, des Édits et Ordonnances, p. 441-442, dans lequel l'intendant Bégon ordonne aux habitants de Bécancour et du Dutort de se rendre au Cap-de-la-Madeleine pour délibérer sur la construction d'un presbytère. Il semble que rien ne se serait produit puisque les Annales de 1930, p. 262, font état d'un procès intenté par la fabrique du Cap en 1715 aux habitants de Bécancour pour qu'ils s'acquittent de leurs obligations contractées vis-à-vis elle concernant la construction d'un presbytère.

M. Eustache Chartier de Lotbinière, conseiller au Conseil Supérieur, archidiacre du diocèse, dans le cours de sa visite de la paroisse le 22 mars 1734, a écrit : «comme le presbytère n'est point convenable pour le curé, menaçant ruine...» Il est difficile de croire qu'un presbytère construit en 1715 menace ruine dix-neuf ans après ; il ne s'agissait peut-être que de réparations importantes à la maison Aubuchon.

Faute de preuve plus décisive, reprenons l'écrit de M. de Lotbinière : «comme le presbytère n'est point convenable pour le curé menaçant ruine, enjoignons aux habitants de la dite paroisse de fournir dans le cours de l'été prochain chacun une toise de pierre pour y construire un nouveau presbytère dans un lieu plus éloigné de l'église qu'il ne l'est à présent. Mandons au père Bernardin de Games,



récollet, missionnaire au dit lieu, d'y tenir la main à l'exécution de notre présente ordonnance, et de la publier au prône lundi prochain.»

Rien ne semble avoir été fait en janvier 1735 quand Jean Pierre de Miniac, chanoine de l'église cathédrale de Québec, vicaire général du diocèse dans sa visite faite à la paroisse de Sainte-Marie Magdeleine, ordonne que «ce qui avait été réglé l'an passé par M. l'Archidiacre, au sujet de la maison presbytérale en pierre, sera exécuté cette année et qu'afin d'y parvenir avec ordre et une égalité proportionnelle, il sera indiqué que le premier jour de dimanche ou fête par le Sieur Proteau, missionnaire, de tenir une assemblée générale des habitants afin qu'ils puissent prendre leur mesure et convenir ensemble de la grandeur et autres dimensions de cette maison ainsi que de la manière que chacun devra y contribuer, laquelle délibération faite sera présentée à M. l'Intendant pour être homologuée et autorisée par lui».

On ne semble pas bouger encore. Le 5 mai 1737, Eustache Chartier de Lotbinière revint à la charge pour ordonner aux retardataires de faire leur part : «et sur ce qui nous a été dit que la place du presbytère n'était point marquée, nous ordonnons qu'il sera placé et construit au ouest-nord-ouest de l'église, vis-à-vis le cimetière à un demi arpent ou environ de l'église». Le 27 février 1738, lors d'une autre visite, Jean Pierre de Miniac constate que des retardataires «mettaient les mieux intentionnés hors d'état de poursuivre leur dessin et leur ôtaient même toute espérance de pouvoir obtenir un missionnaire particulier faute d'un logement convenable pour le retirer. Ordonnons de tenir une assemblée générale pour élire deux hommes des plus zélés pour l'intérêt public qui seront chargés en qualité de scindics d'exciter et d'obliger les moins diligents à amasser et à transporter les matériaux, passer les marchés nécessaires, veiller sur les travaux, et enfin agir en tout avec autorité pour la construction et la perfection de la dite maison presbytériale ; mandons au dit Sieur Levasseur, missionnaire, de lire la présente au prône et d'y tenir la main». Puisqu'on parle de perfection de la maison, les travaux sont déjà avancés et le deuxième presbytère sera bientôt terminé.

Troisième presbytère

M. Joseph Jean-Baptiste de St-Marc, missionnaire au Cap de 1797 à 1802, note que «presbytère du Cap n'est pas occupé ; il est sans meuble, et le curé entrevoit l'embarras où il se trouvera l'hiver prochain pour écouter les confessions avec les rigueurs du froid». L'engagement des habitants en 1729 de fournir à leur prêtre vingt cordes de bois de chauffage annuellement ne semble pas respecté. Il arrive souvent que le prêtre se retire «à la poste où il paie un shelling par repas».

Les chose en restent là jusqu'au 25 mai 1817, quand M. François Noiseux, prêtre, et les habitants tiennent une assemblée dans la chambre du presbytère de la paroisse «aux fins de convenir de demander à Mgr Plessis, notre évêque, la permission de bâtir un presbytère neuf en bois de trente pieds carré». L'assemblée tenue le 27 décembre 1818 est la première où il soit dit : «tenue dans la sacristie».

Depuis l'établissement de la paroisse, note M. Duguay, il est toujours dit : «tenue au presbytère, ou un synonyme». Suivant le procès-verbal de l'assemblée du 9 juillet 1820, les travaux du presbytère n'étaient pas achevés. Comme toujours on procède tranquillement, selon les moyens du temps ; mais on complète les travaux.

Le 13 juin 1843, les francs tenanciers s'engagent devant M. Fortin, prêtre chapelain des Dames Ursulines des Trois-Rivières, à payer annuellement à un curé résident un supplément de trente louis courant jusqu'à ce que l'évêque juge à propos de les décharger. À cette même réunion, il est ques-



tion d'améliorations au presbytère. En voici les détails : «une allonge de quinze pieds parallèle au dit presbytère, la dite allonge faite et parfaite complétant avec le presbytère actuel une bâtisse de quarante-cinq pieds, de démolir une des cheminées du dit presbytère et d'en refaire une neuve à la dite allonge, couvrir ; ledit presbytère en neuf et de raccommoder la couverture actuelle d'une manière convenable, ôter le crépi actuel, calfeuter le dit presbytère bien et dument, et le crépir de nouveau, et le lambrisser en déclin, doubler les planchers actuels de haut en bas, le haut «apreclose» ; faire les cloisons et les portes nécessaires et changer la distribution actuelle au désir de Messire Cooke, et de faire la distribution de l'allonge encore au désir du même Messire Cooke, faire des contre-vents neufs, enfin compléter le tout de façon à faire un logement convenable et décent, de faire un puits et un four, de couvrir l'étable et allonger le grenier au-dessus de la remise, de faire une cour et de clore le terrain du curé tel que le tout sera désigné par le dit Messire Cooke».

Quatrième presbytère

M. Charles Garceau est curé résident au Cap de 1860 à 1864. Dans une requête à Mgr Thomas Cooke, le 9 décembre 1860, pour construire un nouveau presbytère, il mentionne : «Le presbytère actuel est dans un tel état de vétusté qu'il n'est plus possible de le réparer, que les dépendances sont loin de suffire au besoin». On se demande si toutes les améliorations de 1843 ont été faites. Quoiqu'il en soit, le 19 janvier 1861, Mgr Cooke accorde la permission comme suit : «En conséquence nous avons permis et permettons qu'il soit construit dans la dite paroisse du Cap de la Magdeleine un presbytère avec dépendances et clôtures nécessaires comme il est désigné dans la susdite requête et de plus nous avons réglé et réglons ce qui suit :



Cinquième presbytère

- 1- Le nouveau presbytère sera placé à quelques pieds au Sud du presbytère actuel.
- 2- Le dit nouveau presbytère construit en brique, aura environ trente-six pieds de largeur, quatorze pieds de hauteur au-dessus des lambourdes, et neuf pieds aussi de hauteur entre les deux planchers finis, et ses fondations seront assises sur un terrain solide à l'épreuve de la gelée sortant de deux pieds hors de terre du côté Sud.
- 3- Il sera construit une cuisine aussi en brique de vingt pieds sur seize formant un corps de bâtisse attenant au presbytère et sur des fondations semblables à celles de ce dernier bâtiment.
- 4- Les autres dépendances seront une étable et une écurie, une remise et un hangar à bois et à grain.
- 5- Le bâtiment à servir d'étable et d'écurie, construit pièces sur pièces, aura vingt-quatre pieds de longueur sur vingt pieds de largeur ; la remise faite à l'entre-toise adjoignant à l'étable aura dix pieds de largeur sur une profondeur égale à celle de l'étable, le hangar aussi à l'entre-toise aura vingt-quatre pieds de longueur sur vingt pieds de largeur, lesquels bâtiments, savoir l'étable, la remise, le hangar auront des poteaux de douze pieds de hauteur et seront placés à quelque distance à l'ouest du nouveau presbytère.
- 6- Les dites dimensions seront prises en dedans et à mesure anglaise.



- 7- Toutes les dites constructions devront être terminées et livrées à la fin du mois d'août prochain.
- 8- Il ne sera procédé à la construction du dit presbytère qu'après qu'un plan d'icelui aura reçu notre approbation».

Le 6 janvier 1889, on approuvera des travaux de réparations à effectuer à ce presbytère qui sera celui dans lequel logeront les Pères Oblats à leur arrivée au Cap-de-la-Madeleine en 1902.

Cinquième presbytère

La Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée construit un vaste monastère pour abriter les Pères qui s'occuperont de la cure et de l'oeuvre des pèlerinages. Ce monastère a été construit au sud-est de l'église paroissiale de 1880 ; il sera déménagé sur son site actuel pour faire place à la Basilique.

Sixième presbytère

En 1925, l'oeuvre de la paroisse est séparée de l'oeuvre des pèlerinages ; les desservants de la paroisse élisent domicile au No. 626, de la rue Notre-Dame, dans une bâtisse (autrefois occupée par la Banque d'Hochelaga) acquise par la Corporation des Oblats de Marie-Immaculée.



Presbytère actuel

Septième presbytère

En 1953, les Pères de la cure aménagent dans un nouveau presbytère adjacent à la nouvelle église construite sur le boulevard Sainte-Madeleine.

LES CIMETIÈRES

L'Église a toujours manifesté un respect profond pour les corps des fidèles ; elle a voulu une sépulture décente dans un terrain béni réservé exclusivement à cette fin. Dans l'acte de donation des Jésuites en 1662 pour l'emplacement de la petite chapelle de Pierre Boucher, un endroit était réservé au cimetière. Où se trouvait-il ? Dans la requête faite à Mgr Cooke pour changer le site de ce cimetière, il est dit : «que le cimetière actuel situé à une quinzaine de pieds seulement et en face du portail de l'église, envahit la place publique, ne laisse qu'un espace tout à fait insuffisant devant la porte de l'église et du presbytère». Ce cimetière aurait été utilisé durant deux cents ans : de 1662 à 1861.

Deuxième cimetière

Après un temps aussi long, il était normal que le curé, les marguilliers et francs tenanciers demandent, le 28 avril 1861, un changement de site pour leur cimetière «qui avait besoin d'être exhaussé pour que l'on puisse continuer à y enterrer les corps des défunts». M. Chs. O. Caron, v.g. chargé



d'étudier l'affaire, constate «l'état de vétuste de la clôture qui entoure le dit cimetière et le trop plein de l'enceinte et l'inégalité du terrain en partie couvert de broussailles ; il est d'urgence de faire des travaux pour l'amélioration et l'entretien du dit cimetière lequel cependant n'en demeure pas moins une sorte d'obstruction et de nuisance ; il paraît tout à fait désirable de faire disparaître tous ces inconvénients en rendant le terrain qu'occupe actuellement le cimetière à une autre destination après en avoir exhumé et enlevé au préalable tous les corps qui y sont déposés ; l'érection d'un nouveau cimetière serait un moyen sûr, facile et moins dispendieux de remédier aux inconvénients mentionnés ci-dessus et que j'ai jugé nécessaire d'adopter dès à présent. En conséquence, j'ai jugé, déclaré que le terrain situé au sud-est de l'église actuelle (celle de 1714) de la dite paroisse, sauf une légère dépression vis-à-vis la sacristie, mais qu'il est facile d'exhausser convenablement, est véritablement convenable à devenir l'emplacement d'un cimetière, je l'ai choisi à cet effet, et je l'ai désigné pour être le lieu et place pour le nouveau cimetière demandé, lequel nouveau cimetière aura ou pourra avoir dans le sens longitudinal de l'église et à partir de l'angle du portail, une longueur de cent neuf pieds et une largeur de cinquante pieds... cette largeur allant en diminuant jusqu'à quarante pieds à l'extrémité nord-est du dit nouveau cimetière».

Mgr Cooke donne son approbation le 18 mai 1861 en permettant que le terrain occupé par le premier cimetière soit rendu à une destination profane. M. Dominique Mondelet, juge de la Cour Supérieure donnera l'approbation civile le 1^{er} juin 1861.

Troisième cimetière

Le deuxième cimetière ne servira de que durant vingt ans ; ce ne sera que le 31 décembre 1893 que les marguilliers demanderont à Mgr Laflèche d'exhumer les corps ensevelis dans le cimetière au sud-est du Sanctuaire et fermé depuis 1882, pour les ensevelir dans le nouveau cimetière situé à l'est-nord-est de l'église paroissiale.

Le 7 janvier 1894, Mgr Laflèche accorde son approbation; M. J-Bte Bourgeois, juge de la Cour Supérieure accorde le permis le 26 février 1894.



Cimetière actuel

Quatrième cimetière

Le troisième cimetière situé en arrière de l'église et du monastère commençait à être trop petit ; il était impossible de l'agrandir. Les Pères Oblats ont acheté un terrain suffisamment grand en prévision des besoins futurs, dans la municipalité de Sainte-Marthe. La translation des corps a été autorisée par Mgr F.X. Cloutier, évêque, et par M. Aimé Marchand, juge de la Cour Supérieure le 30 octobre 1929. Le travail de translation des corps a commencé le 17 septembre 1930 pour se terminer le 31 octobre 1930. Ce cimetière sert pour toute la ville du Cap-de-la-Madeleine.



PAROISSE SAINTE-BERNADETTE



**Desservant le Secteur des Prairies
à Sainte-Marthe-du-Cap**



MESSAGE DU CURÉ
PAROISSE STE-BERNADETTE



Un anniversaire est une occasion excellente pour nous rassembler. Nous aimons nous souvenir, nous dire notre joie d'être ensemble. Nous reconnaissons les liens particuliers qui nous unissent.

À vous tous citoyens et citoyennes de la municipalité de Ste-Marthe : «Félicitations»! Bravo à vous qui contribuez à donner à votre milieu une qualité de vie, soit par des engagements politiques ou sociaux, soit par des gestes simples et discrets de service et d'entraide.

Quant à vous du Secteur Des Prairies, paroissiens et paroissiennes de Ste-Bernadette, je souhaite que cette année de festivités soit pour vous des moments privilégiés d'accueil, de partage, de respect les uns des autres. Il me semble que toute vie ensemble ne peut progresser sans ces dispositions de base.

Heureux anniversaire,

Fructueuses célébrations.

Germain Nobert, ptre curé

A handwritten signature in cursive script that reads "Germain Nobert".



HISTORIQUE DE LA PAROISSE SAINTE-BERNADETTE⁷

Avant 1940, le territoire de la Paroisse Sainte-Bernadette était partie intégrante de la Paroisse Saint-Odilon. À la suite de rencontres avec M. le curé de Saint-Odilon qui veut imposer un genre de taxes paroissiales afin de payer la nouvelle église les paroissiens, habitant la partie nord de la voie ferrée, refusent et demandent à Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, l'érection d'une nouvelle paroisse. (1956)

La première messe de la paroisse a lieu le 14 février 1954 dans la salle de l'école Notre-Dame-des-Prairies. Le premier desservant fut l'abbé Gérard Bilodeau (septembre 1954).

La séparation financière d'avec la paroisse Saint-Odilon eue lieu en 1956 et la séparation officielle en 1959. L'abbé Roland Lemire fut le 1^{er} curé de la nouvelle paroisse.

Ce n'est qu'en 1962 que la paroisse Sainte-Bernadette possède ses premiers registres paroissiaux.

Le service dominical, religieux, fut transféré dans la nouvelle école Laferté dès son inauguration. Toutes les cérémonies avaient lieu dans la nouvelle école (Baptême, mariages, sépultures, etc.). Le nouveau curé y avait son bureau.

La croissance très rapide de la paroisse obligea les marguilliers à songer sérieusement à la construction d'une église rendue nécessaire. On débuta les travaux en octobre 1969 et le 21 juin 1970 fut l'inauguration officielle par Mgr Georges-Léon Pelletier. Après la mort de l'abbé Lemire quelques mois plus tard, l'abbé Jean-Paul Foley est nommé le nouveau curé. Les abbés Clément Grenier, enfant de la paroisse, et Laurent Richard secondent le nouveau curé.

7 réf. archives Sainte-Bernadette



ÉPHÉMÉRIDES DE LA PAROISSE SAINTE-BERNADETTE⁸

Partie intégrante de la paroisse Saint-Odilon jusqu'en 1959.

- 14 février 1954 : Première messe à l'école Notre-Dame-des-Prairies.
1^{er} janvier 1956 : Séparation financière d'avec Saint-Odilon (285 familles, de la rue St-Arnaud à St-Louis-de-France).
1959 : «Mission Sainte-Bernadette».
30 juillet 1961 : Desserte Sainte-Bernadette.
1^{er} octobre 1961 : Messe et services dominicaux à l'école La Ferté.
13 juillet 1961 : L'abbé Roland Lemire, desservant (presbytère sur la rue Charbonneau).
Janvier 1962 : Début réel : registres paroissiaux à Sainte-Bernadette.
31 juillet 1965 : **Érection canonique** de la paroisse Sainte-Bernadette.
24 octobre : Élection des premiers marguilliers.
Octobre 1969 : Début de la construction du Centre communautaire Sainte-Bernadette.
21 juin 1970 : Inauguration officielle du Centre communautaire Sainte-Bernadette par Mgr Georges-Léon Pelletier.
12 décembre 1970 : Décès de l'abbé Roland Lemire, 1^{er} curé.
6 février 1971 : Jean-Paul Foley, 2^e curé de Sainte-Bernadette.
17 juin 1978 : Clément Grenier, 3^e curé de Sainte-Bernadette (enfant de la paroisse).
Juillet 1982 : Germain Nobert, 4^e curé de Sainte-Bernadette.

Vicaires coopérateurs

Armand Vézina	(août 1965 à juin 1966)
Jules Bélanger	(juillet 1966 à 1971)
Clovis Trépanier	(juillet 1969 à juillet 1973)
Clément Grenier	(août 1972 à 1978) nommé curé
Laurent Richard	(juillet 1973 à juillet 1982)
Jacques Filion	(août 1978 à juillet 1982)
Jules Bélanger	(1983 à ...)

⁸ réf. archives Sainte-Bernadette



CHAPITRE 3 LA VIE ÉCONOMIQUE



STÉ-MARTHE SE SOUVIENT...



LES INDUSTRIES

L'usine de Red Mill

Red Mill se situe à environ deux (2) milles du fleuve St-Laurent. La plus ancienne famille à s'y établir, vers 1825, fut celle de Onésime Brière. Monsieur Eugène Lottinville occupe aujourd'hui cet emplacement. Quand la compagnie Canada Paint vint fonder son usine à Red Mill en 1890, les familles du rang étaient extrêmement pauvres. La plupart des terres que possédaient les cultivateurs ne suffisaient pas à faire vivre toute la maisonnée. Les femmes devaient confectionner tous les vêtements de la famille et souvent les hommes devaient fabriquer les chaussures. Les profits retirés de la vente des surplus produits de la ferme étaient très minces (lorsqu'il y en avait).

L'usine de Red Mill fut pour eux comme une bouée de sauvetage leur permettant d'apporter un peu de bien-être à la maison. Dans tout le rang, on ne trouvait pas de familles qui ne comptaient un ou plusieurs manoeuvres à l'usine ou à la mine. De plus, le minerai qui se trouvait sur les terres des cultivateurs, était acheté par l'usine. En combinant le travail de la ferme et celui de l'usine, bien vivre devenait plus facile. Mais le travail ne devait pas faire peur car chacun avait sa part à accomplir.

Le débuts

Il faut remonter en 1668 pour réussir à retracer l'origine des dépôts de minerai de fer entre les comtés de Trois-Rivières et de Champlain. L'intendant Jean Talon fut le premier qui en fit le signalement au Roi de France. Il lui demanda donc l'autorisation d'exploiter le site en construisant un haut fourneau qui permettrait de traiter le minerai et ainsi fabriquer les objets d'utilité courante. À l'époque, le Roi de France avait une politique qui était celle de ne pas encourager, dans ses colonies, de tels projets. La demande faite par Jean Talon n'obtint donc pas la réponse souhaitée.

Il faut attendre jusqu'en 1729 pour que cette permission soit accordée. On assiste alors à l'arrivée de François Poulin de Francheville qui vient pour exploiter le gisement, ce Monsieur est un négociant de Montréal. C'est alors qu'un haut fourneau est construit à sept (7) milles au Nord-Ouest des Trois-Rivières tout près du Saint-Maurice. Le site reçut le nom de «Les Vieilles Forges des Trois-Rivières» et à cet endroit on produisait le meilleur fer chauffé au charbon de bois. La production de fer, venant des Vieilles Forges, fut en opération durant cent cinquante (150) ans. Les fourneaux furent donc éteints définitivement en 1883.

Red Mill

Entre 1870 et 1888 environ cinq (5) entreprises dont les Carrignan, les Argall, Canada Iron Foundry, Johnson Magnetic et les Forges de Saint-Maurice ont essayé de produire des pigments pour la peinture à partir du minerai de fer de Red Mill. La chronique de la Vallée du Saint-Maurice, en date du 7 novembre 1887 cite : «On exploite depuis quelque temps au Cap-de-la-Madeleine dans la concession de Saint-Malo une couche de terrain contenant de la peinture de première qualité. Les expériences faites jusqu'à ce jour ont été si favorables que les manufacturiers de riches industriels de Montréal sont, paraît-il, décidés à pousser l'exploitation sur une vaste échelle. La couche de terrain exploitée paraît inépuisable en raison de son étendue et de sa profondeur». ⁹ Le lit de minerai était le même que celui qui était utilisé par les Forges du Saint-Maurice et les Forges Radnor situé à Saint-Maurice.

9 *ibid.*, p. 3



Cependant les résultats ne furent pas aussi emballants qu'on aurait espéré. Cet échec est dû au fait que les entrepreneurs n'ont pas acquis toutes les techniques nécessaires. Ils ont donc été obligés d'abandonner et de vendre leur utilisation à un fabricant de peinture. L'usine de Red Mill fut donc fondée officiellement en 1890 par la compagnie Canada Paint. Cette compagnie fut acquise plus tard par la Sherwin Williams corporation of Canada Ltd. Pour que l'usine devienne rentable, il fallut l'aide d'une personne étant passée maître dans l'art de préparer de tels pigments. Cet homme fut Monsieur John Bradley, originaire de Derbyshire en Angleterre et il arrive parmi nous en 1888. Grâce à Monsieur Bradley, trente et une (31) couleurs furent produites dans les deux (2) premières années.

Selon la chronique de la Vallée du Saint-Maurice, en date du 15 juillet 1888, «Un incendie a détruit la nouvelle manufacture de peinture établie au Cap-de-la-Madeleine. Tous les bâtiments et les fourneaux qui étaient très dispendieux, ont été dévastés par les flammes. Les pertes sont considérables». ¹⁰ Mais dès le 2 août, la reconstruction de l'usine de peinture commence. Le journal ajoute même «l'exploitation se fera à la fin des travaux sur une plus grande échelle que par le passé, car la qualité de peinture rouge qu'on retire des terrains ferrugineux est la plus riche qui soit mise sur le marché, même en Europe». ¹¹ Le site de la Canada Paint, acquis par la Sherwin Williams, revêt toute son importance en 1922. Une nouvelle méthode d'exploitation du minerai est découverte et est destinée à la préparation de pigments pour la peinture. Cela fit non seulement sa fortune mais apporta la prospérité à la population environnante.

Convention collective

Le 28 octobre 1937, les employés de l'usine obtiennent leur première convention collective mais il n'a pas été possible d'en connaître les détails, lors de la lecture des journaux. Cependant, lors de son renouvellement, le 28 décembre 1939, un article paraît dans le *Nouvelliste* et stipule que les employés, de la Sherwin Williams, obtiennent une amélioration qui consiste en une augmentation de 7% de ce qu'ils avaient déjà obtenus lors de la première convention. ¹² Ce qui signifie que le Syndicat National Catholique des Mineurs de Red Mill et la Compagnie se sont entendus et coopèrent pour mettre de l'ordre dans le domaine. Les salaires subissent une augmentation et chaque corps de métiers a un taux horaire déterminé.

MÉTIER	TAUX HORAIRE
Meuniers	0.45 cents
Chefs d'équipe dans la mine	0.37 ½ cents
Chauffeurs de fourneaux et ceux qui travaillaient à l'intérieur de l'établissement	0.37 ½ cents
Ouvriers travaillant dans la mine	0.35 cents

10 *ibid.*, p. 2

11 *ibid.*, p. 3

12 *Le Nouvelliste*, 28 décembre 1939, p. 5



Il est entendu que lorsqu'un employé change d'emploi soit qu'il travaille dans l'établissement ou dans la mine, il devra être payé suivant les taux mentionnés pour le nombre d'heures qu'il fera dans chaque catégorie de travail.

Le minéral

Des la découverte de ce gisement à Red Mill le minéral extrait sert à des fins autres que la production métallurgique telle que connue aux Forges du Saint-Maurice.

Déjà vers le milieu du XIX^e siècle une compagnie anglaise exploite la mine destinée dès lors comme lieu d'extraction et de préparation de minéraux industriels dans l'industrie de la peinture. Il s'agit de l'un des rares endroits au Québec où cette activité a été pratiquée.

Red Mill le plus gros site en Amérique du Nord. C'est de lui que provient les principaux pigments qui entrent dans la préparation des peintures et des enduits de couleurs rouges et ocres que l'on retrouvait partout sur les bâtiments des fermes, les ponts couverts, les gares et les wagons au Québec et ailleurs.

D'autres couleurs tel le vert servait à la coloration des bouteilles, le jaune pour le savon vendu par la «London Soap Company», le rouge optique. Différentes autres couleurs servaient pour peindre les structures d'acier, matériaux de construction, engrais chimique, nourriture d'animaux, briques, ciment, recouvrements de plancher, caoutchouc, etc. Le rapport technique qui suit en fait la preuve. (mars 1966)

TECHNICAL REPORT

Tableau 4

Code	Name	Fe ₂ O ₂	SiO ₂	Spec.Gr.	Oil Ab.	200 M.	325 m.	Ung.
500 200 884	No. 1 Can. red	88-90	12-14	4.38	32-35	99.50		
*510 200 883	Red Mortar Color	86-88	12-14	4.25	32-35	99.50		
520 200 883	Foundry Oxide	86-88	12-14	4.25	32-35	99.50		
530 200 905	Venetian Red	90-94	5-10	4.68	22-25	99.50		
*540 325 884	No. 1 Can. red A.F.	88-90	10-12	4.37	32-35		99.75	
*550 325 905	Ventian Red A.F.	90-94	5-10	4.68	22-25		99.75	
*560 325 924	Polishing Rouge A.F.	92-94	5-8	4.38	32-35			Trace
*570 325 925	Metallic Red A.F.	93-94	5-8	4.68	28-30			Trace
580 325 882	Burnt Sienna A.F.	86-88	10-12	4.22	32-35			99.50
*590 325 881	Burnt Umber A.F.	86-88	10-12	4.22	32-35			99.50
600 100 863	Animal Feed	84-86	12-14	-	-	99.00	-	
610 000 904	Red Oxide Exp.	90-92	8-8.5	-	-	-	-	Ung.
620 000 924	Spec. Red Oxide	92-94	5-6	-	-	-	-	Ung.

SAMPLES AND QUOTATIONS UPON REQUEST

*COLOR CHIPS ON FOLLOWING PAGE.

Our oxides are filled in multi-wall paper valve bags. The packages are plain and simply marked with factory code numbers and weights.

Ground products are filled in 50 lbs. Unground products are filled in 75 lbs.

Minimum truck load 22,000 lbs. Minimum car load 60,000 lbs.

Mixed oxides may be combined to make up truck or car load lots.



On retrouve les dépôts de minerai de fer dans les cavités, dépressions, les bassins d'anciens lacs et marais où se déposaient les particules de minerai en suspension dans l'eau des ruisseaux, venant des hauteurs qui sillonnaient les dépôts de minerai d'origine volcanique.

L'épaisseur du dépôt varie de 1 à 18 pieds entremêlé de sable et de glaise. Le minerai de surface est de couleur jaune et celui des profondeurs varie de brun foncé au noir. C'est de ce minerai que l'on produit les pigments d'oxide de fer.

Il est impossible de savoir vraiment quand et comment fut découverte la valeur protectrice de ces pigments. Il est toutefois possible de supposer que cette découverte se produisit lors du défrichement que firent les premiers colons. Il leur fallait mettre en tas toutes les souches, bois et racines qui ne leur servaient pas et les faire brûler (abatis). Lorsque tout fut éteint, ils purent constater que le sol, ainsi brûlé, était de couleur mat (pigment d'oxide de fer).

La fin de l'industrie

Cette industrie a subi toutes sortes de transformations au cours des ans. Toutefois si les minéraux sont encore utilisés aujourd'hui, les découvertes de produits chimiques, les résines de plastique, les produits du pétrole, du charbon et des huiles ont tous pris le dessus. Ce sont d'ailleurs toutes ces transformations qui ont provoqué la fermeture de l'entreprise de Monsieur James A. Bradley en 1967.

Les Bradley

La famille Bradley a toujours été associée au site de l'industrie de Red Mill et à sa gestion pour le compte de différentes compagnies. Cette famille a joué un très grand rôle.

Appréciée de tous, elle a donné ses intendants à l'usine depuis ses débuts.

C'est grâce à John Bradley, expert en la matière, qui a accepté de quitter l'Angleterre pour venir s'installer dans le rang Red Mill où certainement le confort n'égalait pas ce qu'il avait déjà connu. Ayant à coeur la rentabilité de l'usine et fort de son expérience, il en fera une petite mine d'or qui aura son heure de gloire.

Les Bradley, de père en fils, seront surintendants de l'usine de 1888 jusqu'à la fermeture en 1967. Le succès de la Sherwin Williams à Red Mill est attribuable à leur longue expérience en même temps qu'au travail d'un personnel des plus compétents. L'histoire des Bradley est donc fortement liée à celle de l'usine.



Collection James A. Bradley



L'USINE DE RED MILL

Le minerai est d'abord prélevé dans les mines. Sa profondeur varie de 1 à 8 pieds.



Collection James A. Bradley



Collection James A. Bradley

Le minerai en route vers l'usine.



Collection James A. Bradley

La réception du minerai se fait directement sans autre manutention.



Collection James A. Bradley

Quelquefois l'effort de l'homme est requis.



Les fourneaux

Le minerai est maintenant prêt à être brûlé. Cette technique permet d'enlever toutes les impuretés. Les fourneaux sont chauffés à l'aide de charbon. La chaleur à atteindre varie entre 1200 à 1800 degrés, selon la couleur désirée.



Collection James A. Bradley



La chaleur régnant près des fourneaux devait être torride.

Collection Le Nouvelliste

Une autre vue de ces immenses fourneaux.

Par la suite, le minerai sera acheminé vers le moulin.



Collection James A. Bradley





Collection James A. Bradley



Collection James A. Bradley

On fabrique aussi les tonneaux à l'usine. Ils seront destinés à recevoir le pigment qui sera par la suite expédié par train. Les tonneaux sont pesés.



17 août 1945, p.7, Le Nouvelliste

Le personnel de l'usine Red Mill

On aperçoit sur cette photo à peu près tout le personnel de l'usine Red Mill où la compagnie Sherwin Williams exploite les gisements de minerai de Ste-Marthe-du-Cap et de Champlain. Monsieur Joseph Bradley y apparaît avec ses deux fils, soit James Bradley, assistant-surintendant et William-Thomas Bradley. Sont assis à la première rangée avec Monsieur Bradley, le patron, Monsieur Grégoire Dumas qui fut pendant cinquante (50) ans au service de la compagnie ainsi que d'autres employés depuis une quarantaine (40) années.



Vue
de l'entrepôt



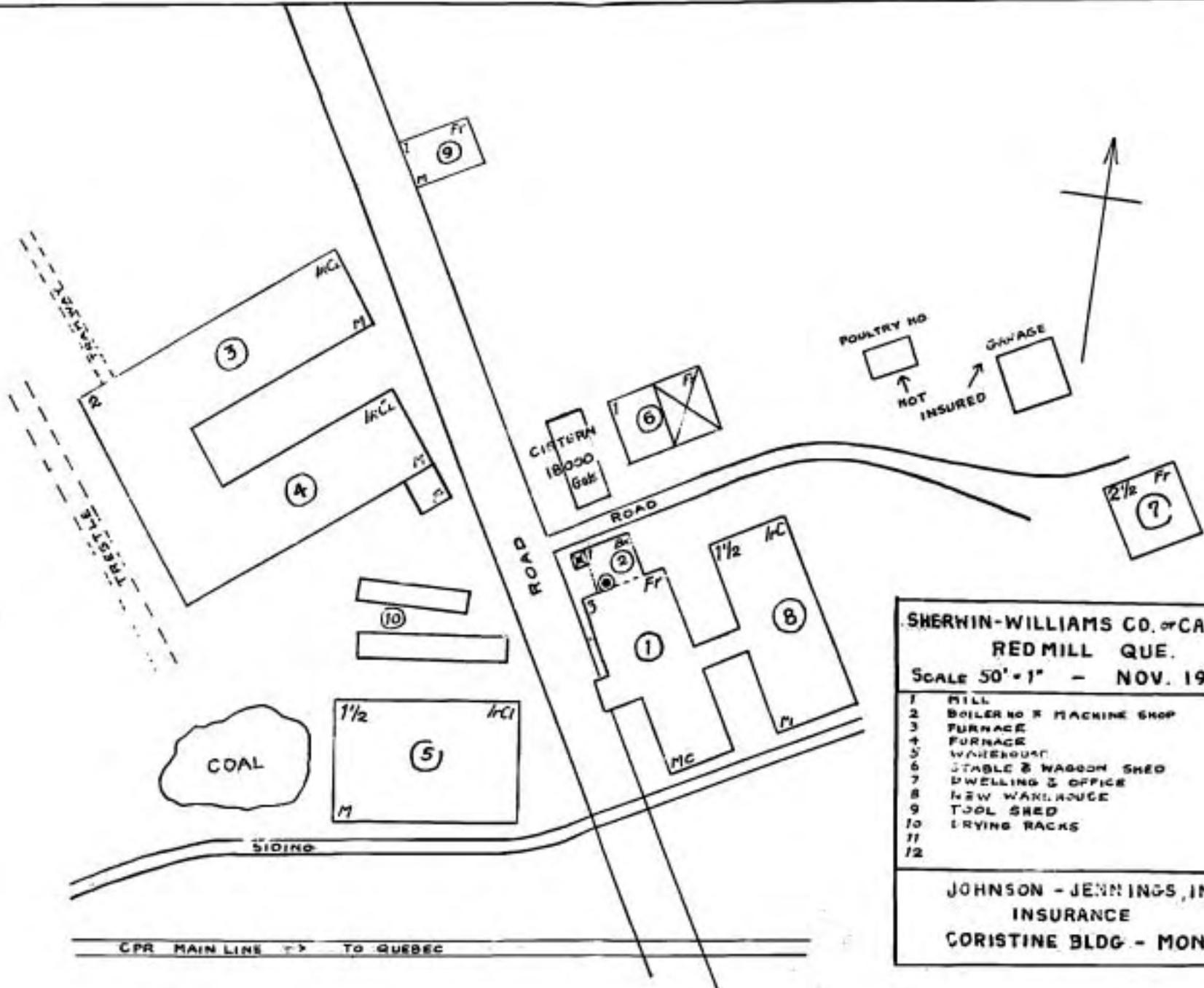
Collection James A. Bradley



17 août, p.3, Le Nouvelliste

Monsieur Grégoire Dumas, du rang St-Malo, est le doyen des employés de l'usine de Sherwin William à Red Mill. Il a pris sa retraite après avoir travaillé pendant cinquante (50) ans et trois (3) mois à l'usine. La photo est prise à la porte du bureau où Monsieur Dumas cause gaiement de la vie d'autrefois avec son ancien patron.





SHERWIN-WILLIAMS CO. OF CAN. LTD.
RED MILL QUE.
SCALE 50' = 1" - NOV. 1933

- 1 MILL
- 2 BOILER HO & MACHINE SHOP
- 3 FURNACE
- 4 FURNACE
- 5 WAREHOUSE
- 6 STABLE & WAGON SHED
- 7 DWELLING & OFFICE
- 8 NEW WAREHOUSE
- 9 TOOL SHED
- 10 DRYING RACKS
- 11
- 12

JOHNSON - JENNINGS, INC
INSURANCE
CORISTINE BLDG - MONTREAL

Bref historique de Toiture Mauricienne inc. et ses faits saillants

L'entreprise Toiture Mauricienne fut fondée en août 1964 dans la municipalité de Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine. Ses fondateurs, Roland et René-Paul Lemyre investirent \$ 6000.00 à l'époque pour partir l'entreprise qui produit encore aujourd'hui des fermes de toit. À cette époque, le produit vient, tout juste, de faire son apparition aux États-Unis et il est très peu connu, ou pas du tout, des contracteurs québécois. Les frères Lemyre sont considérés comme des innovateurs dans ce domaine puisqu'ils sont pratiquement les premiers fabricants de fermes de toits au Québec. Leader dans son domaine, Toiture Mauricienne profite de toutes les opportunités s'offrant à elle pour devenir, aujourd'hui, le plus important fabricant de fermes de toits au Québec. Présentement, elle accapare 16% de part du marché au Québec et 90% de part du marché dans la région pour la Mauricie. En saison, l'été c'est-à-dire mars, avril, mai ainsi qu'en août, septembre et octobre elle engage en moyenne 175 ouvriers sur la production. Son chiffre d'affaires oscille autour de 4.5 millions pour les années 83 et 84. Avec une croissance annuelle substantielle, Toiture Mauricienne s'est vue agrandir très rapidement pour s'ajuster à la demande du marché. Donc, assez régulièrement, à tous les ans, ils ont dû réinvestir soit des agrandissements de terrain ou de bâtiment, soit dans des additions d'équipements ou de la modernisation ; ceci dans le but de devenir de plus en plus imposant dans leur marché et acquérir la position enviable qu'ils ont aujourd'hui.

Toiture Mauricienne occupe présentement un bâtiment de 44000 pi² comparativement à 12000 pi² à leur début. L'augmentation rapide des ventes a nécessité une addition constante au niveau du personnel.

Il leur était donc difficile, à eux-seuls, d'assurer un contrôle suffisant sur le personnel et de respecter leur politique de service envers leur clientèle. Suite à cela, tenant à conserver la structure familiale de l'entreprise, Michel, le beau-fils de René-Paul, se fit engager, en 1976 comme vendeur afin, par la suite, de succéder au poste de gérant des ventes. En 1978, son fils André, ayant acquis son expérience dans des entreprises, fabricant le même produit que Toiture Mauricienne, fait son entrée dans la compagnie en tant que gérant du personnel et responsable des achats. En 1979, pour améliorer la rapidité de l'information, ils implantent un système informatique pour la gestion des comptes du grand livre. En 1982, Roland Lemyre vend à son frère René-Paul toutes ses actions pour assurer une relève dans la famille. Au début de 1984, René-Paul Lemyre tombe malade et doit prendre un long séjour de repos. Alors, c'est à ce moment que Michel et André doivent prendre la relève au niveau de la direction. Depuis, René-Paul Lemyre garde toujours le poste de Président de la compagnie et vient au bureau régler les décisions importantes et donner la marche à suivre à Michel et André. Il compte demeurer Président encore longtemps mais de façon beaucoup moins active.

L'entreprise fonctionne très bien à l'heure actuelle.

1989	masse salariale	3.5 millions
	vente	10 millions
	personnel	190 employés
	territoire	175 km de rayon
	5 bureaux de vente	
	19 personnes sont sur informatique, technique, dessin, contrôle de production et comptabilité	



L'évolution des 10 dernières années

a) Entrée du syndicat

L'implantation du syndicat s'est faite en 1975 dans le département de production mais les raisons majeures concernant cette décision n'ont malheureusement pas été mentionnées. On sait, par contre, que l'arrivée de la syndicalisation, chez Toiture Mauricienne, a entraîné une augmentation du coût de main-d'oeuvre comparativement aux autres concurrents. Il serait intéressant de s'arrêter et de se demander pourquoi sur les 52 fabricants de chevrons au Québec il n'y a que 3 compagnies syndiquées.

D'après les renseignements, qui nous ont été fournis, on remarque que, lors de l'implantation du syndicat, c'était Messieurs René-Paul et Roland Lemyre qui s'occupaient du département d'administration du personnel. En 1978 lorsque Monsieur André Lemyre est entré dans la compagnie à titre de gérant du personnel, il négocia sa première convention collective.

b) Expansion géographique

Toiture Mauricienne prend de l'expansion en 1967, elle acquiert une compagnie R et R Asselin inc. à Joliette laquelle fabrique des fermes de toits. Avec cette acquisition, elle bénéficie du vendeur, de la renommée, de l'équipement et du téléphone. Après Joliette, elle ouvre d'autres bureaux de ventes à Beloeil en 1977, à St-Jean d'Iberville en 1979 et Sherbrooke en 1982. Présentement l'entreprise cherche à couvrir le territoire de l'est de Montréal et une partie de Laval avec l'ouverture du bureau à St-Louis-de-Terrebonne en avril 1985. On peut facilement comprendre que l'entreprise n'a pas d'autres choix que d'étendre son territoire puisqu'elle couvre 90% de part du marché en Mauricie. Le pourcentage de ventes, par rapports à son chiffre d'affaires, pour chaque territoire de ventes est réparti ainsi : soit 25% pour le Cap-de-la-Madeleine et ses environs, 40% pour Montréal et Laval et 35% pour la rive sud de Montréal.

c) Nouvelle direction familiale

Si l'on étudie de près la situation actuelle de Toiture Mauricienne inc. on s'aperçoit que la haute direction ainsi que les fonctions d'entreprise sont gérées par des responsables ayant un grand lien de parenté. Ainsi, l'un des fondateurs, René-Paul, est actuellement le «leader» central et le propriétaire à 90% du capital-actions après avoir fait acquisition du total des actions de Roland. La direction se répartit maintenant entre André, son fils, et Michel Lamarche, son gendre ; donc, tous ont un lien familial direct. Certainement ce tournant majeur modifie les orientations de l'entreprise dans le sens qu'André et Michel sont les symboles d'un nouveau souffle et la source des ambitions permettant l'expansion.

d) La récession (1981-1982)

La conjoncture économique de cette période n'a pas épargné le secteur de la construction. Toiture Mauricienne a vu une baisse considérable de ses commandes et donc des ventes. Les hauts taux d'intérêts et les mauvaises anticipations économiques ne stimulaient pas la demande. Cependant, l'entreprise a pu passer au travers grâce à des coupures dans toutes les dépenses superflues comme par exemple les téléphones furent remplacés par le modèle conventionnel à boîtier noir, la papeterie fut réduite au maximum ainsi que d'autres mesures. La haute direction a également saisi l'occasion pour faire des réductions de personnel. Toiture Mauricienne est la seule en Mauricie, qui n'a pas fermé ses portes donc, un tournant majeur pour l'entreprise.



e) Une relève prématurée pour cause de maladie

Fin 1983 début 1984, René-Paul Lemyre subit un infarctus. Il a dû laisser une bonne partie du pouvoir de direction à son fils André ainsi que son gendre Michel, lesquels ont dû gérer l'entreprise en son absence et ainsi relever un grand défi par la force des choses. Monsieur Lemyre s'était engagé, cette année là, à faire l'entraînement graduel de son fils et de son gendre pour leur laisser possiblement un jour la relève. Malheureusement, ne lui ayant pas permis de mettre à exécution son projet, André a dû apprendre par lui-même appuyé de Michel. Ensemble ils ont pris l'entreprise en main et malgré quelques petits problèmes, ils ont pu passer au travers. Présentement, Monsieur Lemyre s'occupe presque exclusivement de la finance et de quelques clients à Montréal mais il est temps pour lui de se reposer un peu.

Stratégies et politiques importantes

a) Stratégies de qualité du produit

Le chevron ferme de toit passe pour devenir un produit fini par un processus de production si bien élaboré et sophistiqué qu'il est jugé le meilleur en qualité sur le marché.

Ainsi, Toiture Mauricienne a constamment amélioré son processus complet de reproduction en mettant plus d'emphase sur l'exécution minutieuse de chaque tâche décrite par les plans et feuilles de coupes reliés à chaque commande spécifique. La haute spécialisation de ses équipements tels les scies multiples, les presses hydrauliques vont de pair avec les autres avantages et favorisent une qualité bien connue de ses clients. Ainsi, du vendeur qui spécifie ce que désire le client au livreur qui décharge la commande à la fin du processus, on s'assure que toutes les étapes sont bien faites et de façon rapide. D'ailleurs, à chaque étape les plans et feuilles de coupes seront examinés par le travailleur pour exercer un meilleur contrôle de l'information. Toiture Mauricienne assure aussi un budget, pour la maintenance et l'entretien de ses équipements, assez important afin de maintenir une capacité de production élevée. D'ailleurs 50% du travail est automatisé dans l'entreprise.

b) Emphase sur le service «distribution»

Toiture Mauricienne a toujours en plus de livrer un bon produit, avec sa garantie à vie sur toute défectuosité, elle le livre rapidement, ce qui l'a rendu «leader» à ce niveau. Au cours des années, ils ont su améliorer leur service soit par l'acquisition de camions à remorque permettant de déposer les fermes de toits quatre étages plus haut, ou encore avec l'acquisition d'un micro-ordinateur muni d'un logiciel conçu par un groupe d'ingénieurs, lequel accélère de beaucoup la conception et l'approbation des plans. Une bonne politique de crédit dénote aussi de la qualité du service.

Depuis septembre 1987, l'entreprise faisait des recherches pour inventer un nouveau produit ; le test final a été effectué en décembre 1989. Il s'agit d'un tout nouveau concept appelé «Solives Ajourées 2000» fabriqué et distribué par Fermpat inc., une division de Toiture Mauricienne. Le 15 mars 1990, le produit fut accepté par le Conseil national de recherches du Canada. Des démarches sont en cours pour une demande de brevet pour l'Amérique du Nord. Le nouveau produit «Solives ajourées 2000» est fabriqué de bois séché au four, assemblé avec de la colle à l'épreuve de l'eau ; le produit est léger ne se déforme pas et est facile d'application. Il est conçu de façon à laisser passer les tuyaux de plomberie, de ventilation, les fils électriques, etc. Il n'y a pas d'égal avec autant d'avantages. Nos hommages les plus respectueux à Monsieur René-Paul Lemyre et à son équipe dynamique toujours à l'avant-garde, soucieux de qualité préconisant le travail bien fait, l'honnêteté, la franchise et une saine gestion. Une telle philosophie est le gage de leur succès présent et à venir.





Vue aérienne de Toiture Mauricienne



L'AGRICULTURE

En 1915, Ste-Marthe est une municipalité ayant un caractère agricole. Lors de la séparation on y retrouve quatre-vingt-sept (87) cultivateurs. On explique cette forte proportion au fait que les habitants qui demeuraient dans ce qu'on appelle aujourd'hui Sainte-Marie-Madeleine étaient surtout des journaliers, menuisiers, marchands, etc. et possédaient donc leur emploi dans les usines ou manufactures du Cap-de-la-Madeleine. Les habitants d'en bas, comme on les appelait, ont choisi ce site parce qu'il leur permettait de défricher des terres et de devenir cultivateur.

L'agriculture qui est pratiquée à l'époque en est une de subsistance, les surplus sont très rares. Sur ces fermes on élève des vaches laitières, des poules, des porcs et parfois des moutons. Près de la maison de l'agriculteur on retrouve aussi un grand jardin permettant de récolter quelques légumes frais tels : patates, choux, carottes, navets, tomates, haricots, concombres, laitue, radis, etc. Le cultivateur réussit ainsi à nourrir sa famille grâce aux vaches laitières qui lui fournissent le lait et permettent de fabriquer le beurre à la maison, grâce aussi au potager. À l'automne on fait boucherie.

Madame Rosianne Dumas se souvient qu'à chaque année elle devait s'affairer pour la période de la boucherie. Elle recueillait précieusement le sang des animaux pour en faire du succulent boudin. On débitait les morceaux de boeuf, porc, veau que l'on conservait dans des endroits froids pour se procurer de la viande pour les longs mois d'hiver. On conservait les intestins d'animaux qui servaient à faire de la bonne saucisse maison. On redoutait le doux temps de peur que la viande ne dégèle et se gaspille. Plusieurs familles mettaient la viande en conserve en plus des conserves de légumes et de fruits.

Durant l'été on profitait des vacances des jeunes pour faire cueillir des fraises, framboises et bleuets. Que de tartes savoureuses étaient servies à la marmaille, l'on convoitait déjà les délicieuses confitures que les mamans allaient mettre en pots pour permettre aux enfants de déguster leurs rôties du matin généreusement tapissées de la confiture de leur choix. Elles étaient sans préservatif, cent pour cent pures. Certaines mamans couvraient chaque pot d'une pellicule de paraffine pour s'assurer de la fraîcheur de leur produit. Les mamans et grand-mamans de l'époque étaient très fières de montrer leur garde-manger bien garni de conserves de toutes sortes, produits de leur labeur. De l'argent chez le cultivateur il n'y en a presque pas.



Collection Lise Dumas



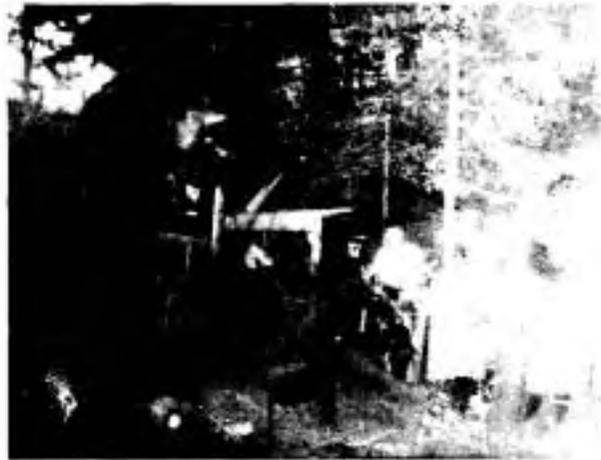
Collection Lise Dumas





1918

Le filage de la laine



1920

Le battage du lin

Tout est donc fabriqué à la maison. Les habitants du rang St-Malo ont eu la chance d'être établis tout près de l'usine de Red Mill. Cela leur permettait d'exercer deux (2) métiers : le travail de l'usine et l'agriculture. Cependant, on constate lors de la lecture des rôles d'évaluation, que tous se considèrent d'abord cultivateurs et l'inscrivent comme tel lors du passage de l'évaluateur. Par contre, ceux qui possèdent des terres situées près du fleuve ont la chance d'avoir des champs plus grands et plus fertiles.

Le travail ne manque pas car l'outillage est rudimentaire tant pour les travaux de l'étable et des champs que pour l'ouvrage de la maison. Faire ce qu'on appelle aujourd'hui l'artisanat est pour eux une obligation.

Pour les cultivateurs, les journées sont très longues. Levé dès l'aube, il faut faire la traite des vaches, remplir les bidons de lait et aller les porter à la fromagerie de Champlain ou du Cap-de-la-Madeleine. Un peu plus tard ils seront ramassés par un laitier.

Il faut nourrir les animaux. Au printemps c'est la période des semences telles céréales, lin, avoine, blé, orge, sarrasin, etc. L'été c'est le temps des foins, tous les membres de la famille s'affairent à l'ouvrage, chacun ayant sa propre tâche à accomplir. Rares sont ceux qui peuvent se permettre d'engager des employés.



Collection Hélène Hamelin



Superficie des fermes (en acre)

tableau 5

Année	1-4	5-10	11-50	51-100	101-200	201-229	300 et +
1921	8	2	10	28	35	8	3
	3-9	10-69	70-129	130-179	180-239	240-399	
1951	1	16	28	12	5	5	
1961	2	12	16	7	4	3	
1971	3	7	11	3	3	1	

Source : Statistique Canada

Occupant du sol

Tableau 6

Année	Locataire	Propriétaire	Demi-Propriétaire Demi locataire	Gérant	Total
1915		87			87
1921		94			94
1931	1	64	1		66
1941	1	77	7	2	87
1951	1	58	6	2	67
1961		40	4		44
1971	1	17	11		29

Source : Statistique Canada



Ferme Marcel Arcand



Terres défrichées (en acre)**Tableau 7**

Année	Total	Culture	Jachères	Vergers	Paturage	Autres
1921	4993	3066	5	18	1807	
1931	4397	2798	58	3	1266	
1941	4412	2556	93	4		
1951	3785	2196	31		1346	212
1961	2716	1459	0		1075	182
1971		1241	59		840	190

Source : Statistique Canada

Production Végétale (en acre)**Tableau 8**

	1921	1931	1941	1951	1961	1971
Pommes de terres	122	171	102	33	19	3
Orge	55	50	29	7	7	13
Avoine	1429	1054	917	710	419	121
Grains mélangés	34	15	67	28		
Foins cultivés	1269	1399	1275	1162	879	884

Source : Statistique Canada



1918, lors de la traite, toute la famille doit y participer.



Les cultures

Comme il a déjà été mentionné, les cultivateurs doivent faire un peu de tout pour subvenir aux besoins de la famille. Peu de produits sont écoulés sur le marché. Au tableau no 8 on remarque que jusqu'en 1941 on produit beaucoup de pommes de terre. Cette production prendra de l'ampleur au fil des années. Les cultures les plus répandues sont l'avoine, le foin et le maïs. Près de 1500 acres chaque année leur sont consacrées. La production d'avoine qui a été pendant longtemps la culture la plus importante, est en baisse en 1939 tandis que le foin a encore et de loin la préférence.

De 1921 à 1971, les fermes ont en moyenne une superficie de 90 acres. Cependant, on constate la baisse de superficie. En 1921, on compte 3 fermes de 300 acres et plus, en 1971 il n'en reste qu'une. Des 87 cultivateurs habitant la municipalité en 1915, il n'en reste que 29 en 1979 et 5 en 1989, car de décennies en décennies leur nombre diminue. Selon les données de Statistique Canada, il faut s'arrêter à l'année 1949 pour constater une augmentation de 21 fermes et 10 ans plus tard elles n'existent plus ou tout simplement n'ont plus comme rôle principal l'agriculture. Cela est dû aux contraintes du marché qui provoque la disparition de ces exploitations ou tout simplement le regroupement de plusieurs fermes. Les terres qui sont en culture sont aussi à la baisse. En 1929, un total de 3066 acres de terre sont cultivés alors que ce chiffre décroît pour atteindre 1241 en 1971.



*Mise en balle du foin
Collection : Marcel Arcand*



La coupe des foins est faite manuellement



*Les foins vers 1955.
Ferme de Zéphirin Vaillancourt*

Le nombre d'acres destinés à la culture est à la baisse. En 1921, un total de 3066 acres de terre sont cultivés et de décennies en décennies ce chiffre chute rapidement, car beaucoup de cultivateurs n'hésitent pas à donner une partie de terre à leurs enfants, permettant ainsi de s'établir. D'autres vendent des terrains aux citadins qui sont désireux de se construire en banlieue. Comme le dit si bien Monsieur Zotique Vaillancourt, résident de Ste-Marthe : «Sur une terre jadis il n'y avait qu'une maison, maintenant il y en a 5 ou 6». D'autres cultivateurs n'ayant pas de relève vendent leurs terres. Ce sont souvent les voisins qui les ont achetées pour agrandir leur patrimoine, avoir de meilleures récoltes afin de nourrir leurs





Les terres de Ste-Marthe connaissent différents degrés de fertilité. Sur la photo une belle récolte qu'attendait Monsieur Gilles Toupin



*La moissonneuse batteuse rend de grands services aux agriculteurs
Collection : Gisèle T. Toupin*

troupeaux grandissant. Des spéculateurs aussi achètent des terres qui seront destinées au développement domiciliaire.

Ceux qui ont réussi à passer aux travers de toutes les difficultés inhérentes à l'agriculture, sont aujourd'hui les prospères agriculteurs fiers de leurs entreprises. Mais ce n'est pas facile et tout comme en 1915, ils ne ménagent pas leurs efforts pour faire jaillir de la terre les plus belles récoltes.

La municipalité de Ste-Marthe a perdu au fil des années, son caractère agricole. Les rangs ressemblent de plus en plus à des villages, de nouvelles rues prennent naissance. De plus en plus de citadins préférant fuir le tumulte de la ville, viennent s'établir dans cette municipalité calme et paisible.



*Toute la famille participe aux travaux de la ferme.
Collection Gisèle T. Toupin*



LES MÉTIERS

Depuis quelques années on retrouve à Ste-Marthe des gens de toutes professions. Ceci n'était évidemment pas le cas en 1915. Grâce au rôle d'évaluation, il a été possible de retracer les métiers exercés par chaque citoyen. Les seuls rôles d'évaluation complets pour les premières années de la municipalité sont 1915, 1916 et 1941, par la suite les rôles deviennent plus complets mais il aurait été trop ardu d'en faire la compilation.

Source : Archives de la Municipalité, rôle d'évaluation

LISTE DES MÉTIERS		TABLEAU 9			
MÉTIER	1915	1916	1919	1941	
Aide-ménagère				1	
Aviculteur				1	
Capitaine	1				
Charretier	1				
Chimiste				3	
Colleur				1	
Colonel				1	
Commis		1			
Contremaître				2	
Cuisinière				4	
Cultivateur	87	107	82	117	
Électricien				2	
Entrepreneur	1				
Forestier				1	
Fromager	1	2			
Gérant				1	
Industrie Papier				2	
Ingénieur				4	
Institutrice				4	
Journalier	25	14	52	63	
Laitier				5	
Machiniste				1	
Jardinier				2	
Manufacturier	1	1	1	1	
Marchand	1		1	3	
Mécanicien				2	
Menuisier	2	2	2	5	
Ouvrier	1	2			
Peintre				1	
Plombier				2	
Professeur				1	
Restaurateur				1	
Sénateur	1	1			
Surintendant	1	1	1	1	
Teinturier				1	
Voyageur de commerce				1	



Ce tableau nous permet de suivre l'évolution des métiers exercés par les citoyens de Ste-Marthe. En 1915 le nombre de cultivateurs surpasse d'une forte majorité tous les autres métiers, mais on retrouve aussi une forte proportion de journaliers.

Un fait intéressant à noter c'est que jusqu'en 1916 la municipalité eu comme résident un sénateur, M. Hypolite Montplaisir, dont l'un des neveux fut M. Dominique Montplaisir premier maire de Ste-Marthe.

Nous savons que de 1915 jusqu'en 1974, plusieurs personnes du rang St-Malo sont des employés de l'usine Red Mill. Lors du passage de l'évaluateur, ceux qui occupent deux (2) emplois à tour de rôle, cultivateurs et travailleurs d'usine, se font inscrire comme cultivateur. Dû à ce manque de précision, il est impossible de déterminer le nombre d'employés de l'usine et les métiers qu'ils exercent.

Vers la fin des années 30, tranquillement s'amorce une petite diversification des métiers. Cependant les cultivateurs et journaliers sont encore en nette prédominance. En 1941, on voit des personnes exerçant des métiers comme plombier, teinturier, mécanicien, chimiste qui sont recensés. Plusieurs de ces nouveaux métiers sont survenus grâce aux nouvelles découvertes comme l'automobile qui est de plus en plus utilisée, mais aussi grâce à l'industrialisation qui a envahi la ville voisine. Ainsi, la Saint-Maurice Paper Company amène de nouvelles personnes à s'établir dans la municipalité.

Aujourd'hui avec l'expansion économique, industrielle, commerciale, l'évolution du système d'éducation l'on retrouve chez-nous une gamme étendue de professions et de métiers. Certains exercés sur notre territoire et d'autres dans les villes avoisinantes. De nombreux professionnels pratiquant à Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine ou ailleurs, ont choisi d'établir leur domicile à Ste-Marthe pour retrouver la vie paisible de la campagne et jouir des avantages d'une municipalité de banlieu.

LES COMMERCES

Le magasin général

Les magasins généraux ont joué pendant de nombreuses années un rôle très important. On s'y attarde pour jouer aux cartes, aux pommes ou allumettes. C'est l'endroit par excellence pour recueillir ou échanger des nouvelles.

Ste-Marthe a aussi eu droit à ses magasins généraux. L'un d'eux était situé dans le rang St-Malo, le propriétaire était Arthur Clément mais sa femme, Annette, que l'on retrouve le plus souvent derrière le comptoir. Elle est débordante d'entrain et reçoit toujours sa clientèle avec le sourire. À ce magasin on retrouve de tout : farine, oeufs, sucre et bien sûr, les bonbons qui font la joie des tout-petits et certainement des grands. Annette se souvient des prix dérisoires des articles, ce n'était vraiment pas cher mais l'argent était si rare.

On retrouve aussi au magasin d'Annette, un bureau de poste. Mme Rosaria Lottinville Vaillancourt, qui aidait souvent sa soeur au magasin, se souvient que tous les soirs elle allait porter le «sac de malle» à la gare de Red Mill. Elle devait l'accrocher à un endroit précis et lors du passage du train, sans s'arrêter, une personne le prélevait.

Souvent Annette était seule pour voir à la bonne marche de son commerce, son époux devait voir à l'approvisionnement du magasin et occupait souvent d'autres emplois. La gare de Red Mill était tout



près du commerce, amenant toutes sortes de clients à toute heure du jour et de la nuit, Mme Clément savait avec tact comment se sortir de certaines situations quelques fois embarrassantes. Elle a vu toutes sortes de gens défiler dans son magasin, autant des personnes bien mises que des mendiants.

L'on retrouve également un magasin général chez Monsieur Joseph Caron, dans le secteur village, ce dernier en plus exploite un commerce de lait.

L'épouse de Joseph Caron, Philomène Vaillancourt, s'occupe du magasin pendant que son époux vaque aux travaux de la ferme et du commerce laitier. Femme très généreuse et très sociable, comme son époux d'ailleurs, elle offre souvent des provisions gratuites aux familles nécessiteuses comme en témoigne Louise Grenon épouse d'Omer Lottinville, fils adoptif qui seconde très bien Monsieur Caron. Son magasin sert aussi de lieu de rencontre pour de nombreux citoyens qui aiment échanger les nouvelles locales et régionales ainsi que les potins politiques.

Un troisième magasin d'importance a aussi laissé sa marque, celui de Monsieur Wilfrid (Ti-chou) Rocheleau aux limites du Cap-de-la-Madeleine, ce dernier exploitant une ferme spécialisée en culture maraîchère écoulait ses produits au magasin général. Il a par la suite aussi changé quelque peu la vocation du commerce en se spécialisant dans la vente du pain et du lait faisant ainsi concurrence aux laitiers et boulangers ambulants de l'époque. Plus tard, son commerce s'est transformé en restaurant dépanneur. D'autres petits commerces moins importants ont aussi vu le jour mais pour une brève période seulement.

Le laitier

Avant que les grandes laiteries ne fassent leur apparition et que le lait ne soit livré quotidiennement aux épiceries, le laitier était attendu à tous les jours.

Ste-Marthe n'échappe pas à cette règle. Qu'on se souvienne de Monsieur Lucien Turcotte qui débute son commerce dès 1920, de Monsieur Marcel Arcand qui pendant 18 ans à tous les matins va traire ses vaches pour ensuite refroidir le lait, l'embouteiller et commencer sa «run» de lait en passant de porte en porte. Beaucoup d'autres résidents de la municipalité ont exercé ce métier.



Magasin général Joseph Caron, 1938



*Voiture d'hiver
Collection Roger Guilbault*



Ces personnes ont exploité ce commerce à l'aide d'une voiture tirée par des chevaux. Selon la saison la voiture était différente. En 1946, le prix de la pinte de lait est de 16 cents.

Monsieur Joseph Caron a fait sa marque dans le commerce laitier, il était de fait considéré comme le commerçant le plus prospère, puisque sa tournée de laitier ne se limitait pas seulement à Ste-Marthe, mais il desservait le Cap-de-la-Madeleine. Omer Lottinville, son fils adoptif, assurait la livraison à Ste-Marthe et Lionel, le fils unique de Monsieur Caron, parcourait la ville du Cap-de-la-Madeleine. Avec l'avènement de la pasteurisation et de l'homogénéisation la concurrence devint plus évidente donc le père Joseph Caron décida dans les années 50 de vendre sa franchise à la Crèmerie de Trois-Rivières.

Monsieur Donatien Guilbault s'est aussi signalé dans ce commerce qu'il avait acheté pour ses deux fils Roger et Marcel, cet emploi a permis d'éviter de partir pour la guerre.

Le colporteur

Dans les rangs ou le village, le colporteur est un personnage bien connu. Il passe une fois par mois pour vendre toutes sortes de produits, que ce soit des médicaments «miracles», des brosses, des balais, le colporteur a de tout.

Toujours attendu, il arrive dans la municipalité, souvent c'est par lui que seront véhiculées les nouvelles provenant des autres paroisses. Tout comme le mendiant, le colporteur sait où il sera bien accueilli. À Ste-Marthe il loge souvent chez Monsieur Charles Lottinville.

Avec la prolifération des magasins, épiceries, les innovations connues dans le domaine des transports, qui permettent aux gens de se déplacer beaucoup plus facilement, le métier de colporteur est disparu.



*Voiture d'été
Collection Adèle Lottinville*



Collection Adèle Lottinville



En longeant le fleuve

À cause de sa proximité avec le Cap-de-la-Madeleine, Ste-Marthe n'a pas eu en permanence une église, une caisse populaire, une banque, un bureau de médecin, de dentiste, de notaire, un forgeron, un cordonnier, etc. comme on en trouvait dans les autres villages. Il y a bien eu, pendant un certain temps, un forgeron sur la rue Ste-Dominique, aujourd'hui la 1^{re} Rue, un barbier sur la route nationale près du magasin général de Monsieur Caron et un atelier de réparation de télévisions, mais ces commerces ont connu une courte existence. Les gens avant la séparation d'avec le Cap-de-la-Madeleine, étaient habitués de fréquenter les commerces et les établissements professionnels bien établis sur la rue Notre-Dame et plus tard sur la boulevard Ste-Madeleine au Cap-de-la-Madeleine, ils ont alors continué ainsi ; même quelques personnes âgées témoignent qu'ils ont mis un certain temps à s'habituer de s'identifier comme étant dorénavant citoyens et citoyennes de Ste-Marthe. La photo du dernier camion de lait de Monsieur Caron, datant de 1949, en témoigne. On y lit toujours «Laiterie Caron, Cap-de-la-Madeleine».



*Restaurant de M. Arthur Vaillancourt
Collection Julien Vaillancourt*

Aujourd'hui tout cela a bien changé car les statistiques 1989 démontrent qu'il existe en tout 101 commerces et industries.

En longeant le fleuve par la route nationale, on remarque en passant dans la municipalité la présence de 8 motels. Ceux-ci ont été construits avant le trafic, qui est très intense, ne soit dévié dû à l'ouverture de l'autoroute.

C'est en 1924 que Monsieur Arthur Vaillancourt et plus tard son fils Julien, aménagé au bord du fleuve une plage, des cabines, un restaurant avec poste d'essence. Plusieurs se souviennent encore peut-être de cette plage, qui fut très achalandée surtout le dimanche. Lors de l'élargissement de la route nationale, le restaurant fut changé d'emplacement et on cessa d'y vendre de la gazoline.

Par la suite, d'autres personnes à leur tour, décidèrent de construire des cabines, chalets et motels. C'est en 1945 que fut construit le premier motel sur la route entre Montréal et Québec. Il était situé à Ste-Marthe, son propriétaire Monsieur Charles Charest en fut très fier. Tout débute en 1940 lorsqu'il fait construire 12 cabines et une salle de danse. Déjà en 1945, il doit songer à faire des agrandissements, il s'ajoute donc un motel de 45 chambres et une salle à manger.



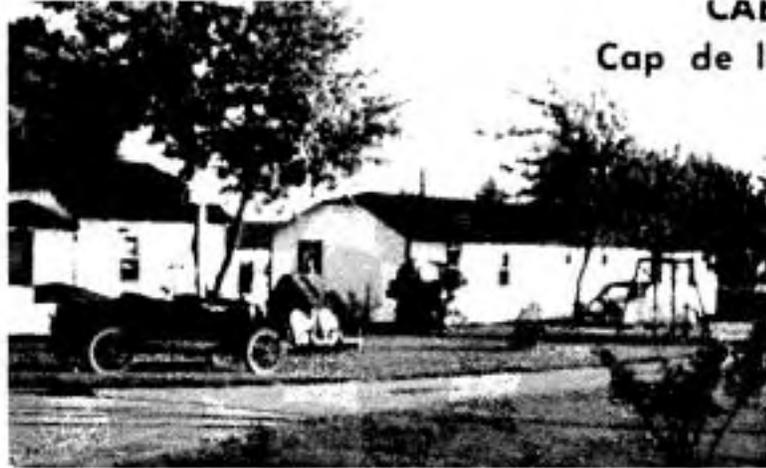
*Le Sun Valley, les 12 premières cabines avant la rénovation
Collection Charles Charest*



Au fil des années, le motel subira d'autres transformations pour devenir aujourd'hui la Villa du Bateau Blanc, résidence pour personnes du troisième âge.

Certains se souviennent des «Cabines Pineault» rouges et blanches en face de l'actuel cimetière. De nombreux américains et canadiens revenaient à chaque année louer la même cabine et jouir de la petite plage de sable et du merveilleux panorama qu'offre ce petit coin de berge sur le bord du majestueux fleuve St-Laurent. Certains en profitaient pour faire un pèlerinage au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap.

Monsieur Gaboury, l'actuel propriétaire, nous confirme que cette année un américain qui était venu en voyages de noces, en 1950, revient aux sources et a réservé la même cabine pour célébrer son 40^e anniversaire de mariage cette fois en compagnie de ses enfants.



*Cabines Pineault Ste-Marthe-du-Cap
Collection Raymond Duval*



*Salle à dîner Ste-Marthe Cap de la Beauce
On the Lake Road
Vue intérieure du Sun Valley
Collection Charles Charest*

Les motels : Valley Inn, Le Canadien, Jacques, Le Havre, Le Marquis, Pari, Pineault enr. accueillent les touristes qui empruntent le chemin du Roy, et ce, avec tout le confort moderne.



*Le motel Sun Valley après les réparations de 1945
Collection Charles Charest*



Garage de Ste-Marthe

Dès 1928, on retrouve à Ste-Marthe un atelier de réparation pour automobile. Ce garage est la propriété de MM. Albert et Omer Beaumier. Il ouvre ses portes sous la raison sociale de Beaumier & Frères pendant 23 ans. Par la suite, Omer en devient le seul propriétaire alors qu'Albert en construit un nouveau en 1950.

On retrouve sur le territoire de la municipalité quatorze (14) garages en 1989. Tous assurent un service des plus compétents à leur clientèle.



*Le garage de Omer et Albert Beaumier
Collection Arthur Beaumier*



LA RIVE NATALE

*Ô patrie! ô rive natale!
Pleine d'harmonieuses voix!
Chants étranges que la rafale
Nous apporte du fond des bois!*

*Ô souvenirs de la jeunesse,
Frais comme un rayon du printemps
Ô fleuve, témoin de l'ivresse
De nos jeunes coeurs de vingt ans!*

*Ô vieilles forêts ondulantes,
Teintes du sang de nos aïeux!
Ô lacs! ô plaines odorantes
Dont le parfum s'élève aux cieux!*

*Bords où les tombeaux de nos pères
Nous racontent le temps ancien,
Vous seuls possédez ces voix chères
Qui font battre un coeur canadien!*

— O. Crémazie

CHAPITRE 4 LA VIE SCOLAIRE



STE-MARTHE SE SOUVIENT...



**MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE
POUR LE 75^e ANNIVERSAIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE STE-MARTHE**



75 ans, ça se fête!

Le 25 octobre 1915, on publiait dans la Gazette officielle une demande pour l'érection de la municipalité scolaire de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

C'est le 3 juillet 1916 que se tenait la première réunion de la commission scolaire. Messieurs Adolphe Montplaisir, Luc Toupin, Octave Lottinville, Elzéar Beaumier et Louis Loranger étaient nommés commissaires d'écoles. À une assemblée spéciale, le 14 juillet 1916, Monsieur Adolphe Montplaisir en était élu président.

Ces faits, tirés des registres officiels, nous apprennent que la municipalité et la commission scolaire ont été formées à peu près à la même date. En même temps que le milieu se préoccupait de l'organisation matérielle, on planifiait l'organisation scolaire. Déjà à cette époque, le dynamisme et l'engagement des résidents de Ste-Marthe annonçaient le dynamisme et l'engagement des résidents actuels.

75 ans, c'est jeune pour une municipalité, disait Monsieur le maire Lucien Chaussé. C'est vrai, mais la jeunesse d'un milieu sous-tend la vivacité, l'énergie, l'enthousiasme indispensables à la progression. Ste-Marthe est jeune, mais c'est une municipalité en pleine possession de ses moyens.

Que cet anniversaire, célébré par toute la population, développe encore et davantage ce sentiment d'appartenance et cette fierté caractéristique aux gens de Ste-Marthe!

*Françoise Daveluy
Présidente de la commission scolaire de
Samuel-de Champlain*



**LE CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE
SAMUEL-DE CHAMPLAIN 1989-1990**



Composition du Conseil des commissaires de la Commission Scolaire Samuel-de Champlain en date du 6 décembre 1990. De gauche à droite :

1^{re} rangée : M. Jean-Guy Chevalier, M. Marcel Gagnon, M. Serge Godon, M. Claude Roberge, Mme Françoise Daveluy, M. Gérard Ébacher, Mme Françoise Peterson, Mme Louise Rocheleau-Laporte, M. Jacques Bergeron, M. Pierre Cossette.

2^e rangée : Mme Jocelyne Grondines, Mme Lucille B. Villeneuve, M. Roland L. Brouillette, M. Jean-Guy St-Hilaire, Mme Géraldine Lemay, Mme Nicole Boisvert, Mme Thérèse Sévigny, Mme Jeanne-Mance Carpentier, Mme Lise Vallée, Mme Pierrette Vivier, M. Jean-Marie Gauthier, M. Serge Dumont, M. Réginald Vézina, M. André Adam.

3^e rangée : M. Clément Hivon, M. Claude Brouillette, M. Michel Dessureault, M. Donat Dargis, M. Fernand Gélinas, M. Denis Thiffault. — Manquant : Mme Madeleine Dwane et Gilles Richard



L'ÉDUCATION

Commission Scolaire

Le 11 juin 1915 prend effet la séparation d'une partie de Cap-de-la-Madeleine pour former la nouvelle municipalité de Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine. De ce fait les commissaires décident d'amorcer des procédures permettant de créer la Commission Scolaire de Sainte-Marthe. La séparation sera officielle le 25 octobre 1916.

La première assemblée eut lieu le 3 juillet 1916 à l'ancienne maison d'école no 2, à 10 heures de l'avant-midi. À cette assemblée on procède au choix des commissaires. Élzéar Beaumier, Octave Lottinville, Luc Toupin, Louis Loranger furent nommés commissaires d'école et Adolphe Montplaisir en fût le premier président. Leur assermentation se fait le 15 juillet 1916. Le 9 octobre les finances des deux commissions scolaires sont vérifiées. La commission scolaire nouvellement formée a une estimation de \$ 39,995.00 avec en main \$ 205.00 et une dette de \$ 750.00.

Le 14 juillet 1916 les commissaires découpent le territoire en trois arrondissements. En 1927 un quatrième viendra s'ajouter et un cinquième en 1928.

Arrondissement no 1 : partie de terrain de Thomas Rocheleau à celui du lot no 69 inclusivement appartenant à Elzéar Arcand dans le rang du fleuve (route no 2) et portant le no 1.

Arrondissement no 2 : partie du lot 70 inclusivement jusqu'à la municipalité de Champlain.

Arrondissement no 3 : le rang St-Malo.

Arrondissement no 4 : formé en 1924. L'arrondissement no 1 est divisé en deux c'est-à-dire entre les limites de Octave Beaumier portant le no 95 et Henri Lacroix portant le no 96. C'est donc le haut de l'arrondissement qui porte le no 4.

Arrondissement no 5 : c'est le rang des Grandes-Prairies. Partie des limites de la ville du Cap, rang double nord et sud jusqu'au no 524 sud et 582 côté nord.

Les écoles seront appelées par le numéro de leur arrondissement jusque vers la fin des années 1950. Par la suite on leur donnera des noms. Le territoire de la Commission Scolaire compte en 1915 deux écoles : une dans le rang St-Malo et l'autre sur le chemin du Roy. Cet arrondissement partait du cours d'eau St-Pierre près du cimetière actuel jusqu'aux limites de Champlain. En 1956, on retrace cinq écoles sur son territoire : l'école no 1 (St-Joseph), l'école no 2 (Notre-Dame-de-la-Rive), l'école no 3 (St-Malo), l'école no 4 (Ste-Marthe), l'école no 5 (Ste-Bernadette) et en 1960 s'ajoute l'école no 6 (Dominique-Savio).

En 1963, on ferme les écoles no 1-2 pour centraliser les étudiants aux écoles no 4 et 6. En 1964, pour la première fois, une soumission est demandée pour le transport des écoliers. Une entente est signée pour que les étudiants de niveau secondaire puissent suivre des cours au Cap-de-la-Madeleine. L'école St-Joseph sera fermée et vendue en 1966 (deviendra l'Hôtel municipal). En 1965, Ste-Bernadette sera vendue à M. Auguste Lesage. Quatre écoles seront encore en opération en 1967, l'école Dominique-Savio, Sainte-Marthe, Saint-Malo, et Notre-Dame-de-la-Rive. Aujourd'hui il ne reste que l'école Dominique-Savio et Sainte-Marthe. L'école Notre-Dame-de-la-Rive sert de local au Club Optimiste et l'école de St-Malo est devenue une usine de canots.



Depuis déjà quelques années (début 1960) l'inspecteur recommande à plusieurs reprises aux Commissaires de songer à l'annexion avec la Commission Scolaire du Cap. Le 16 décembre 1967, à une réunion des Commissaires, il est proposé que les territoires actuels de la Commission Scolaire de Sainte-Marthe-du-Cap soient annexés avec les territoires des municipalités scolaires du Cap-de-la-Madeleine. Le 11 mai 1968, une demande est envoyée au ministère de l'Éducation, de bien vouloir accélérer l'acceptation des rapports financiers et du budget car l'annexion doit se faire le 30 juin 1968.

Le but de cette annexion est de bénéficier d'une bonne organisation pédagogique, d'améliorer l'administration et de faciliter l'étude des besoins scolaires.

Le 30 juin 1968, la Commission Scolaire de Sainte-Marthe-du-Cap est dissoute et son territoire est annexé à celui de la nouvelle Commission Scolaire Régionale du Cap-de-la-Madeleine. En même temps, d'autres municipalités annexeront aussi leur territoire soit Champlain, St-Louis-de-France, Saint-Maurice, toutes étant situées dans le comté de Champlain.



*Voici une des quatre classes, très spacieuse, de la nouvelle école de l'arrondissement no. 4.
L'institutrice est Mlle Germaine Levasseur. Source: Le Nouvelliste, 22 Mars 1952 p. 8*



COMMISSION SCOLAIRE DE SAINTE-MARTHE

Commissaires d'école

Tableau 10

Elzéar Beaumier	1916
Octave Lottinville	1916-1920
Luc Toupin	1916-1917 — 1923 à 1925 — 1938-1939 — 1942-1943
Louis Loranger	1916 à 1918 — 1928 à 1930
David Dumas	1917
Henri Arcand	1917 à 1919
Henri Loranger	1918 à 1921
Eugène Montplaisir	1918-1919
Narcisse Montplaisir	1919 (remplacé par Dominique Montplaisir le 23 août 1919)
Dominique Montplaisir	1919 à 1921
Ernest Toupin	1921 à 1922
Henri Loranger	1920
Joseph Vaillancourt	1921 à 1923
Charles Beaudet	1921 à 1923
Adem Montplaisir	1922 (remplacé par Origène Montplaisir)
Origène Montplaisir	1922
Donat Roy	1923 à 1925
Arthur Arcand	1924 à 1926
Donatien Guilbault	1924 à 1926
Hormidas Lottinville	1926 à 1928
Adolphe Vaillancourt	1926 (remplacé par Eugène Vaillancourt le 4 octobre 1926)
Eugène Vaillancourt	1926 à 1928 — 1930-1931
Arcade Toupin	1927
Toussaint Toupin	1927
Joseph Turcotte	1928 (remplacé par Louis Loranger le 15 septembre 1928)
Zotique Dumas	1929 à 1934
Jules Beaudry	1931 à 1933 (remplacé par Lucien Turcotte le 7 mai 1934)
Lucien Turcotte	1934 à 1937 — 1963 à 1965
Arthur Vaillancourt	1932 à 1937
Lucien Lottinville	1935 à 1937
Émile Vaillancourt	1936 à 1938 — 1942 à 1944
J. Achille Lottinville	1938
Arthur Clément	1938 à 1946
Joseph Lottinville	1939 à 1947
Dominique Dorval	1939 à 1941
Albert Beaumier	1940-1941 — 1947-1948
Gilles Toupin	1944 à 1946
Adélarde Toupin	1945 — 1949-1950
Alfred Brière	1947 à 1952
Zotique Vaillancourt	1947 à 1952
Léo Toupin	1951 à 1956
J.B. Vaillancourt	1948 — 1962 — 1966-1967
Émile Baril	1950 à 1952 (remplacé par Émeric Courteau le 4 septembre 1952)
Émeric Courteau	1952 à 1963

suite à la page suivante



Zéphérin Vaillancourt	1953 à 1958
Henri Lottinville	1953 à 1955
Wilbray Dumas	1956-1957 (remplacé par Lionel Roy le 10 septembre 1958)
Lionel Roy	1958 à 1962 — 1964
Réal Talbot	1957-1958
Marcel Arcand	1959
Camille Arcand	1959 à 1961
Louis-Philippe Toupin	1960 à 1963
Victor Lottinville	1964 à 1967
Jean-Jacques Dupuis	1964 à 1966
Lionel Beauchesne	1966-1967
Émilien Normandin	1967

Source : Archives de la Commission Scolaire du Cap, Procès-verbaux de la Commission Scolaire de Ste-Marthe.

Présidents des commissaires d'école

Tableau 11

Adolphe Montplaisir	1916-1917
David Dumas	1919
Eugène Montplaisir	1920
Octave Lottinville	1921 à 1922
Origène Montplaisir	1923 à 1927
Toussaint Toupin	1928-1929
Achille Lottinville	1930 à 1937
Lucien Turcotte	1938-1939
Luc Toupin	1940-1941
Albert Beaumier	1942 à 1945
Adélaré Toupin	1946 à 1948
Jean-Baptiste Vaillancourt	1949 à 1961
Victor Lottinville	1962
Lionel Roy	1963
Louis-Philippe Toupin	1964-1965
J. Maurice Ouellet	1966-1967

Source : Archives de la Commission Scolaire du Cap, Procès-verbaux de la Commission Scolaire de Ste-Marthe.

Note : M. Jean-Baptiste Vaillancourt fut président de la commission scolaire pendant 12 ans.

Secrétaires-trésoriers

Tableau 12

J. Bourque	1916
Pierre-J. Montplaisir	1917
J.C. Rocheleau	1918 à 1949
Jérôme Loranger	1950
Edmond Rivard	1951 à 1957

Source : Archives de la Commission Scolaire du Cap, Procès-verbaux de la Commission Scolaire de Ste-Marthe.



Salaires des institutrices de la Commission Scolaire de Ste-Marthe Tableau 13

ANNÉE		SALAIRE par année	SALAIRE par mois
1916	Institutrice	\$ 160.00	
1920	Institutrice	\$ 200.00	
1923	Institutrice	\$ 250.00	
1931	Institutrice		\$ 25.00
1933	Institutrice	\$ 225.00	
1936	Institutrice	\$ 230.00	
1939	Institutrice	\$ 300.00	
1940	Institutrice		\$ 30.00
1942	Institutrice	\$ 400.00	
1945	Institutrice	\$ 600.00	
1946	Instituteur	\$ 1400.00	
1951	Institutrice	\$ 800.00	
1953	Institutrice		\$ 77.00
1954	Institutrice		\$ 90.00
1957	Institutrice	\$ 1200.00	
	Soeur directrice	\$ 1300.00	
1958	École 1-2-3	\$ 1200.00	
	Soeur directrice	\$ 1300.00	
	École 5	\$ 1300.00	
1959	École 1-2-3	\$ 1300.00	
	Soeur directrice	\$ 1400.00	
	École 5	\$ 1400.00	
	Instituteur	\$ 3800.00	
1962		\$ 1700.00 et \$ 25.00 pour division additionnelle	
	7 ^e année	\$ 1800.00	
	Soeur directrice	\$ 2000.00	
	Instituteur	\$ 6500.00	

Source : Archives de la Commission Scolaire du Cap, Procès-verbaux de la Commission Scolaire de Ste-Marthe.

LES ÉCOLES DE SAINTE-MARTHE

École no 1 St-Joseph

En 1916, les élèves de l'arrondissement no 1 n'ont pas encore d'école. Ce sont 2 maisons qui sont louées car on a besoin de 2 classes pour loger tous les élèves.

Ce n'est qu'en 1918 que sera construite l'école no 1. Trente ans plus tard elle s'avère trop petite et trop vieille, elle est vendue à l'enchère pour \$ 2,500.00. C'est sur les terrains de Charles Édouard Montplaisir et Richard Loranger que sera construite la nouvelle école en 1948. Elle sera agrandie en 1955 et vendue le 6 janvier 1966 à la Corporation municipale de Sainte-Marthe.



École no 2 Notre-Dame-de-la-Rive

Il n'est pas possible de situer l'emplacement de la première maison d'école no 1. Tout ce que l'on sait c'est qu'en 1916 une demande de soumission est adressée par la Commission Scolaire relativement à la reconstruction de l'école no 2. Trois ans plus tard celle-ci sera prête à recevoir les étudiants.

À cause de l'élargissement de la route nationale en 1933, l'école devra être déplacée et le hangar reconstruit. Vingt ans plus tard, cette école sera vendue et déplacée. Une nouvelle école sera alors construite en 1953. Elle sert présentement de local au Club Optimiste.



École Notre-Dame de la Rive

École no 3 St-Malo

En 1915, l'école de St-Malo existe déjà, mais elle a besoin de réparations qui ne sont pas toujours faites. Grâce aux recommandations répétées de l'inspecteur qui stipule que l'école est trop petite et trop

froide, on décide enfin en 1931 de reconstruire l'école. En 1937, elle accueille 46 élèves. Six ans seulement après sa construction elle devient trop petite. C'est avec l'aide d'une subvention de \$ 400.00, obtenue en 1949, que des travaux de réfection des planchers, de peinture, et d'agrandissement seront effectués. Pour payer ces rénovations, on fait un emprunt de 6 ans au moyen de billets à 4%, cela amène les habitants du rang à devoir payer une taxe spéciale.

École no 4 Sainte-Marthe

Ce n'est qu'en 1927 que les écoliers de l'arrondissement no 4 auront leur école. Jusqu'à cette date ils doivent aller à l'école no 1. En 1951, il faut constater qu'elle est déjà trop petite. Il faut donc en reconstruire une autre. Ce qui est fait et grâce à une subvention du gouvernement, l'emprunt ne sera que de \$ 5,230. La bénédiction de l'école aura lieu en 1951. Ce sont les religieuses Filles de Jésus qui prendront la responsabilité de direction de cette école en 1954.



*1^{re} école Ste-Marthe
Collection Adèle Lottinville*



*1^{re} école Ste-Marthe
Collection Adèle Lottinville*



École no 5 Ste-Bernadette

Ce n'est qu'à la fin de 1927 que des gestes concrets seront posés pour pourvoir le rang des Grandes-Prairies d'un endroit où les enfants pourront étudier. Ce n'est pas une école qui est construite mais un local qui est loué chez M. Joseph Laliberté au montant de \$ 100.00 par mois. Des achats sont faits pour meubler ce local, on achète 4 bancs et 4 tables pour les enfants, 1 table pour la maîtresse, 1 chaise, 1 chaudière à eau, 1 tasse, 1 balai, 1 porte-poussières, 1 tableau, une boîte de craie.

Le 6 mai 1929, les citoyens du rang des Grandes-Prairies demandent la construction d'une école. Ce n'est qu'en 1931 que la Commission Scolaire se décide de faire construire une petite école de colonisation. En 1937, celle-ci est déjà fermée depuis 3 ans mais on songe à sa réouverture car 15 enfants pourraient y étudier.

La petite école de colonisation est désuète c'est pourquoi en 1944 une autre école est construite, entièrement payée par le gouvernement car l'arrondissement no 5 est le plus pauvre, il ne rapporte que \$ 60.00 par an. Entre 15 et 20 élèves fréquenteront cette école. Quatre ans plus tard, les procès-verbaux relatent que l'école est dans un état complet d'abandon et qu'il est impossible d'y garder une institutrice pour \$ 60.00 par année. En 1965 l'école est fermée et vendue pour \$ 2,500.00 à M. Auguste Lesage.

École no 6 Dominique-Savio

L'école Dominique-Savio a été construite en 1958, au prix de \$ 50,000.00. À cette école, on enseignera seulement aux garçons. En attendant qu'elle soit construite, un logement est loué chez M. Victor Lottinville pour servir de classe. Au mois de décembre 1960, l'école sera bénite et les garçons seront accueillis à la nouvelle école.

Aujourd'hui la municipalité de Sainte-Marthe compte deux écoles qui sont en opération, soit l'école Ste-Marthe qui ouvre ses portes aux étudiants de la maternelle à la troisième année et l'école Dominique-Savio qui accueille les élèves de quatrième année à la sixième année.



École Dominique-Savio



Quelques brins d'histoire

Chaque arrondissement doit payer pour les dépenses encourues à leur école par le biais d'une taxe spéciale. Cette manière de faire sera abolie en 1953, permettant ainsi aux secteurs défavorisés de l'époque, d'avoir des écoles plus adaptées. En 1951, toutes les écoles, du territoire auront l'électricité.

Le bon vieux temps

Voici le règlement auquel devaient se soumettre les institutrices québécoises au début du siècle, tel que publié dans un magazine scolaire de 1915.

- Vous ne devez pas vous marier pendant la durée de votre contrat.
- Vous ne devez pas être vue en compagnie d'hommes.
- Vous devez être disponible, chez vous, entre 8h00 du soir et 6h00 du matin, à moins d'être appelée à l'extérieur par une tâche rattachée à l'école.
- Vous ne devez pas flâner en ville dans des lieux publics.
- Vous ne devez pas voyager à l'extérieur des limites de la ville à moins d'avoir la permission du président du Conseil des commissaires.
- Vous ne devez pas vous promener en voiture avec un homme, à moins qu'il ne soit votre père ou votre frère.
- Vous ne devez pas fumer.
- Vous ne devez pas porter de couleurs vives.
- Vous ne devez, en aucun cas, vous teindre les cheveux.
- Vous devez porter au moins deux jupons.
- Vos robes ne doivent pas être plus courtes que 2 pouces au-dessus de la cheville.
- Vous devez entretenir l'école, balayer le plancher au moins une fois par jour, laver et brosser le plancher au moins un fois par semaine, nettoyer les tableaux au moins une fois par jour et allumer le feu dès 7h00 du matin, de façon à ce que la salle de classe soit réchauffée à 8h00.

Comme le disait si bien Laure Gaudreault : «Oui c'était le bon vieux temps, mais on s'est arraché le cœur pour le changer».

Source : «LE LIEN» Syndicat des Travailleurs de l'Enseignement de Charlevoix.



LA VIE SCOLAIRE

Rapport des inspecteurs

Les écoles établies sur le territoire de la Commission Scolaire de Sainte-Marthe sont loin d'apporter tout le confort que nous connaissons aujourd'hui. Grâce en grande partie aux rapports et recommandations de l'inspecteur d'école, au fil des années s'amorcera un certain changement.

De 1915 à 1920, l'inspecteur note que les écoles de Sainte-Marthe sont bien entretenues, que les institutrices sont bien préparées pour accomplir leur tâche et la matière est bien enseignée.

Ce n'est que 5 ans plus tard que la situation se détériore. L'inspecteur d'école insiste sur le fait que certaines écoles sont en très mauvais état. Lors de la lecture du rapport de Mlle Gertrude Laganière, en date du 25 juin 1929, on note que la maison d'école a besoin d'amélioration, le mobilier est en mauvais état, les tableaux ont besoin d'être remplacés, le cabinet d'aisances et le hangar sont délabrés, et il n'y a pas de clôture ce qui est indispensable pour les jeunes enfants qui fréquentent l'école. Dans d'autres écoles des vitres doivent être remplacées. D'autres sont trop froides ou trop petites ou tout simplement «elles ont fait leur temps». ¹³ Dès 1930 c'est sur la propreté des classes qu'insiste l'inspecteur. Il note que si les institutrices semblent découragées cela est dû à leur faible salaire mais aussi à d'autres causes telles que classes trop petites pour le nombre d'étudiants, il y a aussi un grand manque de livres et le matériel est inadéquat.

Dans son rapport en date de 1946, l'inspecteur signale que dans la classe de Yvette Arcand «le travail d'éducation et d'enseignement n'est pas aidé par les conditions d'ordre matériel dans lesquelles elle se trouve car son école est délabrée : le perron est branlant, les portes ferment mal, le tableau est fait d'une toile noire qui est déchirée, la tablette ne garde pas la craie, le soleil aveugle les enfants». ¹⁴

L'école no 5 est celle qui cause le plus de maux de tête à l'inspecteur. Étant l'arrondissement le plus pauvre, l'école n'est pas rentable, de plus, la commission scolaire, éprouvant de la difficulté à payer ses dettes et le salaire des institutrices, laisse aller l'école à l'abandon. L'inspecteur mentionne que l'école a besoin de toilettes extérieures, d'eau, d'évier, de changer les perrons, les planchers, de peinture pour les tableaux et d'une armoire servant de bibliothèque. En 1945, il affirme qu'il est difficile de garder des institutrices. Les élèves ressentent cet état délabré de l'école amenant comme résultat des notes moins élevées que dans les autres écoles.

À plusieurs reprises, l'inspecteur signale que les écoles n'ont pas d'eau, on doit donc aller en chercher chez un voisin et la conserver toute la journée dans une chaudière. L'inspecteur semble demander beaucoup à la Commission Scolaire mais lui seul a le pouvoir de faire bouger les choses, car les récriminations faites par les institutrices sont longues à recevoir une réponse.

Bien sûr, l'inspecteur sait aussi noter les améliorations. Dans son rapport de 1940, il mentionne que dans l'ensemble les écoles sont propres et bien entretenues. En 1951, il souligne que l'école no 2 a subi une nette amélioration, que le mobilier est bon et qu'à l'école no 1 tout est reluisant. Tout va de mieux en mieux et les années suivantes les réclamations seront de moins en moins nombreuses.

13 Rapport de l'inspecteur, Procès-verbaux 1929

14 Ibid



Condition de vie des institutrices

Pendant longtemps, la formation scolaire des institutrices est demeurée lacunaire. Cette profession n'était pas aussi gratifiante qu'aujourd'hui. C'est pourquoi la rémunération a été pendant de nombreuses années très dérisoire. Seule l'arrivée des écoles normales a permis d'augmenter leur compétence et par le fait même leur salaire, mais il restait beaucoup à faire pour rejoindre les conditions actuelles. Ce n'est qu'en 1964 que les salaires atteindront un niveau plus enviable. Les commissaires acceptant le projet de convention collective entre l'association des instituteurs et institutrices catholiques du comté de Champlain.

Le contrat d'une institutrice n'est signé que pour une année scolaire. À la fin de l'année les commissaires congédient tout leur personnel enseignant, cela leur permet de réengager qui bon leur semble et de hausser ou baisser les salaires. Cette façon de procéder est employée jusque vers les années 1950. En 1954, les religieuses Filles de Jésus prennent la responsabilité de l'école no 4. Leur salaire ainsi que celui de l'instituteur engagé en 1946 est de beaucoup supérieur à celui des institutrices.

Souvent les commissaires doivent faire face aux démissions des institutrices fatiguées des salaires trop bas ou des tâches trop nombreuses. En 1921, les commissaires se plaignent du manque d'institutrices. Ils doivent alors se rendre sur la rive sud pour en trouver qui acceptent de venir travailler à Sainte-Marthe, pour un salaire si minime.

Venant souvent de l'extérieur, les institutrices sont obligées de se trouver un endroit où habiter. Contre une rétribution hebdomadaire, des familles des rangs et du village acceptent de les héberger. Elles étaient nourries et logées mais les fins de semaine elles retournaient chez elles. Selon les informations recueillies le prix demandé est dérisoire, c'était un service à rendre à la maîtresse d'école.

À plusieurs reprises et souvent avec découragement, l'inspecteur rappelle à l'ordre les commissaires en leur rappelant que les institutrices n'ont pas à faire l'entretien des classes, de la salle et des toilettes. Si cependant on leur délègue ces tâches, une somme de \$ 15.00 pour la classe, \$ 15.00 pour la salle et \$ 5.00 pour les toilettes doit lui être payée. De plus si elle doit allumer le poêle l'hiver, elle doit être payée. Ce travail est presque toujours fait par l'institutrice mais rarement on acceptera de la payer. Ce sont les institutrices qui ont comme tâche de surveiller les enfants. Elles doivent arriver assez tôt pour que les enfants ne restent pas dehors au froid durant l'hiver ou dans la classe sans surveillance. Ici non plus, elles ne sont pas payées pour ce travail supplémentaire.

L'école n'est pas une source de revenus pour l'institutrice seulement, car d'autres personnes en retirent aussi un profit, comme ceux qui sont chargés par les commissaires d'en faire la construction, les rénovations, l'entretien, etc.. Les salaires de l'époque tel : \$ 2.00 pour faire le grand ménage, nous semble dérisoire mais pour ces personnes c'était souvent une source de revenus qui arrivait à point.



Collection Liliane Arcand



MESSAGE DE LA DIRECTRICE



SOEUR ANNA-MARIA BOUCHARD s.c.i.m.
Directrice des écoles Ste-Marthe et Dominique-Savio

«VIVRE, c'est rendre grâce pour l'amour et la lumière, pour la chaleur et la tendresse qui nous sont données dans la simplicité des choses et des gens». (Phil Bosmans)

Voilà ce que je vis au plus profond de mon être en me dévouant dans la belle municipalité de Sainte-Marthe en tant que Religieuse du Bon-Pasteur de Québec et directrice d'école.

Depuis septembre 1971, les Dirigeants de la Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine me confiaient la charge de directrice des écoles Sainte-Marthe et Dominique-Savio. Deux écoles remplies d'enfants bouillonnant d'énergie et de fraîcheur.

J'ai toujours rencontré une équipe d'enseignants dynamiques, pleine de compréhension et de tendresse dans leur rôle d'éducateur. Et que dire de ces centaines d'enfants rencontrés, aidés, pendant près de 20 ans! Que de riches expériences!

Les heures filent ; les jours passent, mais rien n'effacera les beaux souvenirs enregistrés auprès des Marthelinois.

S. Anna-Maria Bouchard s.c.i.m.



TÉMOIGNAGE DE QUELQUES INSTITUTRICES DE STE-MARTHE

Madame Liliane Arcand 1943 - 1947

J'ai commencé à enseigner à l'école no 3 de Red Mill en 1943. Je succédais à Françoise Hébert à la tête de la «petite classe», c'est-à-dire les élèves de 1^{ère}, 2^e et 3^e année. Je demeurais à un mille environ de l'école. Durant la belle saison, je voyageais à bicyclette mais l'hiver venu, j'étais aussi dépourvue que la cigale de la fable. Mon père me suggéra un moyen de transport à ma portée, déjà utilisé par les maîtresses Leclerc (soeurs de Félix) : le traîneau à chien. Ce n'était pas très moderne mais bien pratique vu que la route de Red Mill n'était pas ouverte durant l'hiver. Et de plus c'était agréable. Je me rappelle avec joie les bouffées d'air pur que je respirais à pleins poumons pendant que je commandais à mon chien : «À la maison». Une fois suffisait. Sachant qu'un bon plat de viande l'attendait chez-nous, il me ramenait en cinq minutes.



Le travail de maîtresse d'école du temps consistait, en plus d'enseigner, à faire le ménage quotidien de la classe, le grand ménage de fin d'année et de chauffer. Le salaire doit sembler incroyable pour les jeunes d'aujourd'hui : \$ 400.00 par an. Peut-être que le temps qui passe embellit les choses mais je ne garde que de bons souvenirs de ces années. Les élèves de Red Mill étaient en général travailleurs, talentueux et charmants. Je me souviens des enfants Godin, Lottinville, Montplaisir, Roy, Clément, Ouellet et plus nombreux ceux-là, des Brière et des Dumas. Toutes ces familles étaient unies. Un jour, le grand-père Dumas décède... Tout le monde se rappelle du deuil très sévère de l'époque. Le lendemain des funérailles, je vois arriver dans ma classe le tiers de mes bout'choux vêtus de noir. C'était beau et triste à la fois.

Madame Isabelle Marchand Brière 1930 - 1934

Mlle Isabelle Marchand fit ses études primaires et secondaires à l'Académie du Bon-Pasteur de Champlain. Elle obtient un diplôme d'enseignement supérieur du Bureau Central, puis un diplôme de musique. Elle connut ses débuts dans l'enseignement en 1930 à Sainte-Marthe dans le rang St-Malo à la vieille école située du côté sud. Cette école était dans un pitoyable état et ne contenait qu'une seule pièce. Les souris faisaient souvent leur visite imprévue durant les heures de cours, ce qui perturbait quelque peu les 52 élèves à divisions multiples.



En 1932, l'école est abandonnée et l'on construit une nouvelle école du côté nord, actuellement l'Usine de Canoes Beaumier. Une nette amélioration était fort bien accueillie, car dorénavant, on n'aurait pas à soulager ses besoins dans les toilettes extérieures mais bel et bien dans les nouvelles toilettes chimiques intérieures, une à l'usage des filles et l'autre à l'usage des garçons. Monsieur Achille Lottinville était alors Président de la Commission Scolaire (1930-1937). Monsieur Zotique Dumas, commissaire (1929-1934) avait procédé à son engagement toujours de vive voix, sans contrat. Elle a habité en pension chez Madame Ovila Brière.



L'inspecteur Auger de Québec n'avait que des louanges pour cette jeune institutrice pleine de talents. Il lui accordait chaque année la prime de l'enseignement de \$ 20.00. Elle avait le temps de préparer des séances pour le grand plaisir des élèves et des parents. Elle utilisa de son influence auprès de Monsieur l'Inspecteur Auger, de connivence avec Madame Clément qui l'avait invitée avec Monsieur Auger à partager un repas chez elle, pour obtenir une cloche pour la nouvelle école. Ce qui lui fut accordée à la grande satisfaction des élèves et des parents du rang St-Malo. Elle enseigna par la suite à Rivière-du-Loup pendant 5 ans puis à Québec à l'Hospice St-Charles jusqu'à son mariage en 1941. De 1958 à 1977, elle fit un retour à l'enseignement à temps partiel puis à temps plein au secondaire comme spécialiste de français à l'école St-Joseph. Maintenant à sa retraite, elle milite activement au sein de l'association des professeurs retraités, elle est également membre amie de l'Âge d'Or de Champlain.

Madame Carmel Chartier Germain
Institutrice à Red Mill 1938 - 1944

Elle fit ses études primaires et secondaires à l'Académie du Bon-Pasteur de Champlain. Elle a obtenu un diplôme d'enseignement supérieur en anglais et en français du Bureau Central de Québec. Elle fut engagée de vive-voix, sans signer de contrat, par M. J.C. Rocheleau, secrétaire-trésorier pour enseigner à l'école no 3 de Red Mill de la 4^e à la 8^e année. Au moment de son engagement en 1938, elle touchait un salaire de \$ 30.00 par mois duquel elle devait déduire \$ 10.00 pour sa pension, \$ 5.00 pour le transport, les quelques économies qui restaient servaient à acheter du tissu pour confectionner ses propres vêtements, car elle aimait toujours être bien mise. Elle avoue vouloir beaucoup plus enseigner par amour de sa profession que pour le peu d'argent qu'il lui restait toutes dépenses payées.



L'école relativement neuve, offrait 2 classes séparées d'un corridor. Un autre professeur, Brigitte Sauvageau, enseignait aux élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e années. Mlle Carmel Chartier était d'abord en pension chez M. Arthur Clément puis chez M. Hormidas Lottinville. Durant la période hivernale, elle prenait le train la fin de semaine de Champlain à Red Mill. Lorsque la belle saison s'annonçait, elle descendait la route de Red Mill à pied pour être ensuite recueillie sur la route nationale par le boulanger, Côté de Champlain, qui la ramenait à destination. Elle se remémore avec une certaine nostalgie, la belle époque de laquelle elle ne garde que de bons souvenirs. Soulignons les élèves Brière, Dumas, Sauvageau, Roy, Lottinville, etc.. Elle témoigne que la plupart des élèves du rang arrêtaient leurs études en 7^e ou 8^e année. De rares exceptions continuaient leurs études au séminaire de Trois-Rivières ou au Collège Sacré-Coeur au Cap-de-la-Madeleine. Quelques filles ont continué à l'Académie du Bon-Pasteur à Champlain. Elle regrettait que certains élèves doués ne puissent continuer leurs études, car issus de familles nombreuses, ils devaient prêter main-forte à la famille sur la ferme ou à l'usine Red Mill. À la fin de sa carrière, qu'elle dut abandonner à cause de son mariage, elle touchait un salaire de \$ 60.00 par mois en 1944. Elle admet, avec une certaine fierté du devoir accompli, avoir bénéficiée de la prime d'enseignement de \$ 20.00 tous les ans en reconnaissance des excellents services rendus.



Elle ajoute que M. Noël Toupin était payé \$ 5.00 par année pour chauffer le poêle tous les matins et \$ 10.00 par année pour faire le ménage. Aujourd'hui, elle jouit d'une retraite bien méritée à l'âge de 73 ans.

Soeur Marie-Laure du Sauveur

Marie-Ange Paquin

Ste-Marthe

1954 - 1964

Les filles de Jésus ont pris la direction de l'École Ste-Marthe no 4 en 1954 et ce fut Soeur Marie-Laure du Sauveur qui en assura la direction tout en enseignant avec une consoeur, Sr. Alberta-Marie. Il y avait à l'époque 4 classes dont 4 enseignantes.

En	1 ^{re} et 2 ^e années	Mlle Jeannette Lavallée
	3 ^e et 4 ^e années	Sr. Alberta-Marie
	5 ^e et 6 ^e années	Mme Wildy Toupin
	7 ^e , 8 ^e et 9 ^e années	Sr. Marie-Laure Du Sauveur



Soeur Directrice faisait les achats nécessaires et voyait également aux réparations de la bâtisse. Bref, elle administrait l'école et voyait à son bon fonctionnement. À l'époque, chaque professeur faisait son ménage, on n'avait pas de service de concierge, lorsqu'arrivait un bris majeur, M. Jean-Baptiste Vaillancourt, président de la Commission Scolaire, envoyait un ouvrier effectuer les réparations. Accompagnée du Père Tanguay, elle faisait la tournée des autres écoles sur le territoire de Ste-Marthe, donnant ainsi aux professeurs le soutien académique et religieux. Soeur Marie-Laure se rappelle les promenades à pied avec les 4 classes à l'Église Ste-Madeleine pour le premier Vendredi du mois, la confession, les fêtes religieuses. Elle était une fervente propagandiste de la croisade eucharistique et de l'aide aux pays non-catholiques par la vente de «Petits chinois».

Les religieuses voyageaient soir et matin à Ste-Marthe car la résidence était située au Cap-de-la-Madeleine. Les professeurs tant religieuses que laïques étaient très dociles et très dévouées, elles aimaient beaucoup leurs élèves. Les classes étaient mixtes, donc on était à la fois vigilantes et compréhensives. Monsieur l'Inspecteur Léo Turgeon, inspecteur d'école de l'époque ne manquait pas, lors de la distribution des prix, de louer les élèves pour leur rendement académique et les institutrices pour leur compétence et leur dévouement. À noter que Sr. Marie-Alice des Anges est la dernière directrice religieuse de l'école. Le Conseil Provincial, faute de religieuses, avise la Commission Scolaire, qu'à partir de septembre 1964, il n'y aurait plus de soeurs à voyager à l'école de Ste-Marthe.

Maintenant à sa retraite, Soeur Marie-Laure du Sauveur est réceptionniste à l'Accueil des Filles de Jésus au Cap-de-la-Madeleine. Elle aime le tricot et anime un atelier partage. Ayant travaillé ardemment comme missionnaire à la Mission Ste-Thérèse et Notre-Dame-de-la-Paix de Trois-Rivières, les privations, la pauvreté et le travail ne lui ont jamais fait peur. Elle a fait de tout. Quel merveilleux exemple d'humanisme!



**Voici ce que l'on a trouvé dans les Archives des Filles de Jésus,
au sujet de l'École de Ste-Marthe :**

1954 - 1955

Sr Marie Laure du Sauveur
Sr Alberta-Marie (Gertrude Boisseau)

1955 - 1956

Sr Marie Laure du Sauveur
Sr Marie Flore de Jésus

1956 - 1957

Sr Marie Laure du Sauveur
Sr Marie Flore de Jésus

1957 - 1958

Sr Marie Laure du Sauveur
Sr Marie Flore de Jésus

1958 - 1959

Sr Ste-Thècle Marie (Cloutier)
Sr Marie Flore de Jésus

1959 - 1960

Sr Ste-Thècle Marie
Sr Marie Flore de Jésus

1960 - 1961

Sr Ste-Thècle Marie
Sr Marie Victorina (Laure Lemay)

1961 - 1962

Sr Ste-Thècle Marie
Sr Marie Luce-Michelle (Magella
Bordeleau)

1962 - 1963

Sr Ste-Thècle Marie
Sr Lucille-Maria (Dufour, Stella,
Rimouski)

1963 - 1964

Sr Marie Alice des Anges (Rita Coulombe)
Sr Lucille-Maria

Madame Gilberte Tessier St-Arnaud

1960 - 1983

Née à Saint-Narcisse de Champlain, le 16 février 1924. Fille de Joseph Élisée Tessier, marchand de bois, et de Blandine Trudel, institutrice. Je suis la 9^e d'une famille de 14 enfants, dont six des 7 filles ont obtenu un diplôme en enseignement. J'ai fait mes études primaires et secondaires au couvent de St-Narcisse, sous la direction des religieuses Filles de Jésus.

De 1941 à 1943, j'entre à l'école normale du Christ-Roi à Trois-Rivières, sous la direction des Dames Ursulines. De 1943 à 1948, après l'obtention de mon diplôme d'enseignante, j'occupe le poste d'institutrice à St-Narcisse dans une école de campagne, située dans le haut du 2^e rang. C'était une modeste école où le chauffage du poêle à deux ponts, l'éclairage à la lampe à l'huile et aller chercher de l'eau au puits étaient du ressort de la maîtresse d'école.

C'était une école à divisions multiples. En 1^{re} année, il fallait préparer les élèves à la confession, communion et confirmation. En 4^e année, les préparer à marcher au catéchisme et en 7^e année, les préparer pour l'obtention d'un certificat du Ministère de l'Instruction Publique. Pour certains élèves l'obtention de ce certificat était le couronnement de leurs études.



De 1948 à 1960, je laisse l'enseignement et épouse Patrice St-Arnaud de Saint-Narcisse. De cette union naissent 3 enfants : Diane, Roselyne et Louis. De 1960 à 1966, je reprends l'enseignement à l'école no 3 située dans le rang St-Malo. De 1966 à 1983, je deviens responsable à l'école Ste-Marthe de Sainte-Marthe-du-Cap.

Après 28 années d'enseignement, je prends ma retraite. Ayant plus de temps disponible, j'ai fait partie de l'exécutif à l'Afféas St-Lazare. J'ai apporté aussi ma participation au sein de l'exécutif de l'Âge d'Or de Ste-Marthe. Comme enseignante retraitée, j'ai fait partie du comité provisoire pour la formation du secteur «G» du Cap-de-la-Madeleine pour enseignants retraités. À travers mes nombreuses occupations, je trouve le temps de meubler mes loisirs : voyages, peinture, lecture, sports, plein-air etc.. Après toutes ces années passées auprès de gens avec qui il fait bon vivre, je crois avoir rempli mon principal objectif : aller au bout de mes convictions et essayer d'en sortir grandie.

Témoignage de Madame Isabelle Courteau enseignante en 5^e année à l'École Dominique-Savio.

Voilà maintenant 33 ans que je vois évoluer des jeunes qui me sont confiés en tant qu'enseignante. En 1947-1950, je me préparais à la vocation d'enseignante à l'école Normale du Christ-Roi, chez les Ursulines, où je m'apprêtais à réaliser ce rêve que je caressais depuis longtemps : devenir enseignante. Quel rôle important j'allais jouer! c'est-à-dire : donner le goût de s'instruire à mes élèves, à l'époque où commençait à se faire sentir la nécessité pressante de s'instruire au Québec.



Après avoir signé mon premier contrat d'enseignante, ayant comme rémunération \$ 85./mois, j'étais très fière de mes débuts, mais comment allais-je pourvoir à mes besoins avec ce salaire ? Faut-il dire que j'avais la vocation! Je plie bagage, ayant bien soin d'y ranger mes idéaux, et je pars pour ma première année d'enseignement vers Red Mill. Chemin faisant, à bord de la voiture, je m'imaginai ces grands yeux attentifs devant le savoir, les bulletins ne comportant que des résultats exemplaires, une belle classe propre et rangée. Après avoir trouvé une bonne «maison de pension», je me dirige vers l'école où je prends un premier contact avec mes élèves. Ce sont des élèves plutôt «bien en vie» que j'ai devant moi et non plus des théories pédagogiques! Ma classe comprend des élèves de 4^e, 5^e, 6^e et 7^e années. Il me restait à apprendre pour être une enseignante «accomplie» pour l'époque, entre autres, à chauffer l'école au bois, à nettoyer les planchers, les toilettes et les buvettes.

En 1961, après avoir enseigné quelques années à l'extérieur, je reviens à Ste-Marthe, à l'école Notre-Dame-de-la-Rive, où j'enseigne à un groupe d'élèves des niveaux 1^{re} à 7^e année. L'enseignement ayant évolué depuis 1950, je décide de prendre des cours universitaires de perfectionnement. Mon idéal se poursuivait toujours ; je rencontrais de plus en plus de jeunes qui se destinaient à poursuivre plus longuement leurs études, et cela m'apportait de nombreuses satisfactions. À la suite du regroupement des petites écoles de Ste-Marthe, en 1963, je me retrouve à l'école Ste-Marthe de la 6^e qui était, à l'époque, une école de fille. J'y enseigne la 2^e année puis la 7^e. Quel bonheur de travailler avec une classe d'un seul niveau! Cela facilitait beaucoup l'enseignement. Les tâches «ménagères» s'allégeaient graduellement pour nous dans les écoles.



En 1965, j'arrive à l'école Dominique-Savio où j'allais passer 25 ans de ma carrière. En 1968, le Québec est frappé de grandes réformes sociales, dont la création du M.E.Q. sous Jean Lesage. L'éducation, à partir de cette époque allait devenir accessible à tous. Nous nous acheminons à devenir un peuple plus scolarisé. Les commissions scolaires se réorganisent et les écoles de Ste-Marthe s'affilient à la Commission Scolaire du Cap. De même, de grandes transformations marquèrent les conditions de travail des enseignantes ; nos conventions collectives limitaient nos tâches à l'enseignement en vue de préparer les nouvelles générations à des études plus élaborées.

Pendant ces 33 années d'enseignement, malgré les difficultés rencontrées, je suis encore animée de l'idéal de mes débuts, de l'amour des enfants et de la vocation d'enseignante. J'éprouve un très grand plaisir à rencontrer de mes anciens élèves de Ste-Marthe, épanouis par leurs réussites, et je me sens comblée d'avoir pu contribuer à ma façon à leur épanouissement. Ces dernières années, Ste-Marthe s'est beaucoup développée car de jeunes familles viennent s'y établir. C'est dire que les écoles verront encore beaucoup de jeunes qui un jour continueront de représenter à leur tour, la fierté de cette municipalité.



- 1^{re} rangée : Annie Hayes, Julie Dubois, Martin Leblanc, Véronique Fortin, Mylène Proulx, Josée Hamel, Marie-Josée Bélair, Mélanie Pèlerin, David Leclerc.
- 2^e rangée : Isabelle Courteau inst., Benjamin Lemay, Marjolaine Bruneau, Caroline Bouliane, Isabelle Fortier, Geneviève Lampron, Marylène Lemay, Martin Boisvert, Isabelle Thibeault, Soeur Anna-Maria Bouchard, directrice.
- 3^e rangée : Odette Trudel (prof. Éd. phys.), Sérèna Pintal, Guy Champoux, Benoît Germain, Julie Verret, Luc Cossette, Mélanie Ayotte, François Léonard, Pascale Bronsard,
— absents : Marie-Ève Pruneau, Louis Grenier.



Liste des institutrices

Tableau 14

année	École #	année	École #
1924:	Simone Lacerte	1953:	Monique Marchand
1933:	Juliette Vézina		Paulette Brière
	Gertrude Rivard		Brigitte Jacob
	Isabelle Marchand		Jeanette Lavallée
	Lucille Toupin		Germaine Levasseur
	Charlotte Cadotte		Marthe Labissonnière
1935	Suzanne Rocheleau		Simone Dubé Morin
	Gertrude Rivard	1953:	Germaine Levasseur dir.
	Cécile Leclerc	1954:	Arrivée de 7 Révérendes
	Lucille Toupin		Mères Religieuses
	Charlotte Cadotte	1963:	École no 3 de St-Malo
1937:	Thérèse Leclerc		Mme Patrice St-Arnaud
	Lucille Toupin		Mme Léo-Paul Rioux
1939:	Suzanne Rocheleau		École no 4 Ste-Marthe
	Gertrude Rivard		Sr Directrice
	Aline Cossette (<i>remplacée par Carmel Chartier</i>)		Sr Marie Lucille
	Brigitte Sauvageau		Mme Luc Trépanier
	Lucille Toupin		Mme Léo-Paul Rousseau
	Cécile Rocheleau		Mme Lionel Sauvageau
	Claire Veillette		École no 5 Ste-Bernadette
1942:	Suzanne Rocheleau		Mme Richard Pilon
	Brigitte Sauvageau		École no 6 Dominique-Savio
	Carmel Chartier		Mme Réal Magny
	Françoise Hébert		Mlle Françoise Ducharme
	Lucille Toupin		Mme Lise Fréchette
	Cécile Rocheleau		Mme Bruno Baril
1947:	Liliane Arcand		Mme Julien Lacoursière
	Jeanine Ouellet		M. Jacques Auclair
	Paulette Brière		

Source : Archives de la Commission Scolaire du Cap, Procès-verbaux de la Commission Scolaire de Ste-Marthe.

La liste des institutrices a été réalisée grâce à la lecture des procès-verbaux de la Commission Scolaire. Il n'a pas été possible de compléter les années 1924-1937-1946-1953 et 1954. Les années manquantes sont attribuables aux lacunes des procès-verbaux, car lors de la signature des contrats engageant les institutrices, il n'est pas fait mention de leurs noms.



VILLE-JOIE DU ROSAIRE

L'orphelinat, Ville-Joie du Rosaire, fut construit en 1950. Il est sous la direction des Révérendes Soeurs Dominicaines du Rosaire. Il s'élève sur la route nationale, à Sainte-Marthe et plus précisément près de la route conduisant à Red Mill. Cet édifice est construit en forme de «U» et il comprend 3 étages de 147 pieds de long par 40 pieds de profond. Les 2 ailes qui lui donnent cette forme originale ont 2 étages soit une de 103 pieds de long par 77 pieds de profond et l'autre de 150 pieds de long par 45 pieds de large.

L'inauguration de l'édifice coïncide avec le cinquantenaire de l'arrivée de cette communauté. En effet, le 30 juin 1902 sous la demande de son Excellence Mgr F.X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, 5 Dominicaines partent de Québec pour venir s'installer dans la région trifluvienne. Le but est la fondation d'une communauté indépendante de celle de Québec ayant son propre noviciat et sa propre administration. Aussi naît la congrégation des Soeurs Dominicaines du Rosaire ; communauté nouvelle mais aussi ancienne de par son rattachement à l'ordre des Pères Prêcheurs dont l'origine remonte aussi loin que le XIII^e siècle.

En 1902 Trois-Rivières n'a qu'une seule institution pour orphelins de sexe masculin. Il s'agit de l'orphelinat St-Ursule situé à une quarantaine de milles de Trois-Rivières. À cause de l'accroissement et aussi de l'éclatement de la famille, l'évêque décide de faire venir une communauté destinée à s'occuper de l'enfance négligée. À leur arrivée, les Soeurs Dominicaines se verront assignées comme tâche de servir au Séminaire, elles doivent s'occuper de tout le travail domestique, mais la promesse d'obtenir plus tard un autre service, celui de prendre soin des orphelins, des enfants malheureux, leur rend espoir.

Ce n'est que 8 ans plus tard, soit en 1910 que les Soeurs Dominicaines du Rosaire commencent à oeuvrer vraiment auprès des enfants. C'est à cette date (10 septembre 1910) que l'orphelinat Sainte-Dominique ouvre ses portes. Il est situé à l'arrière du séminaire Saint-Joseph, sur la rue Saint-François. Pendant près de 20 ans, aucune amélioration ne fut faite, quand on songe que le montant de la pension était de \$ 5.00 par mois alors qu'en 1952 le taux était de \$ 1.20 par jour. Il fallait loger, nourrir, habiller et instruire les petits protégés. De plus, il est fréquent que les pensions ne soient pas payées.

En 1930, grâce à la générosité du pouvoir public, la construction d'un édifice moderne est alors possible. Dès lors, les initiatives se multiplient, les développements se succèdent et la communauté peut continuer à s'affirmer dans son travail. Par le fait même, on voit naître un merveilleux réseau d'oeuvres sociales.



Construction de l'orphelinat

Source: Le Nouvelliste, 24 août 1950, p. 5



En 1934, c'est la fondation de l'Assistance à l'enfant sans soutien et l'ouverture d'une colonie de vacances où durant les mois les plus chauds, les protégés peuvent s'ébattre au soleil à la campagne dans les eaux peu profondes de la rive du fleuve. En 1938, l'orphelinat du Rosaire ouvre ses portes pour recevoir les enfants de 2 à 10 ans. Peu après, c'est la fondation du Patronage Saint-Charles, l'établissement d'un système de dossiers individuels, la création de l'institut psycho-social des Trois-Rivières et enfin la construction de Ville-Joie du Rosaire.



Pose de la pierre de l'orphelinat

Source: Le Nouvelliste, 24 août 1950, p. 5

Les plans d'organisation et de construction de Ville-Joie du Rosaire ont été étudiés minutieusement pour répondre aux besoins exclusifs de l'enfant. L'édifice est évalué en 1952 à près d'un million de dollars, octroyé pour la moitié par le gouvernement provincial. Malgré son aspect grandiose vue de l'extérieur, Ville-Joie du Rosaire a été construite à l'échelle des petits. La salle à manger, la salle de jeux, les escaliers, enfin tout est organisé de façon à recevoir 100 garçons et 100 fillettes de 3 à 6 ans. Il y a quelques années l'édifice a changé de nom et de vocation. De Ville-Joie du Rosaire il est devenu le Pavillon Dagenais. Ses portes ne sont plus ouvertes pour les petits orphelins mais cependant sa destinée est toujours aussi noble car l'édifice abrite aujourd'hui des enfants handicapés.



La nouvelle maison d'enfants de Ville-Joie du Rosaire qui s'élève à Sainte-Marthe a été construite suivant les lignes modernes et en tenant compte des besoins des enfants. Comme on peut le constater sur cette photo, l'édifice est très vaste avec une capacité de 100 garçons et de 100 fillettes de 3 à 6 ans. On remarque le grand nombre de fenêtres qui laissent généreusement entrer le soleil dans la maison. Les plans de cet édifice ont été conçus par M.A. Gascon, architecte et la réalisation en a été confiée à M.M. Morin, constructeur du Cap-de-la-Madeleine.



LES JEUNES

Ordinateurs
vidéos cassettes
E.T.
cosmos
ondes discos
satellites
radars
walkman
tassez-vous les vieux!
Quelques vieux se tassent. Pas tous!
Hier une centaine,
aujourd'hui des milliers
demain des millions
à grands pas, allant vite, vers du jamais vu
par des chemins nouveaux
réveillés
vigoureux
neufs
savants
sans maladies
les jeunes enfin nous bousculent un peu
et prennent leur place
voudraient une place
exigent une place, bravo!

Assez d'heures d'attente, d'heures perdues!
Par équipes
sans dérision
ni haine
ni griffes sorties
ni vengeance
ils découvrent la vie

les potentiels
les villes à nettoyer
la planète neuve.
Coiffés d'écouteurs
ordinateur à la main
écran sous les yeux
ils s'inventent un langage universel.
Et dans leurs loisirs
habillés d'une paire d'ailes
ils se jettent en bas des falaises,
et planent!

Patrie, famille, pudeur, magie, mystère...
pas tout de suite.
Refaire le monde sans nos parents,
nous l'avons tous fait.
C'est à leur tour de gêner, d'emprunter, de diriger,
de convaincre, de perdre et de gagner.
Éclater enfin!
Quand l'heure sera venue,
ils découvriront le lait de chèvre,
les routes de terre,
nos livres, nos écoles, nos monuments.

Mais pour l'instant
tassez-vous un peu les aînés.
Rien ne peut autant nous réjouir
que cette prise d'autorité.

Poème de Félix Leclerc

CHAPITRE 5 LOISIRS ET CULTURE



STE-MARTHE SE SOUVIENT...



**Gagnants du Tournoi régional au Stade des Trois-Rivières
en septembre 1965, 14 parties sans défaites**



Première rangée : Michel Lamothe, champ centre • Daniel Mélançon, 1^{er} but • Richard Toupin, arrêt court • Normand Gosselin, 2^e but • Robert Gervais, lanceur •

Deuxième rangée : Marcel Tremblay, substitut • Robert Toupin, substitut • Denis Courteau, receveur • Claude Beaudoin, 2^e but • Gilles Dubord, Mascotte • Pierre Mélançon, substitut •

Troisième rangée : Paul Gervais, Gérant général et responsable • Yves Gosselin, lanceur • Jacques Lefebvre, champ droit • Jacques Gosselin, champ gauche • Jean St-Arnaud, substitut • André Bineau, substitut • Réjean Baril, substitut • Denis Rocheleau, entraîneur •

Trophée donné par : Réal Lamothe Sports



Les loisirs

En 1963, afin de répondre au désir des jeunes de Ste-Marthe qui veulent le plein épanouissement de leur personnalité et aux demandes des plus vieux qui sont obligés de se rendre à la paroisse voisine pour profiter des installations sportives tel terrain de balle, M. Jacques Auclair demande à la municipalité une subvention pour venir en aide à la formation d'un comité des loisirs. Les instigateurs de ce projet sont Messieurs Paul Gervais, Émilien Daigle et Fernand Mélançon. Ce Comité est incorporé sous le nom de «Comité des loisirs de Ste-Marthe». Il est composé comme suit ; président, M. Albert Hubert ; secrétaire, M. Jacques Auclair ; les directeurs, M. Fernand Mélançon, M. Aimé Lamothe, M. Émilien Gaigle, M. Eddy Bineau, M. Philippe Dubord, M. Roland Jutras et Jacques Dupuis. De plus les dames ont voulu faire leur part de générosité dans l'organisation et c'est dans ce but qu'elles ont voulu élire deux des leurs comme directrices ce sont : Mme Roger Guilbault et Mme Eddy Bineau. Le Comité des loisirs est donc formé officiellement à Sainte-Marthe-du-Cap le 31 mai 1963. Les jeunes pourront alors s'ébattre sous l'oeil des moniteurs et monitrices capables d'apporter leur appui et la surveillance dont ils ont besoin.

Dix ans plus tard, on est obligé de se rendre à l'évidence, les loisirs ne reçoivent pas l'appui de la population, on critique beaucoup mais on ne s'implique pas. Malgré tous les efforts la participation et l'enthousiasme sont à leur plus bas niveau. On manque de bénévoles, on a beaucoup de difficultés à trouver des personnes désirant siéger au Comité. Des appels à tous, répétés à plusieurs reprises ne reçoivent pas de réponse ou si peu.

En 1975, il faut donc voir à la restructuration. On forme alors un Comité municipal qui veillera à son administration et le Comité sera connu et désigné sous le nom de «Comité des loisirs de Ste-Marthe». La municipalité sera alors divisée en 5 secteurs soit : St-Malo, Norbert, Prairies, St-Laurent, Village. À chaque secteur, 7 personnes siègeront sur le Comité pour un total de 35 bénévoles.

Durant cette même période un sigle a été réalisé pour identifier les loisirs de Ste-Marthe.

À partir de cet instant, l'implication des citoyens se fait de manière beaucoup plus concrète. Le départ est lent mais très prometteur.

À l'instar de toutes les municipalités du Québec, c'est au cours des deux dernières décennies que Ste-Marthe a vu des milliers de bénévoles s'impliquer dans les loisirs et le socio-communautaire et ils continueront toujours à donner de leur énergie afin d'améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens, grands et petits.

Pour ce faire, ils sont actuellement regroupés en une vingtaine d'associations qui, chacun à sa façon, offre un service à la communauté. Il est heureux de voir toutes ces personnes «retrousser leurs manches», mettre l'épaulé à la roue et combiner leurs efforts avec ceux de la Municipalité.

Cette dernière d'ailleurs n'a pas hésité à embaucher un premier permanent en loisirs (1985) afin d'appuyer, soutenir et coordonner les initiatives originant du monde des bénévoles.



SIGLE DES LOISIRS DE STE-MARTHE





*Laurier Montgrain
directeur des loisirs*

Peu de temps auparavant, soit en 1984, Ste-Marthe a offert à sa population sa première salle communautaire. Cela était devenu absolument nécessaire car la demande pour un tel équipement devenait très importante. En effet, de rurale notre population croissait rapidement et devenait de plus en plus péri-urbaine.

Avec l'accroissement démographique augmentait le nombre d'organismes tels le Club Optimiste Ste-Marthe, le Club de l'Amitié, le Comité des loisirs de chacun des secteurs, les organismes sportifs, etc. qui ont crû en importance et en nombre. Pensons également à des organismes plus récents, mais non moins dynamiques tels le Club de l'Âge d'Or, le Club Optimiste Alpha, le Comité de Soccer, le Comité du Carnaval, le Comité de la Fête Nationale, la Société du Patrimoine et plusieurs autres se sont ajoutés à

la demande... demande qui devient si importante que déjà notre salle communautaire ne répond qu'imparfaitement à leurs attentes.

Consciente de cette réalité, la Municipalité a présenté un projet pour un nouveau centre communautaire lors des assises du Sommet économique '89 et nous devrions voir un nouvel édifice plus spacieux et plus fonctionnel desservir notre population. On souhaite qu'il soit terminé en 1990. Signalons aussi que le site sur lequel sera aménagé ce nouveau centre offrira des services que nous n'avons pas actuellement, tels qu'une aire de pétanque, des allées de palets (shuffleboard) extérieures, quelques courts de tennis, etc. Bref, avec le support de la population et des bénévoles, la Municipalité est soucieuse d'offrir la plus grande qualité de service possible et sera attentive à la qualité de vie de ses citoyens.

N.B. : En 1988, la Municipalité adoptait une politique d'accréditation et d'association pour les organismes de loisirs et les organismes socio-communautaires.



*Equipe de Hockey Pee-Wee
Ambassadeur de Ste-Marthe 1969*



QUELQUES DATES À SOULIGNER

Comme toutes les municipalités, Ste-Marthe jouit du support dynamique de groupes sociaux-communautaires. Certains sont sociaux, d'autres sportifs et les autres de services, mais leurs efforts créent une synergie qui ajoute à la qualité de vie de notre milieu.

Les dates qui suivent, nous indiquent une croissance dans le nombre d'organismes qui offrent des services à notre population. Si ce phénomène se perpétue, Ste-Marthe devrait ressembler au paradis lorsque nous célébrerons notre centenaire.

1960 - Comité des loisirs du Village

Aux alentours de 1960, naissait un premier véritable comité des loisirs à Ste-Marthe. Sous la présidence de Monsieur Albert Hubert, appuyé par Messieurs Philippe Dubord, vice-président, Fernand Mélançon, secrétaire-trésorier, Paul Gervais, directeur et Émilien Daigle, on s'affaira à offrir quelques services dont la construction d'une patinoire et des soirées dansantes. Ce comité devait disparaître aux environs de 1968 et on devait attendre 1975 avant qu'un nouveau groupe prenne la relève. Actuellement M. & Mme Claude Cossette gèrent les destinées des loisirs du Village. S'il n'y a pas une grande quantité de directeurs, il y a la qualité.

Présidents du comité village

1960-63	Albert Hubert	1980	Alain Toupin	1983	Marcel Vézina
1963-65	Phillipe Dubord	1981	Clément Champoux	1984-85	Louis Dubois
1965-68	Réginald Dubois	1982	Antonin Doucet	1986-90	Claude Cossette

1964 - Comité des loisirs du secteur St-Malo

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Beaudoin, associé à Messieurs Onil Roy, vice-président, Lionel Roy, secrétaire-trésorier, et les directeurs Roger Roy, Gilbert Dumas et Yvon Dumas.

Avec ce 1^{er} comité, on vit naître plusieurs activités dont les tournois de fer, des épiluchettes, etc. La date de la première assemblée a été le 21 avril 1964. Notons qu'ils ont été en possession de l'actuel terrain de jeux qu'à compter du 6 juin 1977.

Le conseil d'administration actuel est composé de Monsieur Yvan Dumas à la présidence et Messieurs Stéphane Dumas, vice-président, Jean Brière, secrétaire, Dany Millette, trésorier et les directeurs Guy Brière, Normand Monaghan et Éric Dumas.

1968 - Comité des loisirs du secteur Norbert

Créé sous la présidence de Monsieur Émilien Normandin, assisté de Monsieur André Toupin, ces deux personnages ont établi un record de longévité dans le monde du bénévolat en loisir et ils sont toujours en poste.

Avec les années, le nombre de directeurs s'est agrandi et on a vu, entre autres, Monsieur Romuald Salois se joindre aux deux premiers avec l'intention, disent certains, de travailler un plus grand nombre d'années que les deux fondateurs. Le Comité a pris possession de son 1^{er} chalet et son 1^{er} terrain de jeux en 1986.



Le conseil d'administration actuel est composé de Monsieur Émilien Normandin, président, André Toupin, trésorier, Madame Louise Marchand, directrice et Messieurs Romuald Salois, Jean-Guy Marchand, Raymond Gamache et Jacques Lévesque comme directeurs.

1972 - Comité des loisirs du secteur Des Prairies

Fondé en 1972 officiellement, le 1^{er} comité était composé de Messieurs Gaston Girard, président, Normand Bourgeois, Benoît Picard et Lucien Chaussé. Les activités se sont d'abord déroulées sur un terrain prêté par Madame Gisèle Turcotte et ensuite la patinoire fut installée sur un terrain (rue Jacinthe) prêté par Monsieur Emmanuel Veillette.

En '75, suite à une entente avec le ministère des Terres et Forêts, on commença à utiliser l'actuel terrain. Le chalet fut construit en 1983 et en 1985 on achetait le terrain du ministère Énergie et Ressources. C'est dans ce secteur que les bénévoles, en collaboration avec la Municipalité, ont installé le 1^{er} jeu modulaire. Enfin, à l'assemblée générale de septembre '85, on assiste à la dissolution du Comité, faute de relève.

Comité des loisirs secteur St-Laurent

Sous l'initiative de Monsieur Marius Blouin, qui deviendra maire quelques années plus tard, en collaboration avec des gens comme Pierre Simard, on a vu le terrain de jeux du secteur St-Laurent prendre timidement place. Un comité plus ou moins formel fit déboiser et niveler l'actuel terrain. On commença à voir s'organiser des activités et bientôt des équipements apparurent.

Un terrain de volleyball rudimentaire fut installé, suivi d'un terrain de balle, d'une bâtisse et d'une patinoire. En '83 on décide d'éclairer le terrain de balle et de nombreux bénévoles s'associèrent à ce projet dont Monsieur Daniel Bastien qui trouva presque tous les commanditaires pour financer le tout. En '86 on décida d'ajouter des équipements pour les enfants et de paysager le terrain, ce qui fut réalisé en deux ans.

Voici la liste des présidents qui se sont succédés depuis 1975 :

Liste des présidents

1975	Marius Blouin	1982-84	Jean-Noël Thibeault
1976-77	Pierre Simard	1985	Daniel Bastien
1978	Jean-Claude Huard	1986	Jacques LaFrance
1979	Jean-Guy Lahaie	1987	Michel Proulx
1980	Fernand Labonté	1988-89	Guy Prince
1981	Luc Bastien		

En plus de Monsieur Guy Prince, président, le conseil d'administration actuel se compose de Monsieur Gervais Richard, vice-président, Madame Ginette Richard, trésorière et Messieurs Christian Prince, Jocelyn Richard et Denis Levasseur comme directeurs.



1974 - Ligue de Balle donnée masculine

Pendant que le terrain de balle à St-Laurent était à l'état de projet, les amateurs ne s'ennuyaient pas pour autant. Quelques braves retroussèrent leurs manches et mirent une ligue de 4 équipes sur pieds. Parmi eux on retrouve Madame Mineau et Monsieur Pierre Simard.

La franchise coûtait à ce moment 15.00\$ par équipe pour une saison. Les temps ont bien changé... il en coûte plusieurs dizaines de fois plus cher aujourd'hui. Les parties étaient disputées aux Prairies (près du Turco-Bar), au Village (ou terrain dit de la Pointe dans le secteur des anglais), à St-Malo (sur le terrain de Monsieur Jean-Marie Beaudoin) et sur le terrain à St-Laurent.

Les activités se sont concentrées sur ce dernier terrain à compter de 1983, année qu'il fut doté d'éclairage. Un 1^{er} conseil d'administration officiel fut mis sur pieds en 1974. Il était composé de Messieurs Etienne Bergevin, président, Gérard Delisle, vice-président, Gérard Dumas, trésorier, et René Beaudoin, secrétaire. Le conseil d'administration 89-90 est formé par Messieurs Gérard Delisle, président, Guy Prince, vice-président, Jocelyn Richard, trésorier et les directeurs Yves Normandin et Michel Lapointe.

Notez que Monsieur Gérard Delisle a été membre de presque tous les conseils d'administration depuis 1974. De plus, la ligue a commencé à prendre de l'expansion en '79 puisqu'on passa à 6 équipes. Aujourd'hui on en compte de 12 à 16, selon les saisons.

1975 - Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié est né le 8 juin 1975 avec Messieurs Emile Vaillancourt, président, Marcel Arcand, vice-président, Mesdames Marie-Ange Lottinville, trésorière, Paulette Roy, secrétaire ainsi que Monsieur Georges Nadeau comme conseiller. Le but du Club est d'offrir des services récréatifs et culturels aux personnes âgées de 45 ans et plus : soirées récréatives, messes, artisanat, etc.

De 150 à 200 personnes prennent leur carte de membre annuellement et se divertissent ensemble. En 1990, le Club fêtera son 15^e Anniversaire. Le conseil d'administration, 89-90, est composé de Mesdames Kathleen Bédard, présidente, Yolande Larkin, 1^{re} vice-présidente, Fleurette Courteau, 2^e vice-présidente, Muguette Bergeron, présidente ex-officio, Diane Sauvageau, secrétaire, Lucille Lottinville, publiciste, Léona Leblanc, responsable des messes et Thelma Gamache, trésorière.

Club Optimiste Ste-Marthe

Le 2 décembre 1979 naissait un premier club de services dans notre municipalité, le tout sous l'initiative du dynamique Gilles Stoycheff, président fondateur. Outre ce dernier, Messieurs Jean-Paul Perreault et Raynald Violy, vice-présidents, Pierre Boucher, secrétaire ainsi que Messieurs Jacques de Repentigny, Normand Dumas, Jean-Claude Toupin et Jean Vadeboncoeur comme directeurs formaient le 1^{er} conseil d'administration.

C'est à ce moment que les activités : sécurité à bicyclette, respect de la loi, Noël communautaire, etc. commenceront à être offertes aux jeunes. C'est aussi eux qui parraineront le Club Octogone, les Jeannettes et le Club Optimiste Alpha, second Club Optimiste exclusivement féminin à naître au Québec. Que ce soit techniquement ou/et financièrement les Optimistes se font un devoir d'aider la jeunesse.

Le conseil d'administration, 88-89, se compose de Messieurs Pierre Thibeault, président, Charles Veillette et Luc Dumont, vice-présidents, Yves Rousseau, secrétaire-trésorier ainsi que les directeurs



Gilles Stoycheff, Jacques Larivière, Pierre Boucher, Émilien Normandin, Yves Daneault, Roger Provencher, Pierre Simard, Romuald Salois et Marc Robert.

1980 - Ligue de Baseball mineur

C'est en 1980 que Monsieur Denis Godin, un résident de Cap-de-la-Madeleine, assisté de Monsieur Daniel Milette décide de mettre sur pieds une ligue pour jeunes. Ils ont peu de ressources (équipements, costumes, budgets) mais cela ne les arrête pas. Ils sollicitent de l'aide, des appuis financiers et réussissent à démarrer une 1^{re} saison.

Quelque temps plus tard, Monsieur Gaston Levasseur accepte la présidence et forme un conseil d'administration avec les bénévoles signalés ci-haut ainsi que Messieurs Jean-Maire Pronovost, Gérald Blanchette, Jean-Noël Thibeault. Le succès ne tarde pas à mettre nos équipes en évidence et cela amène inévitablement une plus grande popularité de cette activité. S'ensuivront des budgets plus importants et des saisons d'une plus grande qualité.

Cette croissance continuera jusqu'en 1986, année où les jeunes ont commencé à abandonner le baseball en faveur du Soccer. Mais 1989 a vu une équipe dynamique remettre le baseball sur pieds et c'est prometteur pour les années qui viennent. Il s'agit de Messieurs Michel Desfossés, président, Gaétan Boivin, trésorier, Madame Lise Roy, secrétaire et Messieurs Léo Vallerand, Réjean Thifault, Pierre Héneault comme directeurs ainsi que Monsieur Sylvain Véronneau, coordonnateur.

1982 - Ligue de Hockey mineur

Encouragé par le succès qu'avait connu le baseball mineur en 1980, Monsieur Denis Godin décide avec certains collaborateurs de mettre sur pieds une ligue de Hockey mineur. Le 1^{er} conseil d'administration fut composé de Messieurs Jean-Marie Pronovost, président, Denis Godin, Yves Zhara et Madame Murielle Dubord.

Là aussi Ste-Marthe a connu un succès certain puisque les performances de nos jeunes vedettes faisaient l'envie des municipalités environnantes. Au cours des années, nos équipes se sont mises en évidence à plusieurs reprises et nous souhaitons que ça continue. Messieurs Ghyslain Montambeault, président, Marcel Richard et Normand Monaghan, vice-présidents, Mesdames Céline Lévesque, trésorière, Hélène Champoux, secrétaire ainsi que Messieurs Paul Leblanc, Jeannot Doucet, Pierre Poitras, Denis Bruneau et Gilles Richard comme directeurs composent le conseil d'administration 89-90.

1983 - Ligue de Sacs de sable

À l'automne '83 quelques bénévoles forment la ligue de Sacs de Sable de Ste-Marthe. Ce fut tellement populaire qu'on a dû refuser des amateurs et ajouter une autre soirée d'activité durant la saison suivante. Le président fondateur a été Monsieur Florian Massicotte.

Il était assisté dans sa tâche par Monsieur Marcel Cossette, vice-président, Mesdames Nicole Massicotte, statisticienne, Lily Hubert, secrétaire et Monsieur Michel Desfossés, directeur. Pour satisfaire à la demande on ajoutait un 6^e jeu en '86 mais cela n'a pas été suffisant pour satisfaire toutes les demandes. Avec le nouveau centre communautaire, la ligue pourra à nouveau prendre de l'expansion.

Afin d'alléger la tâche de chacun et de donner plus de services aux joueurs, en '88 le conseil d'administration se divisait pour en former deux, chacun étant responsable de sa soirée. C'est ainsi qu'on vit apparaître celle du mardi et du vendredi.



Le conseil d'administration actuel est composé de Messieurs Floriand Massicotte, président, René Marchand, vice-président, Mesdames Lily Hubert, secrétaire, Nicole Massicotte, statisticienne et Roger Martin, directeur.

Quant au conseil d'administration du groupe du mardi, il se compose de Messieurs Raymond Gamahe, président, Yvon Daneault, vice-président et Mesdames Carmen Durand, secrétaire, Jocelyne Leblanc, trésorière et Fleurette Courteau, directrice. Les deux (2) groupes comptent une centaine de joueurs réguliers et plusieurs remplaçants(es). De plus, ils organisent ou participent à plusieurs tournois en cours d'année.

1983 - Comités Villes, Villages et Campagnes fleuris

Suite à l'initiative du Gouvernement Québécois, notre Municipalité s'inscrivait au concours Villes, Villages et Campagnes fleuris dès 1983. Depuis ce moment, des budgets, le soutien technique et l'appui des bénévoles ont permis d'aménager certains sites dont nous pouvons être très fiers.

Après d'humbles débuts, on a vu les administrateurs des premiers comités y croire de plus en plus et changer l'image de notre communauté. Le conseil d'administration de 1983 se composait de Monsieur Jean-Pierre Sauvageau, président, Mesdames Carole C. Dumas, Micheline Courteau, Céline Turcotte, directrices et Messieurs Louis St-Arnaud, Réal Turcotte, Guy Fournier, André St-Onge, Gilles Carignan et Grégoire Lachance, directeurs.

Leur travail et celui de ceux qui l'ont poursuivi nous ont mérité une première place au niveau régional, dans la catégorie Ville de 10 000 habitants et moins. La responsable actuelle, Madame Carole C. Dumas, caresse plein d'autres projets qui nous amèneront sans doute vers des succès semblables, ou plus grands, que celui de 1989. Nous leur souhaitons de grandes réalisations et la meilleure des chances.

1985 - Ronde de Jeannettes Père Frédérique

En '85, le Club Optimiste de Ste-Marthe parrainait la naissance d'une Ronde de Jeannettes chez nous. Monsieur Pierre Simard a été un des principaux instigateurs de ce projet. Dès ses débuts, la Ronde a regroupé une vingtaine de fillettes qui étaient fort heureuses de pouvoir vivre toutes sortes d'expériences nouvelles.

Les rencontres se sont tenues d'abord au local «Optimiste» et se sont ensuite déplacées à la Salle communautaire du Fleuve parce que le local devenait trop petit avec la croissance du groupe. Les premières responsables ont été Mesdames Katleen Paquin, présidente, Claire Simard et Patricia Paquin, directrices. Le conseil d'administration actuel se compose toujours de Madame Katleen Paquin à la présidence, elle est appuyée par ses filles, Louise et Patricia, de même que Mesdames Line et Gaétane Boutet.

1985 - Comité du Carnaval de Ste-Marthe

À la fin de l'année '85, un certain nombre de bénévoles des différents organismes de la Municipalité se sont impliqués dans le projet de carnaval que leur soumettait le nouveau permanent en loisirs. Parmi les audacieux qui ont osé tenter l'aventure, signalons Messieurs Émilien Normandin, Gaétan Francoeur, Carol Roy, Yvan Dumas, Michel Proulx, Michel Guay, Claude Cossette, Jacques Dupuis, Madame Ginette St-Onge ainsi que Monsieur Laurier Mongrain, coordonnateur.



Le succès remporté a convaincu les administrateurs et la population qu'il fallait récidiver pour le grand plaisir de beaucoup de gens. Et c'est ce qui se répète depuis avec des succès de participation et des bénéfiques toujours croissants.

Sur l'équipe qui prépare l'édition du 75^e Anniversaire, on retrouve Mesdames Lucie B. Cossette, présidente, Lyne Turcotte (ex-reine), Patricia Paquin, Lucie Guay, Yolande Larkin, directrices et Messieurs Claude Cossette,(président ex-officio), Ghyslain Montambeault, Julien Lefebvre, Émilien Normandin, Michel Guay, Sylvain Véronneau, ainsi que Monsieur Laurier Mongrain, coordonnateur. Ils sont tous déterminés à faire de cette 5^e expérience un succès qui contribuera à souligner notre anniversaire.

1986 - Club octogone Ste-Marthe

Autre initiative des Optimistes de Ste-Marthe, le Club Octogone voulait répondre aux besoins particuliers de notre jeunesse de 14 à 18 ans. L'intronisation s'est faite sous la présidence de Madame Julie Haché et le président actuel est Monsieur Benoît Thibeault. Même, si la quantité n'est pas le lot de ce club, on met toute la qualité nécessaire pour répondre aux besoins des jeunes et c'est un organisme très adapté à familiariser nos jeunes avec la prise de responsabilité.

1986 - Club de l'Âge d'Or

Jusqu'en 1986, les marthelinois qui voulaient profiter des activités et services du Club de l'Âge d'Or devaient s'associer au Club de la paroisse Ste-Madeleine à Cap-de-la-Madeleine et plusieurs ne trouvaient pas cela pratique. Mais en '85, des bénévoles formulent le projet de créer un club chez nous bien en main et, en janvier de l'année suivante, on recevait les lettres patentes de notre club.

Mesdames Louise Lachance, présidente, Mariette Arcand vice-présidente, Louise Nadeau, Angèle Désilets secrétaire, et Messieurs François Turcotte, Jérôme Montplaisir, directeur, Roger Guilbeault, trésorier, formaient le 1^{er} conseil d'administration. Le Club rejoint des centaines de personnes chaque année et compte plus de 150 membres. Le conseil d'administration actuel est formé de Mesdames Blandine Marchand, présidente, Lily Hubert, vice-présidente, Thérèse De Lafontaine, secrétaire. Monsieur Jacques Dupuis, trésorier, Madame Aline Boisvert, directrice, et Messieurs Marcel Arcand et Roger Martin comme directeurs. Leur principal objectif est de permettre aux gens du 3^e Âge de se détendre et se divertir avec leurs amis.

1986 Ligue de soccer Ste-Marthe

L'an 1986 a été propice en naissance d'organismes puisque notre communauté a mis sur pieds une ligue de soccer. Regroupant près de 50 jeunes à sa 1^{re} saison, la croissance des inscriptions annuelles indique qu'elle répondait à un besoin. Le groupe audacieux qui a lancé l'association comprenait Mesdames Ginette St-Onge, présidente, Ginette Richard, Gaétane Violy, Claudette Villeneuve, Diane Bastien, directrices et Messieurs Raynald Villeneuve, Jacques Leblanc, André St-Onge et Paul Marchand, directeurs.

Notons que le Club Optimiste de Ste-Marthe a sérieusement épaulé le lancement de la ligue de soccer tout comme il s'était impliqué dans celui du Baseball mineur et du Hockey mineur. La saison '89 a vu les Lynx Pee Wee se mériter la médaille d'or aux finales régionales des Jeux du Québec après s'être emparés de la 1^{re} place en saison régulière.



Cette jeune association n'a pas été longue à concrétiser sa valeur. Et les responsables actuels s'entendent l'affirmer davantage. Il s'agit de Monsieur Marc Robert, président, Mesdames Jocelyne Leblanc, vice-présidente, Hélène Richard, secrétaire, France Magny, trésorière et Louis St-Arnaud, Diane Sauvageau, Gaétan Soucy, directeurs. Même s'ils visent le succès, on souhaite, en 1^{er} lieu, que les jeunes s'amuse.

1987 - Club Optimiste Alpha

Ste-Marthe s'est signalée sur la scène provinciale en créant (17-09-87) le 2^e Club Optimiste exclusivement féminin du Québec. Le 1^{er} Club étant né peu de temps avant que nous intronisions le nôtre. Le Club Optimiste masculin, qui parrainait ce nouvel organisme, y voyait une belle opportunité de mieux desservir la communauté.

Le temps a confirmé leurs prévisions puisque cette combinaison particulière a provoqué une saine émulation entre les deux (2) associations et donne des résultats qu'on ne peut que louer. Le 1^{er} conseil d'administration était composé de Mesdames Louise Larivière, présidente, Jacqueline Daviault, secrétaire-trésorière, Gaétane Boutet, vice-présidente, Carole C. Dumas, vice-présidente et Lucie B. Cossette, Danielle Dumont Gélinas, Katleen Haydock Paquin, Claire Simard, Rollande Stoycheff, Rose-Alice Veillette, directrices.

Le Club amorce une 4^e année qu'il souhaite des plus productive. Celles qui tiendront la barre cette année dont Mesdames Danielle Gélinas Dumont, présidente, Patricia Paquin, vice-présidente, Jocelyne Tremblay, 2^e vice-présidente, Rose-Alice Veillette, secrétaire et Gaétane Boutet, Katleen Haydock Paquin, Sylvie Pellerin, directrices.

1988 - Comité du Gala Personnalité Masculine

Le mois d'avril '88 voyait apparaître un organisme qui entendait mettre en valeur les personnalités masculines de notre localité. Après plusieurs semaines de travail intense, on vivait une première qui consacrait Monsieur Lucien Chaussé, Personnalité masculine de l'année et Monsieur Claude Bolduc, Ambassadeur. Ce fut un véritable succès. Le comité qui organisait ce concours était formé de Mesdames Carole C. Dumas, présidente, Jocelyne Turcotte Gélinas, Lucie B. Cossette, Michèle St-Martin, directrices et Monsieur Réjean Dumas, directeur.

On prépare la 2^e édition qui aura lieu en juin '90. Forte d'une expérience réussie, la responsable, Madame Carole C. Dumas, et les bénévoles qui l'assisteront nous offriront sûrement une activité à la hauteur de notre 75^e Anniversaire.

Fête Nationale des Québécois

Nous ne savons pas exactement quand fut célébrée, pour la première fois, la Fête Nationale des Québécois dans notre localité. Il semble que ce soit au début des années '70. À ce moment, la fête était organisée par chacun des secteurs à tour de rôle. En '85, Monsieur Daniel Bastien et son comité décidèrent de donner plus d'importance à la fête en y incorporant un feu d'artifice.

La popularité que connu cette initiative amena les organisateurs des fêtes subséquentes à la répéter avec plus d'ampleur. En '86, le Club Optimiste de Ste-Marthe propose au comité de la fête d'offrir un superbe feu d'artifice à notre population. Le budget de ce dernier s'élevait à près de 5 000\$. Les Optimistes furent audacieux et ont dû assumer un déficit car la restauration ne leur rapporta pas suffisamment de revenus pour financer entièrement le spectacle.



Cependant, cette fête fut tellement populaire et appréciée que, depuis nous répétons cette expérience annuellement. Même avec un manque à gagner, le Club Optimiste Ste-Marthe peut se vanter d'avoir donné à notre célébration une réputation régionale qu'on nous envie. À partir de '87, c'est la Municipalité qui injecta les sommes nécessaires au financement du feu d'artifice.

Libérés, de cette préoccupation, les bénévoles ont pu se consacrer à offrir d'autres activités voulant satisfaire toutes les couches de la population. On améliora, le pavoisement, la qualité des spectacles, la restauration, le défilé, etc., tant et si bien que l'événement est devenu l'un des plus importants de la région. Ces résultats sont la conséquence de l'excellent travail que fournissent de nombreux bénévoles et les membres du comité organisateur.

Ce dernier se composait en '89 de Mesdames Patricia Paquin, présidente, Lucie B. Cossette, secrétaire et Sylvain Véronneau, trésorier, Mesdames Julie Paquin, Yolande Larkin, Sylvie Pellerin, directrices et Messieurs Louis St-Arnaud, Normand Monaghan, Marcel Richard, Charles Veillette, André Corriveau, Pascal Corriveau, Émilien Normandin, directeurs. S'ajoutait à cette équipe Monsieur Laurier Mongrain, coordonnateur. Bref, cette organisation vieillit bien et, comme un bon vin, la cuvée '90 devrait être digne de notre 75^e Anniversaire d'érection municipale.

1988 - Société du Patrimoine de Ste-Marthe

Le dernier né de nos associations, et non la moindre puisque c'est elle qui produit le présent document, est née sous le parrainage de Madame Jeannine T. Beaudoin en collaboration avec la Municipalité. Les buts et objectifs, de la société, sont de conserver et mettre en valeur le patrimoine local de même que promouvoir la culture et les arts.

À court terme, le principal mandat de l'organisme est d'organiser et superviser la célébration du 75^e Anniversaire d'érection municipale. Le conseil d'administration se compose de Monsieur Yvon Charland, président, Madame Suzanne Jutras, vice-présidente, Claude Cossette, vice-président, Mesdames Thérèse De Lafontaine, secrétaire, Pierrette Farrier, trésorière, Louise Larivière, publiciste, Jeannine T. Beaudoin, coordonnatrice et Mmes Madeleine Lemire et Sylvie Mélançon, directrices. Merci à vous tous pour ce bel anniversaire que vous nous avez préparé.

CONCLUSION

Nous remercions sincèrement tous ces organismes pour les services très utiles, parfois essentiels, qu'ils rendent à notre communauté.

S'ils n'existaient pas, il faudrait les créer!



Olympiade, École Dominique-Savio, 1973



BÉNÉVOLES - 1989

L'année '89 aura eu une autre grande quantité d'activités. Voici quelques-unes des personnes qui, par leur goût de la communauté, ont investi temps et énergie afin qu'il fasse bon vivre chez-nous. Notre localité jouit d'une vie communautaire active qui agrémente l'existence de tous ses concitoyens. Des centaines de bénévoles collaborent à cette qualité de vie.



En première rangée, on retrouve, de gauche à droite, Lucie B. Cossette, Ghislain Montambeault, Louise Paquin, Francine Therrien.

En deuxième rangée, Laurier Mongrain (Dir. des Loisirs), Madeleine Pellerin, Carole Dumas, Yvon Charland (Conseiller municipal), Yves Turcotte, Nicole Massicotte, Marc Robert, Lucie Guay, Blandine Marchand, Lucien Chaussé (Maire), Yolande Larkin.

N'apparaissant pas sur la photo, Jocelyn Richard, que le sort a désigné Bénévole de l'année, Julien Lefebvre et Gaétan Vaillancourt.



Loisirs



Nos Marthelinois

et Culture



en Action!

VOX POPULI VOX DEI

*N' impose rien au peuple
ni indépendance
ni paradis
ni félicité.
Attends plutôt ses ordres.*

*Le parti qui obéit au peuple est gagnant.
Réveille-le doucement
instruis-le si tu veux
unis-le si tu peux
mais analyse patiemment ses besoins et comble-les.
Va au-devant de ses désirs.*

*L'enchaîner
lui mentir et le battre
c' est le perdre et te perdre.*

Poème de Félix Leclerc

CHAPITRE 6 NOS AÎNÉS TÉMOIGNENT



Joseph Caron et
Philomène Vaillancourt

STE-MARTHE SE SOUVIENT...



Marcel Arcand et Mariette Labissonnière

Marcel Arcand est né le 13 octobre 1918. Les grands-parents de Marcel sont Elzéar Arcand et Adéline Lottinville. Ses parents, Arthur Arcand et Joséphine Montambault. Le 3 août 1953, il prend pour épouse Mariette Labissonnière et de cette union naissent 4 enfants : Pierre, Louise, Hélène et Guy. Depuis 3 générations, la terre est léguée de père en fils. Cette terre fut achetée en 1905 par Elzéar. En 1916 c'est à son fils Arthur qu'il la légua et plus tard Marcel prendra la relève avec son épouse et il prendra soin de ses parents jusqu'à leur décès.

Étant cultivateur, pendant près de 48 ans, Marcel livrera le lait de porte en porte. Levé très tôt le matin, il doit faire la traite des vaches, refroidir le lait, l'embouteiller et se préparer pour faire son parcours. Quand il arrive chez les premiers clients, il a déjà plusieurs heures de travail accumulées. Même s'il est un homme très occupé, Marcel trouvera le temps d'être commissaire d'école de 1958 à 1959. La vie municipale l'intéressera et il sera conseiller pendant 11 ans (1960 à 1971). La plus importante réalisation de ses mandats fut la construction du réseau d'aqueduc. Avant son mariage, Mariette a été institutrice pendant 10 ans (1943 à 1953). À ses débuts, elle sera à l'emploi de la Commission Scolaire de Batiscan pendant 5 ans. Les salaires étant plus élevés au Cap-de-la-Madeleine, elle y travaillera pendant les 5 autres années. Selon la loi en vigueur durant ces années, en se mariant elle doit abandonner sa profession.

Profitant d'une belle retraite, le couple demeure des plus actifs, font beaucoup de bénévolat et sont membres de l'Âge d'Or où leur implication est des plus appréciée. Aujourd'hui 7 petits-enfants viennent combler leur bonheur.



35^e Anniversaire de mariage 1988

Assis : Guy, Hélène — Debout : Louise, Marcel, Mariette, Pierre





Petits enfants



Elzéar Arcand & Adélina Lottinville



Famille Arthur Arcand 1938
Assis : Joséphine, Éthel, Arthur
Debout : Yvette, Jérôme, Jacques, Laurent,
Marcel, Gérard, Lilianne.



Famille Elzéar Arcand (novembre 1912)
Assis : Albert, Arthur, Alexandrine, Henri, Elzéar
Debout : Philomène, Jos Rocheleau, Antonia
Montambault, Eugène, Éléonore, Louis Loranger,
Edwinge Loranger, Thomas.



Arthur Beaumier et Thérèse Lévesque

Arthur est né le 12 septembre 1912 du mariage de Elzéar Beaumier et Anna Arcand. En 1941, il épouse Thérèse Lévesque fille de Théophile Lévesque et Rose-Aimée Langlois. Thérèse est née le 26 mars 1912 et à son mariage elle résidait à Disraëli. De cette union 4 enfants sont nés : Denise, Marie, Claire et Madeleine. Plus tard le couple élèvera une de ses petites-filles, Annie. Aujourd'hui, 6 petits enfants viennent combler leur bonheur. Arthur est bien connu dans toute la municipalité de Ste-Marthe. En plus de voir aux travaux de la ferme, Arthur livre la poste pendant plus de 40 ans. Lors de la déclaration de la guerre 39-45, il fait ses débuts comme postillon, beau temps mauvais temps, il est au travail. Il livre le courrier en voiture avec son meilleur cheval (un cheval anglais), il parcourt 18 milles. L'hiver, il n'est pas rare de voir le mercure descendre à 41 degrés en dessous de zéro et lors de tempête, il lui arrive de ne plus voir son chemin, il doit donc se fier à l'instinct de l'animal pour rentrer chez lui. Cette brave bête connaît son chemin et sans guide elle ramène toujours Arthur chez lui sain et sauf.



1941

Dès l'âge de 16 ans, Thérèse travaille dans les maisons privées. Pendant 2 ans, elle est à l'emploi de l'avocat Bournival et après être passée à d'autres employeurs, elle se retrouve chez le docteur Auguste Panneton où pendant près de 10 ans elle aura pour tâche l'entretien de la maison et le soin des enfants. Pour l'époque, Thérèse a un très bon salaire, soit \$ 10.00 par semaine. Lors de son mariage, elle laisse son emploi pour venir s'établir à Ste-Marthe où elle élèvera ses enfants. Thérèse et Arthur profite aujourd'hui d'une retraite bien méritée. Arthur est toujours fidèle à son poste, car il livre encore à l'occasion du courrier. Il lui est impossible d'arrêter de faire ce travail qui lui a fait parcourir tout le territoire de la municipalité pendant près de 40 ans.



1^{re} rangée : Pierre, Maryse, Denise, Madeleine
2^e rangée : Arthur, Thérèse.





Elzéar Beaumier & Anna Arcand



Arrière grand-mère de Arthur



*Thérèse à l'emploi du Dr Auguste Panneton
(avant-dernière à droite)*



Annie



La maison Beaumier avant les rénovations.



Honoré Beaumier et Julienne Marchand

Monsieur Honoré Beaumier, fils d'Élzéar Beaumier et d'Anna Arcand, est né à Ste-Marthe le 8 juin 1889, son épouse, Julienne Marchand, est née le 11 mai 1893. Ils se sont mariés le 3 juin 1923. De leur union sont nés 8 enfants dont Henri-Paul, Constance, Colette, Lina, Michel et François (décédé à la naissance).

Avant son mariage, Honoré a travaillé comme cultivateur sur la ferme familiale pour ensuite exercer le métier de journalier à la St-Maurice au Cap-de-la-Madeleine. Après son mariage, il a étudié la navigation et a navigué pour le «Canadian Steam Ship Line» sur le «Beach Bay». Il a oeuvré, toujours comme marin, à titre d'ingénieur pour le Gouvernement Fédéral jusqu'à sa retraite.

Comme retraité, il a fait de l'évaluation municipale. Son épouse était excellente cuisinière très habile de ses mains, elle exécutait de nombreuses pièces de tricot pour les besoins de sa famille et plus tard pour ses petits-enfants au nombre de 15 et 7 arrière-petits-enfants. Colette, célibataire, a témoigné pour ses parents. Monsieur Honoré Beaumier est décédé à l'âge de 83 ans, le 26 août 1982 et la mère, Julienne, est décédée le 28 juillet 1984.



*M. & Mme Honoré Beaumier et Michel,
50^e Anniversaire de mariage 1974*



*Anne, Paul, Line, Honoré, France
Enfants de Lina Beaumier Houle*



Donatien Brière et Jeannette Dumas

Fils de Wilfrid Brière et Caroline Toupin, Donatien est né le 16 avril 1916. Dès l'âge de 9 ans, il travaille sur la terre avec son père. Il commence aussi à prélever de la terre pour l'usine de Red Mill et à l'âge de 13 ans il travaillera officiellement pour eux. En 1936, il prend pour épouse Jeannette Dumas, fille de David Dumas et Maria Turcotte, née en 1916. Tous deux sont originaires du rang St-Malo. Dès leur mariage, Jeannette ira habiter chez ses beaux-parents où déjà 5 personnes résident. De cette union naîtront 9 enfants : Émilienne, Jean-Louis, Yves, Nicole, Jeanne, Colette, Ginette, Denis et Irène.

Durant plusieurs années, Donatien occupe 2 emplois, il travaille sur la terre et à l'usine de peinture. Lors de la fermeture de l'usine, il devra chercher un autre emploi. Il travaillera à l'emploi du Gouvernement comme préposé à l'entretien des chemins. Son travail l'amènera à visiter toutes les municipalités environnantes pendant 20 ans. Pour arrondir les fins de mois, Donatien fera du bois de chauffage qu'il vendra \$ 1.50 la corde et le prix comprend la livraison. Donatien se souvient bien d'avoir couru derrière son cheval pour se réchauffer l'hiver.

Lorsque leurs enfants furent devenus grands, Jeannette décide de garder des enfants du Bien-Être Social. Les enfants auront entre 6 mois et 1 1/2 ans, certains resteront avec eux pendant 7 ans. Ces enfants devenus adultes sont encore très attachés à Jeannette et Donatien et quelques-uns leur rendent souvent visite. La terre est maintenant vendue, Jeannette et Donatien profitent d'une belle retraite. Treize petits-enfants et un arrière-petit-enfant viennent embellir leurs journées.



Wilfrid Brière & Caroline Toupin



1^{re} rangée : Émilienne, Nicole, Donatien, Denis, Jeannette, Colette, Ginette

2^e rangée : Irène, Jean-Louis, Yves, Jeannine.



Ovila Brière et Blanche Lottinville

Ovila est le fils de Hippolyte Brière de St-Malo. En 1918, il prend pour épouse Blanche Lottinville fille de Octave Lottinville et Marie-Louise Bruneau. Blanche est née le 1er février 1900. Le couple aura 5 enfants : Achille, Anita, Aimé, Françoise et Marie-Ange.

Pendant des années, Ovila occupe 2 emplois, il travaille sur sa terre et à l'usine de Red Mill. Lors du décès de son mari, Blanche n'aura d'autre choix que d'aller vivre chez ses parents avec les enfants. Pendant 15 ans, ceux-ci prendront soin des enfants pendant que Blanche devra aller travailler. En effet, durant une grande partie de sa vie, elle aidera les femmes qui viennent d'accoucher, cela signifie qu'elle doit prendre soin de la jeune accouchée, du nouveau-né et de tout le reste de la famille ainsi que du ménage et des repas. Elle travaillera jour et nuit, pour \$ 2.00 par semaine. C'est donc dire qu'elle ne voit pas souvent ses propres enfants mais elle se console en se disant qu'ils sont en sécurité et ne manquent de rien en demeurant sous le toit de leurs grands-parents.

Aujourd'hui Blanche est fière de dire que sa famille compte 25 petits-enfants, beaucoup d'arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite-fille.



Ovila Brière & Blanche Lottinville 1918



*Assis : Blanche, Anita
Debout : Françoise, Achille, Marie-Ange
Absent : Aimé*



*5 Générations
De gauche à droite : Anita Vaillancourt, Line Bellefeuille, Jeannine Bellefeuille, Blanche Brière,
bébé : Cindy Bellefeuille.*



Zotique Brière et Marie-Antoinette Marchand

Fils de Daniel Brière et Adélie Montplaisir, Zotique est né le 13 septembre 1895. Toute sa vie il demeure dans le rang St-Malo et la famille compte 9 enfants : Louis, Zotique, Ovila, Lucien, Welly, Paul, Joséphine, Rosaria et Jeannette. Dès l'âge de 19 ans, Zotique va travailler sur une ferme à Champlain et c'est dans cette municipalité qu'il rencontre celle qui deviendra son épouse. Marie-Antoinette Marchand, fille de Eugène Marchand et Olivine Paulette, est née le 13 septembre 1901.

À leur mariage, le père de Zotique offre un emplacement où ils construisent leur maison. Le couple aura 7 enfants : Raymond, Camille, Daniel, Paulette, Fleur-Ange, Constance et Gemma. Pendant plus de 48 ans Zotique travaille à la Sherwin-Williams (usine de peinture de Red Mill). Au fil des années, il est affecté à toutes les phases de production. De plus, le soir n'est pas pour lui temps de repos, car il va aider son frère, Welly, sur la terre paternelle. S'intéressant aux affaires municipales, il sera conseiller en 1933-1934 et de 1937 à 1946. De plus, il sera inspecteur municipal pendant près de 10 ans. Zotique est décédé le 12 juillet 1988 à l'âge de 92 ans. La famille de Zotique et Marie-Antoinette compte 18 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.



Marie-Antoinette Marchand & Zotique Brière (1927)



Fleur-Ange, Gemma, Zotique, Constance, Paulette, Raymond, Camille, Daniel.



*Assis : Eugène Marchand, Adélie Montplaisir,
Daniel Brière, Olivine Paulette
Debout : Zotique Brière, Marie-Antoinette Marchand.*



Lionel Caron et Aline Collins

Monsieur Lionel Caron, fils de Joseph Caron et Philomène Vaillancourt, est né à Ste-Marthe le 18 septembre 1914, son épouse Aline Collins est née à Montréal le 1er juillet 1928. Le couple Caron s'est uni par le mariage le 18 mars 1945. De leur union sont nés 5 enfants : Robert, Denis, Louise, Kathleen et Marc. Monsieur Lionel Caron fit ses études primaires à Ste-Marthe, à l'école Sacré-Coeur puis son secondaire à l'Académie de la Salle à Trois-Rivières. Après ses études, Lionel seconda son père dans le commerce laitier.

Après son mariage, il habita la maison voisine de son père et continua l'opération du commerce jusqu'à ce que la Crèmerie de Trois-Rivières achète le commerce du père Joseph Caron en 1949. Il s'adonna alors à la vente d'automobiles chez «Sirois Automobile» à Trois-Rivières, chez «Deshaies Auto» puis accepta la gérance des ventes chez «Brouillard Chevrolet» à Nicolet de 1971 à 1980, moment de sa retraite. Il fut président du club d'hommes d'affaires 188 à Trois-Rivières. Amateur de cartes et de domino, chevalier de Colomb, membre du club senior du Cap-de-la-Madeleine, il demeure toujours actif et bon vivant, comme en témoigne ses bons amis. Il aime recevoir dans sa grande maison ses enfants et neuf petits-enfants : Guillaume, Stéphane, Maryleen, Sandra, Ingrid, Kim, Simon, Jean-Philippe et Alexandra. Il témoigne de ses parents avec beaucoup de fierté. Son père, Joseph, était très grand travailleur comme en fait foi ses commerces de ferme, magasin général et laitier. Il était également talentueux chanteur, maître-chantre pendant plusieurs années à l'église Ste-Madeleine. Homme généreux, bien nanti, il savait partager avec les plus démunis. Très sociable, le couple Caron accueillait volontiers les voisins et les passants. Monsieur Joseph Caron aimait, plus tard lorsque retraité, fréquenter les salles de cinéma. C'est d'ailleurs dans une de ces salles qu'il s'est éteint trois (3) jours après le décès de son épouse, Philomène, 1957 à l'âge honorable de 78 ans.



Lionel Caron & Aline Collins



Laiterie Caron 1944



Joseph Caron & Philomène





Photo prise en 1944



Marc



Robert



Denis



Louise et Kathleen



Josaphat Désilets et Germaine Toupin

Josaphat Désilets est né à St-Maurice le 24 octobre 1898. Fils d'Amédée Désilets et de Hélène Gaboury, il est le plus jeune d'une famille de 7 enfants. Germaine Toupin est née à Champlain, le 18 mars 1904, fille de Éphrem Toupin et d'Anna Vaillancourt, elle est la 4^e d'une famille de 9 enfants.

Dès leur mariage le 14 septembre 1926, en l'Église Sainte-Marie-Madeleine, Josaphat et Germaine s'installaient dans la maison qu'il avait construit de ses propres mains. De cette union naissaient 8 enfants dont 6 filles survivent à ce jour : Réjeanne, Yolande, Jacqueline, Fleurette, Hélène et Nicole.

La crise économique de 1929-1939 a été pénible pour bien des familles. Josaphat a dû trimer fort pour subvenir aux besoins toujours grandissants de la famille. Il se trouva de l'emploi dans les chantiers, sur les bateaux, comme ouvrier de la construction et à l'usine de papier St-Maurice. Durant ce temps, Germaine besognait dur à la maison. Elle cuisinait, cousait, entretenait la maison et voyait à procurer à ses filles une bonne éducation et un constant soutien dans leurs études. C'était pour Josaphat et Germaine un labeur qu'ils ont accompli avec amour pour leurs enfants.

Depuis, 10 petits-enfants se sont ajoutés à cette belle famille : 7 garçons et 3 filles ainsi que 4 arrière-petits-enfants. Jouissant encore d'une excellente santé, Josaphat et Germaine continuent à mener une vie paisible et sereine dans leur confortable résidence sur les rives du majestueux St-Laurent.



Josaphat (20 ans)



Germaine (18 ans)



Photo de famille lors du 50^e Anniversaire de mariage en 1976
1^{re} rangée : Josaphat, Germaine, 2 petits-enfants
2^e rangée : Nicole, Jacqueline, Yolande, Réjeanne, Fleurette, Hélène.



Louis Absalon Dorval et Alexandrine Lapointe

Louis Absalon Dorval est né le 17 décembre 1885. Il épousa Alexandrine Lapointe le 8 juillet 1879. Ils eurent 9 enfants : Maria, Alexandrine, Blanche, Louis, Dominique, Alvina, Joséphine, Pascal et le cadet, Jean-Baptiste.

La famille Dorval est établie à Ste-Marthe depuis 1882. C'est une des plus anciennes maisons de Ste-Marthe puisqu'elle a plus de 150 ans.

Seulement un fils, Jean-Baptiste a eu des enfants. À la mort d'Absalon, Maria, Alexandrine et Dominique, tous les trois célibataires ont hérité du bien paternel. Le dernier survivant Dominique, a légué à sa mort, en 1972, la maison à son neveu Gilles Dorval, l'actuel propriétaire.

Près de la maison ancestrale, un vieux puits de plus de 100 ans est témoin de cette belle famille de pionniers.

Un religieux, Louis, Frère du Sacré-Coeur, né en 1885 est demeuré en communauté de 1900 à 1983, année où il est retourné vers le Père.



Louis Dorval



Quelques enfants et petits-enfants de la famille Dorval 1966.



Jean-Baptiste Dorval et Gabrielle Leblanc

Jean-Baptiste, fils de Louis Absalon Dorval et d'Alexandrine Lapointe, est né le 24 juin 1895. Gabrielle Leblanc est né le 2 septembre 1900. Le couple Dorval s'unit par les liens du mariage le 11 octobre 1920. Ils eurent 17 enfants dont 9 filles : Cécile, Denise, Jacqueline, Marcienne (décédée en 1932), Thérèse, Lise, Marguerite, Maryse, Michelle et 8 garçons : Gilles, Gaétan, Jacques, Jean, Cyrille, Pierre, Denis et André. La famille compte 24 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Jean-Baptiste était dentiste de profession. Il a pratiqué à Cap-de-la-Madeleine pendant plusieurs années. À l'emploi de l'unité sanitaire du gouvernement provincial, il parcourait toutes les écoles des municipalités du comté de Champlain pour offrir les soins dentaires à la gent écolière.

Jean-Baptiste est décédé le 11 août 1969 et son épouse Gabrielle, le 12 juin 1969.



La famille Jean-Baptiste Dorval 1956 incluant trois conjoints.



Gilles Dorval et Yvette Lampron

Gilles Dorval, fils aîné de Jean-Baptiste Dorval et de Gabrielle Leblanc, est né le 13 mai 1923. Le 14 juillet 1954, il prit pour épouse Yvette Lampron. Ils eurent 3 enfants : Guy, Paul et Danielle. Gilles fit ses études primaires au Collège Sacré-Coeur du Cap-de-la-Madeleine, puis ses études secondaires à l'Académie-de-la-Salle à Trois-Rivières pour enfin entreprendre des études d'ingénieur à l'Université Laval.

Il fut fondateur de la meute de Scouts Ste-Madeleine en 1938. Il fut délégué, en 1949, au Congrès Mondial des Scouts en Norvège. Il séjourna 2 ans au Cameroun, en Afrique, pour le compte de l'Acdi, Aide Canadienne de Développement International. En 1979 un grave accident, survenu à Montréal, le contraignit à prendre une pré-retraite en 1980. Depuis il occupe ses moments de loisirs à voyager, à pratiquer son sport favori, la pêche. Il se repose également dans le calme de la maison ancestrale à Ste-Marthe où il travaille avec beaucoup d'intérêt, à la généalogie de sa famille.



Gilles Dorval



Le vieux puits - maison ancestrale des Dorval

Photo : Studio Henrichon



Gilles et Danielle Dorval



Gilles, Paul et Guy Dorval



Irénée Dumas et Rosianne Toupin

Lors de la séparation de la municipalité de Ste-Marthe avec le Cap-de-la-Madeleine, Olivier Dumas et Hermine Brière, tous deux nés en 1847, étaient déjà établis dans les rang St-Malo. De leur mariage naquirent plusieurs enfants dont Zotique qui héritera de la terre. Zotique épousera Marie-Jeanne Brière et le couple aura 6 enfants : Irénée, Rosaire, Aldéa, Amanda, Blanche et Éva. Plus tard, Zotique lèguera sa terre à son fils Irénée qui est né le 3 février 1903. Le 23 octobre, il épousera une jeune femme originaire de Champlain, Rosianne Toupin née le 2 juillet 1910. De cette union naîtront 13 enfants : Maurice, Claude, Madeleine, Léo-Paul, Mariette, Laurier, Réjean, Marcel, Normand, Lise, Benoît, Claudette et Carmen.

Ayant l'aide de son père sur la ferme, Irénée ira travailler à l'usine de Red Mill comme brûleur. Son travail consiste à brûler la terre pour en faire des pigments (oxyde de fer). Il fallait avoir beaucoup d'endurance pour supporter l'énorme chaleur que dégageaient les fourneaux, surtout l'été. Le soir venu n'était pas temps de repos pour Irénée car il devait aider son père à finir le travail que demandait la ferme.

Avec 13 enfants, les journées, pour Rosianne, sont trop courtes, le temps de repos est très rare pour ainsi dire inexistant, il y a toujours quelque chose à faire. En 1970, la terre est vendue mais Irénée garde la maison familiale où il décède le 17 décembre 1980. Aujourd'hui Rosianne est très fière de sa famille qui compte 32 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.



*Irénée Dumas et Rosianne Toupin
une petite fille : Chantal Dumas*



*Zotique Brière &
Marie-Jeanne Brière*



*Olivier Dumas
Hermine Brière*



*1^{re} rangée : Marcel, Madeleine, Irénée, Rosianne, Maurice, Normand.
2^e rangée : Léo-Paul, Claudette, Lise, Claude, Mariette, Carmen, Laurier.
3^e rangée : Benoît et Réjean.*



Rodolphe Dumas et Rose-Anna Brière

Fils de David Dumas et Maria Turcotte, Rodolphe est né le 11 août 1903. Le 1^{er} août 1923, il épouse Rose-Anna Brière, née le 15 septembre 1902 et fille de Louis Brière et Joséphine Toupin. De cette union naissent 5 enfants : Réal, Suzanne, Gracia, Yvette (décédée), et Françoise (décédée).

Rodolphe a exercé plusieurs métiers. Dès l'âge de 16 ans il travaille à la Sherwin Williams où il y restera 28 ans. Lors de la 2^e grande guerre, il se porte volontaire et part défendre son pays, en 1941. À son retour, il accepte l'emploi au bureau de poste du Cap-de-la-Madeleine qu'il occupera pendant 4 ans. Quelques 4 années avant de prendre sa retraite, il sera conducteur d'autobus scolaire.

À sa retraite, Rodolphe en profite pour faire des voyages organisés. Aujourd'hui, Rose-Anna et Rodolphe demeurent à la Résidence des Gèraniums où leurs enfants, petits-enfants et même arrière-petits-enfants vont les visiter.



*1^{re} rangée : Danielle (fille de Réal)
Assis : Rodolphe, Réal, Rose-Anna*



Famille Donatien Guilbault - Marie-Louise Godin

Donatien Guilbault naquit à Champlain le 22 février 1896, il était le fils de Philius Guilbault et d'Antoinette Carignan. Le 4 juillet 1916, il épousa Marie-Louise Godin de Ste-Marthe, fille de Joseph Godin et de Joséphine Croteau. De cette union naquirent 5 enfants : Rosaire, Roger, Marcel, Lily et Suzanne. Marcel, décédé accidentellement le 28 novembre 1955, à l'âge de 34 ans.

Après son mariage, Donatien et son épouse s'établirent dans le village de Ste-Marthe en y faisant construire une maison du côté du fleuve par M. Anselme Toupin, ouvrier constructeur du temps. Deux années plus tard, il fit l'acquisition d'une ferme appartenant à M. Elzéar Toupin et ils y établirent leur domicile.

Donatien, étant un travailleur d'usine à titre de journalier, il exploitait la terre sous forme de loisirs. Il adorait les animaux. Doté d'un certain sens des affaires, il établit vers les années 1940, un commerce de production et de livraison de lait à domicile, desservant surtout le Cap-de-la-Madeleine. Ce commerce fut opéré par deux de ses fils, Roger et Marcel.



*photo 1940 — 1^{re} rangée : Lily, Suzanne
2^e rangée : Marcel, Donatien, Roger, Marie-Louise, Rosaire.*

Durant ses années de vie active, Donatien était très impliqué dans son milieu. Il aimait la politique sous toutes ses formes, mais ses préférences allaient vers la politique municipale. Il fut échevin de notre municipalité en 1929-1930 et 1945-1946. Il demeura aux services de ses concitoyens jusqu'à son décès prématuré le 14 août 1946.





Marcel



Christiane Guilbault



Denis Hubert



Claude, Martine, Robert, Raymond Juras.



Rosaire Guilbault et Marie-Marthe Boudreau

Monsieur Rosaire Guilbault, fils de Monsieur Donatien Guilbault et de Madame Marie-Louise Godin est né le 26 avril 1917. Son épouse Marie-Marthe est née le 27 avril 1925. Ils unirent leur destinée le 26 janvier 1946 en l'Église Ste-Madeleine. De leur union naquirent 7 enfants : Michel, Louise, Danielle, Vivianne, Denise, Gilles et Hélène. Rosaire fit ses études primaires à Sainte-Marthe puis à l'École Sacré-Coeur du Cap et ensuite à l'École Commerciale Côté de Trois-Rivières.

Adolescent, il apprit vite à travailler, déjà à 17 ans il livrait les commandes de l'épicerie J.A Bruneau, l'été en voiture tirée par un cheval et l'hiver en voiture (sleigh) avec un baril d'huile à lampe pour fournir les gens qui n'avaient pas l'électricité. À 19 ans, il a travaillé à la Wabasso puis à 21 ans à Shawinigan comme aide-électricien. Étant majeur, il dut rejoindre les forces armées jusqu'en 1943. Il pratiqua son métier d'électricien à Windsor et Hamilton (Ontario) puis à St-Jean (N.B.), Sidney (Cap-Breton), Halifax (N.Écosse), à la St-Régis et enfin à la Wayagamack.

Aujourd'hui à sa retraite, Rosaire est membre de la Légion Canadienne comme vétéran depuis 45 ans. Il fut élu président de la légion en 1978. Il est membre du Club de l'Amitié de Ste-Marthe et CLub de l'Âge d'Or avec son épouse Marie-Marthe. Marie-Marthe a travaillé comme vendeuse à la Canada Iron durant la 2^e guerre mondiale, musicienne émérite, elle utilise son talent pour apporter de la joie à son entourage. Elle fut professeur d'orgue durant 4 années au Centre de Piano Mauricien. Elle aime faire du bricolage et de l'artisanat. Elle est grand-maman de trois petits-enfants qu'elle affectionne beaucoup.



Jonathan



La famille de Rosaire Guilbault.

De gauche à droite 1^{re} rangée : Louise, Marie-Marthe, Rosaire, Danielle, Denise — 2^e rangée : Hélène, Gilles, Viviane. En avant : Maxime et Alexandre Labrie, petits-fils



Roger Guilbault et Marie-Paule Doucet

Roger Guilbault, fils de Donatien Guilbault et de Marie-Louise Godin, est né le 19 août 1919. Son épouse, Marie-Paule Doucet est née le 29 décembre 1924. Roger n'a pas de métier précis, c'est un «touche à tout». Mais ce qu'il aime particulièrement aujourd'hui c'est de travailler dans l'immeuble. Pendant plusieurs années il fut laitier. De plus, les affaires municipales l'intéressent beaucoup, cet engouement lui vient de son père qu'il accompagne dès l'âge de 5 ans lorsque celui-ci doit organiser des pôles de votation. Pendant 2 ans, il fut conseiller.



*Marie-Paule Doucet & Roger Guilbault
(septembre 1949)*

Il n'est donc pas surprenant de retrouver Roger à l'âge de 29 ans comme échevin et il sera à ce poste pendant 3 ans. Par la suite, il participera activement au développement de sa municipalité. Roger a été conseiller de 1951 à 1956 et maire de 1963 à 1972. Qui ne se souvient pas des fameuses séances du conseil ou élections, souvent houleuses qui attirent beaucoup de citoyens? Il a, de plus, œuvré comme directeur de la Chambre de commerce pendant près de 7 ans et fait partie du comité de la Caisse populaire à la commission de crédit. De plus, il a fait beaucoup de bénévolat.

En septembre 1949, Roger prend pour épouse Marie-Paule Doucet fille de Clément Doucet et Gracia Beaumier. Le couple aura 5 enfants : Jean, Reynald, Lily, Ghislaine et François.



*Famille Roger Guilbault. De gauche à droite :
Jean, Lily, Roger, Marie-Paule, Renald, Ghislaine, François.*



Henri Honoré Guilbeault et Flore Ida Desmarais

Monsieur Henri Honoré Guilbeault est né le 27 août 1907. Il était le fils de Dame Antonia Brière et de Monsieur Joseph Guilbeault (natif du Cap-de-la-Madeleine, paroisse Ste-Madeleine). Madame Flore-Ida Desmarais est née le 16 octobre 1911. Elle était la fille de Dame Malvina St-Germain et de Monsieur Thomas Desmarais (natif de St-Joachim de Courval). Ce couple s'est marié le 14 avril 1931 à Trois-Rivières, à l'église Ste-Cécile et arrivait à Ste-Marthe en juillet 1942 et y est demeuré durant 45 ans, toujours à la même adresse.

Avant son mariage, Monsieur Guilbeault a travaillé à l'usine Canada Iron Foundry et après son mariage à Électric Steel nommé plus tard la Norton. Quant à Madame Flore-Ida Desmarais, elle a travaillé 5 ans à la Wabasso avant son mariage. Ils ont eu 14 enfants.

Monsieur Guilbeault est décédé le 25 novembre 1988. Madame Flore-Ida Desmarais vit maintenant au Pavillon Bellevue, Cap-de-la-Madeleine où demeurent aussi son frère et trois de ses cinq soeurs.

M. & Mme Henri Honoré Guilbeault ont eu 14 enfants. Ils ont demeuré 45 ans au numéro 1050 Notre-Dame à Ste-Marthe autrefois 166 Route Rurale no 1. Cette maison n'a pas subi de rénovation majeure et est restée originale dans sa construction durant toutes ces années. Elle fut démolie complètement en 1987.



*Henri Honoré Guilbeault
Flore-Ida Desmarais*





Monsieur Henri Honoré Guibeault et Madame Flore-Ida Desmarais ont eu le bonheur de fêter leur 55^e anniversaire de mariage le 14 avril 1986, à Ste-Marthe, entourés de leurs enfants.



Cette photo de famille fut prise le 14 avril 1986 et 8 enfants de leurs enfants sont présentés. Assis de droite à gauche : Jocelyne, Raymonde, M. & Mme Guilbeault, Rita. Debout de droite à gauche : Jules, Jean-Paul, Jean-Guy, Gaétan, Gaston.



Ils ont demeuré 45 ans au numéro 1050 Notre-Dame à Ste-Marthe



Jean-Marie Leclerc et Marie-Paule Lemay

Fils de Léo Leclerc, Jean-Marie est né le 27 septembre 1909, il est le troisième de la famille de onze enfants. Son père, Léo, est lui-même fils d'un conteur célèbre de souche normande, Nérée Leclerc de St-Édouard dans le comté de Lotbinière. Demeurant à La Tuque, Léo emploie 7 ou 8 hommes pour le travail de bûcherons, draveurs, charretiers. En plus de faire le commerce de foin et du grain, il élève aussi des animaux et loue des voitures pour diverses occasions tels mariages, enterrements, etc.

Malgré que les affaires vont très bien, Léo déménage sans cesse de 1928 à 1931. Léo ne tient pas en place, la famille ira vivre à Val d'Or, Rouyn-Noranda pour s'établir définitivement, en 1931, à Sainte-Marthe-du-Cap. La mère de Jean-Marie, Fabiola Parrot, est d'ascendance jurassienne. Femme travaillante et sereine, la maison est toujours remplie de musique et de chants, tous les enfants ont ce talent. Donc en 1931, Léo s'installe, avec toute sa famille, à Sainte-Marthe-du-Cap. Il achète une terre tout en sachant que ce sera Jean-Marie qui en prendra la relève.

Le 30 novembre 1940, Jean-Marie épouse Marie-Paule Lemay. De cette union naissent sept enfants : Michel, Yolande, Rémi, Simon, Clément, Mario et Gaétan. Aujourd'hui, 21 petits-enfants sont venus se rajouter à cette belle famille. De 1938 à 1941, Jean-Marie a été conseiller pour la Municipalité. En 1967, son fils Michel, a pris la relève sur la ferme depuis, Jean-Marie profite d'une retraite bien méritée.

Félix Leclerc, poète-chansonnier, auteur-compositeur et initiateur de la chanson canadienne sera l'enfant le plus connu de la famille de Léo. Né le 2 août 1914, il est le sixième de la famille. Sa carrière d'écrivain débute en 1937 alors qu'il est à l'emploi de la station de radio CHLN de Trois-Rivières. Mais c'est en 1941 qu'il débute vraiment comme chansonnier dans les studios de Radio-Canada.



Maison de Jean-Marie Leclerc à Ste-Marthe



*Famille de Léo Leclerc (21 mars 1946). 1^{re} rangée : Jean-Marie, Clémence, Sylvette, Grégoire, Cécile
2^e rangée : Gérard, Thérèse, Léon, Gertrude, Brigitte, Félix
Absente : Marthe (décédée)*



En 1950, il reçoit un engagement de cinq semaines à Paris et le public parisien l'acclame «LECLERC LE CANADIEN». Ce surnom lui restera toute sa vie. Sa carrière est alors lancée à Paris et ce n'est qu'à son retour qu'il sera reconnu par ses pairs et dès cet instant, une glorieuse carrière de chansonnier s'amorce. Tout au long de sa vie, au prix du labeur, d'épreuves et d'obstination, Félix contribue largement au triomphe de sa carrière. N'eut été de Guy Mauffette de Radio-Canada, Félix serait resté à Ste-Marthe mais nous aurions perdu beaucoup en retour.



Jean-Marie Leclerc

Le 8 août 1988, c'est le jour de deuil, Félix Leclerc, celui qui depuis 1941 nous fait découvrir par ses chansons les réalités de l'existence, de la misère, de la solitude mais aussi le rêve et la liberté, est décédé à l'âge de 74 ans. Il laisse à chacun de nous un héritage qui est celui de l'amour de la vie et de la nature.



Jean-Marie reçoit la médaille du mérite agricole en 1951



*1^{re} rangée : Rémi, Clément, Gaétan, Marie-Paul, Mario
2^e rangée : Simon, Yolande, Michel, Jean-Marie.*



Henri Loranger et Marie-Blanche Turcotte

Henri naquit à Sainte-Marthe-du-Cap, ses parents étaient Théophile Loranger et Éléonore Montplaisir. Il fréquente l'école du village, son enfance évolue dans ce coin natal qu'il aime tant.

Attiré par la vie politique et les affaires municipales, il prend plaisir à y participer. Henri fait partie des mouvements d'action catholique du temps. Par la suite, il est élu commissaire d'école, échevin et finalement maire de Ste-Marthe de 1939 à 1944.

Il épouse Marie-Blanche Turcotte. De ce mariage 8 enfants naissent. L'aîné des garçons, le notaire Jérôme Loranger, est décédé. Ce dernier a été secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire de Ste-Marthe. Ses autres fils sont : Rémi, Léon et Étienne.

Trois de ses filles demeurent à la maison paternelle : Brigitte, Geneviève et Raymonde, quant à Marthe, la famille Corbeil, habite une jolie maison construite sur le bien familiale. Les petits-enfants d'Henri sont nés à Ste-Marthe et y ont grandi : François, Louise et Paul Corbeil.

Le bien appartient à la lignée des Loranger depuis environ 125 ans. Le jeu de cartes est sans contredit son activité préférée. Son livre de chevet était le code civil et il prenait plaisir à en faire la lecture à haute voix.

Henri était un homme fier ayant l'esprit de famille très développé, il avait une grande admiration pour tout ce qui touchait sa vie ancestrale. Sa descendance compte 15 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.



Henri Loranger et Marie-Blanche Turcotte



Théophile Loranger



Éléonore Montplaisir





*Debout : Jérôme, Étienne, Geneviève, Brigitte, Rémi, Léon
Assis : Henri, Marie-Blanche, Marthe, Raymonde.*



François



Paul



Louise



Achille Lottinville - Corinne Sauvageau

Achille, fils de Charles Lottinville et d'Adéline Vailancourt est né le 25 avril 1899, son épouse Corinne est née le 12 janvier 1902. Leur mariage fut célébré le 22 octobre 1923. De leur union sont nés 7 enfants : Réal (décédé), Colette, Monique, Murielle, Gertrude, Ursule et René.

Achille, issu d'une famille de cultivateurs du rang St-Malo, a participé aux travaux de la ferme durant son adolescence tout en poursuivant ses études à l'école du rang. Plus tard, vers 1925, il est entré à la St-Maurice comme opérateur de moulin de papier. Lorsque cette entreprise a fermé temporairement ses portes durant la crise économique, le travail était rare ; durant la belle saison il allait à bicyclette au port de Trois-Rivières pour voir décharger le grain, il réussissait à ramasser quelques rares provisions. Il a également exercé le métier de chauffeur d'autobus appartenant à Monsieur François Loranger. Après la guerre, il retourna travailler à la St-maurice puis à la Ste-Lawrence comme papetier jusqu'en 1966.

Très sociable, Achille avait beaucoup d'amis joueurs de cartes. Il accueillait plusieurs voisins dans sa maison : Joseph Caron, Henri Loranger, Jeffrey Turcotte, Eugène Montplaisir, Adélarde Gouin qui le recevaient à leur tour. Toujours actif, il savait s'occuper, bricoler, jardiner, aider ses enfants et contempler le fleuve.

Aujourd'hui il dit regretter de ne plus pouvoir être actif, car arrivé à l'âge respectable de 91 ans, il doit se résigner à ralentir et vivre sa retraite au Foyer Père Frédéric où avec son épouse il accueille avec joie les fréquentes visites de ses enfants et petits-enfants (23) et même arrière-petits-enfants (8) comme en témoigne la photo des quatre générations.



*Photo du 60^e anniversaire de mariage
Achille Lottinville - Corinne Sauvageau*



*La famille Achille Lottinville
Avant : Achille et Corinne. Arrière : Gertrude,
Colette, René, Ursule, Murielle et Monique.*



*4 générations de la famille Lottinville
La petite Marilie, Johanne, Colette et Corinne.*



Arthur Clément et Annette Lottinville

Fils de Henri Clément et de Edwidge Arcand, Arthur est né le 20 février 1893. Le 12 février 1918, il prend pour épouse Annette Lottinville fille de Octave Lottinville et Marie Bruneau. De cette union, 6 enfants naîtront : Jacqueline, Gilberte, Lorenzo, Thérèse, Noëlla et Claudette. Tout au long de sa vie Arthur exercera divers métiers. Son 1^{er} emploi, il le trouvera à l'usine de Red Mill et il l'occupera pendant plusieurs années. Par la suite, il veillera à la bonne marche de son magasin général. Plus tard, on le retrouvera sur les «drodges» (petits bateaux) et en dernier, c'est pour le ministère de la Voirie qu'il travaillera, aujourd'hui appelé ministère des transports. Les contraintes de son travail et les obligations familiales n'empêcheront pas Arthur de s'impliquer dans la vie municipale.

En 1933 et 1934, il sera conseiller et ensuite commissaire d'école. Annette aussi travaillera beaucoup. Son mari devra quelquefois



Claudette

s'absenter, elle se retrouvera seule au magasin qui comprend aussi le bureau de poste. Sa soeur, Rosaria, viendra souvent l'aider. Le magasin général étant situé près de la gare de Red Mill lui amène souvent des clients tard la nuit, mais étant une jeune femme pleine d'astuces et de courage elle saura se sortir de toutes les situations. En plus, Annette loge les maîtresses d'école pendant la semaine. Les soirées sont plus agréables, on joue du piano et on chante, les institutrices ont le même âge qu'Annette. Après avoir élevé ses 6 enfants, Annette en accueillera d'autres venant du Bien-Être Social. Ils sont 5 ou 6 à la fois et tous ces enfants qu'elle prend sous sa protection l'adorent et leur attachement est pour elle une récompense. Même les plus réticents, qui sont une source de problèmes pour d'autres personnes, sont sages et aimables sous la garde de cette femme douce et aimée de tous. Arthur est décédé en 1976 à l'âge de 80 ans. Aujourd'hui Annette reste encore très active. Sa descendance compte plusieurs petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.



1^{re} rangée : Thérèse, Noëlla
2^e rangée : Jacqueline, Lorenzo,
Annette, Arthur, Gilberte.



*Arthur Clément
Annette Lottinville*



*Célébration du 85^e anniversaire de
naissance d'Annette Lottinville. Par
l'Hippodrome de Trois-Rivières 1985.*



Eugène Lottinville et Doria Montplaisir

Eugène Lottinville est né à Ste-Marthe dans le rang St-Malo, le 15 novembre 1906 et est fils d'Octave Lottinville et de Marie Bruneau. Le 30 novembre 1934, il prend pour épouse Doria Montplaisir fille de Joseph Albert Montplaisir. Près de 40 ans, Eugène travaille à l'usine de Red Mill, pour lui l'usine n'a plus de secrets, il connaît toutes les phases de la production. Par la suite, il entre à l'emploi de J.M. Martineau où il prend soin de plus de 65 chevaux de course et cela 7 jours sur 7.

Après toutes ces années de travail, Eugène profite d'une retraite bien méritée. Il continue toujours à exercer son sport favori, la course de chevaux. L'Hippodrome de Trois-Rivières est fier de son doyen émérite. Il est membre actif de l'Âge d'Or Ste-Marthe. Il aime encore danser et jouer de la cuillère et de la musique à bouche, sans oublier sa passion pour les cartes. Depuis des années, il accueille chez lui bon nombre d'amis amateurs de cartes. Il jouit d'une excellente santé à l'âge de 84 ans.



*Eugène et Doria
25^e anniversaire de mariage 1959*



*Sa dernière acquisition 1989.
Il va le faire courir en juin 1990.*



*Eugène Lottinville 1990
Pose fièrement resplendissant de santé.*



*Son cheval gagnant à l'Hippodrome de
Trois-Rivières 1985*



Henri Lottinville et Marie-Blanche Dumas

Né le 3 janvier 1914, Henri est le fils de Octave Lottinville et de Marie-Louise Bruneau. Le 14 août 1940, il prend pour épouse Marie-Blanche Dumas, fille de Zotique Dumas et Marie-Jeanne Brière née le 31 août 1918. Le couple n'aura pas d'enfants mais ils élèveront une fille, Gracia, qui leur donnera 2 petits-enfants. À son mariage, Henri a obtenu un emplacement lui permettant de bâtir une maison et de faire la culture de légumes dont les surplus seront vendus au marché. Le travail que requiert l'entretien du jardin revient à Marie-Blanche.

Tout au long de sa vie Henri a exercé différents emplois. Dès l'âge de 17 ans, on le retrouve à Senneterre travaillant à la construction de chemins, ensuite il revient à Ste-Marthe où il entre à l'emploi de la Sherwin-Williams Co. pendant 12 ans. Il laissera son emploi pour la Continental St-Maurice et à l'âge de 50 ans, il travaillera pour la Sigma où pendant 17 ans il sera sur la maintenance 7 jours par semaine, jour et nuit. De plus, Henri a un passe-temps des plus passionnant, il fait l'élevage de poulains qui deviendront de magnifiques chevaux de course. Ce hobby l'occupera pendant près de



Jeannot Millette



Dany Millette

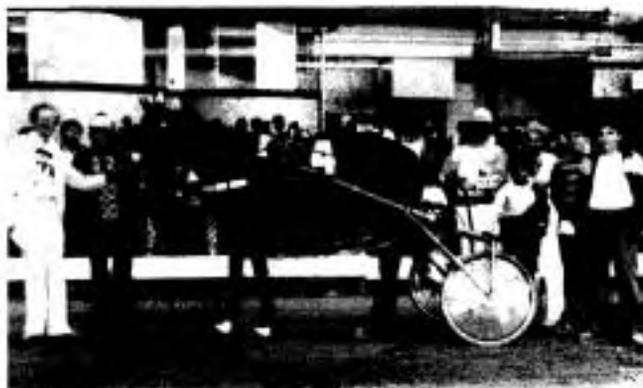
30 ans. Sa passion des chevaux il l'a transmise à ses descendants et aujourd'hui la relève est assurée par sa fille, son gendre et ses petits-enfants. Henri n'a pas pour autant abandonné sa passion, il se rend encore à Québec, Montréal et Drummondville pour assister aux courses. Malgré tout ce travail, Henri a trouvé le temps d'être commissaire d'école pour un terme. En 1981, Henri prend sa retraite, il est heureux de vivre avec ceux qu'il aime et surtout de leur avoir transmis son amour des chevaux.



Henri Lottinville & Marie-Blanche Dumas



Yvan et Gracia Millette



Une des championnes de Henri Lottinville



Herménégilde Lottinville et Marielle Toupin

Albert Lottinville et Lucille Toupin

Herménégilde est né le 1^{er} avril 1905, fils de Octave Lottinville et de Marie-Louise Bruneau. Le 12 octobre 1940, il prend pour épouse Marielle Toupin née le 4 août 1912, fille de François Toupin et de Rachelle Carignan, originaire de Champlain.

Herménégilde hérite du vieux bien et jusqu'à sa retraite, il veillera à ce que la terre puisse lui donner un rendement suffisant pour bien vivre.

Quelques années plus tard, Albert né le 26 novembre 1916, jeune frère de Herménégilde prend pour épouse Lucille Toupin née le 4 avril 1920, elle est la soeur de Marielle. Le jeune couple vit dans la maison ancestrale avec Herménégilde et Marielle. En 1973, la terre est vendue, Herménégilde et Albert prennent leur retraite et aujourd'hui les deux couples en profitent pleinement.



*Albert Lottinville et
Lucille Toupin*



*Herménégilde Lottinville et
Marielle Toupin*



*Émerance Vaillancourt
(grand-mère Bruneau)*



*Les parents de Henri :
Henri, Rosaria, Annette,
Albert, Herménégilde,
Eugène, Blanche: Octave
Lottinville &
Marie-Louise Bruneau*



*La maison où fut élevé la famille Lottinville
(après rénovations)*



Hormidas Lottinville et Rosaria Brière

Fils de Charles Lottinville et d'Adéline Vaillancourt, Hormidas est né le 15 juin 1903. Au décès de son père, il a 21 ans et doit alors subvenir aux besoins de sa mère ainsi que de ses frères et sœurs (10 enfants en tout), le plus jeune n'ayant que 5 ans. Il est aussi seul pour voir à tout le travail de la terre. En 1932, il prend pour épouse Rosaria Brière née le 27 mai 1906, fille de Daniel Brière et d'Adéline Montplaisir. La jeune épouse ira demeurer avec sa belle-mère, elle doit alors prendre en charge les enfants de Charles. Le couple aura 4 enfants : Colombe, Rolande et 2 autres enfants décédés en bas âge.

Hormidas a des journées bien remplies, avec cette grande famille, il doit travailler du matin au soir. Sa jeune épouse l'aide ; en plus, elle doit voir à l'entretien de la maison et de l'éducation de tous les enfants. À 65 ans Hormidas vend la terre dont une partie (ainsi que la maison) est achetée par Philippe Hayes, l'époux de Colombe. Hormidas profite dès lors d'une retraite bien méritée et à l'âge de 78 ans, il décède. Rosaria demeure encore dans la maison où son mari l'a amené vivre après leur mariage. Elle est très heureuse entourée de sa fille Colombe et son gendre et, de plus, elle a 4 petits-enfants dont elle est très fière.



*Hormidas Lottinville &
Rosaria Brière*



Ferme de Hormidas Lottinville



Colombe et Rolande



Omer Lottinville et Louise Grenon

Fils de Charles Lottinville et d'Adélina Vaillancourt, Omer est né à Ste-Marthe le 21 avril 1902 et son épouse, Louise Grenon, le 29 juin 1907. De leur union est née en 1930, Adèle, fille unique. La mère d'Omer, Adélina, étant devenue veuve, jeune, avec dix (10) enfants à sa charge, Omer fut adopté par Joseph Caron et Philomène Vaillancourt, un fermier et laitier prospère du village, lequel, le considère comme son propre fils.

Omer soutient son père adoptif dans ses travaux de ferme, de laitier et de tenancier d'un magasin général. À 25 ans, Omer reçoit en cadeau de son père une belle automobile 1924. Le 18 juin 1929, Omer épouse Louise Grenon en la toute nouvelle église St-Lazare. Ils firent leur voyage de noces à North Hampton (Mass.), à leur retour une imposante réception eut lieu à la salle «Freeman», aujourd'hui «Le Domaine». Le nouveau couple continue de demeurer avec Monsieur Caron. Lors du décès de ce dernier, en 1957, Omer hérite de la ferme et du commerce laitier qu'il continue d'exploiter jusqu'en 1960, alors il décide de subdiviser la terre en terrains pour construction domiciliaire. Il s'engage alors à Montréal pour la construction du pont Champlain. Il fut, par la suite, agent de sécurité «Philips» puis fut engagé par la Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine pour le transport d'autobus scolaire jusqu'à l'âge de 74 ans. Il aimait beaucoup les jeunes qu'il véhiculait et offrait aux plus sages des friandises, le vendredi, en récompense de leur conduite.

Maintenant à sa retraite, il est toujours amateur de cartes et reçoit quotidiennement dans son garage, aménagé par un locataire qu'il considère comme son frère, Rock Doucet, des retraités du secteur pour jouer aux dames et discuter de l'actualité. Il collectionne dans sa partie de garage des harnais et autres antiquités dont il est très fier. Leur fille Adèle, est très choyée, la maman confectionne de très jolis vêtements et prend régulièrement des photos du photographe Héroux et plus tard du photographe Rivard témoignant ainsi de la fierté de ses parents pour leur unique trésor.



*Omer et Louise
avec Adèle Lottinville*



La première auto d'Omer, 1924





*La famille Marcel Bessette - Adèle Lottinville
Petits-enfants d'Omer Lottinville.*



*Arrière-petits-enfants d'Omer Lottinville
Luc, François, Anne.*



Omer Lottinville, 1979



Adélina Vaillancourt



Victor Lottinville et Yvette Rousseau

Fils de Charles Lottinville et d'Adéline Vaillancourt, Victor est né le 30 septembre 1917. Il prend pour épouse, en 1948, Yvette Rousseau originaire de St-Agapit, qui est née le 20 décembre 1929. De ce mariage naissent 4 enfants : Denis, Jacques, Diane et Danielle. Toute sa vie Victor travaille comme menuisier, son apprentissage se fait à l'usine de peinture où il est affecté à la réparation et l'entretien. Cependant, il n'occupe pas très longtemps ce travail, car il entre à l'emploi de Paul-Émile Roy. Par la suite, on le retrouve, travaillant à l'Hôpital Ste-Marie, à la maintenance pendant 13 ans (jusqu'à sa retraite). Aujourd'hui, il continue de «bricoler» pour ses enfants et avec l'aide son épouse, il entreprend de construire un solarium.

S'intéressant aux affaires municipales, Victor est conseiller, 1950-1951, pour remplacer Arthur Vaillancourt et finir le terme. En 1973, il revient combler le siège de Laurent Rocheleau. Il fut commissaire d'école de 1964 à 1967 et président de la Commission Scolaire en 1962. Victor est de plus, amateur de courses de chiens. Il a souvent participé au derby de chiens qui se tenait à Trois-Rivières. Pour la course, le départ est donné le samedi à Trois-Rivières pour se rendre à Shawinigan et le lendemain c'était le retour. Les chiens de Victor gagnaient souvent car ils étaient des habitués des mauvais chemins et ceux de la ville ne l'étaient pas. Yvette est une couturière accomplie, elle a toujours confectionné les vêtements de sa famille. Sa réputation s'étend jusqu'au Cap-de-la-Madeleine et même au-delà. De plus, grâce à son mari, elle apprend les rudiments de la construction ; un marteau ne lui fait pas peur. Victor et Yvette forment un couple vraiment charmant, ayant plein de projets en tête. La retraite, pour eux, n'est pas signe de repos car ils souhaitent en profiter pleinement.



Victor Lottinville & Yvette Rousseau



*Jacques, Yvette, Danielle,
Diane, Denis
À l'arrière : Victor. Vers 1960*



*Famille de Charles Lottinville. Assises : Alfréda,
Adéline, Laurette. Debout : Hormidas, Achille,
Joseph, Omer, Charles-Édouard, Moïse,
Philippe, Victor.*



Eugène Montplaisir - Bertha Toupin

Eugène Montplaisir, fils de Joseph Albert Montplaisir et de Marie-Anne Toupin, est né le 3 octobre 1897. Son épouse Bertha Toupin, fille de Philippe Toupin et de Éléonore Jacob, est née le 9 mai 1897. Leur mariage fut célébré le 19 janvier 1917. Il a travaillé comme chauffeur de bouilloire à la St-Maurice jusqu'en 1945, puis a navigué pour le gouvernement sur le «Stone» pour ensuite entrer à l'usine de guerre «La Steel» où l'on fabriquait des bombes. Lorsque cette dernière usine a fermé ses portes, il est entré à la St-Lawrence comme mécanicien de machine fixe jusqu'à 65 ans, l'année où il a pris sa retraite. La famille compte 8 enfants : Josaphat (décédé), Julien (décédé), Anita, Alcide, Bruneau (décédé), Thérèse, Gérald (décédé), Gaétan et 12 petits-enfants. Ils ont célébré leur 50^e anniversaire de mariage en 1967. Ils furent les pionniers de l'Âge d'Or Ste-Madeleine.

Bertha fut présidente des dames de Ste-Anne pendant 20 ans. Son époux était membre de la ligue du Sacré-Coeur. Ils ne sortaient pas beaucoup mais aimaient recevoir des gens à la maison et jouer aux cartes. Ils sont très fiers de leurs enfants, en particulier Josaphat, religieux missionnaire en Guadeloupe, décédé d'un cancer à l'âge de 55 ans. Bertha, maintenant veuve et dans une maison de retraités, jouit de chaque moment qu'il lui reste et aime se souvenir.



*Bertha Toupin &
Eugène Montplaisir 1914*



*Joseph Albert Montplaisir
Marie-Anne Toupin*



*Frère Gilbert (1960)
Guadeloupe*



*Photo de famille lors du 50^e
anniversaire de mariage*



*Photo des petits-enfants et arrière-petits-enfants de Antonio
Mongrain et Anita Montplaisir*



Roland Montplaisir - Carmen Côté

Roland Montplaisir, fils d'Albert Montplaisir et d'Alice Toupin, est né à Ste-Marthe le 12 mai 1923. Son épouse Carmen est née à Champlain le 15 août 1930. Leur mariage fut célébré le 27 septembre 1960. De leur union sont nés trois (3) enfants : Marie-Claude, Yves et Isabelle.

Fils de cultivateur, Roland fit ses études primaires à l'école du rang St-Malo. Orphelin de père à l'âge de 7 ans, il apprend vite à être autonome. Déjà à l'adolescence, il s'initie à son métier de fermier. Plus tard, il hérite de la ferme familiale qu'il exploite habilement jusqu'à sa retraite en 1988. Son épouse Carmen a œuvré comme institutrice pendant plus de 20 ans. Atteinte d'un cancer, elle fut forcée de quitter sa profession. Cette cruelle maladie l'emporta le jour de Pâques 1981. Roland jouit d'une retraite bien méritée. Il se maintient en très bonne forme physique. Il est membre actif de l'Âge d'Or Ste-Marthe. Il s'intéresse au golf, à la bicyclette, à la marche, à la danse sociale. À l'occasion, il offre volontiers ses services à son fils, Yves, qui s'est porté acquéreur de la ferme paternelle. Il est l'heureux grand-papa de deux (2) petits-enfants : Jean-Philippe et Roxanne.



*Famille Roland Montplaisir
Marie-Claude, Roland, Yves, Isabelle*



*Albert Montplaisir
Alice Toupin*





Liliane Montplaisir



Armande Montplaisir



Carmen Montplaisir



*La Ferme Momyka 1986
300 arpents*



Jean-Philippe



Roxanne



Flavien Roy - Joséphine Brière

Flavien Roy est né le 28 mars 1889 et Joséphine Brière le 24 septembre 1889. Ils eurent 11 enfants, 27 petits-enfants et 37 arrière-petits-enfants. Herménégilde, Arthur, Jean-Baptiste, Aline, Marie, Rosette, Armand, Rita, Fernande, Huguette, Adèle ont tour à tour formé cette belle famille de chez nous. Le père Flavien a travaillé pour la compagnie Sherwin Williams à Red Mill pendant 50 ans.

Il travaillait sur «quart» de travail. Pendant ce temps, Joséphine s'occupait de ses enfants et donnait à dîner à 20 pensionnaires à différentes périodes de l'année. Ils furent les premiers dans le rang St-Malo à bénéficier du téléphone. C'était un téléphone public, on payait \$ 0.10 par appel.

Dans ses moments libres, Flavien entretenait son jardin de légumes et sa plantation de tabac artisanale pour son usage personnel. L'automne, il allait lui-même bûcher son bois aux limites de Ste-Marthe près de St-Maurice parfois accompagné de ses fils. Flavien Roy est décédé le 28 octobre 1953 à l'âge de 64 ans et 7 mois. Joséphine Brière est décédée le 9 janvier 1973 à l'âge de 84 ans et 4 mois.



Mariage 17 août 1909



Adèle Roy



*Famille Flavien Roy
1918*



Jérôme Montplaisir - Rita Roy

Monsieur Jérôme Montplaisir, fils d'Oscar Montplaisir et Olia Dumas, est né le 17 avril 1922, son épouse Rita Roy, fille de Flavien Roy et de Joséphine Brière est née le 13 janvier 1925. La célébration de leur mariage eut lieu le 20 septembre 1947 en l'Église Ste-Madeleine. Fils de fermier, dès son jeune âge, Jérôme a travaillé sur la ferme familiale dans le rang St-Malo. Dès l'âge de 17 ans, il a oeuvré comme employé saisonnier à l'usine de Red Mill, puis apprenti-menuisier en construction, puis diplômé. Il a exercé son métier d'entrepreneur, associé avec M. Roger Roy et M. Gaston Veillette de 1969 à 1981. Il travailla ensuite pour l'Hydro-Québec à la centrale nucléaire de Gentilly. Depuis 1987, il est retraité, mais toujours actif comme membre de l'Âge d'Or de Ste-Marthe, membre d'une ligue de sacs de sable à la Légion Canadienne. Il pratique la marche et la bicyclette.

Talentueux violoniste depuis l'âge de 16 ans, il a participé à de nombreux concours de folklore, ce qui lui a mérité de nombreux trophées.

Son épouse Rita, aînée de la famille Flavien Roy, a commencé très jeune à travailler hors du foyer. Déjà à 14 ans, elle effectuait des travaux ménagers à la maison privée de Madame J.D. Garneau puis ouvrière à la cueillette de tabac à Champlain pour ensuite exercer ses talents de couturière à la manufacture Philippe Francoeur de Cap-de-la-Madeleine. En épousant Jérôme, elle est devenue femme au foyer pour éduquer les quatre enfants issus de son mariage : Gilbert, Denis, Guy et Lise (décédée en mars 1988). Aujourd'hui grand-maman de 4 petits-enfants : Maxime, Yannik, Francis et Caroline, elle continue de faire de la couture et de l'artisanat et accompagne son époux dans les différentes associations.



*Jérôme et Rita
20/09/1947*



*La famille de Jérôme Montplaisir
1^{re} rangée : Lise, Rita, Jérôme, Denis
Arrière : Guy, Gilbert.*



Caroline



Maxime et Yannick



Francis



Fernand Rocheleau - Rita Gendron

Fernand Rocheleau, fils de Wilfrid Rocheleau et de Germaine Leduc, est né le 16 août 1929, son épouse Rita Gendron est née à Trois-Rivières, le 23 octobre 1934. Ils se sont mariés le 23 septembre 1954. À l'âge de 15 ans, Fernand a commencé à travailler à la manufacture de soie «Masson Spinning» «La Tooke», de nuit, durant deux (2) années.

À 17 ans, il a été à l'emploi de Germain et Frères comme couvreur saisonnier durant deux (2) étés. À 19 ans, il a fait son entrée à la Charbonnerie Terreault et y a travaillé durant quelques mois seulement, car ce commerce passait dans les mains d'un nouveau propriétaire, Henri-Paul Hébert et ce, durant vingt (20) ans, puis revendu à Jules Millette. Il livrait pour le compte de ce dernier de l'huile à chauffage jusqu'à sa retraite en novembre 1988.

Le couple Rocheleau a eu cinq (5) enfants : Lise, Danielle, Diane, Johanne et Réjean. Ils sont grands-parents de quatre (4) petits-enfants : Marc, Kathy, Marie-Christine et Karine. Ils ont célébré leur 35^e anniversaire de mariage, le 23 septembre 1989. À leur retraite, ils s'occupent de jardinage et de l'entretien de leur maison.



*Fernand Rocheleau, Rita Gendron
Réjean, Diane, Danielle, Johanne, Lise.*



*Petits-enfants de Fernand Rocheleau
Kathy, Karine, Fernand, Marie-Christine, Marc*



Wilfrid Rocheleau - Germaine Leduc

Monsieur Wilfrid Rocheleau avait une ferme entre Siméon Lacroix et Henri Rocheleau qui partait du fleuve jusqu'au rang St-Malo. Petite ferme spécialisée dans la culture maraîchère. Les produits étaient vendus au Cap-de-la-Madelaine et à Ste-Marthe.

Il a aménagé un magasin général, il vendait un peu de tout puis s'est spécialisé dans le commerce du pain et du lait à son magasin faisant ainsi concurrence au laitier et au boulanger. Plus tard, il convertit son magasin en restaurant dépanneur.

Il vendit sa ferme et pris une retraite bien méritée. Il savait occuper ses moments de loisirs. Fervent de la pêche, il pouvait s'y consacrer davantage.



Wilfrid Rocheleau & Germaine Leduc

Wilfrid Rocheleau a eu 16 enfants : Fernand, André, Jean-Guy (décédé), Angèle, Claude (décédé), Laurent, Raymonde, Gabriel, Raymond, Michel, Nicole, Jean-Pierre, Louise, Denis, Ginette et Claudette.



Famille Rocheleau & Leduc



*Pique-nique familial - Famille Wilfrid Rocheleau
Terre ancestrale Thomas & Wilfrid Rocheleau*



*Quelques enfants et petits-enfants de la famille
Wilfrid Rocheleau*



Napoléon Rocheleau et Maria Lajoie

Fils de Thomas Rocheleau et Irène Toupin, Napoléon est né le 3 septembre 1895. Le 10 février 1926 il épouse Maria Lajoie fille de François-Xavier Lajoie et Sara Désilet, Maria est née le 27 février 1903. De leur union naissent 7 enfants : Jean-Paul, Gilles, Yvette, Marcel, Jacques, Léo et Roger. L'année avant son mariage, Napoléon construit la maison où il amènera vivre sa jeune épouse et encore aujourd'hui Maria habite cette maison avec son fils Marcel qui prend bien soin d'elle.

Napoléon travaille pour le Canadien Pacifique comme homme de section et ce, pendant près de 40 ans. Dans le cadre de son travail, Napoléon voit à l'entretien des rails. L'hiver était très difficile car tous les 2 dimanches, il doit faire, aller-retour, le trajet St-Malo Trois-Rivières et ce, même lors des tempêtes. Maria est souvent inquiète, il fait très froid et son mari est seul. À son dernier emploi, Napoléon travaille pour l'usine de papier, «La St-Maurice», il est affecté au nettoyage des rails. Maria est une femme des plus attachante et accueillante. Sa descendance compte maintenant 11 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.



Napoléon Rocheleau



Maria Lajoie



*1^{re} rangée : Gilles, Napoléon, Maria,
Léo (missionnaire Oblat en Afrique)
2^e rangée : Yvette, Jacques, Marcel, Jean-Paul.*



Aldège Toupin et Julie Courteau

Monsieur Aldège Toupin, fils d'Éphrem Toupin et d'Anna Vaillancourt, est né à Champlain le 26 août 1897. Son épouse Julie Courteau, fille d'Hypolyte Courteau et d'Adélina Montplaisir, est née à Sainte-Marthe-du-Cap le 13 septembre 1904. Le 3 juillet 1937, ils unirent leur destinée. Ils eurent 4 enfants : Normand (décédé), Laurent, Doris, Laurianne et 6 petits-enfants.

Aldège fit ses études primaires à Champlain, dès l'âge de 16 ans il s'engagea comme journalier à la St-Maurice puis apprendra le métier de menuisier. Après son mariage, il continua de travailler à la Wayagamak puis exerça son métier de menuisier à temps partiel jusqu'à sa retraite en 1962.

Il fut échevin à Ste-Marthe durant 5 ans. Pour occuper ses loisirs, Monsieur Toupin fait un potager qu'il entretient scrupuleusement, puis il voit à l'entretien de sa maison et de son parterre pour se garder en forme affirme-t-il. De plus, il se plaît, en compagnie de son épouse, à admirer et à suivre le trafic maritime.

Son épouse aime bien le tricot, le crochet, la télévision et recevoir ses enfants et petits-enfants.



*Aldège Toupin &
Julie Courteau*



*En avant : M. Aldège Toupin & Mme Julie
Courteau. Arrière : Laurianne, Laurent, Doris*



*1^{re} rangée : Julie Grondin, M. & Mme Aldège Toupin,
Jacynthe. 2^e rangée : Roxanne Toupin, Magalie Roy,
Christian Toupin, Mélissa Roy.*



Gilles Toupin et Gisèle Turcotte

Fils de Gédéon Toupin et d'Amanda Vaillancourt, Gilles est né le 7 juillet 1912. Le 2 janvier 1936, il prend pour épouse Gisèle Turcotte, fille de Ludger Turcotte et Rosanne Toupin, originaire de Champlain. Au début de leur mariage, le jeune couple ira vivre chez Gédéon Toupin et deux ans après, fera l'acquisition d'une terre située à Sainte-Marthe-du-Cap.

C'est là que naîtront leurs 15 enfants : Annette, Colette, André, Lise, Colombe, Jean-Marie, Carole, Carmén, Madeleine, Michel, Micheline, France, Guy, Gérald et Danielle. Par la suite, Gilles fera l'acquisition d'autres terres.

Pour subvenir aux besoins de sa famille, en plus de l'énorme travail que demande la terre, il ira battre le grain chez d'autres cultivateurs et durant l'hiver fera la pêche aux petits poissons qu'il ira vendre à Cap-de-la-Madeleine et à Trois-Rivières.

Avec l'arrivée du printemps survient le travail exigeant d'une érablière. Gisèle et Gilles possèdent la seule érablière existant à Ste-Marthe. Située dans le rang St-Malo, beaucoup de personnes du rang viendront les aider à faire la tournée de l'eau d'érable et bien sûr on y donne beaucoup de «fête aux sucres».

Avec 15 enfants, Gisèle ne chôme pas, ses 45 repas à servir, 65 pains par semaine à préparer et même plus lorsqu'il y a des hommes à gages ou des «fêtes aux sucres». Malgré tout ce travail, elle trouve le temps d'aider son mari pour la traite des vaches et les foin.

Pendant ce temps, les enfants, sont seuls à la maison et demeurent très sages. Jamais Gisèle n'aura de surprises en revenant à la maison. Pendant l'été, Gisèle opère un petit commerce sur le bord de la route où elle vendra des chaussons de laine, des tapis, etc..

Après avoir élevé cette belle grande famille, Gisèle et Gilles ont vendu la ferme pour profiter de leur retraite. Gilles est décédé en 1972. Aujourd'hui, la famille compte 26 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.



Gilles Toupin & Gisèle Turcotte 1954



12 janvier 1949

Amanda Vaillancourt & Gédéon Toupin





La Cabane à Sucre



*1959, La Cabane à Sucre de
Gisèle et Gilles. (La seule qui
existe à Ste-Marthe-du-Cap)*



La Cabane à Sucre



Famille de Gisèle et Gilles (mars 1982)

1^{re} rangée : Micheline, Carmen, Françoise, Gisèle, Danielle

2^e rangée : Colombe, Carole, Lise, Annette, Madeleine

3^e rangée : Jean-marie, Michel, André, Guy, Gérald

Absente : Colette



La Ferme (1945)



Lucien Turcotte et Flora Montplaisir

Fils de Joseph Turcotte et d'Olive Montplaisir, Lucien prend pour épouse, le 20 octobre 1926, Flora Montplaisir, fille de Dominique Montplaisir et d'Annie Cadotte. De ce mariage naîtront 15 enfants: Gérard, Nestor, Robert, Réal, Jean-Paul, Françoise, Cécile, Thérèse, Marie-Jeanne, Madeleine, Claire, Paulette, Monique et Nicole (Gérard 1^{er} décédé).

Lucien a travaillé à la St-Maurice Paper de 1916 à 1920. Dès cette année, tout en étant cultivateur, il débute comme laitier. À ses débuts, il n'avait qu'une voiture et par la suite il s'est porté acquéreur d'une deuxième voiture. De 1931 à 1938, il fut commissaire d'école dont un terme comme président de la Commission Scolaire. En 1965, Lucien vend sa terre pour profiter d'une belle retraite. Il décède en 1983 à l'âge de 84 ans et Flora en 1986. La famille compte maintenant 41 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.



*Flora Montplaisir &
Lucien Turcotte
20 octobre 1926*



*Michael Turcotte
arrière-petit-enfant*



*1^{re} rangée : Réal, Nestor, Lucien, Flora, Gérard, Robert
2^e rangée : Monique, Cécile, Thérèse, Françoise, Paulette,
Jean-Paul, Nicole, Marie-Jeanne Madeleine, Claire.*



Serge, Lyne, Sylvie, Mario (petits-enfants)



Ferme de Lucien Turcotte



François Arcand et Françoise Turcotte

François, fils de Henri Arcand et d'Annette Fugère, est né le 22 août 1917. Françoise fille de Lucien Turcotte et de Flora Montplaisir, est née le 26 août 1927. François et Françoise se sont unis par les liens du mariage le 14 mai 1949. Ils eurent 8 enfants dont : Paulette, René, Roger, Guy, Michel, Daniel, Jean-Jacques (décédé) et un dernier enfant mort à la naissance.

À 14 ans, comme plusieurs de son époque, il s'est engagé comme travailleur à la «manufacture de Soie» sur le boulevard Ste-Madeleine. En 1939, il part comme volontaire pour l'entraînement militaire à Joliette. De retour dans sa famille, il seconde son père à la ferme, il devient tour à tour chauffeur de taxi, bûcheron, débardeur au port de Trois-Rivières. En 1942, il part outremer comme soldat, suivant le 3^e bataillon du Corps des Ingénieurs dans l'armée Canadienne en Angleterre, en France, en Belgique, en Hollande. Il faisait partie du 2^e débarquement à Dieppe jusqu'en 1945. Il fut décoré de quelques médailles de bravoure. Il fut de retour 6 mois après la signature de l'armistice en janvier 1946.

Il fut à l'emploi de la «Consolidated Bathurst» de 1947 à 1977 comme journalier. À sa retraite, depuis 1977, il est membre de l'Âge d'Or Ste-Marthe avec son épouse, tous les deux aiment la marche. Françoise occupe ses loisirs en faisant de la couture et du tricot. Ils sont les heureux grands-parents de 4 petits-enfants.



Août 1949



François Arcand & Françoise Turcotte



Sandra Arcand



Steve et Annie Perron



François Arcand



Roméo Turcotte et Lucia Girard

Du mariage de Joseph Antoine Turcotte et d'Olive Montplaisir, est né un fils, le 14 septembre 1912, Roméo. En 1915, année de la séparation de Ste-Marthe avec le Cap-de-la-Madeleine, Joseph vient s'établir à Sainte-Marthe-du-Cap. Cette même année sa femme, originaire de la municipalité, est décédée. En 1939, Roméo prend pour épouse Lucia Girard, née le 9 novembre 1915, fille de Philomène Beaumier et d'Aimé Girard du Cap-de-la-Madeleine. De cette union sont nés 8 enfants: Denise, Pierre, Paul, Jean-Guy, Françoise, Jacques, Aline. Ces deux derniers sont décédés en bas âge.

Joseph a légué la terre à son fils Roméo. En plus d'être cultivateur, Roméo travaille pour Monsieur Morin, spécialiste dans la construction en béton et des édifices publics. On retrouve donc, Roméo travaillant à la construction de la Basilique Notre-Dame-du-Cap, l'orphelinat, etc.. À cette époque, son salaire était de 35 cents l'heure. Roméo est un homme qui ne se décourage pas facilement : deux fois sa grange est détruite par le feu et une autre fois par le vent. À chaque fois, il retrousse ses manches et, avec l'aide des corvées organisées dans la municipalité, il rebâtit et très vite, semble-t-il. Lucia est une femme très travaillante. En plus de voir à l'éducation des enfants, elle aide à la corvée des foins, fait un très grand jardin où elle cultive tous les légumes et du blé d'inde, qui seront vendus au marché. Il y a deux ans, en 1987, Roméo a légué sa terre à un des ses fils. Donc, trois générations, de père en fils, sont passées sur la terre. À cette belle famille, 8 arrière-petits-enfants sont venus se rajouter.



*Roméo Turcotte &
Lucia Girard*



*1^{re} rangée : Françoise, Jean-Jacques
2^e rangée : Pierre, Lucia, Denise, Roméo, Paul-Émile,
Jean-Guy.*



Ferme de Roméo



*Joseph Antoine Turcotte & Olive Montplaisir. Ils eurent
9 enfants dont : Louisa, Lucien, Siméon, Zéphirin,
Paul-Émile, Bruno, Donatien, Téléphore, Roméo.*



Télesphore Turcotte et Isabelle Arcand

Fils de Joseph Turcotte et d'Olive Montplaisir, Télesphore est né en 1910. Le 26 juillet 1936, il prend pour épouse Isabelle Arcand, fille de Henri Arcand et d'Annette Fugère. Isabelle est née le 28 janvier 1916. De cette union 7 enfants naîtront : Georgette, Léon (décédé), Lise (décédé), André, Yvon, Alain, François (décédé).

Au début de leur mariage, le couple achète quelques terrains faisant partie de la terre de Henri Arcand où ils construisent des chalets. La première année de son mariage, Télesphore est laitier, par la suite il travaillera pour l'entrepreneur Morin. Il participera donc à la construction du pont Laviolette, de l'Hôpital Cloutier, de la Basilique Notre-Dame-du-Cap, de l'église Ste-Madeleine, de l'orphelinat, etc.. Il occupera cet emploi pendant 22 ans.

Déjà, à l'âge de 16 ans, Isabelle travaille à l'usine de soie, chaque matin elle parcourt le trajet à bicyclette. Dès son mariage, elle quitte son emploi mais n'étant pas riche, elle doit faire preuve d'imagination. Elle fait tous les vêtements de la famille, les pantalons sont taillés dans de vieilles soutanes que ses frères religieux lui procurent. Durant l'été, elle installe un kiosque au bord de la route où elle vend, surtout aux Américains, des chaussons, des légumes, des framboises et des fraises.

En 1974, Télesphore est décédé accidentellement. Aujourd'hui Isabelle profite de sa retraite en voyageant beaucoup, elle entreprend autant de petits voyages que de grandes traversées. De plus, elle profite de son temps pour gâter ses petits-enfants.



*Télesphore Turcotte
Isabelle Arcand*



*1^{re} rangée : Georgette, Lise
Debout : Yvon, Alain, Isabelle, André.*



Julien Vaillancourt et Gertrude Hébert

Fils de Arthur Vaillancourt et d'Antoinette Pagé, Julien est né à Sainte-Marthe-du-Cap le 8 mai 1914. Il passe sa jeunesse à travailler sur la ferme familiale.

En 1964, il épouse Gertrude Hébert, fille de Lucien Hébert et de Rosalie Delisle, originaire de Saint-Jean Deschaillons. Du mariage de Julien et de Gertrude naît un fils, auquel ils donneront le nom de Marc.

En plus du travail que lui demande la ferme, Julien est commerçant de bois. Il fait aussi l'élevage de poulets (jusqu'à 300). Avec son père et ses soeurs, il s'occupe de la plage, des cabines, du restaurant et de la station d'essence que son père a ouvert en 1924. La famille Vaillancourt est la première à offrir ce genre de service le long du Chemin du Roy. Des gens de Ste-Marthe, Trois-Rivières et d'aussi loin que des États-Unis fréquentent cette belle plage.



M. & Mme Arthur Vaillancourt



*Gertrude Hébert, Julien Vaillancourt
et Marc Vaillancourt*



Maison de Arthur Vaillancourt



Zéphirin Vaillancourt et Jeannette Toupin

La terre familiale où s'installa Joseph Vaillancourt lui fut léguée par son père, Hercule Vaillancourt, en 1906. Joseph Vaillancourt était cultivateur. À cette époque, comme l'industrie laitière ne fonctionnait pas à l'année, à la fête de la Ste-Catherine, on tuait les bêtes restantes (vaches, poules, cochons). Joseph aimait se vanter d'être le seul cultivateur à n'avoir jamais participé à la traite des vaches.

La famille Joseph Vaillancourt était très accueillante. Durant l'hiver, puisque le chemin carrossable prenait fin à la maison de Joseph, n'est-il pas rare, lors des tempêtes, de voir Joseph héberger des gens de Champlain, Red Mill et leur donner à boire et à manger. Joseph épousa, le 14 août 1899, Alphaïda Pépin. De cette union naissent onze (11) enfants : Roméo, Émile, Zéphirin, J. Homer, Jean-Baptiste, Henri-Paul, Gédéon, Germaine, Lucienne, Madeleine et Camille. En 1940 Joseph, dit le «gars», confie la terre au soin de son fils Zéphirin. Autres temps autres coutumes, de l'industrie laitière saisonnière, Zéphirin exploite l'industrie à l'année. Cette nouvelle expérience mobilise tous les membres de la famille, il faut aider aux travaux de la ferme tant pour la traite des vaches, la coupe du foin ou tous travaux connexes. Afin d'augmenter ses revenus, Zéphirin fait la pêche commerciale aux petits poissons des chenaux pendant l'hiver, avec ses fils. Des journées longues et des nuits froides caractérisent ce temps de l'hiver car on devait, en plus, voir au bon fonctionnement de la ferme.

Jeannette a été institutrice à Sainte-Marthe. À 83 ans, Zéphirin est un homme encore actif. Il cultive son potager, donne un coup de main à la ferme (il aime nourrir les jeunes veaux), conduit les tracteurs lorsque l'ouvrage le demande. Malgré le dur labeur, Zéphirin a conservé une jeunesse de cœur enviable pour beaucoup d'entre nous. Le 19 octobre 1932, il a épousé Jeannette Toupin, de cette union quatre enfants sont nés : Germain, Ghislaine, Réjean et André. En 1960, André son jeune fils prend la relève. Jeune, dynamique, il augmente considérablement le nombre des animaux de son troupeau, modernise les équipements et machineries agricoles nécessaires au bon rendement de cette ferme prospère transmise de père en fils.



*Zéphirin Vaillancourt
Jeannette Toupin
(19 octobre 1932)*



*Joseph Vaillancourt
Alphaïda Pépin*



Ferme de Zéphirin Vaillancourt 1949



Zotique Vaillancourt et Rosaria Lottinville

Fils de Hélène Montplaisir et de Théophile Vaillancourt, Zotique est né en avril 1907. Alors qu'il n'avait que cinq ans, sa mère est décédée, quatre ans plus tard son père fut frappé par la foudre. Devenu orphelin, Zotique fut élevé par son grand-père et deux de ses tantes. Son père, Théophile, est l'un de ceux qui ont participé au transport de la pierre nécessaire pour la construction de la 3^e église de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine en mars 1879. Lors du décès de son grand-père, Zotique, il a 17 ans, hérite de la terre et doit voir au bien-être des personnes demeurant à la maison. Le salaire que rapporte l'industrie laitière à cette époque est dérisoire, 90 cents le 100 livres de lait.

Le 29 août 1939, il épouse Rosaria Lottinville, fille de Octave Lottinville et de Marie-Louise Bruneau. Le couple aura 9 enfants : Rosaire, Marie-Jeanne, Noëlla, Adèle, Maurice, Cécile, Alice, Lorette et Denis. Pendant plusieurs années, Zotique s'est intéressé à la vie municipale. Tour à tour, il sera commissaire d'école, conseiller et garde-feu. Durant l'hiver, Zotique pratique son activité préférée qui est la pêche aux petits poissons sur le fleuve. Au tout début, cette pêche se faisait au coffre ou verveux. Zotique préférait celle au coffre. Aujourd'hui ces méthodes ne sont plus utilisées puisque le fleuve est libre de glace et ce, durant tout l'hiver.

Avant son mariage, Rosaria travaille au magasin général de sa soeur Annette et en plus, elle aide aux femmes qui viennent d'accoucher. Ses tâches consistent à voir au bien-être des enfants, de la mère et à l'entretien de la maison. Depuis six générations, la terre de Zotique est transmise dans la famille. Le premier à venir est «petit» Vaillancourt, on retrouve Godefroy, Théophile, Zotique, Rosaire et aujourd'hui la relève est assurée par le petit-fils Claude qui représente la sixième génération. Après une vie bien remplie, Zotique et Rosaria profitent d'une belle retraite et ils sont fiers de leurs enfants et de leurs 13 petits-enfants.

1^{re} Génération



«Petit Vaillancourt»

2^e Génération



Godefroy Vaillancourt



Arzélie Drouin



3^e Génération



Théophile Vaillancourt



Hélène Montplaisir

4^e Génération



*Zotique Vaillancourt &
Rosaria Lottinville*

6^e Génération



Claude



*1954 — 1^{re} rangée : Maurice, Cécile, Alice, Laurette
2^e rangée : Noëlla, Adèle
3^e rangée : Rosaire, (5^e génération : reprend la ferme)
Zotique, Rosaria, Marie-Jeanne.*



Denis



Alfred Villemure - Zéphérine Bernard

Alfred Villemure, fils de Gédéon Villemure et de Rosanne Limoge, est né à Ste-Marthe dans le rang des Grandes-Prairies le 28 septembre 1900. Son épouse Zéphérine est née le 29 mars 1905. Le père d'Alfred, Gédéon, avait un domicile à Trois-Rivières puis une terre à bois avec dessus une petite maison au rang des Grandes-Prairies. À l'époque, en 1900, il n'y avait que deux familles. Un chemin de terre partait de la rue Thibeau et les conduisait aux Grandes-Prairies. En 1914, la maison a brûlé, le père Gédéon a donc décidé d'habiter définitivement Trois-Rivières tout en continuant d'exploiter la terre à bois. Le 9 juillet 1930, Alfred épousa Zéphérine. En 1935, le père cédait en héritage au nouveau couple, la terre à bois «Aux Prairies», ceux-ci fiers de leur possession, construisirent une maison sur ce lot et s'y installèrent.



Alfred Villemure & Zéphérine Bernard

Ils eurent deux (2) enfants : André et Roger. La maman Zéphérine, constatant qu'il n'y avait pas d'école alors, fit signer une pétition pour en obtenir une car il y avait à l'époque cinq (5) familles ayant des enfants d'âge scolaire. Leur requête porta fruit, car on construisit une école. Au début du mariage, le couple avait une modeste ferme avec deux (2) vaches, deux (2) chevaux, des cochons, des poules, juste assez pour pourvoir à leur subsistance en plus évidemment d'un potager et du commerce de bois de chauffage. Plus tard, Alfred s'engage comme journalier pour la compagnie Internationale de papier, de 1942 à 1950. La maladie le força à prendre une retraite prématurée.

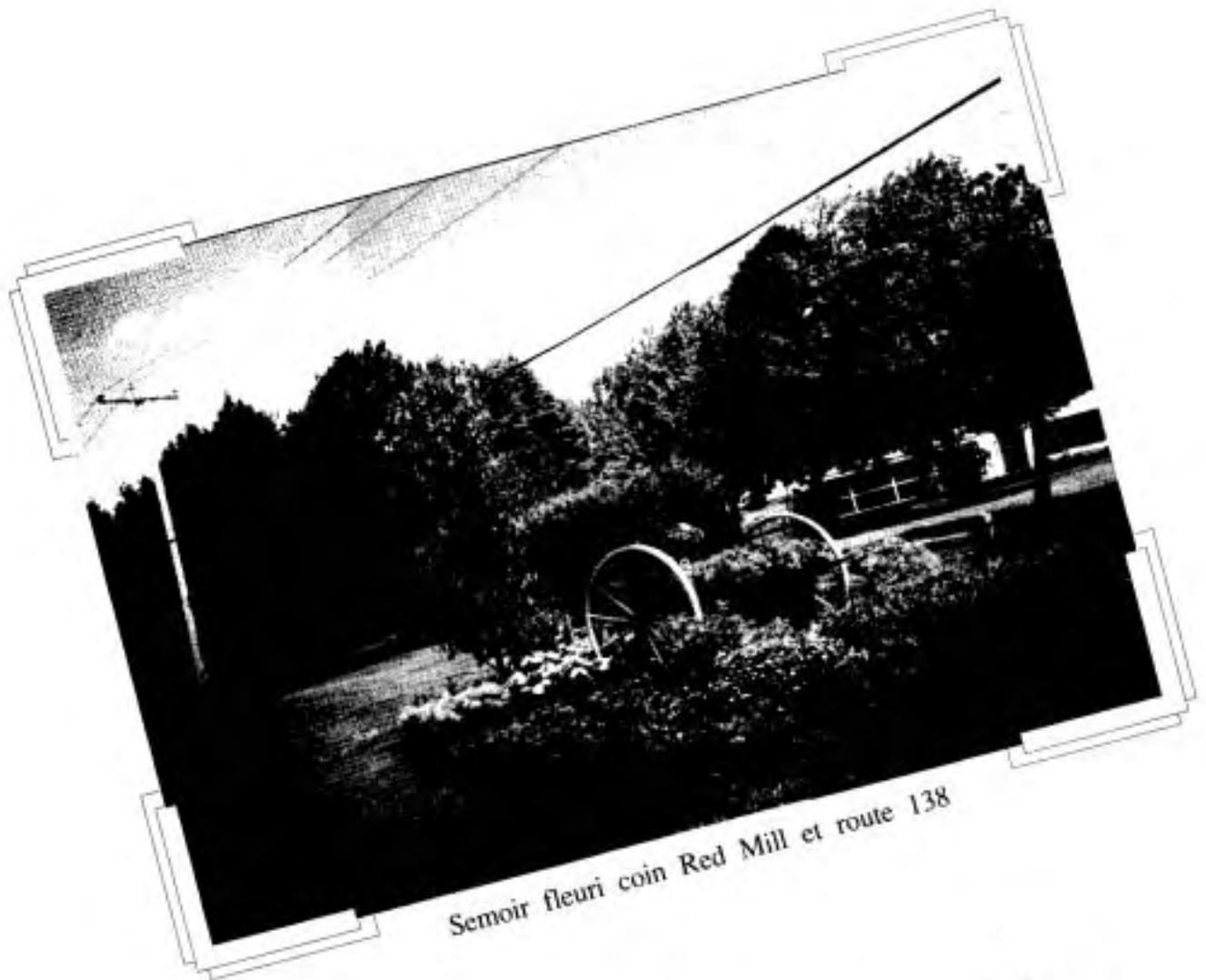
En 1980, l'heureux couple a célébré le 50^e anniversaire de mariage. Ils profitent tous les deux d'une retraite calme et paisible dans leur oasis familial et malgré leur santé chancelante, ils se disent très heureux d'être capable de vivre dans leur maison secondés par leur fils André. Ils aiment prendre de l'air quand la température leur permet et aussi regarder la télévision. Profondément attachés à leur coin de terre paisible, ils ne veulent pour rien au monde s'en séparer pour aller ailleurs.



André, Zéphérine, Roger, Alfred.



CHAPITRE 7 TANT DE SOUVENANCES



Semoir fleuri coin Red Mill et route 138

STE-MARTHE SE SOUVIENT...



Tant de souvenirs

Certaines des plus anciennes familles de la municipalité étaient déjà sur le territoire bien avant la séparation de 1915.

Des maires, des présidents, des conseillers et des commissaires

Il y a un avantage certain à écrire l'histoire d'une municipalité n'ayant que 75 ans. Cela nous permet de rencontrer des personnes ayant vécues les débuts de la municipalité. Plusieurs d'entre elles ont siégé comme commissaire ou conseiller, maire ou président de la Commission Scolaire. Ils sont tous unanimes à dire que les réunions du Conseil municipal ou scolaire étaient des plus houleuses. Contrairement à ce que l'on est porté à croire, les élections ne sont pas marquées par de grands débats, mais tout ce qui touche les autres questions, les gens s'y intéressent et font valoir leurs droits. Souvent le ton monte et les sessions sont orageuses. On rencontre cet engouement autant pour la politique municipale que fédérale ou provinciale.

Les soirées

N'ayant pas l'électricité il n'y a pas de télévision, radio et encore moins de vidéo ou de système de son. Pour nous aujourd'hui, cela est impensable. Tout arrête lorsque la panne survient, on ne peut rien faire. Essayons d'imaginer une soirée dansante sans électricité, impossible. Pas pour les gens qui vivaient avant cette merveilleuse découverte ou avant sa propagation dans tous les foyers. Au moins une fois par semaine dans le rang St-Malo, un groupe d'amis se réunit, les violoneux, le pianiste et les cuillères se démènent pour faire danser les personnes présentes. Certains y vont de leurs chansons ou de leur gigue. On s'amuse ferme dans ces veillées.



Collection Adèle Roy, 1915

D'autres préfèrent jouer aux pommes, on joue aux cartes mais au lieu de gagner de l'argent, ce sont des pommes que l'on remporte. Certains, probablement les moins chanceux, les achètent en grosse quantité. Les jeux de cinq cent, de canesta, de whist, de la dame de pique, etc. sont très en vogue dans les familles. On joue aussi à l'argent et aux allumettes dans certaines familles. Les conteurs d'histoires ne manquent pas d'impressionner leur auditoire, tantôt on révèle des événements miraculeux, tantôt on raconte des légendes, des histoires de «Loup Garou», des événements heureux et malheureux, même parfois des histoires grivoises sans oublier des devinettes et des potins d'actualité, etc. chacun rigole et commente à sa façon.



Collection Adèle Roy, 1915

On voit souvent dans un coin les habitués d'épreuve de force, orgueilleusement tirer du poignet à qui mieux mieux, on s'en donne à coeur joie. La famille Bradley donne aussi de fort belles réceptions pour les familles de ses employés. On s'amuse allègrement car on dit que Monsieur Bradley sait organiser de belles journées ou soirées. Selon les journaux, la moyenne de participation y est très élevée, cela veut tout dire. D'autres se rappelleront, avec nostalgie,



les réunions d'amis chez les Guilbault, les Caron, les Rocheleau, les Lottinville, les Dumas, les Montplaisir, les Vaillancourt, etc..

Les mendiants

Souvent ces mendiants ou quêteux sont bien connus des habitants. Ils savent où aller pour trouver un toit et un bon repas. Avec chaque été ils reviennent. Leur liberté est le seul bien qu'ils possèdent. Certains par contre sont plus agressifs et il faut faire attention de ne pas les offenser sinon, comme ils disent, ils pourraient jeter un sort. Les mendiants qui ne sont pas connus dans la municipalité, vont dormir à la petite gare de Red Mill sachant y trouver un endroit chaud où passer une froide nuit d'hiver. Souvent le matin, ils se rendent au magasin général demandant une soupe chaude ou quelque autre aliment pour calmer leur faim. Le 7 août 1962, la Municipalité fait poser des pancartes dans la municipalité sur lesquelles on peut lire : «Défense de mendier». Avec la mise sur pied du régime des pensions de vieillesse et du bien-être social, le mendiant tel qu'on le connaissait à l'époque a disparu.

La gare de Red Mill

On ne sait en quelle année fut construite la petite gare de Red Mill, mais le rôle important qu'elle a joué dans la vie des gens de St-Malo est bien connu. L'arrêt du train leur permettait de se rendre le matin à Cap-de-la-Madeleine, d'y effectuer les achats nécessaires et de revenir le soir. Ce service était bien apprécié surtout durant l'hiver car la route menant au Cap-de-la-Madeleine était longue. Le passage du train devait aussi permettre à l'usine de Red Mill d'avoir un meilleur rendement économique.



Collection privée, Studio Henrichon

Le travail

On ne fait pas que s'amuser à l'époque, le travail ne manque pas les journées sont trop courtes pour tout faire. Pourtant, on se lève dès l'aube pour ne s'arrêter qu'à la brunante. Certains font preuve de beaucoup d'ingéniosité telles Mesdames Téléphore Turcotte et Gisèle Turcotte Toupin qui décident d'installer sur le bord de la route de petits kiosques de travaux d'artisanat qui seront vendus aux nombreux touristes américains qui empruntent la route nationale. Ce petit commerce s'avère assez lucratif, il permet aussi quelques fois d'écouler les surplus de récoltes en plus de garantir un revenu supplémentaire.



Collection Gisèle Turcotte Toupin



La pêche aux petits poissons

La pêche aux petits poissons des chenaux, pratiquée par un bon nombre de résidents de la municipalité, est attendue avec beaucoup d'impatience. Des cabanes sont installées sur le bord du fleuve à Ste-Marthe. La pêche se fait à l'aide de verveux ou de coffres. Dans le Nouvelliste du 27 décembre 1950, Monsieur Joseph Vaillancourt, qui avait à cette date 80 ans, relate «qu'il fait la pêche au même endroit depuis 70 ans». ¹ Souvent le mauvais temps ou, le temps trop doux ou plus tard, le passage de brise-glace emporte les cabanes et les agrès de pêche. Il faut être très prudent et surveiller les moindres mouvements de la glace. On a même vu les pêcheurs être secourus en chaloupe. Le danger de partir à la dérive est toujours présent.

À cette époque, on est soit un fervent amateur de pêche ou on pratique ce métier dans un but commercial. Aujourd'hui, on ne trouve plus de cabanes à pêche à Ste-Marthe, la canalisation du St-Laurent a fait disparaître cette activité d'antan.

La pêche aux petits poissons à l'aide de coffres.



Collection
Zotique Vaillancourt

Deux fervents de la pêche aux petits poissons : MM. Adélaré Toupin et Zotique Vaillancourt.



Collection
Zotique Vaillancourt

La pêche aux petits poissons à l'aide de verveux.



Collection
Julien Vaillancourt



Collection Adèle Lottinville



Collection Adèle Roy

¹ Ibid p.5



Les beaux dimanches

Pour la majorité des gens, le dimanche est jour de fête. Le matin, après la traite des vaches, on met ses plus beaux vêtements. Toute la famille monte dans la carriole, pour les plus éloignés, les plus proches marchent allègrement en destination de l'Église pour accomplir le précepte dominical. Des endroits précis sont destinés aux propriétaires de voitures à chevaux près de l'église. C'est une grande sortie autant pour les grands que les tout-petits. Pour les adultes, cet événement permet de rencontrer beaucoup de « connaissances ». On échange une bonne poignée de main puis, on dialogue gaiement sur le perron de l'Église, les plus jeunes, eux, s'impatientent quelque peu, car après la messe c'est la coutume de faire un petit tour au restaurant pour acheter quelques bonbons ou de la crème glacée. Pour plusieurs c'est la grande récompense de la semaine, on savoure avidement ces petites gâteries.



Collection Omer Lottinville



Collection Omer Lottinville

L'après-midi, on accueille souvent de la visite ou on va visiter la parenté. Les jeunes s'amuse pleinement dépendamment des saisons, à faire des randonnées « en voiture », à glisser, à patiner sur les étangs gelés. L'été les jeux de billes, de marelle, de saut à la corde, de cachette, de drapeau, de balle molle, de ballons, etc. sont très populaires. Combien de papas ont fabriqué des « skis maison » et des « branle-cul » pour assurer des loisirs peu dispendieux à leurs ouailles? C'était le bon temps! disent ces papas. Certains adultes fréquentent les rares salles de cinéma au Cap-de-la-Madeleine ou à Trois-Rivières. D'autres, plus favorisés, font des croisières sur le fleuve ou fréquentent l'aéroport de Trois-Rivières pour piloter des avions de location comme en témoignent les photos ci-dessus. Il y a également des événements régionaux annuels qui déplacent plusieurs concitoyens. Pensons à l'exposition régionale de Trois-Rivières, au pèlerinage annuel au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, etc..

L'école

L'été, il n'est pas rare, à l'époque, de voir les enfants parcourir pieds-nus la distance qui les sépare de l'école. Cette façon de faire semble assez répandue puisqu'elle permet une économie de chaussures. L'hiver chez certaines familles nombreuses et démunies, il n'y a pas toujours assez de manteaux pour tous les enfants, donc ils vont à l'école à tour de rôle s'échangeant les vêtements. Pour nous cela semble inconcevable mais pour eux, c'est tout à fait normal. Dès la venue des beaux jours le taux d'absentéisme est très élevé car à la ferme c'est le temps des semences et on a besoin des enfants pour aider le paternel. Cette coutume se répète également à l'automne au moment des récoltes.



Les chemins

L'hiver les chemins ne sont pas ouverts, pour permettre aux carrioles de passer, on tape le chemin avec un rouleau. Ce « passage » n'est pas très large, d'où l'utilité des grelôts. Leurs tintements permettent d'entendre dans les courbes si d'autres carrioles viennent. La largeur du chemin ne permettait pas les rencontres sauf, dans les endroits prévus à cette fin. Si deux carrioles arrivent l'une en face de l'autre, il faut dételer les chevaux sinon le cheval risque de s'embourber car la neige est très molle à côté. Les quelques autos existantes à l'époque ne peuvent circuler l'hiver. L'été ce n'est pas beaucoup mieux car les chemins ne sont pas bien entretenus. Ils suffisent aux carrioles mais pas pour les autos qui souvent se brisent dans les ornières. La Municipalité reçoit sans cesse des réclamations pour des autos brisées même défoncées.

Adèle Lottinville se souvient lorsqu'il fallait, l'hiver, transporter un mort au cimetière, le corbillard s'arrêtait au magasin de Joseph Caron et l'on transférait la personne défunte dans un traîneau pour la reconduire dans le charnier, car la route nationale n'était pas ouverte à cette époque; au printemps la famille devait s'assurer que l'on transfère la tombe du charnier à l'emplacement désigné. C'était pénible pour la famille de revivre cette période difficile de détachement de l'être cher.



*Voiture d'été,
Collection Hélène*



L'auto des Bradley. La 1^{re} auto de Ste-Marthe,



Voiture d'hiver, Collection Arthur Beaumier

Les traditions religieuses

Plusieurs de nos témoins ont vécu à cette époque où la religion dictait le mode de vie. L'Église régissait non seulement la vie spirituelle des gens mais aussi le comportement familial, social, culturel, etc.. Des traditions bien implantées faisaient partie des moeurs et coutumes d'autrefois, les gens imprégnés de foi, d'espérance et de charité obéissaient à leur pasteur et n'osaient pas contester cette suprématie. Mentionnons quelques traditions plus importantes.

La prière en famille

La prière du soir était un rituel sacré, tous les membres de la famille devaient s'agenouiller pour réciter les prières le plus souvent dirigées par le père de famille. Plus tard, avec la venue du chapelet en famille, les prières furent quelque peu modifiées. On recommandait aux membres de la famille de ne pas oublier la prière de l'Angélus que l'Église d'ailleurs nous rappelait par un son de cloche le ma-



tin, le midi et le soir. Chaque membre avait son bénitier où la mère de famille se faisait un devoir de remplir ces derniers d'eau bénite afin de faire le signe de croix pour éloigner le mauvais esprit.

La messe de minuit et le jour de l'an

La fête de Noël revêtait tout son caractère sacré à l'époque, on assistait à la messe de minuit et à la messe de l'aurore avec beaucoup de ferveur. Cette deuxième messe célébrée à voix basse, permettait l'audition de nos cantiques traditionnels de Noël en français tant appréciés des fidèles. La ferveur continuait avec le grand déploiement du réveillon de Noël. Tous les plats traditionnels préparés à l'avance par la maîtresse de maison avec beaucoup d'amour et de soins, mettaient l'eau à la bouche. L'odeur de la tourtière, du ragoût de pattes, des légumes et autres mets, embaumait toute la maison. Les tartes, les gâteaux, les bûches, les beignes, les sucres à la crème, tuques en chocolat, bonbons mélangés, noix, arachides, etc. régalaient toute la maisonnée. On chantait, on dansait, on faisait des jeux de société jusqu'aux petites heures du matin.

Au jour de l'an, la première activité, très solennelle, était la bénédiction paternelle. Toute la famille se mettait à genoux et l'aîné demandait au père sa bénédiction. Ce dernier, debout, très digne, implorait des faveurs du ciel et d'un geste solennel, bras tendu, faisait le signe de la croix au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Chacun se souhaitait la bonne année puis le paradis à la fin de ses jours. Le repas du jour de l'an était aussi très copieux, et à l'époque quelques étrennes étaient déposées dans les bas tendus, la veille, puis distribuées aux enfants au moment jugé opportun. Plus tard, la coutume américaine envahit notre patrimoine et l'on commença à déposer les cadeaux sous le sapin de Noël et en faire la distribution après la messe de minuit. On avait jusqu'à la fête de l'Épiphanie pour visiter la parenté et échanger les voeux de bonne année.

Le Mardi-Gras

La veille du carême, le mardi-gras, on festoyait en savourant toute la bonne boustifaille des jours gras. Les jeunes et moins jeunes se costumaient et passaient de maison en maison saluer les gens qui les attendaient avec de succulentes gâteries. On essayait de reconnaître les gens déguisés et on exigeait parfois un bout de chanson avant de remettre une friandise. La joie se communiquait dans tous les foyers, on en profitait car le lendemain c'était le mercredi des cendres. Tous se devaient d'assister à l'office religieux pour recevoir les Cendres et recevoir les exhortations au jeûne et à l'abstinence. Les jeunes n'étant pas tenus au jeûne, on les encourageait à se priver de friandises jusqu'à Pâques pour faire pénitence. Le vendredi, tous étaient tenus de s'abstenir de viande non seulement durant le carême, mais tous les vendredis de l'année.

La fête de Pâques

Les jours saints terminés avec ses nombreux et longs offices religieux, on accueillait avec une grande joie les jours de Pâques, la messe de la résurrection. Parmi les coutumes transmises de génération en génération, celle de la cueillette de l'eau de Pâques était observée religieusement. Il s'agissait d'aller la «quérir» avant le lever du soleil et la puiser dans un cours d'eau, ruisseau, rivière ou fleuve. Cette eau ainsi recueillie avait, selon le dire des anciens, des pouvoirs de guérison. On la conservait précieusement dans l'armoire et l'on s'en servait pour cicatriser les blessures, contre les maux de gorge, orgelet, maux d'yeux, etc.. Les malades avaient droit d'en boire une petite quantité. Certains disent avoir bénéficié de ses qualités miraculeuses.



Après les offices religieux, on avait droit à un généreux repas où le jambon était à l'honneur. Les enfants se passaient volontiers de certains mets pour déguster les oeufs et lapins en chocolat qui hantaient leurs rêves durant le long carême.

Les rogations

Les agriculteurs, en particulier, conservent en mémoire la date du vingt-cinq (25) avril, la fête de St-Marc, protecteur des semences et des produits de la terre. Chaque famille apportait un sac de semences que l'on déposait sur une table, durant la messe, on entonnait les litanies des saints et on implorait la bénédiction de Dieu sur les graines de semence. Si la température le permettait, on faisait une procession dehors. Trois (3) autres jours étaient consacrés par des oraisons spéciales pour le succès des récoltes.

La Fête-Dieu

Une cérémonie grandiose marquait la Fête-Dieu le 2^e dimanche après la Pentecôte. Après la messe, une foule impressionnante se préparait à la grande procession. Chaque association se regroupait derrière sa bannière, les enfants de Marie, les Chevaliers de Colomb, la ligue du Sacré-Coeur, les Croisés, le Tiers-Ordre, la chorale, etc.. Cette longue filée de paroissiens précédait lentement, chantant et priant le Saint-Sacrement, dans l'ostensoire tenu bien haut par le curé. Au passage de la procession, les gens se mettaient à genoux. On se rendait à un reposoir bien décoré, orné de fleurs et enjolivé par la présence de petits anges, petites filles vêtues de blanc avec des ailes et un diadème de fleurs, pieusement agenouillées pour accueillir la présence de Jésus-Hostie.



Reposoir chez Henri Rocheleau — Collection Adèle Lottinville



Un salut au Saint-Sacrement avait lieu puis c'était le retour à l'église. Toutes les maisons, sur le passage, étaient décorées de drapeaux et de fanions. On balisait chaque côté de la rue. La circulation routière était paralysée pendant toute la cérémonie.

La criée des morts

Le lendemain de la Toussaint, jour férié à l'époque, le deux (2) novembre, on célébrait le jour des morts. Après l'office du matin, c'était la «criée». Devant l'église il y avait un kiosque où apparaissait un crieur qui faisait l'encan de divers produits de la ferme, artisanat, conserves, produits du potager qui étaient apportés par les paroissiens. Les recettes de l'encan étaient remis au curé comme offrande de messes pour les défunts de la paroisse. Les gens étaient généreux et on rigolait bien de voir monter les enchères. C'était une occasion de se rencontrer et de fraterniser.

Le mois de Marie

Qui ne se souvient pas du mois de mai, mois de Marie? Tous les jours les fidèles étaient invités après les classes à se réunir à l'église pour la récitation du chapelet et le salut du Saint-Sacrement. Les familles éloignées de l'église se rendaient à la croix du chemin pour réciter le chapelet et entonner des cantiques. «C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau, à la Vierge chérie disons un chant nouveau». Cet air mélodieux se perdait dans le ciel radieux des douces journées printanières. Des âmes ferventes assuraient la décoration de la statue de la Vierge avec des fleurs sauvages ou cultivées. Tous avaient des intentions particulières espérant que la Vierge Marie exauce leurs prières.



*Croix du chemin Rang St-Malo
Photo : Studio Henrichon*



*Croix du chemin Rang St-Malo
Photo : Studio Henrichon*

Les Quarante-Heures

Les quarante-heures étaient un temps d'adoration consacré au Saint-Sacrement. L'Ostensoir était exposé nuit et jour et les adorateurs de Jésus-Hostie assuraient la relève d'heure en heure afin d'assurer une présence constante auprès du Saint-Sacrement. Cette cérémonie se déroulait l'hiver et on affirme que malgré les froids rigoureux, l'assistance était nombreuse. Les gens du village étaient les plus nombreux car ils pouvaient se rendre à pieds, alors que ceux de la paroisse avaient à affronter les mauvais chemins et souvent les bancs de neige leur barraient la route.



La visite de paroisse

Parmi les traditions religieuses, la visite de la paroisse était très chère aux familles de Ste-Marthe. On attendait avec joie la visite du père curé. Ce dernier annonçait d'avance au prône le moment de sa visite, les épouses faisaient un bon ménage, tout reluisait de propreté pour accueillir l'homme de Dieu. On en profitait pour présenter au prêtre tous les membres de la famille, en particulier les tout-petits que le prêtre n'avait pas vus, ainsi que les personnes âgées qui ne pouvaient plus se déplacer pour aller à l'église ainsi que les malades et les handicapés.

En bon pasteur, le curé les félicitait, les encourageait, les bénissait. Quelques paroissiens privilégiés réussissaient à garder le curé pour partager un repas avec la famille. Le père de famille en profitait pour payer sa dîme. C'était un souffle de vie et de bénédiction comme en témoigne les aînés.

Les corvées

Nos aînés témoignent de l'esprit d'entraide et de fraternité qui se manifestait au moment d'une catastrophe naturelle. En effet lorsqu'un cultivateur subissait la perte d'un bâtiment par le feu, le plus souvent causé par la foudre, les voisins et les parents offraient leurs services bénévolement pour aider à la reconstruction du bâtiment détruit. En d'autres occasions, on faisait aussi des corvées pour prêter main forte au cultivateur qui était en retard pour la moisson des foins. Lorsqu'une période de pluie était annoncée, le curé permettait même aux gens de faire les foins le dimanche, pour éviter la perte de la récolte.

L'entraide mutuelle

L'entraide mutuelle ne se limitait pas seulement aux corvées. Étant éloignés des services, les gens s'empruntaient mutuellement des biens de consommation qui manquaient, ayant soin de remettre scrupuleusement même plus que la quantité empruntée.

Lorsque la maladie gardait alitée une mère de famille qui avait plusieurs jeunes enfants, la voisine s'offrait à garder les enfants avec les siens. On s'entraidait aussi volontiers, sans compter son temps. La charité chrétienne était mise en pratique de façon spontanée et habituelle pour maintes familles. On saisissait toutes les occasions pour fraterniser et partager, les événements heureux comme les événements malheureux.

Célébration de la naissance de la nouvelle municipalité

Quelques jours après la naissance de la nouvelle municipalité, le premier maire de Ste-Marthe, Monsieur Dominique Montplaisir organisa une fête champêtre sur les terrains de sa ferme. Plusieurs concitoyens et concitoyennes ont célébré joyeusement par des chants, des danses et des histoires. Le témoin qui nous a raconté l'événement, précisa que l'on avait pris soin d'installer des fanals sur les piquets de clôture, car on savait que cette soirée allait se prolonger. On en avait long à raconter. Il y avait, paraît-il, beaucoup de joie et de fierté.

Le Parc des Anglais

Le Parc des Anglais (surnommé ainsi par les citoyens de Ste-Marthe) était situé dans la municipalité. En fait il y avait deux parcs. Un était situé au nord de la rue Notre-Dame en allant vers le Cap, il faisait partie de Ste-Marthe. L'autre était situé juste aux limites du Cap et de Ste-Marthe, il faisait partie des terrains appartenant à la St-Maurice Paper.



Il fût très difficile de trouver des renseignements sur le Parc des Anglais. Les procès-verbaux et les journaux de l'époque n'en font aucunement mention. Il faut donc se tourner vers les témoins de l'époque. Ils se souviennent de ces parcs, de leur localisation et des personnes qui y vivaient. Je remercie particulièrement Mme Napoléon Rocheleau qui a bien voulu m'aider de ses souvenirs.

Tout a commencé en 1911 avec l'établissement d'un petit moulin qui fabriquait des «feuilles». Les affaires n'avaient pas l'air de bien aller car Mme Rocheleau se souvient bien du tas s'empilant dehors. Un soir de 1914 survint un incendie qui détruisit presque tout. Ce moulin était situé aux limites du Cap-de-la-Madeleine.

Deux ans plus tard soit en 1916, la St-Maurice Paper vint se construire sur ce terrain. Pour que l'usine démarre bien, il firent venir des spécialistes : chimistes, ingénieurs, etc.. Ceux-ci étant de langue anglaise, ils s'établirent donc sur les terrains appartenant à la St-Maurice Paper du côté sud de la rue Notre-Dame, à l'endroit actuel de la résidence des Frères St-Gabriel. D'autres s'établirent sur des terrains faisant face à ceux de la St-Maurice et faisant partie de Ste-Marthe-du-Cap. Ils se trouvaient donc à former une petite communauté, d'où l'origine du nom «Parc des Anglais».

La St-Maurice Paper a opéré dans un premier temps de 1916 à 1929, puis a fermé ses portes à cause du climat économique précaire, mais comme en témoigne Monsieur Maurice Durand, la compagnie a payé aux employés, un an de salaire après la fermeture, en guise de compensation. Elle a réouvert ses portes après la guerre de 1945.

Monsieur Georges Barton témoigne qu'en 1925, alors adolescent de 13 ans, il fut engagé par la St-Maurice Paper durant la période estivale pour aller chercher le lunch des travailleurs qui habitaient dans le Parc des Anglais pour l'apporter à l'usine. Il le faisait pour les trois équipes de travail, car il faisait trop chaud à l'usine pour conserver les aliments frais. Ce dernier témoigne qu'il y avait en hiver, une énorme glissade dans le parc à Ste-Marthe. On s'amusait gaiement.

Après la fermeture de la St-Maurice Paper certains vendirent leur maison et repartirent. D'autres par contre s'étaient bien adaptés à leur nouveau mode de vie et y restèrent jusqu'à leur décès.

Les terrains furent par la suite rachetés par d'autres personnes. Encore aujourd'hui le Parc des Anglais garde un certain cachet. Il est possible d'y admirer des maisons qui ont gardé leur charme typique de l'époque.



Parc des Anglais — Photo : Studio Henrichon



Maisons d'hier



Photo : Studio Hennichon



Photo : Studio Hennichon



Photo : Studio Hennichon



Photo : Studio Hennichon



Photo : Studio Hennichon



Photo : Studio Hennichon



Photo : Studio Henrichon



Photo : Studio Henrichon



Photo : Studio Henrichon



Photo : Studio Henrichon



Photo : Studio Henrichon



Photo : Studio Henrichon

Maisons d'aujourd'hui



Photo : Studio Herrichon



Photo : Studio Herrichon



Photo : Studio Herrichon



Photo : Studio Herrichon



Photo : Studio Herrichon



Photo : Studio Herrichon



Photo : Studio Herrichon



Photo : Studio Herrichon



Photo : Studio Herrichon



Photo : Studio Herrichon



Photo : Studio Herrichon



Photo : Studio Herrichon

Regard sur l'avenir

Perspective

Les priorités des élus municipaux consistent dans un premier temps :

À privilégier la construction de résidences unifamiliales, afin de donner un visage de quartier serein à la Municipalité, plutôt que d'aller du côté multifamilial ou immeuble à logements multiples qui revêt un caractère plus impersonnel.

Une autre priorité : Le développement de notre Parc Industriel, avec l'implication de la Cedic, où les normes sont scrupuleusement respectées, ce qui nous amène à avoir un secteur industriel de qualité. L'on favorise particulièrement les P.M.E., c'est-à-dire la petite et moyenne entreprise, qui sont l'un des plus grands créateurs d'emplois.

Une facette où la Municipalité entend mettre un accent important, c'est l'ajout de différents sites ou attraits touristiques afin que Ste-Marthe-du-Cap, ait, elle aussi des lieux pour que les vacanciers arrêtent leur choix sur la destination région 04.

Nous ferons en sorte d'aménager des sites en bordure de notre majestueux fleuve afin de lui donner un cachet particulier.

Par le biais de villes, villages et campagnes fleuris en collaboration avec le Comité Touristique, des projets échelonnés sur les cinq (5) prochaines années feront en sorte que les regards seront tournés vers Ste-Marthe-du-Cap.

L'information de la Municipalité sera aussi accentuée. En se dotant de nouveaux moyens de communication auprès du citoyen, en établissant un service d'accueil pour les nouveaux résidents, ainsi qu'en publicisant notre Municipalité à l'échelle internationale par différents projets.

Le nouveau centre communautaire offrira un éventail de plus en plus considérable d'activités organisationnelles.

Ste-Marthe-du-Cap, Municipalité d'avenir, nous dit-on : C'est vrai! avec une équipe dynamique, efficace et compétente qui assure une gestion saine et moderne, le succès est assuré.

Ste-Marthe-du-Cap aspire, non pas à devenir une Municipalité imposante avec les années, mais bien à être un endroit où il fait bon vivre, et où la qualité de vie est exceptionnelle.

Qu'on se le dise, Marthelinois, Marthelinoises, «Le cap sur Ste-Marthe...C'est gagnant».

Ce n'est pas une perspective d'avenir, c'est une promesse!!!



Poème de Gaiien Lapointe

*Tout ce j'ai appris me vient d'ici
Je retrouve ici mes premières images*

Et brille en mes doigts la première ville

*Québec est rose et gris au milieu du fleuve
Chaque route jette en toi un reflet du monde
Et chaque paquebot un écho de la mer
Tu tiens toute la mer dans ton bras recourbé
Une figure naît sur ton double profil
Une parole creuse son nid dans tes paumes
Je me rappelle un soir avoir vu la lumière
ton coeur battait chaque front*

*C'est le fleuve qui revient d'océan chaque soir
Et c'est l'océan qui tremble dans chaque regard*

C'est ici le plus beau paysage du monde



extrait de «Ode au Saint-Laurent»



Tableau d'honneur

Hommage et reconnaissance à nos généreux(es) Bienfaiteurs(trices)

Don de \$1000 dollars et plus

Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap Caisse Populaire Ste-Madeleine	Michel Latour
---	---------------

Don de \$500 dollars et plus

Ministère des Affaires Culturelles Député provincial du comté de Champlain Chastenay Gagné & Associés Pluritec Laboratoire Ltée V.F.P. Associés	Gouvernement du Québec Pierre A. Brouillette Fernand Héroux Daniel Poisson
---	---

Don de \$ 250 et plus

Dessureault, Lemire & Desaulniers Studio Henrichon	Robert Sauvageau
---	------------------

Don de \$200 dollars et plus

Construction Bérou Inc. Garage Médée & Fils Inc. Toiture Mauricienne Inc.	Victor Fortin Amédée Roy René-Paul Lemyre
---	---

Don de \$150 dollars et plus

Pluritec Environnement	Georges Binet
------------------------	---------------

Don de \$100 dollars et plus

Député fédéral du comté de Champlain Âge d'Or Ste-Marthe Alimentation Ste-Marthe Automobiles S.N.D. Inc. Balle Donnée Masculine Ste-Marthe Banque Nationale du Canada Bédard Disco Bell Canada Carnaval Ste-Marthe Carrosserie Mauricie Enr. Clément Bastien Excavation Club Optimiste Ste-Marthe Dynabec Ltée Garage Levesque & Fils Inc. Gravier Mont-Carmel Hydro-Québec Inter Marché Ste-Marthe Imprimerie Vallières Inc. Jean Coutu de Cap-de-la-Madeleine	Michel Champagne Blandine Marchand Gilles Stoycheff Raymond Desfossés Gérard Delisle Yvan Rodrigue Raymond Bédard Lucie B. Cossette Raymond Desfossés Clément Bastien Jean-Roger Paul-Hus Rosaire Levesque Gilles Bouchard Rock Vallières Réal Proulx
---	---



Le Domaine Inc.	Romauld Hébert
Le Saisonnier Inc.	Agathe Janelle
Les Compteurs d'eau Lecomte	François Lecomte
Ligue de Sacs de Sable du mardi	C. Durand & G. Garnache
Matériaux Garvin Inc.	André gauvin
Morin & Frères Inc.	Réjean Laramée
Motel & Cabines Pineault	Jean-Guy Gadoury
Motel Canadien	La famille Stében
Motel Jacques Inc.	Jean-Marie Pronovost
Motel Le Marquis	Micheline Massicotte
Pagé Construction	Léo-Marc Pagé
Peinture Débosselage Roger Dubé Inc.	Roger Dubé
Pièces d'Auto Henri-Paul Jacques Inc.	Henri-Paul Jacques
R.J. Lévesque & Fils Ltée	
R. Marchand T.V.	Réjean Marchand
Salon Mil Coupe	Carole Gauthier
Société Canadienne de Sel Windsor	
Techni F.M.	Michel Troupin
Tremblay Bois Mignault Duperry et Lemay	
Trust Général du Canada	Claude Villemure
Vidéotek	Roger Grenier

Nous tenons à souligner la généreuse collaboration de

La Fabrique Sainte-Madeleine

La Commission Scolaire Samuel-de Champlain

Les Archives du Sanctuaire

LISTE DES TABLEAUX

1	La population de Ste-Marthe 1915 à 1990	8	Production végétale
2	Liste des Conseillers municipaux	9	Liste des métiers
3	Liste des Secrétaires-trésoriers	10	Liste des Commissaires d'école
4	Rapport technique Usine de Red Mill	11	Liste des Présidents des commissaires d'école
5	Superficie des fermes	12	Liste des Secrétaires-trésoriers
6	Occupant du sol	13	Salaire des institutrices 1916-1962
7	Terres défrichées	14	Liste des institutrices 1924-1963



Bibliographie

A Sources manuscrites

- 1- Archives municipales de Ste-Marthe
 - Registre des délibérations du Conseil 1915-1989
 - Rôle d'évaluation
 - Rôle de perception
 - Rapport d'élection 1915-1970
 - Voirie municipale
 - Licence de commerce
 - Entretien, déneigement des routes
- 2- Archives de la Commission Scolaire de Ste-Marthe
 - Registre des délibérations des commissaires 1915-1968
- 3- Archives photographiques du Nouvelliste
- 4- Archives du Sanctuaire
- 5- Archives de l'Usine de Red Mill

B Sources imprimées

- Le Nouvelliste
- Le Bien Public
- La chronique de la Vallée du St-Maurice

C Volumes

- Comité du 300^e, Aperçu 300e de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine-du-Cap-de-la-Madeleine, 112 p.
E. MITCHELL, Messire Pierre Boucher, p. 60-108
FRÈRE JEAN-PAUL PROVENCHER, Sébastien Provencher et sa descendance. 1re génération,
Arthabaska, Québec, 29 janvier 1973, Les Éditions des Bois-Francs
Cap-de-la-Madeleine, cité mystique de Marie P.E. Breton O.M.I.
Biographie du 300^e du Cap-de-la-Madeleine, Jean P. Daveluy

D Études

- HARDY, René et autres, La Mauricie et les Bois-Francs, Inventaire bibliographique 1760-1975,
Montréal, Boréal Express, 1977, 389 p.
LANTHIER, Pierre et Alain Gamelin, L'industrialisation de la Mauricie, Dossier statistique et
chronologique 1870-1975, Trois-Rivières, Groupe de recherche sur la Mauricie, cahier no 6, 1981,
489 p.

E Sources des photographies

- Archives de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap
- Archives photographiques du Nouvelliste
- Archives du Sanctuaire
- Collections de famille
- Collections privées

